Roland Brendlé,
33 ans d'engagement politique pour la ville et le canton de Benfeld

Acteur de la plupart des évènements et réalisations qui ont eu lieu à Benfeld et dans le canton durant les périodes allant de 1977 à 1983 et de 1989 à 2015 je me suis attelé à la tâche pour en laisser un témoignage écrit. Je me suis efforcé d'être le plus objectif possible. Dans tous les cas, ma narration a été faite avec honnêteté. Je déroule ainsi, mandature après mandature, une partie de notre histoire commune contemporaine.

Je suis allé parfois un peu au-delà de la stricte narration historique, en complétant certains propos par des commentaires ou explications personnelles.

Je destine ce livre, en guise de reconnaissance et pour une information complète, principalement à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu dans mes démarches politiques. Je le destine également à ma famille qui a trop souvent subi « des dégâts collatéraux » en relation avec mon engagement politique.

Roland Brendlé

Sommaire

Mes engagements
- Associatifs P.4
- Professionnels P.6
- Politique P.7

Mes Mandatures
- Municipale de 1977 à 1983 ..... P7
- Municipale de 1989 à 1995 ..... P.11
  - Bilan P.26
- Intercommunale P.61
- Cantonale de 1994 à 2001 ..... P.71
  - Bilan P.79
- Municipale de 1995 à 2001 ..... P.91
  - Bilan P.103
- Municipale de 2001 à 2002 ..... P.142
- Scrutin municipal du 2 juin 2002..... P.157
- Cantonales de 2001 à 2008 ..... P.159
  - Bilan P.176
- Présidence de l'UDF P.195
- Cantonales de 2008 à 2015 .....P.198
  - Gros dossiers P.212
  - Réformes P.221
- Fin de mandature..... P229
  - Axes de travail.....P.229
  - Mes compagnons de route P.234

Élections diverses
- Régionales P.66
- Sénatoriales P.70
- Intercommunales P.155

Hôtel de ville et Hôtel du Département …P.236

Des Hommes et des villages P.245

Un peu d'histoire P.265

Conclusion P.268

Préambule

Après avoir pris ma retraite en mars 2015, à 74 ans, j'ai éprouvé le besoin de me pencher sur mon chemin politique parcouru durant une bonne trentaine d'années. Je voulais en retracer les points forts, positifs et négatifs, les consigner par écrit pour les partager ensuite avec mes compagnons de route, mes amis, ma famille et revivre avec eux un chapitre de l'histoire de notre cité et de notre canton. Histoire que nous avons écrite ensemble. Tel est l'objet du présent ouvrage.

Mais avant de me consacrer à la Politique de proximité, j'avais suivi un cheminement ponctué de prises de responsabilités diverses qui se sont toujours traduites par des engagements durables.

Mes engagements associatifs

Le scoutisme

Depuis mon plus jeune âge, j'étais immergé dans le mouvement des scouts de France et nourri de ses valeurs, principalement la générosité. J'avais débuté, tout petit, chez les louveteaux, choyé par Pia Grummich, notre gentille cheftaine. Puis ayant l'âge requis, j'avais intégré la troupe scoute de la 7ième Colmar, patrouille des Pumas où j'ai assumé la responsabilité de chef de patrouille, totem : pélican belliqueux…, puis, l'âge aidant, j'étais devenu l'assistant au chef de troupe puis routier. Durant cette période de scoutisme nous vivions très proches de la nature et très proches des gens. Je me souviens des démarches d'alphabétisations entreprises ainsi que des prestations théâtrales au cercle où j'avais interprété le rôle du pilote d'avion dans la pièce du Petit Prince. Toutes ces actions me passionnaient. Dans toutes mes démarches, j'avais toujours idéalisé, impulsé, organisé, fait découvrir, partagé, et développé des liens humains forts. Entraîner et servir, étaient et restent mes moteurs !

Le Club Alpin

J'avais approché pour la première fois la haute montagne aux alentours de mes 16 ans grâce au Père Johner qui avait conduit un groupe de routiers autour du Mont Blanc. J'avais continué par la suite à la pratiquer avec mon épouse Elisabeth et parfois avec mes enfants Olivier et Tristan. Olivier était encore tout petit lorsqu'il avait fait ses premiers pas sur le glacier des Bossons, avant de nous accompagner plus tard sur les glaciers de l'Envers des Aiguilles. Membre du Club Alpin, j'en étais devenu le vice-président chargé du ski. J'y avais organisé de nombreux stages de ski et des sorties de ski de randonnée. Je pense encore souvent à Jean Iss et Annie Rott, présidents, à Roger Simon et bien d'autres compagnons de cordées, alpinistes et skieurs de randonnées alpines chevronnés avec lesquels nous avons partagé des moments très forts et parfois teintés d'une part plus ou moins grande de dangers.

L'écurie Europe

Pratiquant durant quelques années le sport automobile, en rallyes, courses de côte, slaloms et épreuves de navigation, j'avais créé l'écurie Europe. Les membres de cette écurie (pilotes, navigateurs, assistants et co-organisateurs) avaient vécu des moments inhabituels et par là, tissé des liens très forts et inoubliables. Je pense particulièrement à mes navigateurs qui me confiaient leur vie : Robert Wrége, Zanisch Keiflin, Alain Dittscheid, Robert Schnee, Jean-Louis Fritsch, Gaby Hartmann, ainsi qu'à mes nombreuses équipes d'assistance, avec en tête Willy Frey, qui passaient toute la nuit au bord des routes à nous attendre, pour nous faire, en quelques minutes, le plein de carburant ou nous changer les roues puis nous dire un petit mot d'encouragement. Je pense également à tous ceux qui venaient passer les soirées dans notre maison à Herbsheim. Pour autant, je n'oublie pas nos riverains que j'incommodais avec le bruit, digne d'une formule 1, que faisait ma petite Austin Cooper. À l'époque, nous avions l'impression de rouler vite parce que nos échappements étaient bruyants !

L'Apepa

J'avais présidé l'association des parents d'élèves APEPA du collège de Benfeld durant une partie de la scolarité de mes deux fils dans cet établissement. Je me souviens que les parents d'élèves demandaient plus de sévérité dans le traitement des incartades des collégiens. Jusqu'au moment où le fils d'une des personnes siégeant au comité de l'association avait été puni d'une retenue. Cette dame s'était immédiatement empressée de faire supprimer la punition de son fils ! Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais !

Alsace Nature

Peu de temps après le début de ma retraite, je me suis inscrit à l'association Alsace Nature. Je voulais apporter mon expertise d'élu et poursuivre mon engagement pour la défense de l'environnement. J'avais de suite été élu au comité directeur régional. En avril 2016, suite à la modification des statuts de cette association, supprimant le Comité Directeur Régional, CDR, de nouvelles élections eurent lieu pour désigner les membres du nouveau conseil d'administration. J'ai été élu à l'AG du 23 avril 2016 pour deux ans.

Il a été maintes fois confirmé qu'un engagement associatif débouche très souvent sur un engagement politique au service de la population. J'étais sur la bonne trajectoire dès mon plus jeune âge et j'y reste encore aujourd'hui.

Mes engagements professionnels

Quelque temps après mes études de sciences économiques, j'ai obtenu le diplôme de pollutions et nuisances en faculté de droit.

Passionné de voitures, je m'étais présenté aux examens professionnels d'enseignant de la conduite. J'étais admis premier au niveau départemental à l'examen de moniteur d'auto-école, puis admis premier au niveau national à l'examen permettant de former des moniteurs. J'avais ensuite créé mon école de conduite « Europe » en 1966. La satisfaction de la clientèle aidant, j'avais recruté plusieurs moniteurs et/ou monitrices. Je m'étais ensuite associé avec Pierre Schlub pour créer un centre de formation de moniteurs d'auto-école à Strasbourg. J'avais également assumé un temps la fonction de président régional du syndicat des auto-écoles.

J'avais arrêté ma vie professionnelle peu de temps après mon élection en tant que Conseiller Général. Il m'était impossible de gérer correctement mon entreprise et assumer totalement mes mandats électifs de Maire et de Conseiller Général. Le jour de ma retraite venu, je me suis rendu compte qu'il me manquait, de par cette décision, une dizaine d'années de cotisations pour percevoir l'intégralité de ma pension. Je n'y avais jamais pensé auparavant. Tant pis pour moi, j'avais décidé de me consacrer entièrement à mes fonctions électives. Je le paye à présent. Mais je ne voulais pas être un élu à temps partiel ni exercer mes mandats en pointillé, comme le font certains pour lesquels je n'ai pas une grande considération.

L'auto-école « Europe » fonctionne toujours, dirigée par mon ancienne monitrice Sylvie. Une petite anecdote relative au nom choisi pour mon entreprise : lors d'une visite à Strasbourg du général de Gaulle, les enseignes ou autres affiches comportant le mot « Europe » furent cachées, le général n'étant pas très favorable à l'époque pour l'Europe. Quant à moi, européen et fédéraliste convaincu, j'avais baptisé, sans doute en réaction, mon auto-école « Europe ». Mon premier pas vers un engagement politique ?

Mes engagements politiques

Je vous invite à présent à vous immerger dans l'histoire de la commune de Benfeld et du Canton, par l'évocation de mes mandats et campagnes électorales successifs.

Mandature Municipale de 1977 à 1983

« Bien vivre à Benfeld »
Deux listes de 23 personnes en lice

En 1976/1977, l'ambiance communale était à la polémique à propos du tracé et de la réalisation d'un échangeur à Benfeld au droit de la RN 83 et de la RD5. Ce projet d'échangeur était l'œuvre des services de l'État. À l'époque, le pouvoir local était entre les mains du Préfet, les lois de décentralisation ne datant que de 1982. Le Maire n'avait donc que peu de pouvoirs face au représentant de l'État et de ses services.

La Campagne

Dans ce contexte, Bernard Steyert, désireux d'agir sur les évènements, avait constitué sa liste : « Bien vivre à Benfeld ». Il m'avait demandé d'y figurer, et j'avais accepté. Donc pour moi, l'engagement politique venait de commencer. Le premier moment de surprise passé, j'étais très honoré d'avoir été sollicité, n'ayant auparavant nullement envisagé briguer un mandat municipal. Je ne savais alors même pas quelle autre liste se présentait également. À l'époque, mon emploi du temps professionnel était très chargé : dirigeant mon auto-école et intervenant dans notre centre de formation de moniteurs, je travaillais jusqu'à 21 heures chaque soir. Je me demandais donc comment je pourrais concilier tous mes engagements. Je m'étais toutefois piqué au jeu, bien décidé à apporter ma contribution, surtout après que Bernard Steyert m'a demandé d'élaborer le programme municipal. Rêver l'avenir et tout faire pour le réaliser, me motivait. Je m'étais donc attelé à la tâche et avais rendu mon programme électoral très détaillé. Il avait été accepté en l'état. Seule retouche, le rajout d'un paragraphe relatif au Sivom. Son rédacteur était, me semble-t-il, Armand Kistler. Dans ce paragraphe, il rappelait que Benfeld finançait 40% des dépenses du Sivom, et devrait donc avoir une représentation en rapport. Cette demande avait mis le feu aux poudres au sein du Sivom, présidé par M. René Halm, Maire de Matzenheim. Les relations intercommunales commençaient mal, les délégués des communes étaient braqués d'entrée contre les représentants de Benfeld.

Les Résultats

En 1977, les élections municipales à Benfeld se faisaient encore au scrutin uninominal à deux tours, avec possibilité pour l'électeur de rayer des noms. Je n'étais pas peu fier d'avoir été l'un des candidats ayant recueilli le plus de voix. Pour toute notre liste, les résultats furent d'ailleurs brillants : 22 élus sur 23 ! Dès le premier tour la liste « Bien vivre à Benfeld » avait quasiment fait carton plein avec 21 élus. Au deuxième tour, notre liste gagnait son 22^{ième} élu ! Bernard Amann était le seul élu issu de la liste concurrente. Nous avons très bien travaillé avec lui durant tout le mandat.

La Mandature

Les premiers temps de la mandature, étaient pollués par « l'affaire Klein », du nom du secrétaire général de la mairie, révoqué de ses fonctions en octobre 1977. Cette « affaire », très grave, mérite quelques explications. Dès son arrivée à la mairie, après les élections de mars 1977, le nouveau Maire de Benfeld, eut l'occasion de douter de la droiture de son collaborateur direct, et, en quelques mois, put en rassembler les preuves accablantes et irréfutables. Il décida par conséquent de s'en séparer en prenant, le 12 octobre 1977, un arrêté de révocation. Comme toujours en pareille circonstance, cette affaire disciplinaire à l'égard du responsable des services municipaux créait des remous entre habitants, les uns farouchement convaincus de sa culpabilité, les autres clamant inlassablement son innocence. À la mairie, un certain malaise était palpable auprès des agents, du fait que l'un des leurs était en contentieux ouvert avec le Maire. Si les Conseillers Municipaux, clairement informés des graves irrégularités commises au détriment de la ville de Benfeld, approuvaient la décision de révocation prise par le Maire, au plan intercommunal, les relations entre élus étaient tendues, car M. Klein occupait toujours les fonctions de secrétaire général du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Benfeld et environs.

L'intéressé contesta sa révocation, et utilisa tous les moyens juridiques à sa portée pour en obtenir l'annulation. Le contentieux dura plus de quatre années. Conseils de discipline intercommunal et départemental, Tribunal Administratif de Strasbourg, Cour des Comptes et Conseil d'État furent tour à tour saisis. Le Conseil d'État, en séance du 18 novembre 1981, donna raison au Maire, validant définitivement sa révocation. Les Dernières Nouvelles d'Alsace, dans leur édition du 6 décembre 1981, résumaient l'affaire ainsi : « *Le Conseil d'État, après le Tribunal Administratif de Strasbourg, a approuvé la révocation de M. Robert Klein de ses fonctions de secrétaire général de la mairie de Benfeld décidé le 12 octobre 1977 par le Maire. Il a considéré comme établi qu'à plusieurs reprises M. Klein avait usé des pouvoirs que lui conféraient ses fonctions pour faire prendre en charge par le budget de la commune d'importantes dépenses personnelles. Le Conseil d'État a estimé que ces agissements, relevés par la Cour des Comptes, justifiaient la sanction prononcée* ». À la suite de quoi, l'embauche de M. Jean-Pierre Keller en tant que secrétaire de mairie avait été confirmée. M. Gaston Schmitt, président du Sivom et Maire de Kogenheim, avait embauché M. Klein en tant que secrétaire de mairie à Kogenheim tout en le maintenant dans ses fonctions de secrétaire du Sivom.

Un an après son installation, le nouveau Conseil Municipal avait organisé un référendum. Il eut lieu en février 1978, par un temps abondamment enneigé, pour permettre aux électeurs de choisir entre le projet d'échangeur initial de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) et sa variante municipale. La proposition présentée par le Conseil Municipal avait été approuvée, il fallait à présent la faire accepter par les pouvoirs publics. Par certains aspects, la situation était ressentie comme étant un bras de fer permanent. La population, ou du moins ses représentants, manifestaient de plus en plus fort leur volonté de prendre les destinées de la commune en mains. On assistait aux prémices d'un nouveau combat des Anciens et des Modernes qui ne manqua pas de se produire.

Lors des premières séances de Conseil Municipal, j'étais intimidé de m'asseoir à 36 ans dans ces larges fauteuils inconfortables de la « Stubbe », qui avaient accueilli avant moi tant de postérieurs de personnes importantes. J'avais brillé par ma discrétion. J'hésitais à demander la parole, tant je pensais que les remarques que je voulais émettre n'étaient pas à la hauteur de cette assemblée ! Après une courte période d'observation, et après avoir écouté divers intervenants, ma timidité s'était envolée et je pris ma part dans les débats, et fis de nombreuses propositions. Durant ma phase d'apprentissage, je me souviens avoir voté très souvent, avec la majorité de mes collègues, pour approuver des échanges de terrains présentés par M. Strauss, adjoint au Maire. Échanges auxquels je ne comprenais pas grand 'chose ! Mais puisque M le Maire demandait de voter en ce sens pourquoi ne pas le faire ? Écologiste dans l'âme, je souhaitais « un retour à la nature » et avais proposé la création d'un parcours de santé. J'avais également fait des propositions pour l'animation culturelle. Le Maire m'avait par la suite donné carte blanche pour mettre sur pied une exposition de peintures, photos et sculptures : « Les Journées d'Octobre », exposition qui perdure encore de nos jours.

Pour leur première édition, j'avais souhaité organiser des animations autour de cette exposition. Animations destinées à attirer le public vers la salle des fêtes et à parcourir ensuite l'exposition. J'avais retenu le thème de l'environnement. M. Stoll, du Moulin de la Chapelle, en transhumance avec ses animaux, avait fait étape pour l'occasion à la salle des fêtes. Un troupeau important de petits chevaux broutait autour de la salle des fêtes. Tout un chacun pouvait les observer ou les caresser. Dans l'avant salle, l'animation était principalement réalisée par mon épouse Elisabeth qui tissait devant le public, alors que moi-même, chaussé de sabots, filais la laine.

Nous avions organisé le gardiennage des œuvres, jour et nuit. Nous avions ainsi passé la première nuit de garde ensemble, Bernard Wolff et moi. Bernard s'était installé à l'étage dans le local technique, alors que moi, je m'étais couché dans la grande salle d'exposition. Soudain, au milieu de la nuit, des bruits de pas nous réveillèrent. Aïe aïe aïe, que se passait-il ? Seraient-ce des cambrioleurs ? Le temps d'allumer toutes les lumières, et nous nous sommes retrouvés nez à nez avec un canard. Il avait quitté son

coin nature aménagé avec une mare au bout de la salle, pour faire une petite promenade nocturne. Après cet épisode, le reste de la nuit s'était passé calmement.

Le Bilan

J'avais cru que l'on m'avait demandé de figurer sur la liste pour mes qualités et compétences. En fait, j'ai compris plus tard que le choix s'était porté sur moi principalement pour ma proximité avec la population. Gage d'un apport de voix intéressant ! N'étant par la suite pas en phase avec la gouvernance du Maire et de certains de ses proches, j'avais envisagé démissionner. Mais Bernard Wolff, avec lequel je m'étais lié d'amitié, m'en avait dissuadé. Je terminais donc mon mandat de six ans en gardant des souvenirs contrastés. Points forts : mon amitié avec Bernard, cheville ouvrière des Journées d'Octobre, et le succès remporté par cette exposition, et la liberté d'actions que nous avait laissée Bernard Steyert. Point négatif : paradoxalement, le peu de considération porté aux simples conseillers. Néanmoins, la mandature pouvait être qualifiée de bâtisseuse : les constructions de l'école Rohan, et du centre de secours l'attestent.

N'ayant pas souhaité faire un autre mandat après 1983, j'étais retourné « à la vie civile ». La fonction de Conseiller Municipal « ne nourrit pas son homme », il me fallut donc travailler dans mon entreprise et m'y consacrer entièrement.

Durant les six années qui suivirent, j'avais observé avec intérêt la conduite et l'évolution des affaires de notre cité. Émettant, intérieurement, quelques critiques, et ayant une autre approche et manière de faire, je m'étais dit : « *Ou tu te tais, ou tu t'engages pour impulser aux affaires communales l'orientation que tu crois être la meilleure* ».

C'est ainsi que j'avais pris la décision mûrement réfléchie de me lancer dans la course des élections municipales de 1989. Ambitionnant, une fois de plus, être celui qui marche devant.

Mandature Municipale de 1989 à 1995

« Horizons nouveaux »

Trois listes de 27 en compétition

HORIZONS NOUVEAUX

CHARTE :

Les membres de la liste apolitique **"HORIZONS NOUVEAUX"** *s'engagent : - à tendre la main à toutes les bonnes volontés - à mettre leur* **DYNAMISME** *et leur* **COMPÉTENCE** *au* **SERVICE** *de Benfeld et du Canton.*

LISTE :

BECHT Yvon
(conseiller sortant)
37 ans. Maître installateur sanitaire
13, rue du 1er décembre

Mme BRAUN Laurence née Walter
ans. Mère au foyer
8, rue de Luxembourg

BROGLIN Hubert
38 ans. Technicien de gravure
3, rue de Kertzfeld

Mme KALK Isabelle née Eckenfelder
(conseiller sortant)
50 ans. Mère de famille
17, rue de Paris

KALMS Roland
42 ans. Directeur technico-commercial
2, rue de Sélestat

KAROTSCH Maurice
23 ans. Peintre
1, rue du Donon

KOBLOTH André
37 ans. Inspecteur après-vente
6, allé du Ried

KUNTZ Pierre
42 ans. Garagiste
16, rue de Strasbourg

LARDINAIS Claude
(conseiller sortant)
58 ans. Invalide de guerre
16B, rue du Château

BRENDLÉ Roland
48 ans. Directeur auto-école "Europe"
27, rue de Strasbourg

MAYER Eric
(conseiller sortant)
38 ans. Photographe
2, place Aristide Briand

Mme MEYER Andrée née MERG
(conseiller sortant)
63 ans. Retraitée
1, rue du Hohwald

PERCEAU Maurice
66 ans. Retraité
1, rue de Marckolsheim

PROBST Roland
39 ans. Agent technico-commercial
8, rue du Hohwald

Mme ROUSSEL Christine née Picard
38 ans. Femme au foyer
2, place de Geispolsheim

Mme RUNNEBURGER Marlène née Otzenberger
45 ans. Femme au foyer
19, rue de Londres

RUSSMANN Robert
(conseiller sortant)
43 ans. Magasinier
3, rue des Tisserands

SAAS Jean-Marc
41 ans. Fonctionnaire P.T.T.
11, rue de Marckolsheim

SCHNEE Louis
49 ans. Employé de banque
20, rue du Maréchal Foch

SCHWAB Jean-Jacques
40 ans. Ouvrier
13A, rue d'Obernai

SCHOTT Serge
22 ans. Etudiant
3, rue de Barr

Mme SIAT Elisabeth née Reibel
45 ans. Institutrice
15, rue du Grand Rempart

VAN THOM Jean-Charles
41 ans. Aide-soignant
1, rue de la Digue

WERSINGER Henri
(conseiller sortant)
68 ans. Retraité
7, rue du Champ du Feu

WETZEL André
42 ans. Masseur-Kinésithérapeute
24, rue de Sand

WILHELM Marc
35 ans. Employé de banque
24, rue Rohan

WOLFF Bernard
(conseiller sortant)
50 ans. Professeur d'enseignement général de collège
2, faubourg du Rhin

La Précampagne

J'avais donc pris la décision, fin 1988, de briguer le mandat de Maire de la ville de Benfeld. J'étais allé à la rencontre des électeurs, en arpentant le pavé du centre-ville le premier dimanche de décembre, journée d'ouverture traditionnelle des magasins avant Noël. Je ne me sentais pas très à l'aise, ayant le sentiment de faire du racolage ! Mais tel semble pourtant être l'exercice obligé avant toute élection. J'avais donc commencé à faire mes classes !

Le Maire sortant, Robert Muckensturm, ne désirant plus se représenter, m'avait désigné comme son dauphin. Ce qui m'avait quelque peu surpris parce qu'étant inattendu. Une petite anecdote me revient à l'esprit : lors de la cérémonie des vœux du Maire sortant, qui se déroulait dans la salle du Conseil Municipal, en présence des forces vives de la commune, Madame Elsa Laugel, éminente figure de notre cité, s'était précipitée sur moi en déclarant d'une voix forte, audible par tous : « *Que vous avez de beaux yeux, vous serez le prochain Maire de Benfeld !* ». Toutes les têtes s'étaient tournées vers moi, et je ne savais plus où me mettre, n'étant nullement habitué à être interpelé de la sorte. De plus, je n'avais pas encore rendu ma candidature officielle !

J'avais ensuite passé un autre dimanche au téléphone pour constituer ma liste. Elle fut bouclée dans la journée. Y figuraient principalement des amis compétents, en mesure de représenter les différents quartiers de la commune. L'amitié consolidée ou née à cette occasion était le ciment qui unit encore aujourd'hui mon équipe. Équipe réelle qui n'en avait pas que le nom, et dont les liens ne se sont pas distendus depuis. C'est une de mes grandes satisfactions.

Les listes en présence

C'était la première fois que trois listes de 27 personnes étaient en lice à Benfeld. La nôtre, « Horizons nouveaux » était apolitique. Y figuraient 8 Conseillers sortants de l'ancienne équipe de Robert Muckensturm. Toutes les femmes et tous les hommes qui la constituaient, désiraient s'engager, sans se soucier du rang que je leur attribuerais plus tard. Ce comportement inhabituel était révélateur de l'esprit qui régnait entre nous, et de la confiance que m'accordaient mes colistiers.

Sa composition : Roland Brendlé 48 ans, Bernard Wolff 50 ans cms, Laurence Braun 46 ans (jusqu'au 7.7.89), Henri Wersinger 68 ans cms, Roland Kalms 42 ans, Éric Mayer 38 ans cms, Jean-Marc Saas 41 ans, Isabelle Kalk 50 ans cms, Claude Lardinais 58 ans cms, Marc Wilhelm 35 ans (futur Maire), Marlène Runneburger 45 ans, Pierre Kuntz 42 ans, Robert Russmann 43 ans cms, André Wetzel 42 ans (futur Maire), Elisabeth Siat 45 ans, Louis Schnee 49 ans, Jean-Charles Van Thom 41 ans, Maurice Karotsch 23 ans, Hubert Broglin 38 ans, Maurice Perceau 66 ans, Jean-Jacques Schwab 40 ans (entré au conseil le 12.7.89), Serge Schott 22 ans, André Kobloth 37 ans (entré au conseil le 4.12.90), Roland Probst 39 ans, Christine Roussel 38 ans, Andrée Meyer 63 ans cms, Yvon Becht 37 ans cms.

La deuxième liste « L'Avenir de Benfeld » à connotation RPR, était conduite par Mentzler Paul 66 ans cms (a quitté le conseil le 28.4.89), Eyer René 51 ans cms, Mootz Thierry 26 ans (a quitté le conseil le 25.10.90), Drach Henri 40 ans, Moench Francine 50 ans, Pla Dominique 33 ans (est entrée au conseil le 31.5.89), Uhl Emilie 48 ans, Arnould André 48 ans (entré au conseil le 4.12.90), Stirmel Claude 41 ans, Gelain Adrien 48 ans, Mira Jean-Michel 38 ans cms, Wanner Paul 56 ans, Utter Jean-Georges 31 ans, Canova Yvano 40 ans, Heinrich Pierre 34 ans, Boutonnet Bernard 36 ans, Bader Claude 36 ans, Klein Henri 46 ans, Bappert Daniel 34 ans, Kasdepka Marie-Rose 46 ans, Barthel Claude

42 ans, Schmidt Jean-Jacques 38 ans, Warth Dominique 33 ans, Freppel Marie-Thérèse 58 ans, Stoltz Michèle 35 ans, Amann Bernard 38 ans, Dreyfuss Daniel 30 ans.

La troisième liste « Benfeld-Renouveau » Socialo-écologique, conduite par Jean-Claude Moog 37 ans, Gorrand Catherine 34 ans (a quitté le conseil le 31.1.91), Jaeg Christian 33 ans (est entré au conseil le 14.3.91), Combal Jean 35 ans, Knopf Jean-Jacques 33 ans, Kretz Michèle 32 ans, Baumert Richard 32 ans, Meyer Christine 34 ans, Pêcheux Christian 45 ans, Lipp Christiane 40 ans, Huss Jacky 32 ans, Holveck Cécile 37 ans, Riebel Yves 35 ans, Remark Marie-Ange 42 ans, Seyller Eugène 38 ans, Ortiz Michel 21 ans, Tassera Martine 33 ans, Helbling Eric 32 ans, Tonini Claudie 39 ans, Rieffel Guy 28 ans, Cros José 51 ans, Kastel Brigitte 29 ans, Jozefowicz 27 ans, Stamm Corinne 26 ans, Bibian Jean-Pierre 37 ans, Pierre Michel 42 ans, Meyer Patricia 34 ans.

La Campagne

La campagne pouvait commencer. Je tenais à la faire de manière innovante. Je souhaitais bousculer les traditions et susciter l'intérêt, décliner notre programme détaillé par épisodes successifs, soigner particulièrement la présentation pour que nos documents soient attractifs et plaisants à lire. Nous voulions faire la différence, tant sur la forme que sur le fond. Nous voulions également mettre en lumière nos capacités et nos compétences.

Que de kilomètres avons-nous parcourus pour distribuer, au grand jour, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, tous nos documents électoraux, feuilles d'invitation aux réunions et tracts de défense ou d'attaque. Notre programme, élaboré par mes soins, avait été complété et enrichi par les apports de l'équipe. Que de soirées avons-nous passées dans ma salle de code, à travailler ensemble, à réfléchir, à tirer des plans sur la comète, à prendre des airs de comploteurs en nous rendant ou en quittant la salle afin de tenir secret le plus longtemps possible la composition de notre liste.

Nous avions également imprimé un style nouveau à la réunion publique à laquelle les électeurs étaient conviés dans la salle du cercle catholique. J'avais présenté chacun de mes colistiers en mettant l'accent sur sa compétence et sur son éventuelle responsabilité future. Certains découvrirent la fonction que je leur attribuais à cette occasion ! Des échanges intéressants eurent lieu avec la salle en présence de membres des listes concurrentes et ce, dans le respect mutuel. Nous utilisions le support de tracts signés et distribués de jour, au vu de tous, pour prolonger le débat contradictoire sur le fond des propositions et arguments adverses. Nous avions par exemple combattu la proposition du groupe Mentzler d'instaurer une police municipale, bataille de chiffres et d'arguments uniquement. Nous pensions en effet qu'une telle police entraînerait des coûts de fonctionnement exorbitants, en contrepartie d'un service rendu minime.

À l'époque, les ordinateurs n'étaient pas encore très répandus. Bernard Wolff en possédait un et maîtrisait le traitement de texte. Je lui avais donc demandé de mettre en forme les textes que j'avais rédigés afin d'en faire des tracts. Au début, la mise en

page était parfois un peu laborieuse. Selon mon habitude, les textes que je rédigeais étaient longs. Je les voulais complets et explicatifs. J'avais un jour soumis l'épure d'un tract à Gilbert Wilhelm et à ma jeune monitrice Sylvie pour avoir des avis extérieurs. Après lecture, elle m'avait rayé les ¾ de mon texte initial, le trouvant trop long et rébarbatif. Elle n'en avait conservé que quelques phrases. Le résultat m'inquiétait un peu. Le document final me paraissait un peu léger. Mais en fin de compte, elle avait raison, le tract avait porté.

Mais certaines personnes ne voulaient pas que la campagne électorale se fasse uniquement au niveau de la confrontation des idées et des programmes. En effet, une profusion de tracts anonymes jonchait le sol de certaines rues au petit matin. Aucune liste n'avait été épargnée. Les unes et les autres avaient été confrontées durant cette campagne à la méchanceté, à la lâcheté, à la couardise et aux mensonges de celles et ceux qui s'étaient défoulés, cachés derrière l'anonymat. La période électorale est malheureusement propice à l'explosion de méchancetés, souvent gratuites, et au défoulement de certains.

Les résultats

Toutes ces semaines de travail intense, d'excitations très fortes, d'énervements, et d'espoirs se sont soldées par les résultats suivants :

Au 1ier tour le 12 mars 1989 : liste Brendlé 1083 voix (46,66%) – liste Mentzler 865 voix (37,27%) – liste Moog 373 voix (16,07%),

Au 2ième tour le 19 mars 1989 : liste Brendlé 1 111 voix (47,52%) – liste Mentzler 883 voix (37,77%) – liste Moog 344 voix (14,71%).

Nous avions remporté ces élections. 20 de nos colistiers avaient été élus. La liste de M. Mentzler avait 5 élus, et celle de M. Moog 2.

Beau succès. Pour le savourer, Pierre Kuntz avait invité l'ensemble de notre groupe à le fêter dans ses locaux. Pour ce faire, il avait transformé son garage en salle des fêtes. La joie, la bonne humeur et la décompression étaient de mise ce soir-là.

Installation

Lors de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des adjoints le 12 mars 1989, j'avais apprécié à sa juste valeur l'intervention républicaine de Monsieur Mentzler, déclarant : « *Notre groupe votera pour le candidat Maire, M. Brendlé, voulant ainsi confirmer ce que nous avons toujours déclaré, à savoir : notre volonté d'ouverture et de concertation pour le bien de notre chère cité de Benfeld.* ».

Résultat des scrutins : Brendlé 24 voix – Moog 2 voix – 1 bulletin litigieux. Ont ensuite été élus : 1ier adjoint, chargé du cadre de vie, de l'environnement et des jeunes : Bernard Wolff 19 voix – 2ième adjoint chargé des travaux : Henri Wersinger 24 voix – 3ième adjointe chargée des affaires sociales et scolaires : Isabelle Kalk 19 voix – 4ième

adjoint chargé des finances et sports : Marc Wilhelm 19 voix – 5ième adjoint chargé des affaires culturelles et sportives : Roland Kalms 24 voix – 6ième adjoint, non indemnisé, chargé des relations avec la ville jumelée d'Ettenheim : Claude Lardinais 19 voix

H.Wersinger B.Wolff I.Kalk R.Brendlé R.Kalms M.Wilhelm C.Lardinais

Dès mon élection, je fis **ma première déclaration officielle :**

« Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner. À présent, c'est à moi, avec votre concours, de conduire les affaires de la cité.

Je voudrais tout d'abord rendre un hommage sincère à mon prédécesseur, Monsieur Robert Muckensturm, dont le troisième mandat est venu à terme. En effet, Monsieur Robert Muckensturm vient de mettre fin à 18 années consacrées à Benfeld, en étant tout d'abord Conseiller Municipal durant six ans, puis 1ier adjoint au Maire durant six autres années, et enfin Maire de la ville de Benfeld de 1983 à 1989. Monsieur Muckensturm a assumé tous ces mandats avec courage et dévouement. Sa seule ambition a été de servir au mieux Benfeld et ses habitants.

Je tiens à associer à cet hommage Madame Muckensturm qui, par sa compréhension, sa gentillesse et son abnégation avait accepté, avec son sourire habituel, que son mari

consacre 18 années de leur vie commune au bien de tous, cela, au détriment parfois de leur vie de famille.

Les habitants de Benfeld viennent de placer entre nos mains la destinée de la commune. Vous êtes les représentants de la population, et comme tels, nous allons travailler ensemble durant six ans.

J'apprécie la prise de position du groupe « Avenir de Benfeld ». Ce vote marquera la fin d'un clivage. Il n'y a à présent plus de majorité ni d'opposition, mais des représentants des benfeldois qui vont œuvrer pour le bien de tous.

Nos opinions et nos points de vue vont peut-être diverger parfois. Je veillerai néanmoins à instaurer un climat de travail serein, confiant, reposant sur le respect réciproque. Je me considère en effet comme le Maire de tous les benfeldois sans exclusive ni préférence. Notre seul souci à tous, est d'œuvrer au mieux pour le bien de Benfeld et de ses habitants.

Alors, au travail et bon courage ! »

Mon premier geste officiel fut de planter un arbre de la Liberté devant l'entrée de la Résidence pour Personnes Âgées. Jean- Charles Van Thom avait tout préparé, et la cérémonie s'était déroulée en présence des Conseillers Municipaux de mon groupe majoritaire. Depuis lors, cet arbre a bien grandi. J'y jette un coup d'œil attendri chaque fois que je me rends à la Résidence pour Personnes Agées.

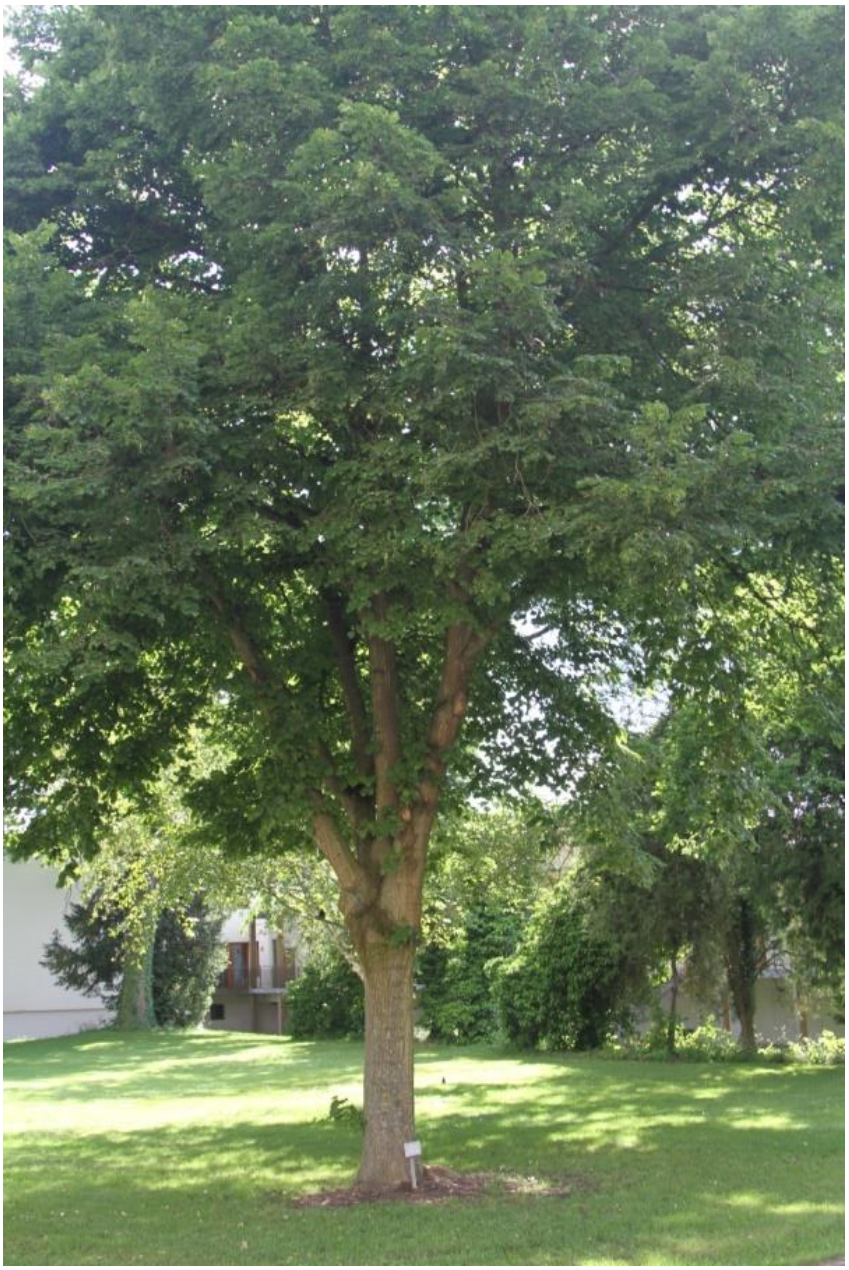

Arbre de la liberté

Le mandat

Les commissions :

Commission des travaux

Responsable : Henri Wersinger

Rapporteur : Robert Russmann

Membres : P.Kuntz, JM.Saas, H.Drach, P.Mentzler, C.Gorrand

Commission cadre de vie et de l'environnement

Responsable : Bernard Wolff

Rapporteur : Pierre Kuntz

Membres : H.Broglin, JC. Van Thom, P.Mentzler, H.Drach, JC.Moog

Commission des finances

Responsable : Marc Wilhelm

Rapporteur : Louis Schnee

Membres : E.Mayer, C.Lardinais, T.Mootz, R.Eyer, JC.Moog

Commission du développement économique

Responsable : Roland Brendlé

Rapporteur : André Wetzel

Membres : R.Kalms, M.Wilhelm, T.Mootz, JC.Moog

Commission des affaires sociales

Responsable : Isabelle Kalk

Rapporteur : Marlène Runneburger

Membres : A.Wetzel, L.Braun, F.Moench, JC.Moog

Commission des affaires culturelles et sportives

Responsable : Roland Kalms

Rapporteur : Jean-Marc Saas

Membres : C.Lardinais, M.Runneburger, F.Moench, JC.Moog

Commission des jeunes et des affaires scolaires

Jeunes : Responsable : Bernard Wolff

Rapporteur : Maurice Karotsch

Membres: M.Runneburger, JC. Van Thom, T.Mootz, C.Gorrand

Scolaires : Responsable : Isabelle KaLK

Rapporteur : Elisabeth Siat

Membres : C.Lardinais, L.Braun, C.Gorrand

Commission chargée de la communication

Responsable : Maurice Perceau

Rapporteur : Eric Mayer

Membres : E.Siat, H.Broglin, T.Mootz, C.Gorrand

Commission chargée des affaires franco-allemandes

Responsable : Claude Lardinais

Rapporteur : Henri Wersinger

Membres : M.Karotsch, M.Perceau, C.Gorrand

La gouvernance

Nous avions à présent six ans devant nous pour mener à bien notre programme, travailler pour le bien commun et tenter de resserrer les liens au sein de la population. Dans ma première allocution, j'avais mis l'accent sur le fait que *« ce vote marquerait la fin d'un clivage et qu'il n'y aurait désormais plus de majorité ou d'opposition… »*. Déclaration digne d'un scout idéaliste ! Malheureusement tous les élus ne s'étaient pas approprié ce message.

Une défiance et une opposition systématiques se manifestèrent très rapidement, tant au niveau d'un élu du groupe des 5 que des deux élus du groupe des 2 ! Au cours de

ce mandat, que j'avais placé sous le signe de l'ouverture, nous avions, comme annoncé, permis à partir du 15 mars 1990 à tout un chacun d'intégrer progressivement les commissions municipales et d'y travailler avec les élus.

Il y eut rapidement des changements dans la composition du Conseil Municipal. Monsieur Mentzler avait démissionné le 25 avril 1989. Il avait été remplacé par Mme Dominique Pla. J'avais attribué un poste d'adjoint au groupe « L'Avenir de Benfeld » en remplaçant l'adjoint démissionnaire, Roland Kalms, par Henri Drach. Ça avait bien fonctionné. Nous sommes devenus amis très rapidement.

Nous favorisions la transparence dans notre gouvernance, en faisant ce que nous avions annoncé, en pratiquant « la mairie ouverte », en étant disponibles, ainsi qu'en assurant la circulation des informations par la diffusion régulière de notre journal « Benfeld Infos », et de notre revue trimestrielle « Le Stubbehansel ». Elisabeth Siat, laquelle avait pallié la défaillance antérieure de la commission de la communication, en a assumé consciencieusement la responsabilité jusqu'à sa démission en février 1994. J'avais recruté ensuite une emploi-jeune, Mme Karine Becht. En son absence, le travail était fait par André Kobloth, Jean-Claude Fuchs et Joseph Moog.

Ma Disponibilité

Mon engagement à la mairie de Benfeld était très prenant et passionnant. Réfléchissant, impulsant, orientant, prévoyant, contrôlant, défendant, arbitrant, réunissant et m'impliquant entièrement dans une multitude d'actions. Participant à de nombreuses réunions, j'étais néanmoins disponible pour mes administrés : la porte de mon bureau leur était toujours ouverte. Les journées passaient souvent trop vite. Arrivé en mairie dès 7h30, je ne la quittais tous les soirs qu'aux alentours de 23 heures, une fois la dernière réunion de commission terminée. Durant ma mandature, j'avais participé quasiment à toutes les réunions communales et extra communales.

Mon épouse et mes enfants me disaient souvent que la mairie était ma résidence secondaire, pour me faire prendre conscience que je n'étais pas assez à la maison. Je n'ai pas vraiment vu grandir mes deux garçons, et n'étais guère plus disponible pour mes petits-enfants qui m'appelaient « *papi réunions* » !

Réunions de Municipalité

Je voudrais évoquer les réunions hebdomadaires, très importantes dans notre mode de fonctionnement. Il s'agit des réunions de la municipalité qui se tenaient tous les lundis soirs. Je réunissais tous mes adjoints à 19 heures pour une séance de travail intense qui se terminait souvent très tard. Mais il arrivait parfois que l'ordre du jour à étudier n'était pas trop chargé, et dans ce cas nous terminions la réunion aux alentours de 22-23 heures, n'ayant la plupart du temps pas dîné préalablement. J'en profitais alors

pour inviter mes adjoints à manger une pizza à la pizzéria Bella, devenue le Sri Shai. La première fois que j'avais demandé l'addition, le restaurateur m'avait dit : « *Je la mets sur le compte de la mairie, comme le fait faire votre collègue….* » (Que je ne citerais pas pour ne pas aggraver son cas, ayant déjà eu suffisamment de démêlées avec la justice). Il n'en était évidemment pas question : j'ai toujours payé mes consommations.

Ces réunions de municipalité avaient pour objet de donner la parole à chaque adjoint pour faire le rapport de son travail réalisé au cours de la semaine écoulée, de faire le point sur les dossiers en cours, de discuter tous ensemble des orientations à adopter et des décisions à prendre. Chacun donnait son avis, nous prenions parfois des décisions de manière collégiale. Très souvent je faisais les arbitrages. Dans tous les cas, les décisions prises le lundi soir étaient appliquées rigoureusement par la suite. Je transmettais le contenu de nos décisions le mardi matin à Joseph Moog, secrétaire général de la mairie. Au cours de la même réunion, ce dernier devait me rendre compte de la conduite des affaires qui lui avaient été confiées ainsi que de l'avancement des dossiers.

À cette époque, les réunions politiques étaient des vraies tabagies. Les paquets de « Gitanes » se vidaient à la vitesse grand V. Nous les fumeurs, Marc, Henri et moi, avions d'ailleurs constitué un stock de paquets de cigarettes dans les casiers des adjoints, et n'étions donc jamais à court. Nous fumions donc allègrement, égoïstement, faisant tousser les non-fumeurs, principalement Isabelle et Bernard. Ce dernier était, de plus, soumis à la double peine : non seulement ces soirées étaient difficiles pour lui, mais en rentrant à son domicile, son épouse lui manifestait son mécontentement, ses habits empestant la fumée. Comment avaient-ils fait pour tenir ainsi tout un mandat ? J'avais pourtant pris régulièrement de bonnes résolutions de ne plus fumer. Je laissais mes pipes à la maison. Mais une fois confronté à un ou deux problèmes, je me dirigeais vers notre réserve, et me servais en Gitanes. Heureusement, les temps ont changé, et actuellement on ne fume plus en réunion, pour le plus grand bien de tous. Je le reconnais mais un peu tardivement. Malgré la tabagie de l'époque, je gardais les idées claires et étais même capable de faire deux choses en même temps, travailler un dossier tout en écoutant et répondant à un adjoint qui m'entretenait d'autre chose. Au début, ils étaient un peu surpris, pensant que je ne les écoutais pas, mais ils ont compris très vite ma manière de travailler.

Je me souviens d'un conseil prodigué par Robert Muckensturm, venu me trouver avant mon élection, rentrant d'une visite à des noces d'or. Il m'avait dit : « *Quand tu quittes la mairie, laisses y le manteau de tous tes soucis municipaux* ». Sage conseil que je n'étais jamais parvenu à suivre, emportant au contraire bon nombre de mes préoccupations à la maison. Les faisant très souvent partager et porter par mon épouse. Les moments de franche décompression étaient rares. J'appréciais beaucoup la compréhension qu'Elisabeth me témoignait.

Pendant que nous discutions en municipalité, Elisabeth se consolait de ses moments de solitude, une fois ses corrections terminées, en composant des poésies.

« Ehr liewi Gewählti,

Alle Mandig Owe ware ihr zammegruefe
Fer euri Kunscht un neje Idee ze prufe
A jeder schlajt vor, a jeder het a Rot
Mer kennt fascht meine, 's geht um ihr Brot.

Ohne Rascht wurd immer ebs gfickt wie im Radel
Esch's a Pflaschter, a Fanschter, a Dach oder a Hisel
Sogar de Guller han sie nej geputzt un gemutzt
De Maire het'ne dert owe vor Fraid verschmutzt !

Nawa dare Baschlerei gibt's auj neji Plan so gross
Un schen: sie boje do a Rond-point, dert a neji Stross
Viellicht auj a Platzel, wo mer garn anne sitzt
Luejt wie s'Kind spielt un rant un blitzt.

Wie kenne ihr des numme ewerwinde
Trotz Kritike, schlachte Zitte un falschi Frinde
Courage mues schon dezue un auj a Pakel Freid
De andere ze halfe, ze biete d'Zefredeheit.

Fer d'Gemein un alli Berijer soll's klappe
Er derfe alles ass net denawe dappe
So 'ne Hampfel gueti Frind welle mir hit ehre:
D'Zuekunft soll'ne noch viel Guets lehre!"

Elisabeth Brendlé 30.9.1996

À mon bureau de l'Hôtel de Ville

« Bien chers élus,

Tous les lundis soirs vous êtes rassemblés
Pour mettre à l'épreuve votre savoir-faire et vos nouvelles idées
Que de propositions, que de suggestions !
On pourrait presque croire qu'ils défendent leur propre bien.
Sans relâche, sans fin on répare de-ci, de-là
Un pavé, une fenêtre, un toit ou une maison.
Même le coq a été fraîchement refait picco-bello,
Tout là-haut le Maire l'a embrassé de bonheur.
À côté de ces bricolages, on ébauche aussi de nouveaux plans,
Parfois ambitieux, plaisants : un rond-point, une nouvelle rue,
Peut-être aussi une placette, où l'on aime se retrouver
Pour voir l'enfant qui court, joue et saute.
Comment pouvez-vous maîtriser tout cela ?
Malgré les critiques, les temps qui courent et certains faux amis !
Il en faut du courage mais aussi une masse de plaisir
À rendre service aux autres, à régler leurs problèmes !
Vous devez être au top niveau pour la commune et tous les citoyens
Et gare aux faux pas !
Nous voulons honorer cette bonne poignée d'amis
L'avenir doit leur enseigner les choses les meilleures ! »

Elisabeth Brendlé 21.12.96

L'« Harmonie » municipale, ou quelques fausses notes

J'ai conscience d'avoir entraîné toute mon équipe dans un tourbillon. J'ai parfois bousculé l'un ou l'autre, attendant d'eux dynamisme et créativité. Quasiment toute l'équipe m'avait toujours accompagné, et restait fidèle et soudée à mes côtés.

Une fissure apparut toutefois dans l'unité de notre groupe à la suite du passage de Sivom en Communauté de Communes, qui s'était déroulé en faisant quelques dégâts collatéraux : Benfeld avait deux délégués au Sivom, André Wetzel et moi-même (CM du 30/3/89). Lors du passage en Communauté de Communes, le nombre de délégués était passé à cinq. Ces derniers sont élus par le Conseil Municipal.

Six candidats s'étaient présentés aux suffrages de leurs pairs. Parmi les cinq élus, par bulletin secret, André Wetzel n'y figurait pas. D'après ce que je crois savoir, André était persuadé que j'avais donné une consigne de vote en sa défaveur. Ceci est archi faux, je n'ai d'ailleurs jamais donné de consignes de vote durant toutes mes mandatures. J'avais beau le lui dire, il ne voulait pas entendre raison, le doute était dans son esprit, et le ver dans le fruit.

La fissure s'était un peu élargie entre nous, un peu plus tard, en relation avec ma candidature aux cantonales : Elisabeth Siat avait démissionné en février 1994 de ses fonctions de responsable de la communication, et André Wetzel s'était déclaré officiellement en opposition avec mes prises de position et ma politique (PV des séances de CM des 16/2/94 et 29/3/94).

L'harmonie Westhouse-Rossfeld

Les vœux du Maire

Un évènement d'importance se déroulait chaque année en début d'année à la salle des fêtes: la cérémonie des vœux du Maire.

Elle rassemblait toutes les forces vives de la commune : élus et acteurs de terrain de la commune. Des grands élus répondaient régulièrement présents à notre invitation. C'est ainsi que j'avais pu partager ces soirées avec Adrien Zeller, Président du Conseil Régional, Daniel Hoeffel et Philippe Richert, Présidents du Conseil Général, Germain Gengenwin et Antoine Herth, députés, Francis Grignon et Mme Esther Sittler, sénateurs, Danièle Meyer et Roland Schmitt, Conseillers Régionaux, Louis Rudloff, Alfred Becker, et Gérard Simler, Conseillers Généraux. Cela faisait du « beau monde ». Leur présence témoignait l'intérêt qu'ils portaient à Benfeld, et pour certains, l'amitié qui nous liait.

: Équiper le sous-sol

elles sur

sité

rapide de Ben- na : « A ns été rosité ». uditoire, écoulée projets ence. Il ne nou- e déve- indus- t abou- le point étendre compte nou- é d'un d'amé- dité du l est le acienne cs. Ce

Le maire Roland Brendlé, entouré de ses adjoints et des personnalités, a présenté les projets de la municipalité. *(Photo DNA*

ne pourront qu'être bénéfiques 14 juillet et de la kilbe de l'Es- services administratifs

Au cours de ces cérémonies, je brossais le bilan et les perspectives communales, et profitais de cette tribune pour délivrer des messages politiques forts. Ces cérémonies étaient également une occasion pour mettre chaque année un benfeldois méritant à l'honneur.

Après les discours, toujours trop longs pour certains, cette rencontre se poursuivait, souvent jusqu'à une heure avancée, par des moments de grande convivialité. Les invités pouvaient s'entretenir avec les élus présents ou échanger entre eux. Ils étaient honorés d'être partie prenante à cette soirée. Temps fort dans la vie de la commune, cette cérémonie se poursuit heureusement encore à Benfeld, alors que d'autres communes l'ont supprimée pour des raisons budgétaires. L'essentiel est la rencontre et non les agapes. La réception suivant les vœux du Maire prolongeait notre

démarche de proximité, qui se traduisait par ma présence au quotidien en mairie, les permanences tenues tous les jours par mes adjoints, la présence des élus dans chaque quartier à l'écoute de la population, et les réunions de quartiers organisées à l'attention des riverains.

Alphonse Crovisier Philippe Richert Roland Brendlé Isabelle Kalk

Nombreuses sollicitations

Mes sollicitations sur le terrain étaient nombreuses et variées, allant des visites de chantiers à des rendez-vous divers. Il m'arrivait également d'avoir à faire face à des évènements imprévus. J'avais des contacts fréquents avec toutes les tranches d'âges de la population. J'étais souvent invité à des fêtes de famille, telles que des Noces d'Or, tant à Benfeld que dans le canton. Mon épouse Elisabeth ainsi que mes adjoints m'accompagnaient la plupart du temps.

Le maire, M. Roland Brendlé coupe le ruban tricolore en présence du président du Planche-club, M. José Bre

Le bilan Municipal

Économie

Mon engagement pour développer sur notre territoire une économie compatible avec l'environnement était très fort. Elle est à la base de toute vie harmonieuse. Tout un chacun doit pouvoir occuper un emploi rémunérateur, et si possible épanouissant.

Ce sont certes les entreprises qui créent les emplois et non les élus. Mais mon rôle d'élu consistait à réunir toutes les conditions pour que les entreprises aient l'envie et la possibilité de s'installer sur notre territoire. J'avais donc œuvré pour que notre zone d'activités intercommunale soit attractive, y assurant le pré-verdissement, après avoir vaincu quelques réticences, en accompagnant les entrepreneurs dans leurs démarches administratives, en les simplifiant autant qu'il était possible, et en rendant la fiscalité attractive grâce à certaines exonérations. Nous reconduisions chaque année l'exonération de la taxe professionnelle pour les nouvelles entreprises installées.

Je m'étais assigné les mêmes objectifs en tant que 1^{ier} vice-président de la structure intercommunale, chargé de l'économie. C'était également dans ces directions que je travaillais au sein de la commission économie de l'Association de Développement de l'Alsace Centrale, l'ADAC. Cette commission était présidée à son origine par le docteur Naudo, puis par René Haag, puis par moi-même un peu plus tard. Nous avions favorisé la création d'une association d'entrepreneurs s'engageant à aider les jeunes créateurs d'entreprise, en les épaulant grâce à des tuteurs et par l'attribution de prêts d'honneur : la « Plateforme d'Initiatives Locales ». De nombreuses entreprises ont ainsi pu être créées en Centre Alsace et à Benfeld.

Au Conseil Général, je siégeais également à la commission économie et développement local. J'étais ainsi en quelque sorte à la source pour favoriser l'implantation de bâtiments relais. La ville et la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Benfeld en avaient ainsi bénéficié avec Sodremat, PCB créations, et bien d'autres encore par la suite… En 1995, 17 entreprises étaient installées dans la ZAC générant environ 150 emplois. Le premier pôle économique du secteur étant néanmoins toujours la Socomec, entreprise familiale à vocation internationale, fleuron de notre cité, et principal pourvoyeur d'emplois.

Environnement naturel

Notre environnement naturel et bâti ajouté à des modes de déplacement sécurisés contribue à notre qualité de vie. Avec mon premier adjoint, Bernard Wolff, chargé du cadre de vie et de l'environnement et nos collègues conseillers, nous avions pris des mesures de maîtrise et de protection de l'environnement naturel proche, par

l'achat de prés et leur maintien en l'état. Nous nous sentions concernés par la protection des Rieds.

Nous avions mis en place l'opération « Un enfant, un arbre ». Opération destinée à attribuer un arbre à tout nouveau-né de la commune. Nous souhaitions que l'enfant et sa famille se l'approprient et en prennent soin. Chaque arbre avait le nom du nouveau-né. Ces arbres étaient plantés de sorte à constituer à terme une ceinture verte autour de la ville. Ceinture contribuant à l'embellissement de notre cité, et destinée à absorber le gaz carbonique à effet de serre, à filtrer les poussières et à dégager de l'oxygène.

C'est toujours dans cet esprit que furent plantés de nombreux arbres, dans le complexe sportif, en forêt et au Sud du plan d'eau. D'autres arbres étaient davantage décoratifs dans les rues du Relais Postal, de la Gare, de Kertzfeld, du Faubourg du Rhin ou dans la zone d'activités de Benfeld.

André Arnould présidait la sous-commission de la forêt et travaillait régulièrement avec M. Blanc, garde-forestier du triage.

Le Ried se meurt, sauvons le Ried

François Steimer Jean-Luc Mantelet Denis Schwab

Poésie

« ***Isch des unser Wasser*** *?...*

Ewer d'greschte Felse Wurd's Meischter
Schlupft langsam durich, fin un heiter.
Küm am halle Liecht, rutscht's un springt
Crischtalleni Schimmer un Lawe bringt's
Dert in de Wald
Dert uf d'Matt
De Waj isch noch witt bis in d'Stadt
Ja war het's dann so trieb gemacht?
Han's d'Mensche nit genue bewacht?
De Fischer sitzt immer noch vor sinne Illusione
Isch bekemmert, het nix fer's zue schone
Isch des unser Wasser voll Kraft un Schwung?
Mir hille un treschte's voller Lung,
Awer doch soll's hit nim sin
D'Mensche han wenig Gfühl, nur noch Gewinn!
Herr Dokter han Ehr nix fer die Krankhet?
Dick verpescht trürt's durigh d'Heimet
De Schade isch schwar un d'Kasse sin laar
Dann nix zue rette, nur s'Harz bliebt schwar!
Wo isch d'grien Matt?
Wo stehn die stolze Baim?
Hewe un drewe
Nur noch Fald un Stein
Nur noch Fald un Stein… »

Elisabeth Brendlé 21.6.94

Environnement bâti

Afin d'améliorer l'environnement bâti, nous avions fait enterrer les câbles électriques basse tension du centre-ville, mis en place une étude de coloration assortie de subventions destinées à inciter les propriétaires à repeindre leurs façades dans des teintes harmonieuses ou de rendre les colombages apparents.

De nombreuses placettes et squares avaient été créés ou aménagés tels que les places Guthapfel, Briand et des Charpentiers, le square Rohan, les placettes rue Kuhlmann, de l'Ancienne Porte et du parvis de l'église. Dans un autre quartier, rue du Faubourg du Rhin, la quasi-totalité des Conseillers Municipaux, aux côtés des employés communaux, s'étaient retroussés les manches et avaient pris de la hauteur en participant au démontage du toit de l'ancienne épicerie Kretz Jeanne, avant de faire raser cette maison pour la transformer en placette équipée de bancs. Le Waschbachel avait également été réhabilité et embelli.

Par ailleurs, nous étions parmi les tout premiers à doter les rues de la vieille ville de plaques bilingues.

Des tuiles pour les élus

Le secrétaire général de la mairie et les élus sont montés sur le toit de la vieille grange pour enlever les tuiles. (Photo DNA)

Espace Jeunes

Bernard Wolff m'avait secondé de manière très efficace pour la création de l'Espace Jeunes en 1990.

Le seul local communal qui pouvait être attribué à cette nouvelle structure était l'ancien bâtiment administratif de la Seita. Avec son animateur Philippe Rauel, nous voulions mettre à la disposition de la jeunesse de Benfeld un lieu de rencontres, d'échanges, et de convivialité.

Le premier objectif qui avait été fixé à Philippe, était de sortir les jeunes des bistrots et de la rue. C'était également, à nos yeux, un moyen de lutter contre une petite délinquance naissante et agissante. La gendarmerie de Benfeld m'avait fait part à plusieurs reprises de l'importance de cette structure pour l'intégration des jeunes dans la société et la tranquillité dans les quartiers.

Après l'écoute des uns et des autres, des solutions et aides concrètes ou soutiens étaient offerts aux adolescents, en plus des diverses sorties et animations organisées. Des permanences de la Commission Locale se tenaient dans ses locaux. Tout cela fonctionnait bien.

Mais le bâtiment administratif de l'ancienne Seita, n'était pas conforme pour accueillir du public. J'étais de ce fait confronté à un dilemme, véritable cas de conscience : vais-je me protéger, me couvrir et ouvrir le parapluie en fermant l'Espace Jeunes ? Ou vais-je permettre la poursuite de ses activités en prenant le risque réel d'être responsable, donc coupable, en cas de pépin ? J'avais, sans hésiter longuement, décidé de permettre aux jeunes de continuer à bénéficier des bienfaits offerts par cette structure. J'ai donc laissé fonctionner l'Espace Jeunes. Heureusement, il n'y avait pas eu de problèmes, et je n'étais donc pas allé en prison !

Le pilotage politique était indispensable à nos yeux, tant pour définir les orientations que pour effectuer le suivi des opérations et la gestion. S'y étaient fortement impliqués les membres de la commission : Jean-Claude Fuchs, Maurice Karotsch, André Kobloth, Marlène Runneburger, Louis Schnee, Marc Wilhelm, Bernard Wolff. Les présidents successifs de l'Espace Jeunes étaient Marc Wilhelm, André Olry, et Thierry Abib.

Cette structure avait beaucoup de succès et fonctionnait très bien. Plus de 800 familles étaient concernées. Dès 1992, ses actions s'étendaient sur l'ensemble du périmètre de la Cocoben (Communauté de Communes de Benfeld et Environs). Le 24 avril 1996, son statut change pour assumer sa vocation intercommunale. Son avenir n'était donc plus entre nos seules mains. J'estime, avec mes collègues, que l'Espace Jeunes avait atteint les objectifs que nous lui avions fixés en respectant les budgets alloués.

La Cocoben, sous la présidence de Michel Kocher et du vice-président Claude Wissenmeyer chargé de la jeunesse, mirent fin à son existence au motif de son coût de

fonctionnement trop élevé. L'Espace Jeunes fut remplacé plus tard par le Service Animation Jeunesse, pour refaire en gros la même chose.

Une anecdote relative à l'Espace Jeunes. Ce lieu nous permettait d'être très proche des jeunes, de connaître leurs préoccupations et leurs agissements. Dans ce contexte, ayant été informé que l'un ou l'autre fumait « de l'herbe », j'avais convoqué l'un des fumeurs dans les locaux de l'Espace Jeunes. Notre entretien avait été courtois et mon interlocuteur très poli. À la fin de mes remontrances, faites en bon père de famille, le jeune homme me dit : « *Monsieur le Maire, je ne vois aucune différence entre moi qui fume de l'herbe et vous qui fumez du tabac !* » J'avais en effet gardé ma pipe en bouche durant une partie de notre conversation.

Je vous laisse deviner lequel de nous deux avait été le plus secoué après cet entretien.

Poèmes d'Elisabeth Brendlé

« Espace J 3ième anniversaire le 8.5.93

Comme un arbre tu fus planté il y a trois ans.
Désiré et conçu par des hommes vigilants et bien soucieux de l'urgente
Nécessité de bien guider les jeunes de notre société.

Comment prendre racines dans un sol si mouvant et pourtant étonnant

Ce fut parfois éprouvant…

Comme dans toute affaire de jardinage, il faut savoir écouter la sagesse
De l'âge : le pacte fut clair, les engagements aussi !

Armé d'une grande patience, Bernard, ainsi, s'assit au milieu d'une équipe
Fantastique, secondé par une commission dynamique qui choya l'arbre
Sans lui faire trop de mal, guidé par un enthousiasme sans égal.
Nourries par les sourires de notre jeunesse
Les branches de l'arbre ont grandi et se dressent
Ouvertes, tendues, parfois nouées, souvent fleuries
Généreuses, elles accueillent certains « mal nourris »

Philippe a su si bien les faire fructifier
Pour donner et partager sans trop se lier
Pour souffler dans le vent tout cet espoir
Si précieux à ceux qui voudraient broyer du noir… »

Autre poème

*« L'Espace **J** souffle dans le vent :*
Jeunesse
*****J**ouir de bons moments*
*Cure de **J**ouvence*
*Apprendre le **J**oli*
*****J**oindre ou rejoindre*
*Pour **J**ouer*
***J**oyau de bons sentiments*
*****J**oie pour tous. »*

Le centre de secours

J'ai connu la période où le Maire exerçait sa compétence sur le corps local des sapeurs-pompiers, et où la commune était son principal financeur.

J'ai également connu le passage à la départementalisation des corps à la suite duquel le centre de secours de Benfeld devenait le centre de l'unité territoriale des pompiers renforcé par les pompiers des anciens corps de première intervention (CPI).

Dans les deux cas, les corps de sapeurs-pompiers faisaient l'objet de notre attention et de notre sollicitude bien méritée par ailleurs.

Alors que dans les années 80, les pompiers effectuaient en moyenne une ou deux sorties par jour, actuellement, en 2016, le nombre de sorties a été multiplié par quatre.

La technicité des sapeurs-pompiers est également en augmentation constante. Ce qui sous-entend formations et recyclages réguliers, donc augmentation du temps consacré à ces engagements.

Au fil des années, la relève était assurée en partie grâce aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui s'engagent avec enthousiasme et volonté de servir. Encadrés et formés avec passion et compétence par Mickaël Renard de Benfeld, puis par Claude Brun de Herbsheim.

Président Daniel Hoeffel Vincent Braun Roland Brendlé Chef de corps Michel Gilg
Guy Vogt Laurent Kappler Jacques Helfter Fred Oberlé André Arnould Isabelle Kalk

Les jeunes Sapeurs-pompiers

Complexe sportif

Autres chantiers menés à terme sous la conduite de Marc Wilhelm, également adjoint aux sports : la réfection du terrain d'honneur de football, de la salle des sports avec l'installation d'un mur d'escalade en 1991, la création d'un local pour le Hand Ball sous les tribunes, ainsi que d'un grand local exclusif destiné à la pratique du judo en 1990.

M. et Mme Weiss, les dirigeants du judo, avaient ainsi pu bénéficier enfin d'infrastructures satisfaisantes, après des années de galère ne disposant jusqu'alors pas de local spécifique. L'aménagement des locaux mis à leur disposition par la commune, avait été réalisé par les membres du judo.

Ils viennent d'emménager en 2015 dans les locaux flambants neufs de la nouvelle salle des sports.

Plan d'eau

Un nouveau bâtiment avait été construit en 1991 au plan d'eau pour y abriter la caisse, les sanitaires et les douches. Bâtiment déjà conçu en son temps dans l'esprit du développement durable grâce aux panneaux solaires équipant le toit.

Plongeoir et quai flottant complétèrent ces équipements.

Bâtiment du plan d'eau, côté de l'entrée

Circuit VTT

J'avais tracé sur une carte d'état-major un circuit VTT reliant Benfeld-Huttenheim-Rossfeld-Herbsheim-Matzenheim-Sand-Benfeld en une heure environ. Il était disponible en mairie, mais n'avait pu être fléché sur le terrain, pour une question de responsabilité entre la mairie, les agriculteurs et les chasseurs, empruntant essentiellement des chemins d'associations foncières.

Nous l'avions inauguré en le parcourant à vélo, accompagnés de certains Maires de la Cocoben (Communauté de Communes de Benfeld et Environs)

Robert Muckensturm Roland Brendlé

Atelier de jus de pommes

Je voudrais évoquer à présent une démarche, puis une réalisation, qui me semblent très importantes et qui me tenaient à cœur.

J'étais régulièrement convié à de nombreuses assemblées générales de diverses associations. Je tenais à y participer et apporter du concret lors de mes allocutions. C'est ainsi qu'au cours d'une assemblée générale des Arboriculteurs de Benfeld et

Environs, présidée à l'époque par Jean-George Romain, j'avais proposé la création d'un atelier de jus de pommes.

J'avais apprécié auparavant, à Erstein, le fait que du jus de pomme soit servi aux réceptions. Nous pouvions suivre cet exemple et valoriser la production de pommes.

À ma grande satisfaction, cette idée s'était concrétisée quelques années plus tard. L'atelier intercommunal de jus de pommes ainsi que la miellerie furent réalisés à Rossfeld, dans les anciens locaux de la menuiserie Joseph Hurstel.

Cet atelier est une véritable ruche, sans jeu de mot, durant la saison de la cueillette des pommes, tant l'activité y est intense.

L'association des arboriculteurs, présidée à présent par Roger Mack, est très dynamique, et les bénévoles sont nombreux à se relayer pour faire fonctionner cet atelier.

Encore un exemple très positif de la collaboration entre élus et associations.

Cinéma Rex

Dans le domaine culturel, j'évoquerais l'activité du cinéma Rex. Son fonctionnement était certes associatif, mais la commune intervenait fréquemment dans de nombreux domaines, et tenait seule cette structure à bout de bras par l'attribution de subventions d'équilibre.

Notre cinéma fonctionnait un temps en binôme avec celui d'Erstein, et était dirigé par des personnes compétentes et très impliquées. Je pense notamment à M. Pierre Brasseur.

À partir de juin 1999, et après des soucis juridico-financiers que nous avons partagés et portés avec l'association, la propriété et la gestion du cinéma étaient devenues intercommunales.

Le cinéma avait été rénové et modernisé par la Cocoben. Une nouvelle association fut créée. De nombreux bénévoles s'y impliquent toujours, dont Claude Schoettel, actuel Maire de Kertzfeld.

Canal local

Pour ceux qui préféraient regarder la télévision, le câblage complet de la ville mettait à leur disposition 18 chaînes en plus du Canal communal Local.

Ce dernier avait vu le jour avec des moyens financiers et techniques très limités. C'est la technique de l'infographie qui fut retenue.

Sa gestion, entièrement bénévole, fut confiée à André Kobloth qui a excellé dans ce domaine. La mise à jour régulière des textes diffusés demandait un investissement temps très important, temps dont n'était jamais avare André.

André Kobloth

Le câblage de l'ensemble de la commune par Est Vidéo n'avait rien coûté à la ville grâce au nombre important de prises télé-raccordables. Cette technique, de pointe à l'époque, nous avait été enviée par les communes plus petites qui n'avaient pas pu en bénéficier.

L'accompagnement des personnes

Habitat

La population de Benfeld augmente régulièrement. Les logements disponibles ne suivent pas la même progression. D'où la nécessité de permettre la construction et la rénovation de logements à loyers abordables ou aidés. Nous en avions favorisé la construction d'un grand nombre sur le site de la friche industrielle de l'ancienne usine de

chaussures Weyl, en accordant la garantie municipale pour les emprunts réalisés par les bailleurs sociaux.

Un petit lotissement privé avait également vu le jour sur ce même site. Les garanties communales avaient également permis la rénovation des HLM (Habitations à Loyers Modérés) dans le quartier de la rue de Londres. Les immeubles ont à présent fière allure, et n'ont plus été tagués depuis.

Je voulais encore évoquer une opération communale d'envergure qui s'était terminée : le lotissement du Moulin. Réaliser un lotissement communal est une démarche de longue haleine qui engage élus et personnels administratifs. Les énergies et le temps étaient mobilisés par l'organisation de l'aménagement, la conception du règlement de lotissement, l'équilibre des finances à respecter entre les dépenses d'aménagement et les recettes des ventes de terrains, en gérant les différés de paiement et de récupération de la TVA (Taxe à la Valeur Ajoutée). Une solution plus simple, qui séduit beaucoup de communes, est de tout confier au secteur privé. Mais dans ce cas, les communes perdent une partie de la maîtrise de l'opération.

A Benfeld, le règlement stipulait que chaque lot devait être construit dans les deux ans au maximum. Les maisons sortaient de terre régulièrement les unes après les autres, respectant le délai imparti. Sauf sur une parcelle où un des acquéreurs, Didier L*****, n'avait pas encore construit après deux ans. Il avait donc été mis en demeure de s'exécuter. Il a obtempéré et fait construire sa maison, mais en faisant courir le bruit, qui m'était revenu, que : « *Je l'aurais empêché de construire, et que la situation avait été débloquée grâce à l'intervention de son avocat* » ...

Je constate que c'est un peu dans l'air du temps de rejeter la faute sur l'autre !

Petite Enfance

Isabelle Kalk, adjointe chargée des affaires sociales et scolaires, avait porté le dossier de la transformation de l'ancienne école de filles, rue Sieffermann, en lieu de garde des petits enfants. Coût de l'opération : 1,100 million de francs.

À force de travail et de démarches diverses, une mini-crèche avait été mise à la disposition des jeunes parents, et la halte-garderie ouvrait à temps complet. La capacité d'accueil s'élevait à présent à 30 enfants. C'est ainsi qu'est née la « Maison de la Petite Enfance ». La transformation des locaux et l'acquisition d'un nouveau mobilier contribuèrent au bien-être des enfants et des personnels. Un, puis deux contrats enfance étaient signés avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dans la foulée. Le déficit de fonctionnement de la structure était épongé par la commune.

Dans le même bâtiment étaient installés, grâce à la commune, les locaux et le studio de la radio Dreyeckland, « RLD ». Le studio se trouvait initialement au rez-de-

chaussée. Ayant besoin de ces surfaces pour la petite enfance, la commune avait installé studio et dépendances de la radio, au premier étage.

Confrontée par la suite à des difficultés, la radio a quitté Benfeld pour s'installer en Centre Alsace.

La Maison de la Petite Enfance

Personnes âgées

Les personnes âgées de la commune étaient invitées traditionnellement dans la salle du cercle catholique pour un goûter de Noël. On leur servait café, gâteaux, vins et autres douceurs.

Nous souhaitions convier nos seniors à une fête d'une autre ampleur, et avions décidé de leur offrir un véritable repas de Noël, servi par les membres du Conseil Municipal à la salle des fêtes.

Pour en faciliter l'accès à tous, nous avions fait installer préalablement un ascenseur extérieur. La mise à disposition de nouvelles tables et chaises augmentait le confort des convives.

Depuis lors, les fêtes de Noël des seniors ont toutes été organisées au même lieu et selon la même formule.

L'ascenseur de la salle des fêtes

L'humanisation de l'hôpital

Le conseil d'administration de l'hôpital local de Benfeld avait décidé, sous ma présidence, le 17 octobre 1990 d'humaniser l'hôpital. Il s'agissait de supprimer les grandes chambres communes et les mouroirs, pour les remplacer par des chambres à deux lits, de construire une nouvelle cuisine, ainsi qu'un ascenseur, de rénover et d'adapter l'ensemble des bâtiments imbriquées les uns dans les autres.

Chantier difficile, complexe et de longue haleine. Les travaux débutèrent le 1ier octobre 1992, pour un coût global de 18 700 000 frs, et leur achèvement était prévu pour le 1ier juillet 1993. La structure de l'hôpital avait été chamboulée de fond en comble. Visitant le chantier, j'avais remarqué qu'une partie du sol des combles était pavé, aménagement que je n'avais encore jamais vu préalablement.

Toutes ces opérations étaient destinées à augmenter le confort et le bien-être des personnes hospitalisées. Je m'étais investi dans ce dossier jusqu'à son terme. Les nombreuses difficultés rencontrées avaient été surmontées assez facilement grâce aux relations particulières et privilégiées que j'entretenais avec l'hôpital et son personnel.

De plus, une part de notre histoire familiale est écrite dans cet établissement : notre fils cadet, Tristan, était né à la maternité de Benfeld, avant sa fermeture, et mon père est décédé dans ce bâtiment en 2008, treize jours après y avoir fêté ses 100 ans.

Dès 1992, mon équipe et moi avions eu l'intention de créer une Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes, qui se dénommait à l'époque MAPAD. Son objet était d'accueillir les personnes âgées dépendantes de l'ensemble du territoire du Sivom. C'est pour cette raison que nous nous étions tournés vers lui pour proposer une telle construction au niveau intercommunal. L'idée avait séduit, mais ne s'était pas concrétisée.

J'avais souvent remarqué qu'une grande partie d'élus n'étaient sensibles à une problématique qu'à partir du moment où ils y étaient eux-mêmes confrontés personnellement. Il n'est certes pas évident d'avoir des visions à long terme, et ce n'est pas plus évident de les faire partager par les décideurs. De telles structures ont toutefois vu le jour quelques années plus tard à Rhinau puis à Benfeld, dénommées à présent EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes). J'en reparlerai par la suite.

Dans le cadre de l'humanisation de l'hôpital, une nouvelle aile de bâtiment avait été construite pour accueillir la maison de retraite. Cette nouvelle construction m'avait donné l'occasion d'être confronté à « mon » premier recours déposé par Mme Mobian, voisine de l'hôpital, contre le permis de construire. La plainte fut classée et le chantier avait pu être mené à terme.

Par la suite, pour gagner en efficacité, le conseil d'administration avait décidé en 1999 de fusionner les longs et moyens séjours de Benfeld et de Marckolsheim. Monsieur Daniel Chiche assumait la direction des deux structures, qui n'en sont devenues,

administrativement, qu'une après cette fusion. Quelques années plus tard, Mme Godin-Rousseau avait défusionné les deux établissements, revenant ainsi au fonctionnement initial.

Encore quelques années plus tard les établissements de Rhinau et de Benfeld ont été replacés sous une direction commune, assumée par Mme Nathalie Weibel, chaque établissement gardant néanmoins son autonomie, chacune ayant son propre conseil d'administration.

J'étais administrateur à Rhinau et à Benfeld durant plus de deux décennies.

J'avais fait installer par Louis Mindt un nid de cigognes, en face de l'hôpital, sur la Maison de la Petite Enfance, afin d'animer quelque peu l'environnement de l'hôpital. Depuis des années, ce nid est constamment occupé et l'on peut admirer le vol des cigognes.

Sur mes instructions, un grand jeu d'échecs avait été réalisé à côté de l'entrée de l'hôpital, pensant créer un lieu d'animation et de rencontres intergénérationnelles. Mais il n'est guère utilisé.

Entrée de l'Ehpad rue du docteur Sieffermann

La maison de retraite

Mme Brendlé Mme Godin R. Brendlé P.Richert GD.Kennel Mme Sittler M.Aber A.Wetzel

Aide sociale

Toute mon équipe avait la fibre sociale très forte. Il y avait de quoi faire. Les personnes et les familles ayant besoin d'un soutien étaient nombreuses et s'adressaient à la mairie.

C'est ainsi que nous étions impliqués en particulier dans le fonctionnement du centre communal d'actions sociales, que je présidais. Siégeaient au CCAS, outre le Maire et son adjointe, d'autres élus, le secrétaire général de la mairie, des assistantes sociales du département, le curé, et des bénévoles. Mon adjointe Isabelle avait fort à faire avec la gestion des dossiers, du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), de la banque alimentaire qui distribuait plus de 7 tonnes d'aliments, et des secours isolés destinés à des personnes en difficulté. Elle avait suffisamment d'énergie pour s'impliquer en plus dans la bourse aux vêtements organisée par l'AGF (Association Générale des Familles) et dans la paroisse catholique.

La bonne connaissance de la plupart des familles de Benfeld était indispensable pour gérer au mieux les divers problèmes sociaux. Fonction pas évidente tous les jours, mais dont elle s'acquittait très bien. Refuser parfois une aide sollicitée, ou en réduire le montant, nécessite une connaissance exacte de la situation, du courage et un sens élevé des responsabilités. Isabelle avait toujours bien fait son travail, et me déchargeait entièrement de ce secteur.

Deux anecdotes

Une dame était venue me trouver en mon bureau, alors qu'Isabelle tenait en même temps sa permanence dans un autre bureau de la mairie. Cette dame m'avait fait part de ses difficultés financières et du refus d'Isabelle de lui attribuer un bon de secours.
N'écoutant que mon bon cœur, je mis la main à mon portefeuille pour lui glisser un billet. Isabelle étant venue me trouver dans mon bureau quelque temps après, je lui racontais mon entrevue. Elle me répondit : « *As-tu vu la voiture de cette dame devant la mairie ? Tu t'es fait avoir !* »

Il m'arrivait aussi d'aider une autre dame, tout d'abord dans certaines démarches administratives, puis de la dépanner financièrement de temps en temps. Elle était ensuite venue de plus en plus fréquemment à mon domicile pour me demander de l'argent. Elle abusait visiblement de ma générosité, et je dus mettre fin à mes prodigalités.

Le pavillon Amandine

Conscients du vieillissement de la population et de l'urgence d'y répondre, mon équipe et moi-même souhaitions pouvoir mettre des structures adaptées à la disposition des personnes âgées dépendantes. Si les unités Alzheimer étaient indispensables, elles n'étaient pas de notre compétence. Je me suis néanmoins attelé à la tâche, principalement avec mon adjointe et le directeur de l'hôpital, Daniel Chiche.

Nous avons élaboré un projet baptisé « Pavillon Amandine ». Nous avions surmonté toutes les embûches, et pensions avoir de bonnes chances d'aboutir. En effet, tout au long de notre parcours, nous avions été encouragés par l'Agence Régionale de Santé, ARS, qui avait validé les étapes successives.

Nous avions l'ultime épreuve à surmonter : défendre notre projet devant une commission présidée par l'ARS. J'avais quelques connaissances qui y siégeaient et comptais sur leur soutien. Nous avions bien préparé notre dossier et pensions être arrivés au bout de nos peines et voir notre projet enfin accepté.

Quelle ne fut pas notre déception d'apprendre que nous avions échoué à cet oral ! Non pas parce que notre projet n'était pas bon, mais parce que les crédits avaient été orientés en cours de route vers des structures à Sélestat et à Erstein.

Le Cimetière

Henri Wersinger, adjoint aux travaux, m'avait convaincu que le cimetière arriverait rapidement à saturation. J'avais donc donné mon accord pour procéder à son extension. (PV du conseil du 9 avril 1990).

Peu de temps après la réalisation de cette extension, les demandes de crémations se firent très fortes, modifiant ainsi profondément les besoins et la gestion de l'espace. Nous avions répondu à ces demandes nouvelles en ayant mis en place un, puis deux columbariums. Premières installations de ce type dans le canton. De nombreuses familles de défunts des alentours avaient souhaité pouvoir en bénéficier.

Avec l'augmentation régulière de la population, l'extension du cimetière constitue néanmoins une réponse pour les besoins futurs.

Les pistes cyclables

Avec Henri Wersinger, et les membres de sa commission, nous avions réalisé la première piste cyclable du canton reliant la salle des sports au plan d'eau de Benfeld.

Circulation douce favorable à l'environnement et sécurisant un trajet, ayant eu à déplorer dans le passé le décès par accident de la route d'un jeune enfant. Les nombreux enfants fréquentant le plan d'eau, pouvaient ainsi s'y rendre en toute sécurité.

Je pensais et souhaitais fortement, que suite à cette réalisation, d'autres pistes cyclables allaient se développer à l'initiative des Maires. Mais il n'en fut rien, avant que je sois élu au Conseil Général. C'était encore trop tôt dans les esprits des élus locaux. Les mentalités avaient toutefois évolué, quand Michel Kocher fut élu président de la Cocoben.

S/s préfet Marx R.Brendlé Président GD.Kennel

J'étais également intervenu très tôt pour que Sand et Matzenheim soient reliées par des bandes cyclables :

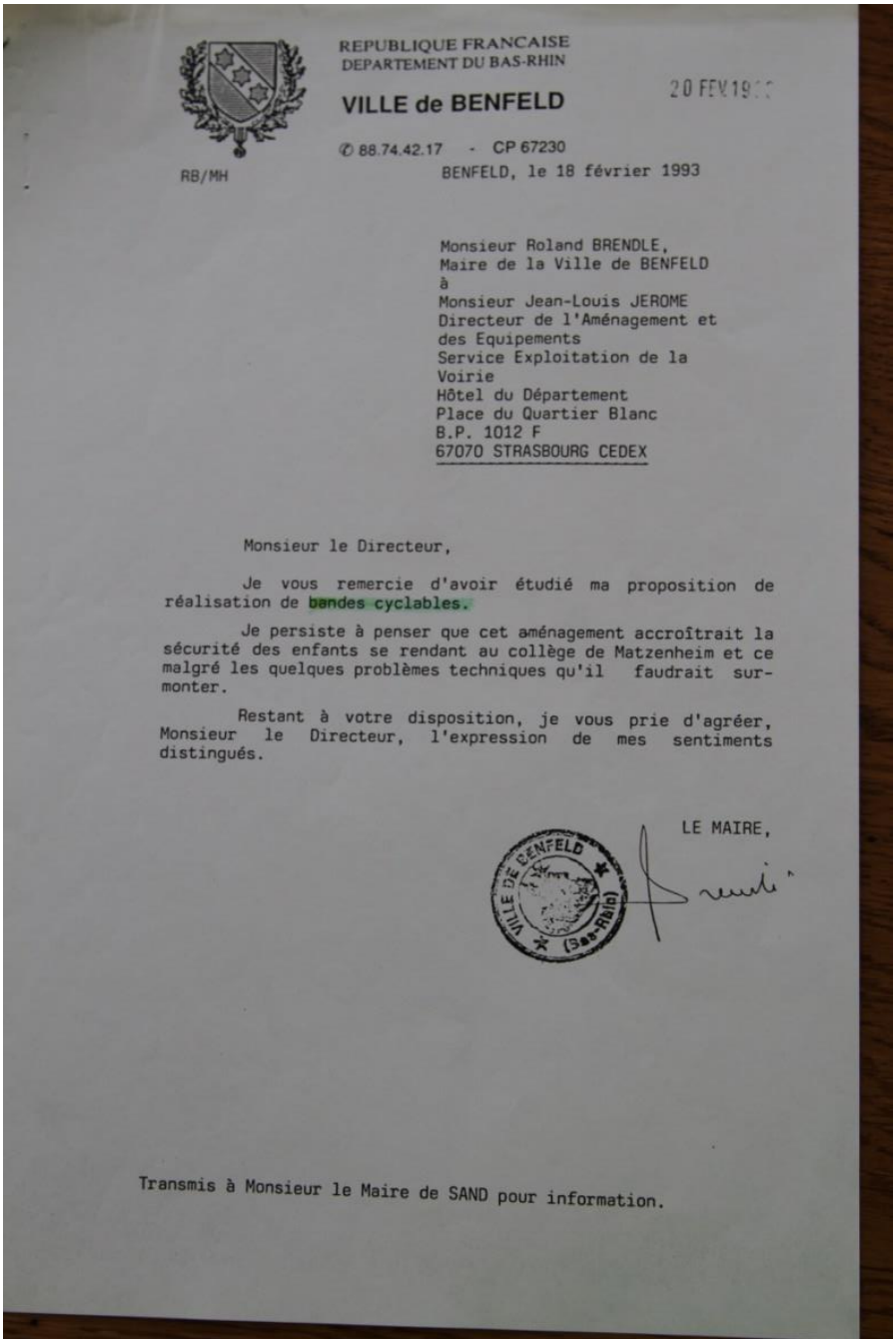

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

VILLE de BENFELD

20 FEV 1993

✆ 88.74.42.17 - CP 67230

RB/MH

BENFELD, le 18 février 1993

Monsieur Roland BRENDLE,
Maire de la Ville de BENFELD
à
Monsieur Jean-Louis JEROME
Directeur de l'Aménagement et
des Equipements
Service Exploitation de la
Voirie
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
B.P. 1012 F
67070 STRASBOURG CEDEX

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie d'avoir étudié ma proposition de réalisation de bandes cyclables.

Je persiste à penser que cet aménagement accroîtrait la sécurité des enfants se rendant au collège de Matzenheim et ce malgré les quelques problèmes techniques qu'il faudrait surmonter.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE MAIRE,

VILLE DE BENFELD (Bas-Rhin)

Transmis à Monsieur le Maire de SAND pour information.

Demande de réalisation de bandes cyclables Benfeld-Sand-Matzenheim

Sécurité routière

La sécurité routière fait partie de mes compétences et préoccupations. Je souhaitais mettre en œuvre des mesures destinées à faciliter la circulation à Benfeld.

Nous avions par conséquent élaboré et appliqué un nouveau plan de circulation par la mise en sens unique des rues Foch et Leclerc, et la suppression du point noir constitué par l'ancienne droguerie Klein qui empêchait toute visibilité. Elle avait été rasée au droit du carrefour des rues de Gaulle et du Rempart, et remplacée par une placette agrémentée d'une fontaine et de bancs. Henri Drach était chargé de trouver une fontaine à acheter au moindre coût. Il la trouva en Allemagne, et nous l'avons fait installer. Elle fonctionne de manière satisfaisante, hormis durant les périodes où des plaisantins, pas très malins, y déversent de la poudre à savon !

D'autres carrefours accidentogènes avaient été remplacés par des carrefours giratoires : au plan d'eau avec l'aide du Conseil Général, au Faubourg du Rhin et à la rue de Sélestat, ouvrant en plus un nouveau débouché depuis la rue des Charpentiers. Depuis lors, plus aucun accident n'a été déploré au carrefour du plan d'eau.

D'autres mesures sécuritaires avaient été prises : mise en fonction du premier radar pédagogique du canton, abaissement de la vitesse maximale autorisée à 50 Km/h, bien avant l'instauration de cette règlementation au niveau national (PV du conseil municipal du 28 septembre 1989). Nous avions en outre décidé, après de longues discussions, de conserver la maison « Steinbach », cette dernière constituant une chicane, contraignant les véhicules à ralentir dans cette rue Rohan si fréquentée.

Nous avions également veillé à la sécurité des collégiens en implantant des feux tricolores à l'intersection des rues Rohan et du Château et de Sand.

Voiries

Dans le quartier du Moulin, les diverses et longues tractations avec M. Gabriel Graff, propriétaire des bâtiments de l'ancien moulin et leurs accès, avaient enfin abouti, permettant d'ouvrir le « passage Graff » à la circulation. La liaison entre la rue de la Digue et la rue du Moulin était à présent praticable. Ce dossier difficile, bloquant, avait déjà mobilisé, en vain, certains de mes prédécesseurs.

Plusieurs parkings avaient été créés, devant l'hôpital, devant la mini-crèche, à la place des bains municipaux. Nous savions bien que le nombre de places de stationnement offertes serait toujours inférieur au nombre de véhicules en circulation. D'où ma décision d'instaurer une zone bleue au centre-ville. Cet arrêté municipal permettait de multiplier le nombre de places de stationnement au moins par 4. L'accessibilité aux commerces avait ainsi été grandement facilitée. Nous avions distribué gratuitement des disques de stationnement faisant également la promotion de Benfeld.

La RN 83 et son passage de milliers de véhicules, scindant Benfeld en deux, restent une source importante de nuisances sonores. J'avais obtenu des services de l'État que ce tronçon de route bénéficie d'un revêtement innovant, réduisant de manière très sensible les bruits de roulement des véhicules, à la satisfaction des riverains. Le même revêtement avait été posé un peu plus tard à Kogenheim.

Le Monument aux morts

Parmi les démarches symboliques qui me tenaient particulièrement à cœur, je voulais faire figurer sur le monument aux morts les noms de toutes les victimes des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. Militaires, incorporés de force, et civils.

Avec l'accord de mon Conseil, je fis graver sur deux grandes plaques de bronze les noms de tous nos chers disparus. Plaques qui furent fixées sur le monument aux morts. Cet aménagement traduisait notre volonté de ne rien oublier, et contribuait au devoir de mémoire. Nous nous sentions ainsi plus proches d'eux lors des cérémonies patriotiques.

Ces cérémonies, rassemblant une petite partie de la population autour du monument aux morts, étaient l'occasion pour moi, lors de mes allocutions, de rappeler les souffrances et catastrophes endurées durant les conflits, de mettre l'accent sur leurs origines profondes telles l'exclusion de l'Autre, l'expansionnisme des dirigeants, alors qu'au fond les peuples ne demandaient qu'à vivre ensemble. Lors de ces cérémonies, je transmettais des messages politiques forts, destinés à faire réfléchir, et parfois à se remettre en cause. Je rappelais souvent que la paix est une petite flamme fragile qu'il convenait de préserver au quotidien. Que la paix n'est jamais acquise définitivement. Je mettais l'accent sur la paix indispensable entre les pays, mais également dans nos villes et quartiers entre tous ses habitants.

Après la deuxième guerre mondiale, les premiers pas de la réconciliation et de la construction européenne avaient été franchis par les anciens combattants des deux côtés du Rhin. Ils avaient par la suite noué entre eux des liens amicaux. J'ai beaucoup d'admiration et de respect pour cette démarche exemplaire.

Allocution patriotique

Premier dépôt de gerbe avec des enfants

Quelques-uns de nos chers disparus

Lors des cérémonies devant notre monument aux morts, le président de l'ADEIF (Association des Évadés et Incorporés de Force) M. Albert Roth, et les présidents successifs de l'UNC (Union Nationale des Combattants) Mrs Stoltz, Weber, Klamm et Drenntel officiaient entourés de leurs membres et de leurs drapeaux. Dépôts de gerbes et remises de décorations participaient à la solennité de ce moment de souvenir.

J'apprécie particulièrement le président Roger Klamm. Nous avions décoré tous deux de nombreux récipiendaires. Je me souviens, en particulier, avoir décoré mes adjoints Bernard Wolff, Henri Wersinger, ainsi qu'André Arnould.

Ces cérémonies étaient toujours rehaussées par la participation du corps des Sapeurs-Pompiers, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, sous le commandement de Mickaël Renard puis de Claude Berrel, et par les prestations de la chorale Ste Cécile ou un temps de l'EVB (Ensemble Vocal de Benfeld), ainsi que de l'harmonie de Stotzheim, indéfectiblement présente, avant d'être remplacée par l'harmonie de Benfeld.

Nous défilions traditionnellement après la messe, de l'église jusqu'au monument aux morts. Le Maire et les adjoints suivaient les drapeaux, devançant le reste du corps des Sapeurs-Pompiers.

Dépôt de gerbe avec mon petit-fils Sacha et le Maire Jacky Wolfarth

D.Walvogel JL.Boequel M.Gilg O.Bader N.Waldvogel

Ensuite, la cérémonie terminée, nous défilions à nouveau jusqu'à la mairie. J'y passais le corps en revue et félicitais les participants avant d'inviter la population pour le vin d'honneur dans la Stubbe.

Musique harmonie de Stotzheim et drapeaux de l'UNC et des pompiers

Devant le monument aux morts avec la municipalité de Matzenheim

Anecdote

J'ai accroché beaucoup de médailles au cours de mes mandats. Médailles de toutes natures, militaires ou civiles, médailles récompensant des faits d'armes, ou un engagement associatif fort, ou certaines actions particulières.

Ainsi, j'ai remis des médailles à des anciens combattants, à des sportifs, à des donneurs de sang, ou à d'autres personnes méritantes. Au début, j'avais parfois un peu de mal pour savoir si la médaille que j'allais remettre devrait être épinglée à droite ou à gauche !

Je n'oublierai jamais la première médaille que j'avais dû épingler. Elle récompensait une mère de famille très nombreuse.

La réception se déroulait dans la salle du Conseil. Nous étions en plein été, la dame portait un chemisier léger. Sa poitrine était très généreuse. La médaille que j'avais en main comportait deux immenses pointes qui m'avaient fortement impressionné. Gros problème. Comment épingler cette médaille sans risquer de blesser la récipiendaire ? Je ne pouvais tout de même pas mettre une main dans le corsage. Je craignais piquer la dame en agissant différemment. L'assistance était à mille lieues de se douter du problème que j'avais à surmonter. En définitive, tout s'est bien passé, et en toute correction.

Promouvoir Benfeld et lui donner de l'éclat

Les Panneaux d'entrée de ville

Un nombre très important de véhicules circulant sur la voie rapide traversent régulièrement Benfeld. Je souhaitais faire connaître et valoriser les richesses de notre ville et de son arrière-pays.

Un des moyens retenu consistait à mettre en place à chaque entrée de ville un grand panneau d'accueil présentant Benfeld comme étant une porte d'entrée du Grand Ried. Henri Drach avait mené ce dossier à terme. J'aimais bien le graphisme de ces panneaux.

Mais depuis leur mise en place dans les années 90, ils ont subi l'outrage du temps et ont été remplacés par la municipalité élue en 2014, par des panneaux d'un graphisme très différent.

À l'entrée est de Benfeld

Le Circuit historique

Je tenais également à valoriser notre patrimoine historique dont il ne subsiste, à part la Laube et l'Hôpital, que quelques petits vestiges par-ci, par- là.

Je m'étais mis en relation avec Daniel Millius, animateur à la maison de la nature de Muttersholtz pour élaborer, avec l'aide de la Commission Patrimoine de la commune, un circuit historique.

Ce circuit vit rapidement le jour et fut tracé et fléché au cœur de la vieille ville. Un livret historique « Promenade et découverte à Benfeld – Circuit du patrimoine historique », très pédagogique, explicitait et illustrait ce circuit. J'estime avoir mis à la disposition des touristes et des habitants de notre territoire un bel outil de vulgarisation, mais il me semble que l'actuel office du tourisme n'en fait plus usage.

En suivant les flèches, on découvre l'horloge à automates, le pignon du grenier à céréales, des oriels, l'intérieur de l'église, le moulin, les vestiges des remparts, des cartouches, la maison de la garde nationale, le relais de poste, le séchoir à tuiles…

Étaient membre de la Commission Patrimoine : Mlle Jacqueline Roecker, Mrs Martin Allheilig, Roland Brendlé, Henri Drach, Etienne Hamm, Claude Lardinais, Paul Marbach, Jean-Marc Saas, Jean-Charles Van Thom, et Bernard Wolff.

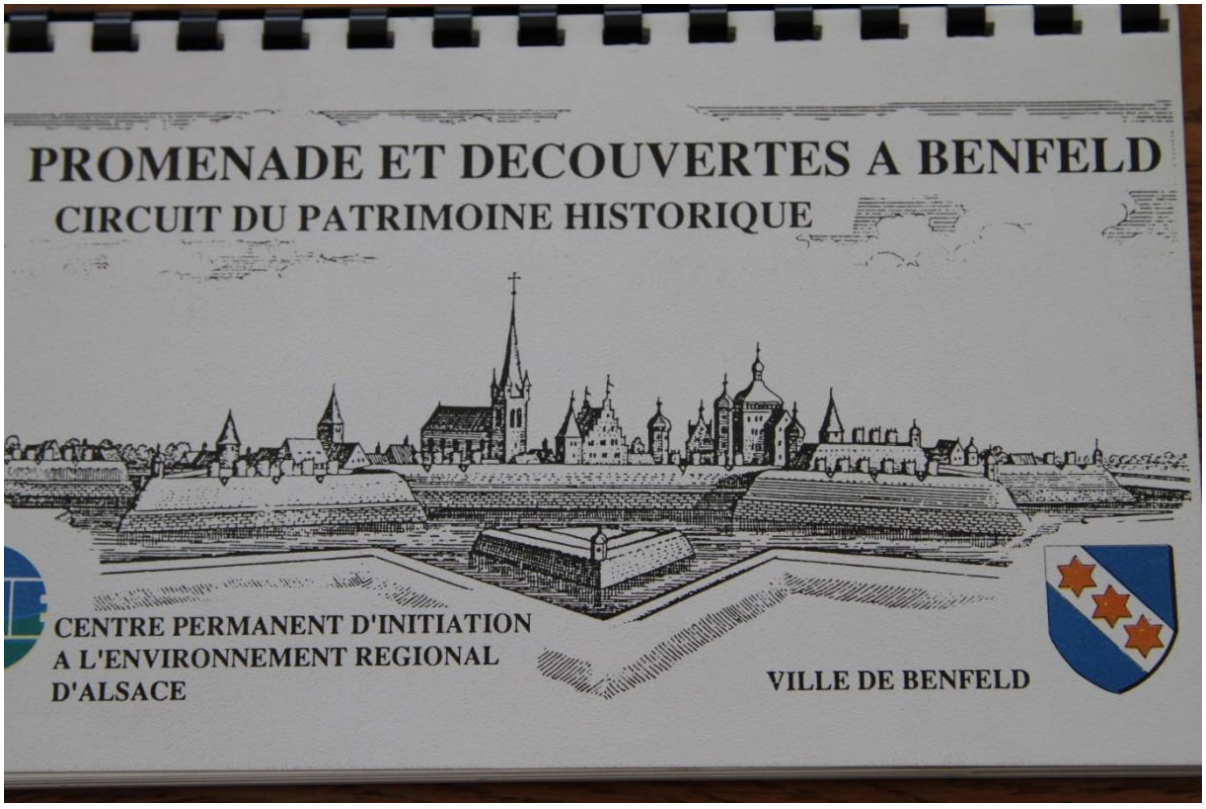

Livret historique complémentaire au circuit fléché

Fléchage du circuit historique

Belles maisons rue de l'Église - Tableau réalisé par Madame Marie-Hélène David

La Fête du Stubbehansel

J'avais souhaité mettre fin à la traditionnelle « fête du tabac » qui n'avait plus lieu d'être : la Seita avait fermé ses portes depuis 1988, et de plus, promouvoir l'herbe à Nicot n'était plus dans l'air du temps.

J'avais donc lancé en appui avec l'OMF (Office Municipal des Fêtes), la fête historique du « Stubbehansel ». Fête retraçant selon les années, diverses périodes de notre histoire communale.

À ses débuts, les associations confectionnaient encore des chars dans les immenses locaux vides de la Seita. Elles organisaient même des soirées théâtrales dans la grande cour intérieure. Après avoir abandonné la confection de chars, nous nous étions tournés vers les cortèges historiques qui défilaient dans les rues de Benfeld, accompagnés de musiques diverses. Les membres de l'OMF, sous la présidence de Robert Lustig, épaulés par Thiébaut Schacherer, étaient les principaux organisateurs et animateurs des toutes premières fêtes auxquelles participaient encore quelques associations locales. Certaines confectionnaient encore un temps des chars pour le corso fleuri. Mais ce type de fête s'essoufflait, les associations rechignaient de plus en plus à y prendre une part active. Il avait même fallu instaurer un intéressement financier des associations, en fonction du nombre de membres qui s'impliquaient. Nous étions alors à l'opposé du bénévolat souhaité.

Monsieur R. Lustig assuma la présidence de l'OMF jusqu'en juin 1992, Jean-Marc Saas releva ensuite le défi d'organiser la fête du Stubbehansel sous une autre forme.

Une année, à ma demande, l'équipe des ouvriers communaux s'était surpassée en construisant et en montant sur l'emplacement d'origine une immense copie d'une des portes d'entrée de la ville, la « Ober Tor ». Ce ne fut pas une mince affaire. Après avoir été accueillis chaleureusement, les divers groupes historiques et folkloriques défilaient dans les rues de la ville et passaient tous sous cette porte.

Les repas qui leur étaient offerts étaient très appréciés. Je pense en particulier aux Suisses enchantés de déguster à la Seita le fameux coq au riesling concocté par Annie Schacherer.

Les costumes loués pour les figurants étaient très beaux, mais très chers : leur location revenait à 100 000 frs pour une journée. J'avais donc dû mettre fin assez rapidement à ces cortèges costumés, le coût de la fête devenant disproportionné par rapport à nos moyens financiers.

J'avais instauré, en 1990, la gratuité d'accès à cette fête, étant parti du principe qu'à l'époque des cortèges de chars, les riverains du parcours assistaient gratuitement au spectacle, alors que les habitants des autres quartiers payaient une entrée. C'était une question d'équité. Cette option avait été mal acceptée par certains. Mais dès lors

qu'il faut décider, trancher, arbitrer, la décision prise ne convient pas à tout le monde. Qu'importe, à partir du moment où elle est juste il n'y a pas d'hésitation à avoir.

Plus tard, à partir de 1993, sous la présidence de Jean-Marc Saas, et Jean-Jacques Schwab vice-président, la fête avait évolué vers des spectacles sons et lumière de très grande qualité. Les prestations étaient assurées par l'association Project'Ill d'Osthouse, sous la houlette de Jean-Pierre Palmer et du scénariste et metteur en scène parisien, Jean Schauer. Ce dernier écrivait les scénarii spécifiquement pour la fête de Benfeld, ayant fait au préalable toutes les recherches historiques nécessaires. De très nombreux figurants de Benfeld participaient dans la bonne humeur, aux diverses représentations. Leurs habits étaient à présent confectionnés par des couturières bénévoles de talent. La fête du Stubbehansel se préparait ainsi des mois à l'avance et mobilisait beaucoup de personnes.

Plusieurs périodes de notre histoire revivaient le temps d'une soirée. Les thèmes retenus relataient l'époque des chevaliers, le siège de Benfeld, l'épopée du docteur Sieffermann, la guerre de 1870 ou d'autres évènements ayant marqué notre histoire locale. Le montage technique des spectacles était impressionnant de professionnalisme. On assistait à une profusion d'échafaudages sur lesquels étaient installés projecteurs, appareils pour le son, et ordinateurs qui géraient l'ensemble. C'était impressionnant à voir, même si les spectateurs ne s'en rendaient pas vraiment compte sur le moment. Selon les tableaux, des troupes équestres rehaussaient le spectacle. La fête du Stubbehansel attirait des spectateurs ravis venus parfois de loin.

Un grand marché aux puces occupait toutes les rues du centre-ville et constituait l'animation principale du dimanche. Un déjeuner champêtre, avec animation musicale, se déroulait place de la Dîme. Elisabeth Brendlé, Christine Wilhelm et Lucie Wolff, décoraient régulièrement toutes les tables de bouquets de fleurs fraîches. Alors que leurs époux, aidés par d'autres élus, prêtaient main forte aux ouvriers pour ranger et charger tables et bancs une fois la fête terminée.

La Fête nationale

Je voulais donner un lustre particulier à la traditionnelle fête nationale du 14 juillet en déplaçant les festivités au plan d'eau.

Les habitants de Benfeld étaient invités à s'y rendre en participant à la retraite aux lampions. Sur place, les tables et buvettes étaient installées sur le sable de la plage. Le cadre était très beau. En attendant le feu d'artifice, les associations proposaient une petite restauration, alors qu'un orchestre faisait danser ceux qui le souhaitaient.

Vers 23 heures, le feu d'artifice était tiré depuis le milieu du lac. Le choix du programme pyrotechnique était réfléchi et arrêté en municipalité. Les effets lumineux et leurs reflets sur le plan d'eau étaient splendides. Le spectacle était innovant et ravissait les nombreux spectateurs, venus pour certains des villages alentours.

Les illuminations

En accompagnement du pavage de certaines rues et trottoirs de la vieille ville, l'embellissement de cette dernière, ainsi que le renforcement de son cachet ancien avaient été obtenu par le remplacement de l'éclairage en place par des candélabres de style.

L'église et la mairie avaient été valorisées par une illumination nocturne. Cet éclairage, élaboré par des spécialistes, ne m'avait néanmoins jamais donné entière satisfaction : il était trop puissant, et me faisait plutôt penser à l'éclairage utilisé la nuit par une batterie anti-aérienne ! Mais au moins il se voyait de loin.

Les pieds d'arbres du parc de la villa Jaeger ont également été éclairés, incitant à la promenade nocturne au bord de l'Ill et à la contemplation des séquoias et des berges de l'Ill.

Les luminaires du quartier gare avaient également été changés, ainsi que ceux de nombreuses rues de la commune.

Et c'est ainsi que mon premier mandat de Maire arrive tout doucement à terme, n'ayant pas vu passer ces six années.

Poésie, Elisabeth intervient à sa manière en cette fin de mandature :

« Ehr liewi Gewählti,

Es esch jetz de Momant, euch ze saje
Was mer schon lang lejt uf'm Maje
Sechs Johr sin vorbei, die Zitt esch verhackt
Ehr han so manchi Sacha am Hals gepackt.

Wie steht's mit de Bilanz?
Besser ghandelt als de Stubehans ?
De Tod un de Ritter lueje dert heran
Un danke « an dare Sach esch nix dran »

A jeder in sim Fach het viel gschwitzt
Fer des oder zall eweral herumgeplitzt
Unseri Brerijer sole jo nix han ze klaje
Un trotzdam packt euch d'Opposition am Kraje.

So viel Miej un Bedanke fer die viele Sitzunge
So viel Geduld un manchmol sogar nix getrunke
S'isch nit immer licht gsin awer doch het's geklappt
"Bravo, Ehr sin nit so wit denawe gedappt".

Elisabeth Brendlé 14.12.1994

Anecdotes

Quittons quelques instants les choses sérieuses pour relater une anecdote extra-municipale que nous avions vécue, Bernard Wolff et moi-même…

Passionné de voile, je possédais à l'époque un petit voilier mouillé à la base nautique de Plobsheim. Mais je ne m'y rendais pas souvent, soit par manque de temps, ou par défaut de vent, ou à cause de la pluie ! Un jour où toutes les conditions étaient réunies, j'avais eu l'intention de naviguer. Arrivé sur place, je m'étais rendu compte que mon safran (gouvernail) avait disparu. Donc impossible de naviguer. Il fallait trouver une solution pour en fabriquer un nouveau. J'avais fait appel à mon ami Bernard, bricoleur de génie, afin qu'il m'en confectionne un nouveau. Cet objet indispensable une fois réalisé, en bois exotique de récupération, nous voulions le mettre en place.

Ce jour-là, un vent assez fort levait de grosses vagues. Pour rejoindre mon voilier éloigné du ponton, nous avions emprunté une petite barque en plastic dans laquelle nous étions plus qu'à l'étroit, nous emmêlant les jambes. Obligé de ramer très fort contre le vent, la dame de nage sur laquelle s'articule la rame se brisa, rendant notre progression des plus problématiques. Mais en définitive l'expédition se termina bien malgré tout.

Bernard, moins aguerri que moi, m'avait fait remarquer que la ville de Benfeld avait failli perdre dans la même après-midi, son Maire et son premier adjoint ! Mais en réalité, la situation n'avait pas été aussi dramatique, je la gérais ! Après ces exploits, Bernard avait enfourché sa moto pour rentrer à Benfeld. Il avait encore fait très fort, en posant en cours de route son pied sur le pot d'échappement brûlant ainsi la semelle de sa chaussure ! Donc, journée marquée, non au fer rouge, mais à la semelle brûlée.

Puisque je développe un chapitre un peu plus léger, j'aurais encore un autre évènement à évoquer : j'avais pris de bonnes résolutions pour préserver ma forme en pratiquant pour cela assez régulièrement le vélo de route.

Un jour, passant par Sand, probablement le nez dans le guidon, j'ai vu trop tard la voiture qui débouchait du « stop » de la rue Sainte Odile, et qui me percuta. Le chauffeur de la voiture ne m'avait pas vu arriver. Un témoin affirme que j'avais fait un salto digne d'un numéro de cirque, mais la réception au sol était moins professionnelle et m'avait coûté une épaule esquintée. J'ai terminé mon circuit dans l'ambulance des pompiers.

La situation devenait amusante et sortait des faits divers classiques, à partir du moment où je m'étais rendu compte que le conducteur du véhicule percuteur était un de mes anciens adjoints. La presse qui s'était saisie de l'affaire, avait déclaré, dans la rubrique « Esch wohr ? », « *Que le Conseiller Général avait été victime d'un attentat* ». Autant en rire.

1ière Vice-présidence du Sivom puis de la Cocoben

1989 - 1995

Les mandats se chevauchant, il m'est difficile de présenter les évènements dans leur stricte chronologie. C'est pourquoi je reviens quelque peu en arrière.

Après les élections municipales de mars 1989, et dans la foulée, M. Gaston Schmitt, Président du Sivom, m'avait proposé le poste de 1ier vice-président chargé de l'économie. Je l'avais accepté volontiers. Le vote des délégués m'avait confirmé dans cette fonction. Vote que j'avais considéré comme étant l'expression de la reconnaissance de la place que devait occuper Benfeld au sein de la structure intercommunale. J'avais également perçu dans le comportement de mes collègues délégués des autres communes, une volonté d'apaisement dans nos relations, et étais disposé à m'engager dans ce sens.

Le président m'avait attribué un « secrétaire » en la personne de Robert Klein. Ce dernier, après son licenciement en 1977 de la mairie de Benfeld, était toutefois resté secrétaire du Sivom. Ce n'était pas vraiment un cadeau pour moi : j'avais le sentiment que son rôle était avant tout de rendre compte au président de tous mes faits et gestes. D'autres personnels du Sivom auraient été aptes à être secrétaire d'un vice-président.

Je voulais concrétiser auprès des élus intercommunaux notre bonne volonté de tout partager avec eux. J'avais donc fait voter par mon Conseil Municipal le reversement au Sivom de toutes les taxes perçues dans la zone d'activités située sur le ban de Benfeld. Je souligne néanmoins qu'une démarche analogue n'avait pas été faite par les autres communes disposant d'une zone d'activités, comme Huttenheim par exemple.

Mais j'avais beau faire, beau vouloir pour « normaliser » nos relations, force était de constater assez rapidement que c'était malheureusement quasiment impossible.

En 1993, l'âpreté des discussions étaient encore montées d'un cran à l'occasion du passage de Sivom en Communauté de Communes, où la question du nombre des représentants des communes était au centre des débats. J'avais défendu, de manière très ferme, le principe de l'augmentation du nombre de nos délégués à 5 et à 3 pour Huttenheim, le nombre de délégués des autres communes restant inchangés. J'avais eu gain de cause, mais par la suite, n'avais plus été invité à la Fête de la Lune à Kogenheim. Cherchez l'erreur.

Les réunions intercommunales tournaient souvent à l'affrontement entre quelques « ténors » alors que la grande majorité des délégués restaient silencieux. Une des raisons de ces affrontements provenait du fait que très souvent le président Schmitt prenait beaucoup de remarques et contre-propositions comme autant d'attaques personnelles.

Dommage que la plupart du temps, les débats ne parvenaient pas à s'élever au niveau des idées, des concepts et des projections vers l'avenir. Le président était fortement soutenu par Charles Eichenlaub, Maire de Sermersheim et Claude Stoller, Maire de Matzenheim. Nos débats ressemblaient malheureusement trop souvent à des combats de coqs.

Je pense que ce climat était également sous-tendu par la crainte, toujours vivace, de beaucoup de délégués de se faire « manger » par Benfeld. La réalité était pourtant toute autre, Benfeld s'efforçait en effet de remplir au mieux sa fonction de bourg-centre, de locomotive du territoire et de financeur principal.

Seuls les Maires et délégués de Rossfeld et de Sand, Mme Marie-Thérèse Dreyfuss et M. Robert Hurstel en tête avaient eu le courage de soutenir Benfeld. Marc Wilhelm, délégué à mes côtés m'était toujours d'un renfort précieux lors des divers affrontements.

Il me coûtait vraiment de franchir le seuil de la Cocoben pour me rendre aux réunions, m'imaginant l'ambiance que j'allais y trouver ainsi que les échanges houleux que j'aurai à affronter. Marc Wilhelm et moi y passions des moments très difficiles et peu agréables. J'en garde un très mauvais souvenir. Je déplorais que nous évoluions au sein d'une structure mue davantage par des intérêts que par des projets partagés. D'ailleurs une des incitations principales du passage de Sivom en Communauté de Communes avait été l'octroi d'un supplément de subventions de fonctionnement versées par l'État.

Un de mes grands regrets avait été de constater que certaines de mes propositions, pourtant formulées uniquement dans l'intérêt général, avaient été combattues et souvent rejetées. Était-ce par opposition parce que c'était moi, représentant de Benfeld, qui les présentaient, ou était-ce tout simplement par incompréhension ? Certaines d'entre elles avaient pourtant été mises en œuvre quelques années plus tard. Je pense en particulier, sans entrer dans les détails techniques, à l'intégration fiscale de la contribution à l'évacuation des eaux pluviales, ainsi qu'à l'intégration fiscale de la collecte et du traitement des ordures ménagères. La mise en œuvre de ces mesures ne coûtait pas un centime aux contribuables, mais permettait de bénéficier d'un surcroît de subventions versées par l'État dans le cadre d'une plus grande intégration fiscale. Certains blocages par dogmatisme ou incompréhension, nous avaient fait perdre beaucoup de temps et d'énergie, ainsi que beaucoup d'argent. Certes, quelques propositions avaient été parfois acceptées, mais bien souvent à l'issue de joutes oratoires mémorables et pénibles.

De retour à la maison, tard le soir, j'avais souvent beaucoup de mal à dormir, tant la tension nerveuse était encore forte. Avec le recul, je m'étonne de ne pas avoir développé un ulcère d'estomac. Si nous avions encore eu un veilleur de nuit à Benfeld, ce dernier aurait pu chanter durant nos réunions : « *Oyez, oyez braves gens, dormez bien, vos élus veillent et se battent pour vous. Vous êtes entre de bonnes mains !* »

Je voudrais évoquer quatre dossiers importants en relation avec ma fonction de responsable de l'économie :

Unipool

Le premier dossier concerne l'entreprise Unipool. Cette dernière souhaitait s'installer en vitrine dans la ZAC, en bordure de RN 83. Nous avions préalablement voté certaines conditions que les entreprises doivent respecter pour pouvoir s'installer dans ce secteur. Il s'agissait en premier lieu de respecter un ratio d'emplois à l'are ainsi que certaines conditions architecturales pour être en bordure de la RN 83. Il me semblait donc évident que le respect de ces critères soit fondamental dans l'examen de la demande qui nous était soumise.

Après étude, j'avais estimé qu'Unipool ne répondait pas à ces deux critères. Unipool n'envisageait recruter qu'une salariée, et exercer dans des locaux industriels classics.

Néanmoins, je souhaitais fixer cette entreprise sur notre territoire. J'avais donc proposé au Maire de Sermersheim de l'accueillir sur son ban, connaissant sa disponibilité en terrains. Ce qui fut fait, et Unipool s'installa en bordure de RN 83.

J'étais satisfait de la solution trouvée. Par contre, la communication qui avait été faite sur cette installation était biaisée, puisque présentée comme étant le fruit de mon refus, voire de mon opposition aux entreprises, alors que le Maire de Sermersheim, Charles Eichenlaub, était présenté comme le sauveur de l'entreprise !

Une fois de plus, il n'y avait que le résultat qui comptait à mes yeux, mais la vérité n'est pas toujours évidente à faire admettre à certaines personnes.

Bayrol

Le deuxième dossier, plus délicat, concerne la demande d'implantation dans la ZAC des Nations de l'entreprise Bayrol. Elle m'avait été présentée par Monique Jung de l'ADIRA, avec laquelle j'avais d'excellentes relations. L'Adira, émanation du Conseil Général, a pour vocation d'orienter les entreprises qui cherchent à s'implanter.

Bayrol faisait miroiter environ 200 emplois à la clé. Quel élu aurait refusé une telle proposition pour son territoire ? Mais tout ce qui brille n'est pas or et je me devais d'être extrêmement prudent dans mon analyse et décision. En effet, Bayrol travaillait avec des produits chimiques pouvant présenter certains risques, du chlore en particulier. J'étais donc très préoccupé par les conséquences que pourrait avoir un problème de fabrication quelconque, ou encore plus grave, d'explosion ou d'incendie, avec diffusion dans l'atmosphère de vapeurs de chlore. Benfeld est en effet située sous les vents dominants du site convoité. Ses habitants seraient donc aux premières loges pour subir pollutions, nuisances, ou autres problèmes sanitaires.

Après quelques nuits d'insomnie, et après en avoir longuement discuté avec mes adjoints, j'avais pris la décision de refuser cette entreprise dans la zone d'activités de Benfeld.

Mes collègues Maires de Kogenheim et de Sermersheim avaient alors très vivement critiqué mon choix. Mais, curieusement, aucun d'eux n'avait manifesté la moindre intention d'accueillir l'entreprise dans sa commune.

Par la suite, j'avais été conforté dans ma décision. En effet, quelques semaines plus tard, une grave explosion s'était malheureusement produite au siège de la maison

mère de Bayrol à Munich. J'avais donc le sentiment d'avoir pris la bonne décision et ainsi contribué à éviter une catastrophe à Benfeld.

Alsapac

Le troisième dossier qui me revient en mémoire concerne Alsapac. Il s'agissait d'une entreprise installée à Rossfeld que nous n'avions pas été en mesure de conserver, et qui a ainsi supprimé sur ce site une vingtaine d'emplois peu qualifiés. Elle exerçait son activité de conditionnement dans certains locaux d'exposition désaffectés de la menuiserie Joseph Hurstel.

J'avais été informé de son intention de déménager dans le Val de Villé par mon collègue René Haag. La communauté de communes de Villé, sollicitée par l'entreprise, avait été extrêmement réactive en lui proposant un site, un montage financier et diverses facilités.

Donc informé du projet, j'avais immédiatement essayé de « rattraper le coup » pour fixer Alsapac dans la ZAC de Benfeld.

Lors d'une de mes entrevues avec le responsable de l'entreprise, ce dernier me fit part de son mécontentement. Il m'avait affirmé ne pas être parvenu à joindre le président de la Cocoben, et n'avait obtenu aucune réponse à ses questions. Il en avait donc conclu au désintérêt manifeste de la Cocoben pour son projet.

Dès que j'ai eu connaissance de cette situation j'avais tenté de booster mes collègues de la Cocoben ainsi que le Maire de Rossfeld, Vincent Braun, pour trouver une solution alternative à proposer. Je voulais que nous nous attelions d'extrême urgence à la tâche et que nous fassions des offres au moins identiques à celles de Villé, dans le but de préserver les emplois locaux. Je me souviens d'une réunion de la commission économique au siège de la Cocoben au cours de laquelle je m'étais emporté à un niveau encore jamais atteint, profondément déçu par la mollesse de mes collègues et par leur manque de réactivité et d'intérêt. Je m'étais tellement énervé ce soir-là, ayant le sentiment d'être le seul à me battre pour préserver les emplois, que je fis un petit malaise.

Suite à notre lenteur pour réagir, ce qui était prévisible se réalisa : l'entreprise quitta notre territoire, et les emplois avaient été perdus à Rossfeld.

Étude sur le commerce

Le quatrième dossier que je voulais évoquer concerne le commerce local de Benfeld qui, après avoir connu les trente glorieuses, ne cessait de régresser.

Les commerçants se plaignaient que leurs commerces ne fonctionnaient pas comme ils le souhaitaient. La Cocoben voulait leur venir en aide. Pour ce faire, il convenait de mieux connaître les causes des problèmes rencontrés. Un cabinet d'études fut mandaté pour étudier la question pour un coût de l'ordre de 200 000 frs.

Les conclusions de son rapport mettaient l'accent principalement sur deux points capitaux : tout d'abord que les commerçants ne devaient pas stationner leurs véhicules devant les magasins, et qu'ils devaient accueillir la clientèle avec le sourire. Tout un chacun, fréquentant les magasins du centre-ville, aurait pu arriver aux mêmes conclusions ! Les relations entre les commerçants et les élus municipaux n'étaient pas

toujours faciles, et la problématique du commerce en centre-ville fait encore débat aujourd'hui.

Les repas après les plénières

Malgré tous les avatars, énervements et contrariétés, je m'efforçais de participer parfois avec mes collègues aux repas qui suivaient les séances plénières de la Cocoben. Je ne voulais pas faire « bande à part », mais je n'y éprouvais guère de plaisir.

De plus, j'étais un peu décalé par rapport à certains délégués qui, à partir d'une certaine heure, manifestaient leur impatience quand les débats nourris retardaient le moment de passer à table.

C'était d'ailleurs avant de l'un de ces repas, à La Charrue de Sand, que le président Schmitt prit la parole pour évoquer publiquement une question personnelle concernant une salariée de mon entreprise.

Sa diatribe était des plus déplacées et extrêmement tendancieuse, cherchant à me déconsidérer en tant que chef d'entreprise. Je n'avais pas à y répondre ni à polémiquer devant tous les délégués. Mais c'était une couleuvre supplémentaire à avaler alors que M. Schmitt jubilait devant le mari de mon employée présent dans l'assistance.

L'ambiance générale au sein de la Cocoben ne s'était évidemment pas améliorée lorsque je m'étais présenté par la suite aux élections cantonales contre Gaston Schmitt, et que je lui avais ravi son siège de Conseiller Général en 1994. Mais ça, c'est une nouvelle histoire, et je l'évoquerai plus tard.

Élections régionales du 22 mars 1992

« Le Renouveau avec l'équipe d'Adrien Zeller »
1992 – 1998

Depuis la promulgation des lois de décentralisation de Gaston Deferre en 1982, les régions avaient le statut de collectivité territoriale. Leurs membres étaient élus au scrutin de liste. La première élection régionale avait eu lieu en 1986. Adrien Zeller présentait, pour sa deuxième édition, une liste de 27 personnes.

La liste

Mon dynamisme, ma manière d'être et de faire, mon esprit humaniste avaient attiré l'attention d'Adrien Zeller, Maire de Saverne, ancien ministre, homme bouillonnant d'idées nouvelles, doté d'une immense capacité de travail et de plus, centriste alsacien reconnu. Il est le fondateur du mouvement « Initiatives Alsaciennes ». Adrien était mon homme politique préféré. J'avais par conséquent été très honoré de faire partie de son équipe, et d'être placé en 5^{ième} position sur sa liste. Place que j'avais cédée, par galanterie, à Mme Bucher, Maire de Diebolsheim, placée initialement en 6^{ième} position.

Dans cette équipe, à très forte dominante centriste, figuraient des personnes ayant fait par la suite un parcours politique intéressant : François Loos, Xavier Muller, Yves Bur, Louis Becker, Etienne Burger, Rémy Bertrand, Guy-Dominique Kennel, Edmond Mahler et Esther Sittler, Maire de Herbsheim, que j'avais amenée sur la liste, au grand

dam de Gaston Schmitt auquel elle n'avait pas demandé l'autorisation ! Il avait d'ailleurs fait un scandale à ce propos lors d'une réunion des Maires au restaurant Zoll. Mme Sittler a quitté la réunion en pleurs. Après quoi, mon épouse et moi-même, accompagnés de mon 1ier adjoint Bernard Wolff et de son épouse, sommes allés au domicile de Mme Sittler, toujours en larmes, pour la consoler de notre mieux.

La liste d'Adrien Zeller affrontait celle de Daniel Hoeffel et Marcel Rudloff, président de région sortant, liste d'union RPR-UDF, sur laquelle figuraient beaucoup de « grandes pointures politiques ».

La campagne

Nous avions mené une campagne dense, intéressante voire passionnante, effectuée au pas de course, caractère d'Adrien oblige. Nous avions innové en instaurant la fête du Renouveau à Marlenheim qui comportait une marche populaire à travers les vignes, suivie d'un déjeuner à midi servi par les candidats. Cette fête était agrémentée par un spectacle de variétés. Plus classiquement, nous avions tenu des réunions dans toutes les villes moyennes et bourgs-centre du Bas-Rhin.

A Benfeld, la réunion s'était tenue le 16 mars 1992 à la salle des fêtes. Le texte de l'invitation était le suivant : *« Nombreux sont les Alsaciens qui souhaitent un renouvellement, sans aventure, de la classe politique régionale. Pour remobiliser les abstentionnistes et pour offrir un autre choix que les votes de défiance se portant sur les extrêmes, Adrien Zeller et son équipe proposent la voie du bon sens alsacien. Si comme nous, vous adhérez à cette démarche et à ses objectifs, nous vous invitons, vous et vos amis à la réunion de Benfeld ».* Autre texte intéressant : *« Vous qui en avez assez –de la lutte des chefs des états-majors parisiens, -de la gestion socialiste, -de l'union de façade RPR-UDF, -du clivage artificiel gauche-droite…. Ayez le courage de nous rejoindre… »* Tout cela me convenait fort bien. Cette liste avait fait son meilleur score du canton à Benfeld, toutefois devancée de deux points par la liste menée par Daniel Hoeffel.

Les résultats

Résultats en dessous de nos espoirs : 3 élus. À savoir : Adrien Zeller, François Loos et Xavier Muller. Par la suite, Adrien Zeller fut néanmoins élu Président de la Région Alsace.

Dès après son élection, Adrien était omniprésent dans toute notre région. Il a profondément marqué l'Alsace de son empreinte. Son dynamisme était communicatif, et sa personnalité très attachante.

Amitiés

J'étais assez proche d'Adrien Zeller ainsi que mon épouse Elisabeth, de ce fait nous étions invités au mariage de sa fille à Saverne. Mes relations amicales avec Adrien reposaient sur l'immense estime que je lui portais en tant qu'homme politique intègre et idéaliste. C'est certainement l'homme politique duquel je me sentais le plus proche.

Fin brutale

Adrien nous a malheureusement quittés brutalement le 22 août 2009. Ce décès m'avait beaucoup affecté.

Sa disparition est une perte énorme pour l'Alsace.

Adrien Zeller à Rhinau

Poème

« D' Regionalwahle,

Un schon het's wieder gschallt
In de gross Politikerwalt !
S'Fruejohr bringt's mit sich mit
Ob Du's wit oder nit !
As schankt a nejer Regionalrat
Ob alt oder jung, ob grumm oder grad.
In dam Stritte un auj Papple
Will einer ewer der ander kratle,
So schen wurd unseri Zuekunft
Jeder malt's mit greschter Vernunft:
Uf kenne Fall derfe d'Stiere in d'Heh
De arm Schlucker soll verdiene immer meh !
Auj d'Natur wurd von alle bschitzt
As jo ken Gift meh wurd gspritzt
D'Bure bekomme auj ihr Teil
Europa het fer Sie ebs feil.
D'Ältschte welle jo nit von de Lischte wiche
S'war gar ze viel Erfahrnis dezwische.
So manches Platzel esch so warm
Von hit uf morn warde Sie jo so arm !
Mit greschter Hoffnung sole d'beschte kumme
Wo unseri Muetersproch nim so verdumme,
Un unseri Heimat racht guet schätze
Adrien, du hesch de Elsasser geruefe
Viellicht gibt's besseri Luft zuem schnüfe."

Elisabeth Brendlé

Élections sénatoriales du 27 septembre 1992

Pour une suppléance
1992 – 2001

Alors que j'étais à mille lieues de songer à participer à une nouvelle élection, André Klein-Mosser m'avait sollicité pour être son suppléant aux élections sénatoriales de 1992.

André Klein-Mosser, Maire de Bischheim, vice-président du Conseil Général du Bas-Rhin, membre du Centre Démocrate Social, CDS, ancien scout, partageait les mêmes valeurs que moi. Je lui avais par conséquent donné mon accord pour le suppléer.

Et me voilà donc reparti pour une nouvelle campagne électorale ! L'élection était uninominale à un tour. Alors qu'aujourd'hui les sénateurs sont élus sur une liste à parité hommes-femmes.

Nous avions parcouru ensemble tout le Bas-Rhin, tenant parfois plusieurs réunions dans la même soirée dans des communes différentes, n'ayant même pas le temps de prendre un pot. Cette campagne était assez brève mais fatigante et quelque part décevante, n'ayant bien souvent comme auditoire que le Maire ou un ou deux adjoints des communes visitées. Il est vrai que seuls les grands électeurs pouvaient voter, mais nous espérions néanmoins rencontrer plus de monde à nos réunions.

Résultat du vote : André n'avait pas été élu, et je pouvais à nouveau me consacrer à temps plein à la mairie de Benfeld !

Chacun sait que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille ». Je dirais, heureusement pour ceux qui ont soif d'actions ! Mais il arrive parfois que les évènements se bousculent et nous entraînent dans des directions imprévues. La fin de l'année 1993 et l'année 1994 qui pointe son nez, avaient fait émerger une situation encore jamais rencontrée dans le canton, mêlant deux élus et intérêts financiers sur fond de fermeture d'une entreprise importante et de chômage.

C'était dans ce contexte inhabituel et explosif que le député Gengenwin m'encouragea à me présenter aux élections cantonales de 1994. Cette rencontre avec le député allait donner une nouvelle orientation à ma vie et à celle de ma famille.

Mandature Cantonale de 1994 à 2001

« Pour le changement avec Roland Brendlé »
1994- 2001

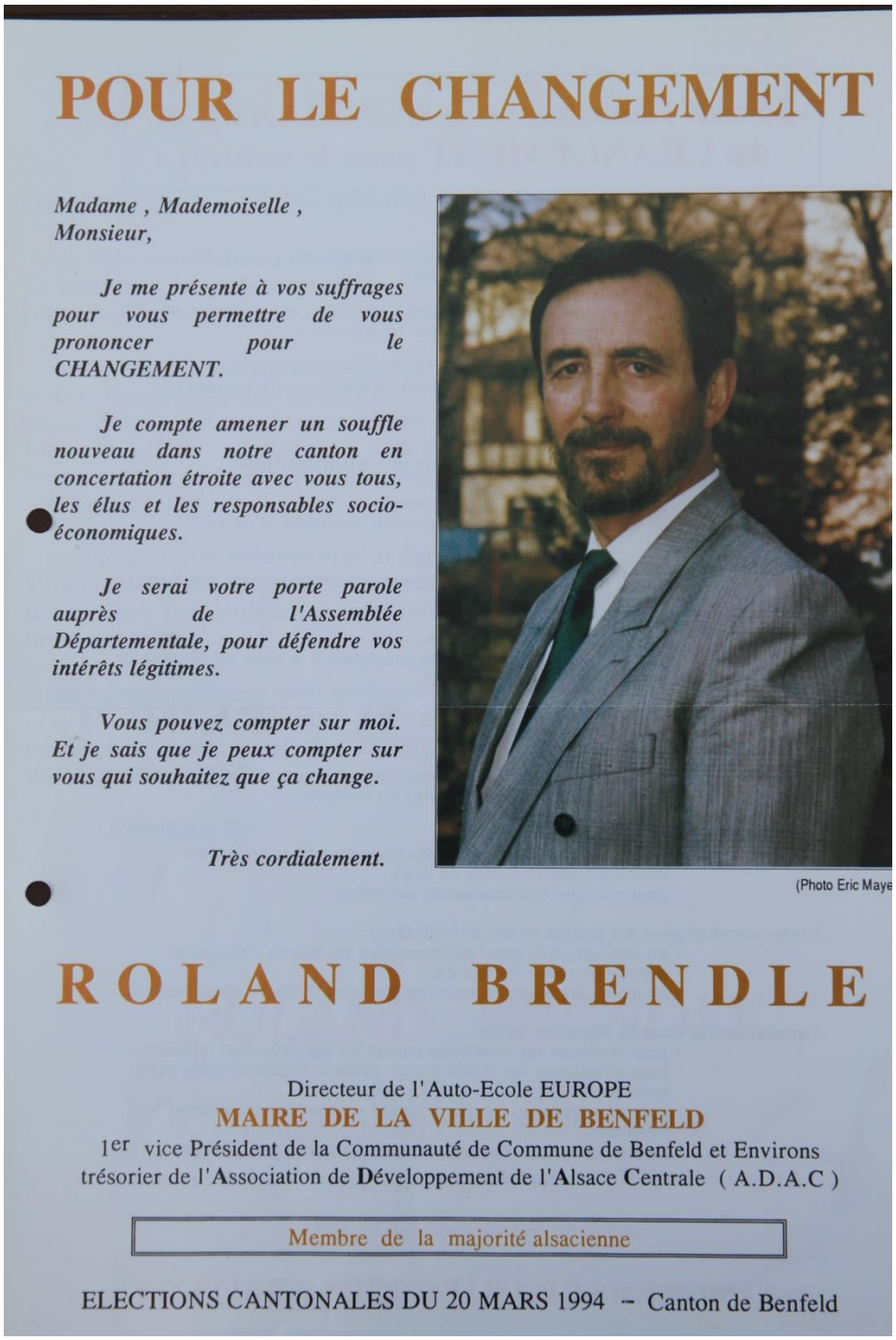

La Campagne sur fond d'affaire Ergé

Comme évoqué plus haut, cette campagne électorale s'inscrivait dans un contexte de fermeture d'usine et de pertes d'emplois pour les ouvriers d'Ergé 2000, d'affaires

financières, d'auditions par la police et de mises en examen divulguées dans la presse à partir de janvier 1994. Suivies de l'incarcération temporaire du Conseiller Général en titre. En même temps d'ailleurs que celle de Jacques Felli, Conseiller Général de Saverne. L'adjointe de Kogenheim, Francine Froment, était également mise en cause.

Donc ambiance politique très lourde dans les cantons de Benfeld et de Saverne avec des répercussions dans l'ensemble du Bas-Rhin.

Adrien Zeller, CDS-Initiatives Alsaciennes, avait lancé un débat « Argent, morale et politique », et désirait moraliser la vie publique. Dans le même temps, Gaston Schmitt pouvait compter sur le soutien d'Alfred Becker, Conseiller Général RPR de Barr, de Roland Schmitt Conseiller Régional RPR et même de Gilbert Estève, Maire et Conseiller Général PS de Sélestat. Quant à moi, plus proche des gens que des appareils politiques, je n'avais aucun soutien politique officiel. J'avais été rapidement approché par une représentation des ouvriers d'Ergé conduite par Bernard Lehn. Ces derniers sollicitaient mon soutien. Les employés d'Ergé étaient désemparés, désespérés de perdre leur emploi et remontés contre ceux qu'ils pensaient être responsables de la situation. Je rajouterais que, dès ma candidature connue, certains habitants de Kogenheim avaient eu le courage de me soutenir ouvertement. Ce n'était guère facile pour eux à cause de l'ambiance régnant dans ce village. J'évoquerais principalement Joseph Steinmetz, ancien adjoint, et son épouse, Jean-Paul Schmitt, responsable associatif et son épouse, Gilbert Risser, Mrs Fink, Meyer Gérard et Lutzky Bernard, ainsi que Marinette Kempf. Pour n'en citer que quelques-uns.

Il fallait y croire pour s'engager dans cette campagne hors normes ! Campagne hors normes de par les personnalités qui s'affrontaient. Faut-il rappeler que Gaston Schmitt était un « monument » en Alsace centrale de par ses fonctions diverses, de ses relations, et de ses appuis politiques RPR ? Il faisait souvent référence à Bernadette Chirac sur le ton d'une grande connivence. Il succédait lui-même à un autre « monument », Louis Wiedemann. Robert Muckensturm l'avait déjà affronté lors d'élections cantonales antérieures.

Nous allions être confrontés à des passions déchaînées, à des violences insoupçonnées jusqu'à ce jour, sans même évoquer les calomnies et mensonges, qui commençaient à être coutumiers. Les tracts anonymes jetés dans les rues durant la nuit étaient nombreux. Bon nombre d'entre eux ciblaient G.Schmitt. Certains étaient rédigés, d'autres illustrés de dessins divers. Par ailleurs, la campagne se déroulait de manière traditionnelle par la diffusion des documents officiels des candidats et la tenue de réunions publiques fort nombreuses, ainsi que par les débats publics et émissions radio organisés par les médias. Enfin, quand je dis que la campagne se passait de manière traditionnelle, je dois y mettre un bémol, tant le tractage à Kogenheim, effectué par la famille Wolff au complet, était délicat, voire risqué. Mes « troupes » n'étaient pas les bienvenues chez certaines personnes qui le faisaient savoir. Bernard Wolff m'avait dit qu'une dame du quartier de la gare à laquelle il tendait ma profession de foi, l'avait refusée en disant « *Pfouii* » de la manière la plus sonore possible !

Certains Maires, avaient pris officiellement position pour mon concurrent. Avaient-ils réfléchi auparavant au climat délétère qu'ils favorisaient ainsi en cas de défaite de leur mentor ? Il s'agissait de : Mme Sittler de Herbsheim, M. Stirmel de Huttenheim, M. Jehl de Kertzfeld, M. Stoller de Matzenheim, M. Eichenlaub de Sermersheim, M. Helfter de Witternheim. Soit 6 Maires sur les 13 des communes que comporte le canton.

Les réunions publiques

Alors que Louis Schnee était mon mandataire financier et que Jean-Marc Saas organisait et supervisait les distributions des documents dans tout le canton, je me concentrais sur les réunions publiques.

Je tenais chaque soir une réunion dans un autre village. Elles avaient lieu dans une salle de mairie, sauf à Kogenheim et à Rhinau où elles s'étaient déroulées dans une salle de restaurant. Globalement, l'auditoire était assez nombreux et intéressé. Un groupe d'amis m'accompagnait chaque soir et faisait le débriefing après la séance. Ce qui m'aidait à améliorer mes prestations. Malgré tout, une petite appréhension m'accompagnait tous les soirs avant d'entrer dans la salle de réunion. Qu'allions-nous y trouver ? L'auditoire sera-t-il nombreux ? Comment allait-il se comporter ? Sera-t-il « noyauté » par mes concurrents ? Ces derniers avaient-ils organisé la contestation ou un esclandre ? J'étais prêt à tout affronter.

Je me souviens qu'à Rhinau, entrant avec mon groupe au restaurant chez « Alès », seuls s'y trouvaient cinq ou six piliers de bistrot au milieu des documents de mon concurrent. Voulant les remplacer par les miens, les personnes présentes s'y opposèrent avec véhémence. Que faire ? Repartir ou tenir ma réunion, sachant par avance que je ne convaincrai personne ? J'avais opté pour la deuxième option, étant venu pour cela. J'ai donc fait mon exposé et engagé la discussion, entouré de documents électoraux de mon concurrent ! L'ambiance se détendit au fur et à mesure. Nous finîmes même par partager des pizzas après ma prestation ! Magie des contacts humains. Depuis lors, ces personnes me saluent très gentiment.

C'était à Sand que l'auditoire était le plus nombreux. On avait du mal à se mouvoir dans la salle comble. La réunion était dense, intéressante et très encourageante. Le soir du scrutin, c'était le village, avec Rossfeld et bien sûr Benfeld, qui m'avait accordé le plus de suffrages.

À Friesenheim, le Maire, Auguste Thomann, avait préparé plus d'une cinquantaine de chaises. Mais une seule personne était venue en plus des élus municipaux, alors que la veille mon concurrent avait, paraît-il, un auditoire nombreux. La salle me semblait immense. C'était quelque peu démoralisant malgré l'accueil très chaleureux d'Auguste.

A Benfeld, une salle bien remplie augmentait encore ma motivation. Au milieu d'échanges constructifs, j'avais été interpelé assez violemment par une dame, dont je tairais le nom par galanterie : E.S***. Elle me reprochait, sans autre explication, de

fréquenter la pizzéria Bella (actuellement restaurant le Sri Shai). N'était-elle pas assez chic pour un élu ? Je n'ai toujours pas compris le sens de cette invective. Certaines interpellations n'avaient rien à voir avec l'objet de la réunion publique, et ne volaient pas très haut !

À Rossfeld, c'était M. Jaeg père qui avait été à l'origine d'une certaine pagaille. Il m'avait presque volé la vedette ! Il m'interrompait et apostrophait avec grossièreté l'assistance, menaçant de frapper l'une ou l'autre personne assise dans ses parages. Un ami qui m'accompagnait, Robert Russmann, cardiaque, fit un malaise. Ce dernier fut heureusement secouru immédiatement en dehors de la salle, par un autre ami pompier, Jean-Charles Van Thom. Pendant que les premiers soins étaient prodigués, j'éprouvais quelques difficultés à poursuivre mon exposé. Le cœur et ma concentration n'y étaient plus vraiment ! Madame Marie Thérèse Dreyfuss, qui m'avait toujours soutenu, était sincèrement navrée de cet esclandre, mais elle n'y pouvait rien.

Chaque soir ailleurs, chaque soir différent, pour arriver finalement au jour « J » des élections, premier et deuxième tour à une semaine d'intervalle.

Un de mes tracts de campagne

Les Résultats

Au soir du premier tour, les résultats étaient les suivants : Gaston Schmitt virait en tête avec 156 voix d'avance (36,60 %) sur moi, qui recueillais 34,62 % (j'étais en tête à Benfeld, Rossfeld et Sand). Après une campagne correcte, les autres candidats

avaient recueilli pour Alex Guillen PCF O, 92%, Jean-Paul Stoltz PS 4,88%, Christian Cotelle FN 9,49%, Jean-Claude Moog Verts 6,97%, Claude Feltz SE 6,47%.

Entre les deux tours, j'ai alors fait le maximum pour combler mon léger retard sur mon concurrent. N'étant guère connu à Rhinau, j'y avais quasiment passé la semaine, faisant du porte à porte avec mon épouse. Nous avions été superbement accueillis par la population. On nous faisait quasiment entrer partout, nous faisait asseoir et on nous offrait souvent un café. Nous avions ainsi fait connaissance réciproquement. Mais ces démarches étaient chronophages, et je n'avais pas eu le temps de visiter l'intégralité du quartier autour du collège, comme je souhaitais le faire. Quasiment tous les électeurs que nous avions visités étaient contents de notre démarche, et nous l'exprimaient.

À l'issue du deuxième tour, j'étais élu avec 4 261 suffrages (52,66%) devant Gaston Schmitt 3 830 suffrages (47,33%).

Poignée de main

Après la proclamation des résultats, Gaston Schmitt et moi avons échangé une poignée de main républicaine devant nos nombreux supporters présents au cercle catholique de Benfeld. Je pensais sincèrement que nous allions à présent tirer un trait sur le passé et travailler ensemble.

J'avais dédié ma victoire à mon père qui, en manifestant normalement sa joie à la proclamation des résultats, avait été menacé verbalement par un fils de mon concurrent.

La fête

Pour fêter ma victoire et en signe de remerciements, j'avais invité toutes celles et ceux qui m'avaient aidé durant la campagne à une soirée amicale dans les locaux du restaurant Hauptmann. Une fois de plus j'avais pu compter sur Jean-Marc Saas pour son organisation pratique. Le restaurant était comble, et l'ambiance très sympathique, chacune et chacun, conscient d'avoir été quelque part acteur de ma réussite, laissait éclater sa joie et revivait des moments marquants de la campagne.

En début de soirée, le député Gengenwin m'a « kidnappé » pour me conduire à Strasbourg et me présenter aux élus réunis à l'hôtel du département. Mais je n'avais qu'une hâte : retrouver tous mes amis. Bernard Wolff avait agrémenté la soirée en interprétant des morceaux de musique avec son accordéon.

Le Procès

Faux témoignage

Peu de temps après mon succès électoral, Gaston Schmitt avait déposé un recours auprès du tribunal administratif dans le but de faire annuler les élections qu'il

avait perdues. Mes illusions de pouvoir travailler sincèrement avec lui s'étaient ainsi envolées très rapidement !

J'avais dû me faire assister par un avocat. N'en connaissant aucun en particulier, j'avais choisi madame Huguodot, ancienne épouse de mon ami Adrien Zeller. Au cours du procès, une dame de Benfeld, bien connue dans les milieux protestants pratiquants, et amie d'école du plaignant, avait fait un faux témoignage au profit de M. Schmitt !

À l'issue du procès je lui avais téléphoné pour lui signaler que son faux témoignage est un acte délictueux, mais que je n'y donnerai néanmoins pas suite.

Gagné

J'avais gagné le procès. Preuve que la plainte était infondée, et que le faux témoignage n'avait pas influencé le tribunal. Je me serais toutefois bien passé du stress de ce procès, ainsi que du montant des honoraires d'avocat à payer, à savoir : 800 francs de l'heure ! Je me souviens m'être enfoncé un peu plus dans le fauteuil lors de notre premier entretien, au moment où Mme Huguodot m'indiquait ses tarifs.

Mon mandat

Je cherche mon bureau

En arrivant la première fois au Conseil Général, je ne connaissais nullement le bâtiment ni son fonctionnement. Le secrétaire général de l'Assemblée, Jean-Jacques Stahl, m'accueillit très respectueusement, me remit mon porte-documents et mon macaron de voiture, puis m'indiqua le numéro du bureau qui m'était attribué : 2417. Voilà, bonne journée et à bientôt.

J'étais donc parti à la recherche de mon bureau, parcourant les étages et les couloirs longs de 150m dans tous les sens parce que j'avais mis un certain temps à le trouver, mon bureau : dans ma tête le 2 du numéro 2417 correspondait à l'étage, et les autres chiffres au bureau lui-même. Erreur, ce n'était pas ça. Tous les bureaux « politiques » se situaient au 4^{ième} étage du bâtiment 2. Le 2 correspondait par conséquent au numéro du bâtiment, le 4 à l'étage et le 17 à mon bureau. Je ne pouvais pas le rêver. J'occupais seul durant mon premier mandat un bureau double. J'y fut rejoint après les élections cantonales de 2001 par Gérard Simler. Devenu président de commission je disposais par la suite d'un bureau individuel : le 2420.

Avec empathie, Louis Rudloff, Conseiller de Marckolsheim m'avait pris sous son aile et guidé dans mes premiers pas et démarches. Mais j'étais rapidement « dans le bain ». Aujourd'hui c'est plus facile pour les nouveaux élus : on leur remet un fascicule où tout est expliqué, et ils sont plus « chouchoutés » que nous ne l'étions.

Enfin dans mon bureau 2417 !

Les groupes politiques du CG

Une nouvelle ère débutait pour le canton et à la Cocoben où, malgré mon souhait le plus profond, la coexistence pacifique allait être encore plus difficile, et le bien-travailler-ensemble n'était pas assuré !

Par contre, j'avais la ferme volonté de m'engager à fond pour le canton, en faisant appel, si besoin, à mes nombreux amis centristes que j'avais rejoints au sein du groupe majoritaire de l'Assemblée Départementale et qui se composait de Daniel Hoeffel président du CG, Harry Lapp, Jean-Marie Lorentz, Fabienne Keller, Alphonse Beck, Yves Bur, Francis Grignon, Louis Rudloff, René Haag, Alphonse Troestler, Alain Ferry, Antoine Klein, Jean-Daniel Zeter, Jean Mathia, Emile Blessig, Philippe Richert, Jean Westphal, Bernard Ingwiller, Dominique Kennel, Jean-Paul Wirth, Marcel Schmitt, Louis Becker, André Klein-Mosser. Les autres élus se répartissaient ainsi :

Groupe RPR : Gilbert Jost, Jean Waline, Robert Grossmann, Christian Fuchs, Rémy Schlichter, Marcel Geistel, Hugues Harleyb, Alfred Becker, Pierre Grandadam, Joseph Ostermann, Jacques Felli, Marcel Wintzenrith, Alfred Pfalzgraff, Pierre Bertrand, Jean-Laurent Vonau, Jean-Michel Fetsch, Bernard Schneider ;

Groupe socialiste : Armand Jung, et Gilbert Estève.
Non inscrit : Christian Fiegel.

Clash à la 1ière réunion de la Cocoben

Je reprends le texte des DNA du 03/04/1994, rédigé par Mme Jacqueline Heim-Fuchs, journaliste de grande qualité et faisant preuve d'une conscience professionnelle et d'une objectivité qui méritent le respect :

« La réunion, à Kertzfeld, de la communauté de communes lundi soir a débuté par un hymne à la paix et au travail la main dans la main. Elle s'est terminée de façon bien différente.

Tout avait pourtant bien commencé. Accueillant ses hôtes dans la salle polyvalente, le Maire de Kertzfeld, René Jehl, avait souligné le caractère exceptionnel d'une telle journée, lendemain d'élections. « Je voudrais féliciter M. Brendlé, qui a réussi à avoir ce siège. Tous les deux, gagnant et perdant, devaient sortir grandis de cette épreuve. Et ce qui nous réunit aujourd'hui ici, c'est la jeune communauté de communes, composée en partie d'anciens, qui ont déjà 15 ans de fonctionnement au Sivom. Nous sommes la cible de tout le département. Nous voulons, avec votre participation, avec nos compétences, et notre savoir-faire, démontrer que nous sommes capables de gérer notre communauté de communes. »

Roland Brendlé le remerciant, précisa qu'il y avait volonté des uns et des autres de travailler ensemble, et que pour sa part, il était animé de l'intention de travailler avec tous, pour toutes les communes du canton. Gaston Schmitt ramena alors chacun à l'ordre du jour…/…

C'est alors que Gaston Schmitt, en fin de séance, a tenu à faire une déclaration, à la suite des « différents appels du pied qui m'ont été lancés. Il faut accepter un verdict et essayer que cette communauté dans laquelle je place beaucoup d'espoirs puisse vivre en harmonie pour le bien du canton. Mais voilà, pour sa campagne, mon concurrent a utilisé la technique de l'attaque contre l'homme. Les électeurs l'ont suivi. Acceptons. Mais cette affaire est politique et c'est une affaire contre un homme qui a le droit de se défendre. M. Brendlé, vous avez écrit au juge d'instruction et je ne peux pas travailler avec quelqu'un qui veut me faire aller en prison. Et pour essayer de trouver des solutions intelligentes à ce problème politique, je vais lire cette lettre. »

Une lettre dans laquelle le Maire de Benfeld dénonce notamment la pression qu'auraient exercée certains délégués de la communauté sur d'autres élus pour leur faire signer une motion de soutien à Gaston Schmitt lors de sa détention. Une lettre qui contient également une accusation portée par M. Brendlé contre le Maire de Sermersheim, qui aurait proféré des menaces de mort à l'encontre de l'adversaire de M. Schmitt. …/…

En fin de réunion, Gaston Schmitt s'en est pris aux DNA, accusant la journaliste présente d'avoir fait publier pendant la campagne un article relatif au canton de Benfeld, article « tendancieux, contenant des informations fausses qui m'ont fait du tort ».

Il est dans la profession une vieille règle qui veut que quand les hommes politiques sont élus, c'est grâce à leur propre prestige. Quand ils sont battus, c'est la faute à la presse. M. Schmitt a tenu à confirmer la règle. Cela se passe de commentaires.

J'avais apporté tous les ingrédients pour offrir le pot « de l'amitié » après la séance. Bon nombre de délégués m'avaient alors fait l'affront de ne pas accepter mon invitation, et ils quittèrent la salle de réunion me plantant là, seul au milieu d'un petit groupe.

Rencontrant Madame Heim-Fuchs quelques années plus tard, nous avions évoqué cette période de nos vies. Elle m'avait alors informé, avec beaucoup de doigté et de modération, de certaines conséquences qu'elle a subies suite à cet article. J'avais souffert antérieurement du manque d'objectivité de certains journalistes, et à présent, c'est une journaliste honnête, faisant son travail en toute objectivité et conscience, qui a été victime de retombées qui n'auraient jamais dû avoir lieu.

Durant une longue période « on » avait sorti le « grand jeu » : procès, faux témoignage, menaces de mort, mise en cause de la journaliste ! Voulant être protégé, j'avais averti la juge d'instruction des menaces dont je faisais l'objet.

Même mon pauvre vieux père, très affecté par ces comportements, s'était senti obligé d'intervenir par courrier auprès du Maire de Sermersheim.

J'avais pris mes fonctions à cœur, contre vents et marées, et fait du mieux possible durant six ans. Je vous propose de me suivre dans l'évocation du bilan de mon premier mandat de Conseiller Général, assumé en parallèle à mon mandat de Maire de 1994 à 2001.

Bilan 1994 – 2001

Infrastructures

Le bac de Rhinau

Je tiens tout d'abord à évoquer un dossier épineux que j'avais porté. Dossier lourd, difficile, mettant en jeu des sommes importantes et impactant la vie quotidienne des nombreux frontaliers.

Il s'agit du remplacement du bac automoteur vétuste, d'une capacité d'une douzaine de véhicules, atteint à l'époque par la limite d'âge. Son remplacement devenait urgent. Une chose que j'avais comprise dès mes premiers pas dans la gestion des affaires publiques, était que la notion temps dans la « démarche démocratique » était bien différente de la notion temps de la « démarche entreprise privée ». Il fallait faire preuve de patience et user de conviction pour bousculer toutes les inerties, rassembler les majorités requises pour atteindre enfin le résultat attendu. Parcours obligatoire, que

j'avais bien entendu aussitôt emprunté. Je m'étais entièrement investi dans ce dossier, œuvrant pour remplacer au plus vite l'ancien bac par un nouveau d'une capacité quasiment triplée.

Dans le même temps, quelques voix, certes timides, s'élevaient pour demander la construction d'un pont. Cette idée, assez séduisante à première vue, se heurtait à des problèmes insurmontables pour l'inscrire dans un calendrier raisonnable. En effet, entre la décision de construire un pont et sa réalisation, un délai « normal » d'une vingtaine d'années s'écoule avec les eaux du Rhin ! Techniquement, sa rampe d'accès ne pourrait se situer qu'en dehors de la ville de Rhinau, la privant ainsi du passage des touristes. De plus, l'impact sur le paysage du Ried serait négatif, sans parler de son coût et des difficultés pour boucler son financement, ni du fait que les Allemands sont fermement opposés à la réalisation d'un pont, les Grünen en tête.

La situation que j'avais rencontrée en 1994 nécessitait une réaction rapide avec la mise en place d'une solution technique acceptable. Dossier très complexe et onéreux et juridiquement pas évident. La route accédant au bac avait de fraîche date été déclassée en route départementale. Règlementairement, le gestionnaire du réseau routier était tenu d'assurer la continuité territoriale de l'ouvrage. C'est-à-dire que le propriétaire de la RD 5, le département, devait permettre aux usagers de traverser le Rhin. En outre, les divers franchissements du Rhin étaient spécifiés dans l'accord franco-allemand de 1953, donc décidés au niveau national, ce qui ne simplifiait rien.

Alors, en définitive, qui devait faire quoi ? Une fois la question posée, on n'était pas encore arrivé plus loin, puisque le dossier achoppait surtout au niveau du financement de l'ouvrage, estimé à 16 millions de francs. Les tours de tables avec plusieurs interlocuteurs différents étaient difficiles. Lors de l'un d'eux, monsieur Roland Mack, dirigeant de l'Europa Park, que j'étais allé voir avec le député Gengenwin, s'était proposé de contribuer au financement du bac. Proposition que nous n'avions pas retenue. Quant au président du Conseil Général, monsieur Daniel Hoeffel, il était a priori opposé à assumer la charge financière, rejetant la compétence sur l'État. Et ce dernier faisait la sourde oreille, ne voulant pas, ou ne pouvant pas l'assumer. Nous nous trouvions alors dans une impasse. Nous avions néanmoins réussi à en sortir grâce l'aide du député Gengenwin et de la ministre centriste des transports de l'époque, Anne-Marie Idrac.

En effet, un accord avait été trouvé, répartissant la charge de l'investissement entre les trois collectivités : État pour 8 millions de francs, soit 50% de l'investissement, Région Alsace à hauteur de 4 millions de francs, soit 25% de l'investissement et Département du Bas-Rhin pour 4 millions de francs soit 25%, Département qui assumera en outre la maintenance et le fonctionnement du nouveau bac.

Nous pouvions donc passer commande du nouveau bac. C'est ainsi que sera construit le bac Rhenanus dans les chantiers navals de Germersheim.

Je souhaitais conserver la gratuité de cette première attraction menant au parc de loisirs d'Europa Park. J'avais été suivi sans difficultés, le Conseil Général étant alors en meilleure posture financière qu'aujourd'hui.

Certains de mes proches avaient fait un peu de politique fiction en déclarant : « *Si tu règles les problèmes du bac de Rhinau et de la Seita à Benfeld, ta réélection est assurée* ». Mais n'allons pas trop vite en besogne, nous n'en étions pas encore là !

La Suppression des points noirs

Restant plongé dans les problématiques des infrastructures routières, je m'étais également attelé au cours de mon mandat à faire de telle sorte que tous les points noirs du canton soient supprimés : rectification des virages dangereux, réalisation de giratoires et suppression de carrefours à niveau accidentogènes, abattage et replantation d'arbres, requalification des routes dans le cadre du plan départemental, limitations de vitesses harmonisées.

Je m'étais également impliqué très fortement dans les plans départementaux concernant le vélo, le traitement des ordures ménagères, les sites et itinéraires de sports de nature.

Pour tout faire, je jonglais entre la mairie de Benfeld et l'Hôtel du Départemental, et remplissais allègrement mon agenda.

Les associations

Le Fonds de soutien cantonal

J'ai toujours été admiratif devant l'engagement de toutes ces personnes qui s'impliquent bénévolement dans la vie des associations locales. Leur dévouement et leurs compétences participent à l'animation de nos terroirs et à l'éducation citoyenne de notre jeunesse.

En plus de notre reconnaissance et de notre estime, ces associations sportives et culturelles ont besoin de moyens financiers. J'ai toujours pensé qu'elles méritaient un soutien très large. Le Conseil Général y contribuait en attribuant les subventions traditionnelles comme l'aide à la licence sportive ou l'aide à l'acquisition d'instruments de musique. Mais un petit plus aurait souvent été le bienvenu. Dans le cas où les aides sollicitées n'entraient pas dans le cadre du « guide des aides » voté par le Conseil Général, il était quasiment impossible de répondre à des demandes spécifiques.

Afin d'avoir un moyen d'agir, j'ai proposé au président Richert d'allouer à chaque Conseiller Général un budget pour qu'il puisse accorder des subventions particulières aux associations de son canton. Ma proposition avait été acceptée, et le « Fonds Départemental de Soutien à la Vie Associative » fut créé.

Depuis lors, chaque Conseiller dispose d'un budget en rapport avec le nombre d'habitants de son canton. Il avait tout loisir d'accorder les aides comme il l'entendait. Bien entendu pas directement, mais par le biais du trésorier payeur départemental. C'est un système transparent qui donne toutes satisfactions. Au début de sa mise en application, il suffisait qu'un courrier de ma part indique le montant de la subvention que je voulais accorder, montant qui était voté ensuite en commission permanente, puis attribué au bénéficiaire. Par la suite, la procédure s'était compliquée, les associations devant déposer en plus de leur demande, un dossier complété par de nombreuses pièces,

telles que les statuts et le bilan de l'association. Cette procédure beaucoup plus lourde, instaurée pour répondre à la demande de la cour des comptes, décourageait parfois l'un ou l'autre président d'association, qui par ailleurs cumulait souvent les fonctions de président, secrétaire, trésorier et que sais-je encore. Dans le même temps, on ne cessait pourtant de parler de simplification administrative.

Les Syndicats de rivières

Dans un tout autre domaine, je suivais avec beaucoup d'attention deux associations particulières et participais régulièrement à leurs travaux et sorties sur le terrain. Je veux parler des syndicats de rivières dont les actions sont fondamentales pour la gestion et l'entretien des cours d'eau.

Les syndicats qui me concernaient étaient celui de la Zembs présidé par Robert Schneider également adjoint au Maire de Herbsheim, et celui du Ried, présidé par le Maire de Daubensand, René Demange. Le technicien du Conseil Général, fort apprécié, est Benoît Outrey. Il travaille avec Emmanuelle Siry au service « Rivières » à la maison du Conseil Général de Sélestat.

J'ai contribué à la fusion de ces deux syndicats, parvenant à lever quelques réticences, étant très écouté par les membres du conseil d'administration.

Tous les membres des conseils d'administration avaient participé à une journée détente et immersion par la descente de la Zembs en canoë depuis Hilsenheim. Certains, dont moi, s'étaient vraiment immergés, puisque tombés à l'eau lors de cette sortie.

Le Groupement des harmonies

Presque au lendemain de mon élection de Conseiller Général, j'avais été élu président du groupement des harmonies du canton de Benfeld et environs. Le siège de cette association était à la mairie de Benfeld. J'ai assumé cette présidence jusqu'à la fin du groupement dans les années 2000.

Je présidais les séances de comité, et assistais régulièrement aux divers concerts donnés par les harmonies de Boofzheim, Rossfeld, Westhouse, et Obenheim.

Je suis à l'origine du grand concert donné par toutes les harmonies regroupées pour l'occasion en très grand orchestre. En effet, en 1999, répondant à mon souhait, les

différentes harmonies du canton ainsi que toutes les chorales Ste Cécile du canton se sont regroupées pour donner un grand concert dans la salle des fêtes de Benfeld.

Ce rassemblement de tant de musiciens et de choristes se produisant en même temps avait été un moment très fort et inoubliable.

Ce moment musical exceptionnel avait été couronné par un grand feu d'artifice « de l'an 2000 », concocté par Jean-Marc Saas.

L'harmonie Rossfeld-Westhouse

En phase avec le terrain

Les Réunions cantonales

J'avais organisé des réunions cantonales à l'attention du grand public. Informations, dialogues, échanges et proximité en étaient les maître-mots. La rencontre cantonale de 1996 était restée gravée dans la mémoire de tous les participants. C'était la première du genre organisée à la salle des fêtes de Benfeld, en présence du Président Daniel Hoeffel, des Vice-Présidents et des Présidents des commissions du Conseil Général.

Elle rassemblait à Benfeld les principaux acteurs politiques du département. Elle avait déplacé du « beau monde ». Cette réunion était organisée sous forme d'ateliers à thèmes, dirigés par des Conseillers Généraux Présidents de commissions. De nombreux

élus des communes voisines ainsi que beaucoup d'administrés du canton y avaient participé. À l'issue des échanges nombreux et intéressants, le président Hoeffel et moi-même avions fait la synthèse des travaux.

J'aurais bien aimé reconduire cette journée du Conseil Général. Mais son organisation était trop lourde et mobilisait trop longtemps trop d'élus départementaux quelque peu submergés par d'autres obligations.

Le 23 janvier 1996, Daniel Hoeffel était revenu dans le canton pour inaugurer la maison de retraite de Rhinau. Coût de l'opération : 19 millions. Mon collègue, Louis Rudloff y assistait, tout comme il assistait à tous les conseils d'administration. Le Président Hoeffel avait également inauguré, en ma présence, l'échangeur de Huttenheim que nous avions parcouru à pieds avec les élus locaux.

Ma Communication

Parallèlement au portage de tous ces dossiers, je diffusais largement les informations auprès de mes administrés grâce à mon site internet.

André Kobloth, après me l'avoir créé, s'y impliquait fortement, mettant en forme et en ligne tous les documents que je lui transmettais.

J'alimentais régulièrement « notre » site par des informations grand public, ainsi que par des rubriques dans lesquelles j'analysais et commentais des faits politiques. Les nouvelles brèves et importantes étaient diffusées à l'aide de flashs à support électronique : les « News Letters ».

Je n'alimente plus mon site depuis ma cessation de fonction, exception faite pour y faire figurer les 33 ans d'histoire de Benfeld et du canton, consultables avec les autres archives à l'adresse : http://cg.roland.brendle.free.fr/

Mon assistante envoyait tous les mois, à l'issue des commissions permanentes, ma « lettre du canton » à l'attention de tous les élus du canton. Elle était également mise en ligne, et portée ainsi à la connaissance de toute la population.

J'adressais également tous les deux ans mon « Journal du canton » diffusé dans tous les foyers du canton. Journal réalisé grâce aux annonceurs.

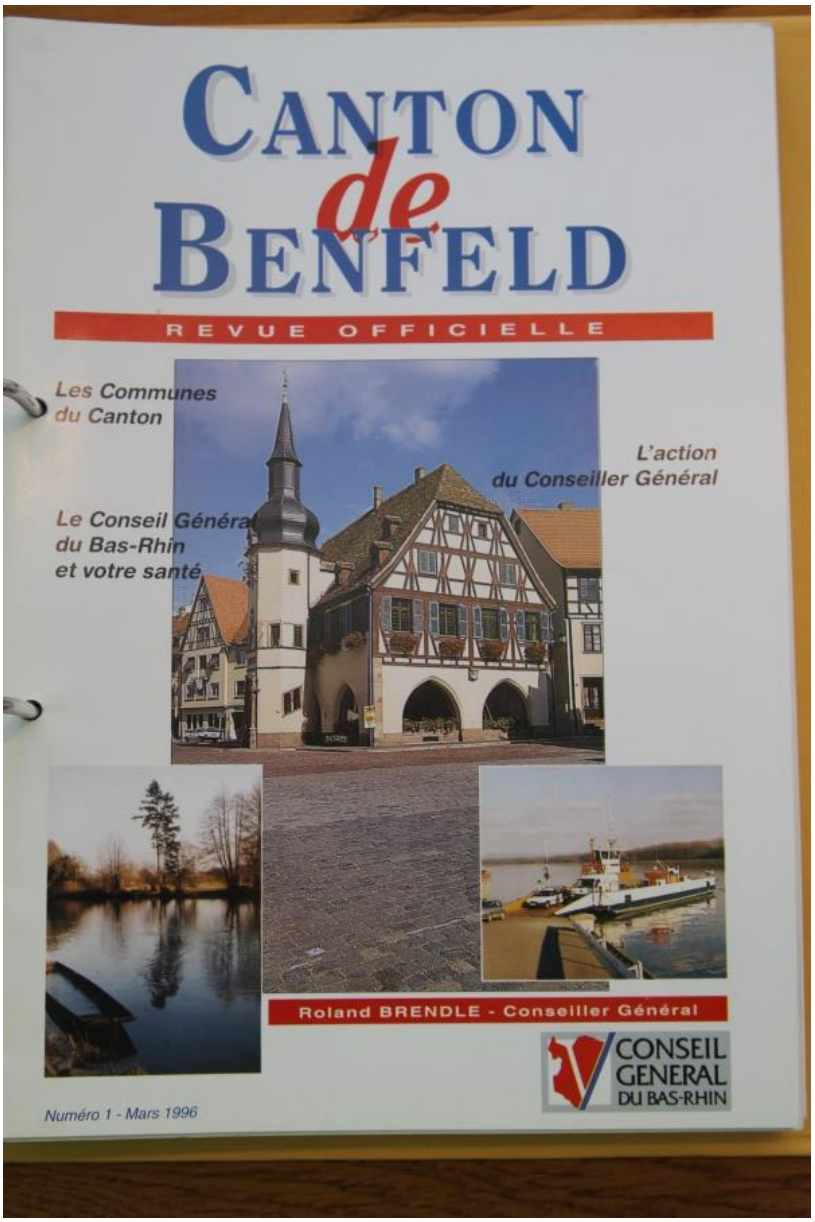

Éditorial du Journal Cantonal n°1 de mars 1996

« Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ayant à cœur de renforcer les liens qui nous unissent, une idée me trottait dans la tête depuis mon élection de mars 1994 : pourquoi ne pas mettre à votre disposition un journal de liaison cantonal ? Ce dernier nous permettra de mieux connaître le Conseil Général et ses actions, notre canton et les communes qui le constituent. Cet ouvrage se veut également avoir une portée plus large en faisant connaître et apprécier notre canton bien au-delà de ses limites.

Cette idée vient de se concrétiser. J'ai par conséquent le plaisir de vous faire parvenir le premier exemplaire de notre journal cantonal. En fonction de l'impact qu'il aura auprès de vous, d'autres éditions pourraient voir le jour. Cette réalisation n'aurait pas été possible sans la participation efficace de tous, élus, industriels, commerçants,

artisans, agriculteurs, fournisseurs divers de nos collectivités. Je les remercie très sincèrement pour leur collaboration, contribution et générosité. Je vous invite à faire appel le plus souvent possible à leurs services : pourquoi chercher ailleurs ce que l'on peut trouver chez soi ?

Si nous voulons que notre canton se développe harmonieusement, nous devons nous mobiliser à tous les niveaux, en aidant nos industriels, commerçants, artisans et exploitants agricoles, en participant à la vie économique et sociale, en un mot, en vivant avec et pour le canton.

Roland Brendlé
Conseiller Général
Maire de Benfeld »

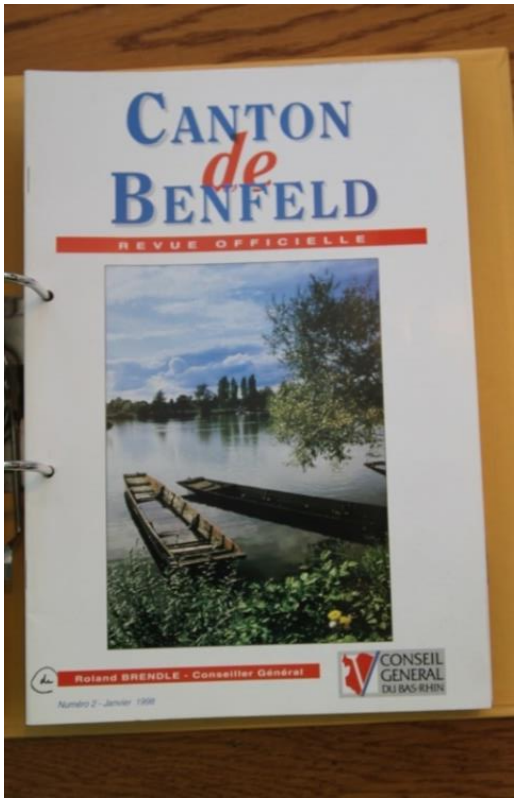

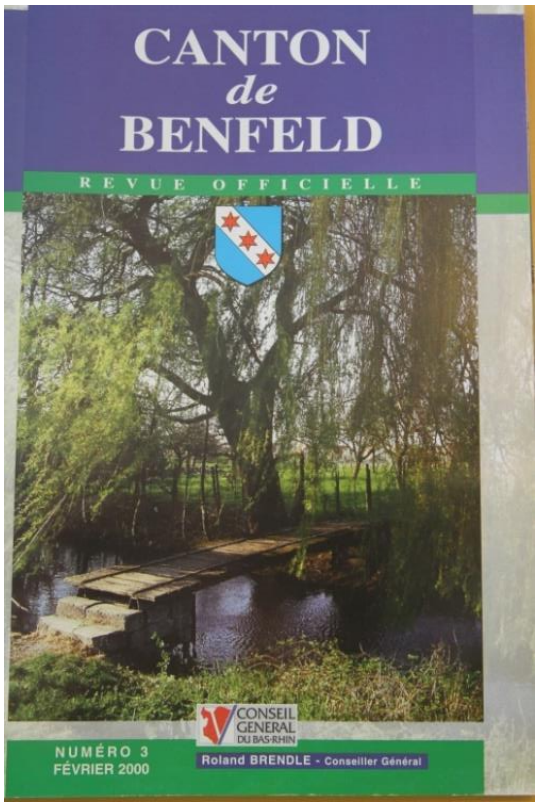

Éditorial du journal cantonal n°3

« Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le grand plaisir de vous faire parvenir ce troisième numéro de mon « Journal Cantonal ». Le succès remporté par les deux éditions précédentes me conforte dans ma démarche : mettre à votre disposition un organe de liaison et d'informations. Mais j'ai souhaité aller encore un peu plus loin. En effet, ce journal aura également comme

vocation d'être un vecteur touristique de notre territoire. En outre, une partie importante concernera l'économie de notre canton, riche d'une multitude d'entreprises industrielles, artisanales, commerciales et agricoles. Cette richesse doit être connue. Notre canton, toutes ses communes, ainsi que les entreprises doivent être promues.

Tels sont les objectifs que je me suis fixés pour vous tous. Pour y arriver j'ai été largement encouragé et soutenu par les annonceurs grâce auxquels la réalisation de cette plaquette a été possible. Depuis le début ils m'ont accompagné dans ma démarche de dynamisation et de promotion du canton, ainsi que du renforcement de nos liens. Je les remercie du fond du cœur et ne puis que vous encourager à leur faire à votre tour confiance.

Si nous avons la volonté que notre canton se développe harmonieusement, assumons chacun notre part de responsabilité en nous mobilisant à tous les niveaux pour développer la solidarité, pour participer à la vie sociale, associative et culturelle, en un mot, en vivant avec et pour le canton de Benfeld.

Je vous assure de mon entier dévouement.

Roland Brendlé
Conseiller Général »

Mes déplacements

Pour faire face à tous mes engagements, je me déplaçais beaucoup, tant dans le canton que dans tout le Bas-Rhin.

Il m'arrivait fréquemment de faire deux allers-retours Benfeld-Strasbourg dans la journée, de « sauter » le repas de midi pour gagner un peu de temps, ou être à l'heure à une réunion géographiquement éloignée.

Certains de mes administrés étaient parfois tout étonnés d'apprendre que je travaillais toute la semaine, eux qui ne me voyaient que les week-ends à l'occasion de festivités, d'inaugurations ou d'autres manifestations.

Mon implication

Il est vrai qu'en tant qu'élu, on a le travail que l'on veut bien se donner. L'implication des uns et des autres n'est pas forcément la même.

Personnellement, j'ai toujours veillé à porter et à faire aboutir les dossiers, tout en restant disponible et en contact permanent avec mes administrés.

J'ai toujours répondu, par retour, à tous les courriers qui m'étaient adressés. J'ai également toujours répondu à toutes les sollicitations. Tous les élus n'agissent ou ne réagissent pas de la même sorte, certains ne répondent même jamais.

Intermède : une inauguration

M. Kocher A. Herth GD.Kennel R. Brendlé A.Wetzel
Président Cocoben Député Président du CG CG Maire

Une fois de plus, des élections se profilaient rapidement à l'horizon.

Mandature Municipale de 1995 à 2001

« Unis vers 2000 »
1995-2001

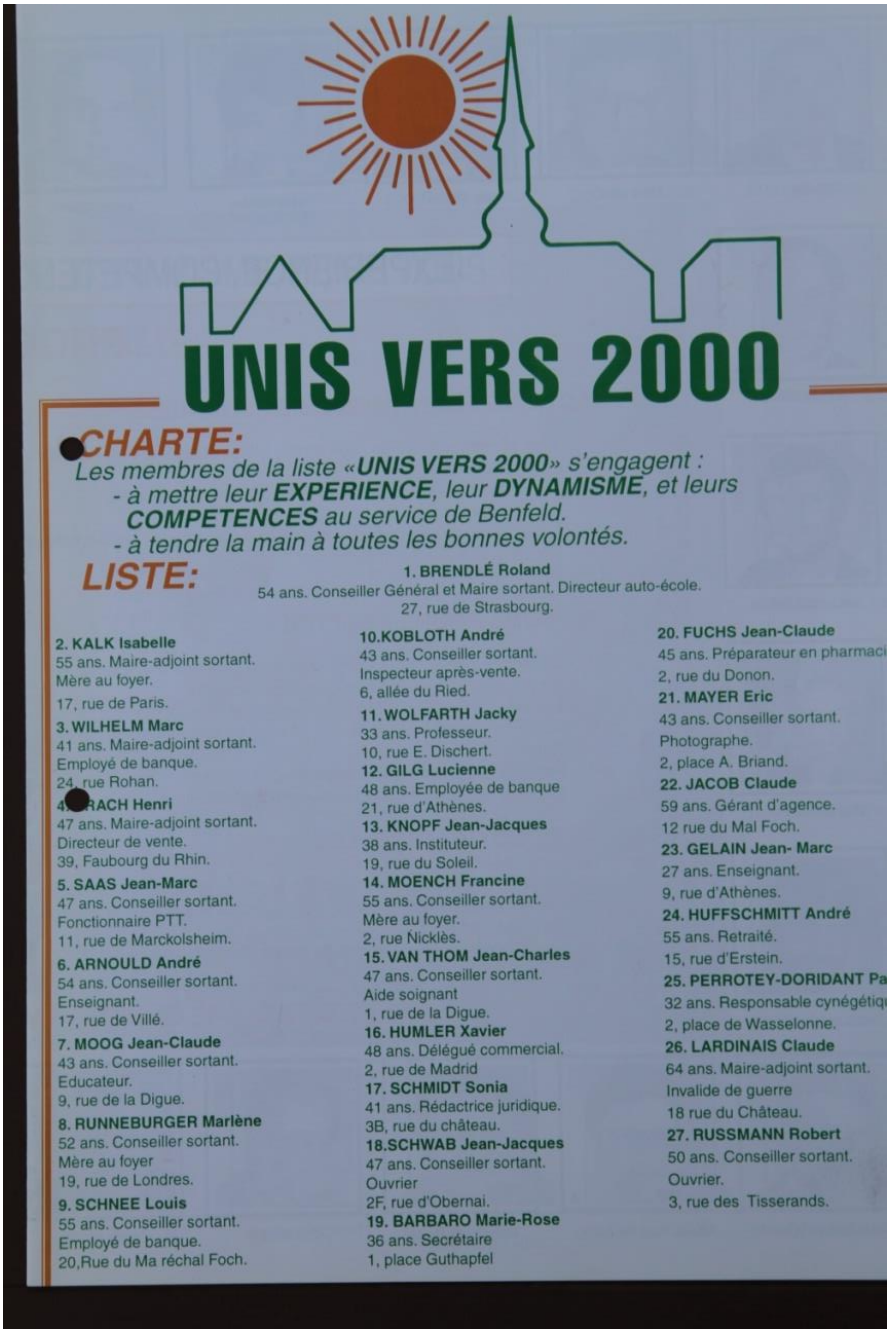

UNIS VERS 2000

CHARTE:

Les membres de la liste «UNIS VERS 2000» s'engagent :
- à mettre leur EXPERIENCE, leur DYNAMISME, et leurs COMPETENCES au service de Benfeld.
- à tendre la main à toutes les bonnes volontés.

LISTE:

1. BRENDLÉ Roland
54 ans. Conseiller Général et Maire sortant. Directeur auto-école.
27, rue de Strasbourg.

2. KALK Isabelle
55 ans. Maire-adjoint sortant.
Mère au foyer.
17, rue de Paris.

3. WILHELM Marc
41 ans. Maire-adjoint sortant.
Employé de banque.
24, rue Rohan.

4. [illegible]RACH Henri
47 ans. Maire-adjoint sortant.
Directeur de vente.
39, Faubourg du Rhin.

5. SAAS Jean-Marc
47 ans. Conseiller sortant.
Fonctionnaire PTT.
11, rue de Marckolsheim.

6. ARNOULD André
54 ans. Conseiller sortant.
Enseignant.
17, rue de Villé.

7. MOOG Jean-Claude
43 ans. Conseiller sortant.
Educateur.
9, rue de la Digue.

8. RUNNEBURGER Marlène
52 ans. Conseiller sortant.
Mère au foyer
19, rue de Londres.

9. SCHNEE Louis
55 ans. Conseiller sortant.
Employé de banque.
20,Rue du Ma réchal Foch.

10. KOBLOTH André
43 ans. Conseiller sortant.
Inspecteur après-vente.
6, allée du Ried.

11. WOLFARTH Jacky
33 ans. Professeur.
10, rue E. Dischert.

12. GILG Lucienne
48 ans. Employée de banque
21, rue d'Athènes.

13. KNOPF Jean-Jacques
38 ans. Instituteur.
19, rue du Soleil.

14. MOENCH Francine
55 ans. Conseiller sortant.
Mère au foyer.
2, rue Nicklès.

15. VAN THOM Jean-Charles
47 ans. Conseiller sortant.
Aide soignant
1, rue de la Digue.

16. HUMLER Xavier
48 ans. Délégué commercial.
2, rue de Madrid

17. SCHMIDT Sonia
41 ans. Rédactrice juridique.
3B, rue du château.

18. SCHWAB Jean-Jacques
47 ans. Conseiller sortant.
Ouvrier
2F, rue d'Obernai.

19. BARBARO Marie-Rose
36 ans. Secrétaire
1, place Guthapfel

20. FUCHS Jean-Claude
45 ans. Préparateur en pharmaci
2, rue du Donon.

21. MAYER Eric
43 ans. Conseiller sortant.
Photographe.
2, place A. Briand.

22. JACOB Claude
59 ans. Gérant d'agence.
12 rue du Mal Foch.

23. GELAIN Jean- Marc
27 ans. Enseignant.
9, rue d'Athènes.

24. HUFFSCHMITT André
55 ans. Retraité.
15, rue d'Erstein.

25. PERROTEY-DORIDANT Pa
32 ans. Responsable cynégétiq
2, place de Wasselonne.

26. LARDINAIS Claude
64 ans. Maire-adjoint sortant.
Invalide de guerre
18 rue du Château.

27. RUSSMANN Robert
50 ans. Conseiller sortant.
Ouvrier.
3, rue des Tisserands.

La campagne

Une seule liste

C'était reparti pour une nouvelle campagne électorale que j'entamais en tant que tête de la liste « Unis vers 2000 ». Première élection avec l'obligation de respecter la parité hommes-femmes. Nous étions, une fois de plus, confrontés à une situation

exceptionnelle, mais nullement désagréable : notre liste était seule en lice. Nous nous sommes dit que cela devait être un signe de satisfaction de la population : personne ne voulait nous contester. J'avais élaboré une liste d'ouverture, en y intégrant des personnes issues des anciennes listes d'opposition Mentzler et Moog. J'exprimais de la sorte, de manière très forte et concrète, ma volonté de travailler avec tous et de faire table rase des conflits passés. Une telle démarche n'avait encore jamais été engagée jusqu'à ce jour à Benfeld. Elle traduit ma conception du rejet des affrontements stériles de bloc contre bloc. Je suis encore partisan de constituer à tous les niveaux, des gouvernements de coalition, reflétant les divers courants d'opinion. Il y a certainement des personnalités très valables de tous bords politiques. Je m'étais donc mis dans la tête d'appliquer ma conception dans la gouvernance municipale.

Mes compagnons de route étaient : Isabelle Kalk, qui sera ma 1ière adjointe Marc Wilhelm (futur maire), Henri Drach, Jean-Marc Saas, André Arnould, Jean-Claude Moog, Marlène Runneburger, Louis Schnee, André Kobloth, Jacky Wolfarth (futur maire), Lucienne Gilg, Jean-Jacques Knopf, Francine Moench, Jean-Charles Van Thom, Xavier Humler, Sonia Schmidt, Jean-Jacques Schwab, Marie-Rose Barbaro, Jean-Claude Fuchs, Eric Mayer, Claude Jacob, Jean-Marc Gelain, André Huffschmitt, Pascal Perrotey-Doridant, Claude Lardinais, Robert Russmann.

Anecdote (texte repris du journal « L'Alsace » du 21/5/95)

Il est certes agréable d'être seuls en lice et être sûrs de gagner l'élection, mais cette situation avait néanmoins posé quelques problèmes :

« Fond de liste

À Benfeld, les deux adjoints Wersinger et Wolff ont décidé de raccrocher leur tablier mais souhaitaient, pour montrer leur soutien au Maire Brendlé, figurer en fin de liste, à une place non éligible. Mais au dernier moment, voyant qu'aucune liste opposante ne se constituait à l'horizon, ils ont disparu des 27 noms.

En effet, comme cela semble se préciser, il pourrait bien n'y avoir qu'une liste à Benfeld qui siégerait alors dans son intégralité. Et nos deux adjoints, après 24 et 18 ans de bons et loyaux services, en auraient, bien malgré eux, repris pour six ans de mandat municipal.

Pas facile d'être sûr de gagner ! »

Les résultats

100% des voix

Pour une fois, il n'y avait aucun suspens. À l'issue de la consultation du 11 juin 1995, notre liste avait recueilli 100% des voix, et avait été élue dans sa totalité. Encore une fois, du jamais vu à Benfeld !

J'étais surpris du nombre élevé d'électeurs qui s'étaient déplacés, alors qu'il n'y avait aucun enjeu. Au-delà du devoir civique, j'analyse ce scrutin comme étant quelque part un geste de reconnaissance de la population pour ma conduite des affaires communales avec mon équipe, et de notre savoir-être collectif. Et probablement un encouragement pour continuer notre engagement communal.

La mandature

Record de recours

Fidèles à notre mode de fonctionnement, nous avions continué à nous investir pour notre ville et pour ses habitants. Malheureusement, nos actions allaient être régulièrement entravées par de multiples recours au tribunal administratif.

Mon souhait de travailler avec tous, en parfaite harmonie et dans la sérénité, était donc pris en défaut. Je tiens à souligner que nous avons gagné quasiment tous les nombreux procès qui nous avaient été intentés. Sauf le recours contre le Plan d'Occupation des Sols (POS) annulé pour une raison de pure forme : défaut de présentation de la note de synthèse avec la convocation à la séance de conseil municipal.

Mais avant de traiter la problématique du POS, je voudrais relever quelques procès-verbaux de conseils municipaux faisant référence à quelques recours. J'avais au préalable longuement réfléchi. Dois-je en faire état ou non ? Ces recours, quasiment toujours du même plaignant, nous ont fait perdre tellement d'énergie, de temps, que je ne peux les passer sous silence, et faire comme si rien ne s'était passé. Les jugements prononcés sont publics, tout comme les rapports des conseils municipaux, donc à portée de connaissance de tout un chacun, néanmoins, je ne citerai pas de noms :

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 25 février 1992, point 7A :
recours au TA contre le refus de permis de construire de **** et de l'installation d'une aire naturelle de camping. À la même date, monsieur ****et madame **** ont introduit un recours pour excès de pouvoir contre la décision de refus du permis de construire, ainsi que pour le refus d'autorisation de l'aire naturelle de camping de monsieur le Maire de la ville de Benfeld. »

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 25/10/1994, point 8
L'Assemblée est informée des différents recours suivants :
- Les époux **** ont déposé en date du 21 octobre 1994 un recours tendant à l'annulation de l'arrêté du 27 septembre 1994 valant permis de construire accordé à la société SCI Topaze,
- Monsieur **** a déposé un recours tendant à l'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 29/03/1994 approuvant la révision du POS.
- Par jugement du 19/10/1994, le Tribunal Administratif a annulé la décision du 25 novembre 1991 refusant à monsieur **** l'autorisation de créer un camping, les autres requêtes des consorts **** notamment le refus de permis de construire opposé à monsieur **** en date du 12 novembre 1991 ont été rejetés.»

(Après de trop nombreux propos et écrits calomnieux dont je faisais l'objet, la coupe était pleine. J'étais vraiment saturé d'accusations mensongères et calomnieuses. J'ai donc porté plainte contre leurs auteurs.)

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 14/06/1999. Arrêt du 11 juin 1999 de la Chambre des appels correctionnels de la Cour d'Appel de Colmar
Par arrêté suscité, les consorts **** ont été condamnés par la Cour d'Appel pour dénonciation calomnieuse envers le Maire de Benfeld à des peines pécuniaires, au versement d'1 franc symbolique, aux dépens de l'action civile et l'interdiction de l'ensemble des droits prévus à l'article 131-26 du code pénal de 2 ou 3 ans selon le cas. »
Par arrêt n°99-86.489 D du 10 octobre 2000 la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation a rejeté les pourvois formés par les requérants. »

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 08/02/2000
Par jugement du 6 janvier 2000, lu en audience le 3 février, le Tribunal Administratif de Strasbourg a rejeté le recours du mouvement de défense des contribuables de Benfeld et canton, contre la ville de Benfeld, afin d'annuler la délibération du Conseil Municipal de 28 mai 1997 relative à l'aménagement du square de la route de Strasbourg (Square des Cigognes). L'association a été déboutée sur l'ensemble des griefs et condamnée à payer 2000 francs à la commune au titre de l'article L 8-1 du code des tribunaux administratifs. »

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 02/05/2000
Le Maire informe l'Assemblée qu'une requête en appel a été introduite auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nancy contre la décision du Tribunal Administratif de Strasbourg du 3 février 2000, qui a rejeté la demande de Monsieur **** tendant à l'annulation de la délibération du 28 mai 1997 relative à l'aménagement du parc, rue de Strasbourg. (Parc des Cigognes). Il a été débouté de sa demande d'annulation de la délibération du 26 mars 1997 fixant les taux des quatre taxes directes locales. »

« Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 12/07/2000
Par décision du 26 juin 2000, la Cour Administrative d'Appel de Nancy a rejeté les conclusions de l'Association de Défense des Contribuables de la région Alsace tendant au sursis à exécution du jugement n° 97011899 du Tribunal Administratif de Strasbourg condamnant l'association à verser la somme de 2 000 francs au titre de l'article L 8-1 »

Le Maire informe l'Assemblée des jugements suivants émis par :

« Le Tribunal Administratif de Strasbourg, suite à un recours contre la délibération du CM du 25 mars 1999, fixant les taux des quatre taxes des impôts locaux, dans son jugement lu le 27 octobre 2000, rejette la requête de M. **** et le condamne à verser 3 000 francs à la ville de Benfeld au titre de l'article L 8-1.

Par requête du 17 septembre 1996 M. ******** Mme et ******** ont introduit un recours tendant à annuler la délibération du 23 juillet 1996, approuvant la révision du POS et à ordonner le classement de leur terrain en zone qui correspond à la situation et à sa spécificité réelle par l'inscription au POS d'une enclave constructible. Par jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg du 5 décembre 2000, la requête susvisée a été rejetée et les requérants ont été condamnés à payer une amende de 5 000 francs au titre de l'article R.88 du code des tribunaux administratifs. »

Je voudrais faire à présent un focus sur la requête contre le POS, et donner les explications nécessaires à une bonne compréhension de ce dossier.

Le POS

L'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols, ou POS est une opération difficile et de longue haleine, qui, dans certaines communes, mobilise les élus durant presque un mandat ! Chez nous, après un travail de l'ordre de trois ans, et à l'issue de très nombreuses réunions en interne et avec les divers services extérieurs associés, la rédaction du document extrêmement volumineux avait été finalisée. Le secrétaire général Joseph Moog m'avait informé qu'il lui serait très difficile de résumer un document aussi volumineux sur une simple fiche de synthèse. Il pensait tout au plus être en mesure de pouvoir présenter le sommaire du dossier. Je lui avais dit que cette présentation ne me convenait pas, ne résumant pas le dossier soumis au vote des conseillers.

J'avais donc pris la décision de soumettre le POS au Conseil Municipal, sans fournir la note de synthèse requise. J'avais bonne conscience et étais à mille lieues de penser que l'adoption du POS allait être problématique. En effet, j'avais fait beaucoup plus que ce que ce que la procédure imposait. J'avais organisé en amont de nombreuses réunions d'information et de concertation. Tous les élus possédaient par conséquent toutes les informations nécessaires pour voter en toute connaissance de cause.

Mais M. Christian Jaeg, Conseiller Municipal d'opposition, était défavorable au classement du secteur de loisirs au Sud du plan d'eau, secteur où il possédait des terrains. Il avait engagé une nouvelle procédure auprès du Tribunal Administratif pour faire annuler le POS, argumentant sur le défaut de présentation de la fiche de synthèse.

Nous avions perdu ce procès. Cette procédure avait abouti à l'annulation du POS pour vice de forme. Il fallait donc remettre l'ouvrage sur le métier. Anéantissant ainsi tant d'heures de travail, et contraignant la commune à des dépenses supplémentaires qui auraient pu être évitées.

Dans le respect de la déontologie politique, les élus concernés d'une manière ou d'une autre par une délibération, ne prennent pas part au vote. Ce comportement n'avait pas été adopté par le plaignant dans le cadre des débats et du vote d'adoption du POS. Je me demande même si le comportement contraire ne peut être qualifié de « conflit d'intérêts » ?

Procédure du sursis à statuer

La zone située à l'Est du plan d'eau, entre les routes de Herbsheim, Hilsenheim, et Rossfeld, était classée au POS en zone de loisirs à aménager globalement de manière cohérente. Propriétaire dans cette zone, M. Jaeg s'était refusé, en Conseil Municipal, à envisager un tel aménagement. Il désirait uniquement réaliser un lotissement sur une partie seulement de la zone.

Le POS n'étant pas respecté, je ne pouvais donc pas délivrer l'autorisation de lotir. Mais n'ayant pas de solution juridique à ma disposition pour faire face à cette situation spécifique, dont je passe certains détails croustillants, j'avais décidé de surseoir à statuer avec fixation d'une date butoir d'exécution pour donner une réponse juridiquement fondée.

Pris dans le tourbillon de tous les dossiers à traiter, pas plus le secrétaire général de la mairie que moi n'avions fait attention à la date limite du sursis à statuer. Date qui avait été dépassée sans que nous ne nous en soyons rendu compte. Nous nous sommes donc trouvés dans une situation ubuesque qui accordait de fait au pétitionnaire une autorisation de lotir tacite. Avez-vous vu depuis de quelle manière cette zone a été aménagée ?

Une autre « affaire »

En m'engageant en politique, je savais par avance que je serai attaqué, critiqué et être en première ligne pour encaisser des coups. Je m'attendais surtout à des débats, des discussions, et des confrontations d'idées enrichissantes. J'étais beaucoup moins préparé à faire l'objet de basses attaques souvent mensongères, prenant parfois la tournure de représailles. Je n'avais surtout jamais envisagé que pour m'atteindre l'on puisse s'en prendre à ma famille. Un souvenir douloureux me revient en mémoire que je ne peux passer sous silence, sans toutefois pouvoir le qualifier avec certitude.

Un samedi matin, alors que j'enseignais à Strasbourg dans mon centre de formation de moniteurs d'auto-école, j'avais été interrompu par un appel téléphonique provenant de Roland Mayer, demeurant rue Rohan à Benfeld. Ce dernier, tout affolé, me demandait de venir d'urgence. Ses voisins du collège avaient allumé un brasier immense qui menaçait d'enflammer sa maison, le vent entraînant des flammèches vers sa maison. Je quittai donc Strasbourg au plus vite pour me rendre sur les lieux, abandonnant mes stagiaires un peu interloqués, et pas très contents. Arrivé sur place, je m'étais rendu compte de la taille et de l'intensité du brasier que j'estimais avoir plus de deux mètres de haut. En me dirigeant de la maison Mayer vers le fond de la cour du collège Schuman, je rencontrais les gendarmes, qui entrèrent dans la cour du collège avec moi. Ils avaient dû été alertés par un autre riverain. Sur place, j'ai demandé à Madame Tschudy, principale du collège, et à son époux de réduire le foyer, voire si possible de l'éteindre

pour éviter un incendie. J'étais entièrement dans mon rôle de Maire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et pour assumer mes pouvoirs de police.

D'entrée, j'avais été agressé verbalement par le mari, qui entre autres invectives ou menaces, m'assurait qu'il ne votera pas pour moi et qu'il retirera son fils de mon auto-école. Je n'avais que faire de ces propos ; le problème ne se situait pas à ce niveau. Les représentants de l'ordre, Maire et gendarmes, ont en définitive fait entendre raison au couple toujours fort énervé. Je crois que ma venue avec les gendarmes les avait fortement contrariés, croyant probablement que c'était moi qui les avais appelés. En définitive la maison de Roland Mayer avait été préservée des flammes, et un incendie avait donc pu être évité. Fin de l'épisode, mais selon moi, pas fin de l'histoire.

Après cet épisode, c'est notre fils Tristan qui a eu à pâtir de certains effets collatéraux ; effets l'ayant conduit à changer d'académie pour réussir son concours.

Tous ces vécus me conduisent à évoquer les avantages réels ou supposés des élus.

Les « avantages » des élus de base

Je rapproche souvent mon vécu d'élu avec la perception qu'en ont certains concitoyens.

Pour eux, être élu rime quasiment toujours avec avantages, passe-droits, banquets et que sais-je encore. Je n'ai jamais sollicité de passe-droit et y suis opposé par principe, et nul ne peut me reprocher d'avoir bénéficié d'un seul avantage particulier. J'avais toujours payé mes procès-verbaux, et n'étais jamais intervenu pour faire arranger mes problèmes ou ceux de mes proches. Mais il est vrai que voyant le comportement de certains élus placés en haut de l'échelle politique, il n'était pas illégitime de penser qu'il en serait de même pour ceux qui sont situés sur des échelons inférieurs.

Lorsque j'assistais à une réception, c'était avant tout pour honorer mes hôtes, rencontrer la population et échanger avec les convives, et non me « bâfrer ». Avez-vous déjà essayé de serrer des mains en tenant une assiette et un verre ? Croyez-vous qu'il soit commode de parler la bouche pleine ? Certes non. Je m'abstenais donc de me précipiter vers les buffets ou d'en bloquer l'accès pour mieux me servir, comme c'est souvent le cas. Et bien souvent, lorsqu'un petit creux me tiraillait et que je me rapprochais du buffet, c'était pour constater qu'il n'y avait plus rien, et que c'était la Bérézina qui y régnait. Je repartais souvent sans avoir forcé sur les petits fours, mais tout de même après avoir eu droit parfois à une paire de knacks.

La population croit également que tous les élus gagnent beaucoup d'argent. Financièrement il est intéressant d'être parlementaire, en dessous, pour les élus de terrain, principalement pour les élus des petits villages, ça l'est nettement moins ; et pour certains c'est quasiment du bénévolat. Et au niveau des retraites, il en est de même. Il n'y a donc pas vraiment d'avantages matériels au niveau de Maire ou Conseiller Général.

Le mariage de mes enfants

Je dois néanmoins dire que j'avais quand même bénéficié d'un privilège rare, voire exceptionnel : celui de pouvoir marier mes deux fils : l'aîné, Olivier, avec Pascale Meyer, tous deux professeurs d'Éducation Physique et Sportive, le 27 juin 1990, puis le cadet, Tristan, professeur de physique-chimie avec Arielle Monod, ingénieur agricole et professeur à l'Enil (École Nationale de l'Industrie Laitière) le 25 mai 1996. Cérémonies simples mais très émouvantes. J'avais eu du mal à terminer mon discours lors du mariage d'Olivier et de Pascale tant ma gorge était serrée. Cela n'avait pas été plus facile lors du mariage de Tristan et d'Arielle, où les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Et pourtant, j'en avais célébré des mariages depuis que j'étais Maire. Quasiment un ou deux tous les samedis. Je les avais tous faits avec beaucoup de cœur. Mais avec mes fils l'émotion avait encore grimpé de plusieurs crans et m'avait submergé. Quelle responsabilité d'unir deux êtres !

Après les cérémonies, nous étions entourés de plus de 400 personnes invitées à l'apéritif à la salle des fêtes.

J'ai retrouvé, presque par hasard, le texte du discours que j'avais prononcé pour Olivier et Pascale le 27 juin 1990, mais n'ai pas retrouvé celui de Tristan.

Accueil de l'assistance.

« Pascale, Olivier, chères familles réunies par la volonté de nos enfants, j'ai le plaisir de vous accueillir dans cette belle salle des mariages de notre ville. Salle qui a été le témoin de tant de destinées unies, et qui est aujourd'hui la complice de votre bonheur, après avoir été, il y a 26 ans, la complice du bonheur de vos parents.

En effet, maman et moi avons tenu à ce que vous vous mariiez dans la même salle que nous. Elle est un peu trop petite pour accueillir confortablement l'assistance qui s'y presse aujourd'hui, mais c'est dans cette salle qu'a débuté, pour maman et moi, une vie d'amour et de bonheur, ponctuée par les hauts et les bas que connaît chaque ménage. Cette salle est donc chargée d'un certain symbole, et nous souhaitons qu'elle soit également pour vous la première étape de cette vie d'amour et de bonheur.

Une vie discrète en famille.

Depuis ta naissance, Olivier, notre univers a été constitué par notre famille.

Tu me connais assez bien pour savoir que j'ai essayé de tout planifier depuis le début : nous avions envisagé tout d'abord de vivre, maman et moi, durant deux ans sans enfant pour profiter un peu de cette nouvelle vie qui commençait pour nous.

Mais tu en as décidé autrement, puisque t'ayant conçu durant notre voyage de noces dans les montagnes suisses, tu es venu plus rapidement que prévu « égayer » notre ménage de tes pleurs incessants durant de trop nombreuses nuits.

Il est évident que nous n'avons jamais regretté un seul instant ta venue, prématurée et sonore.
Nous avons ensuite eu l'envie de te donner, sans demander ton avis, une petite sœur… qui, 5 ans après toi, est venue, pendant que d'autres faisaient leurs premiers pas sur la lune, et cette petite sœur s'est appelée Tristan !
La première déception de maman passée, il est clair que nous sommes tous deux heureux et fiers d'avoir deux garçons qui, je dois le dire, sont tous les deux des petits gars bien !
Dans notre famille de quatre personnes, tout se passait pour le mieux, et nous avons mené la vie discrète que vous avez partagée avec nous.
Il faut reconnaître que nous n'avions pas beaucoup de contacts avec le monde extérieur puisque nous nous suffisions à nous-mêmes.
À votre tour, vous allez fonder une famille et cette famille sera ce que vous en ferez.
Partage de toutes les activités :
Comme nous avons eu la chance d'avoir des enfants en étant encore assez jeunes, nous étions animés de la même fougue et de la même passion que nous nous transmettions mutuellement.
Nous avons en cela été grandement aidés par maman qui, de bon gré ou non, a toujours participé et partagé ce que nous faisions.
La famille Brendlé a toujours été par elle-même un mini club alpin, club de tennis, club de voile, écurie de course… et j'en oublie et des meilleures…
Oui, nous avons passé de belles années ensemble :
Te souviens-tu comme je te traînais déjà tout petit en montagne, installé inconfortablement dans mon sac à dos ? Te souviens-tu de nos promenades en forêt vers les ruines de vieux châteaux ? Te souviens-tu de notre période Labarochienne où nos fins de semaines ressemblaient à des veillées de colonies de vacances ? Te souviens-tu des premières descentes à ski à l'âge de deux ans et demi ? Vint ensuite la période où nous nous prenions pour des pilotes de rallyes en passant par le tennis, la planche à voile et l'escalade par tous les temps (et de préférence par mauvais temps pour avoir le privilège de partager ces moments forts de façon égoïste à l'abri de tout regard indiscret).
Oui, maman et moi avions choisi de vivre avec vous le plus de choses possible, et tu nous le rends bien, vu le petit gars bien que tu es devenu. Bien que n'étant pas à l'abri d'un certain nombre de critiques : par exemple : je ne t'ai jamais appris à marcher avec des échasses, et pourtant tu aurais besoin de pratiquer ce sport pour évoluer dans ta chambre passablement encombrée !
Partager joies et peines !
Pour être honnête et permettre à tes chevilles de se désenfler, je dois reconnaître que le tableau que je suis en train de brosser n'a pas été tous les jours aussi idyllique, mais notre mode de vie a néanmoins permis d'instaurer un climat de confiance et des relations que l'on ne retrouve quand même pas dans toutes les familles.
Tu sais que tu as toujours pu compter sur tes parents : prêts à partager tes joies et tes peines, et toujours prêts, même après ton mariage, à t'apporter tout le soutien dont tu pourrais avoir besoin.
Notre famille s'agrandit.

Pascale et Olivier, cela fait 8 ans que vous vous connaissez, cela fait 8 ans que de façon plus ou moins régulière vous vivez chez nous.
Cela fait par conséquent 8 ans que maman, Tristan et moi-même sommes conscients que notre famille s'est agrandie.
Maman a trouvé en toi Pascale, la fille qu'elle désirait depuis si longtemps, Tristan a trouvé en toi une grande sœur, et moi je te considère également comme ma fille. Alors à partir d'aujourd'hui, tu vas faire l'effort de me tutoyer !
Notre famille s'agrandit, sans pour autant considérer le mariage de Pascale comme la perte de la fille de la famille Meyer, et je sais combien Pascale vous est attachée, Mme et Mr Meyer.
Quelques mots sur Pascale…
Pascale, je t'ai vue pour la première fois au restaurant de La Bresse, entre deux manches de slalom où tu étais à la même table qu'Olivier et moi, et où vous faisiez semblant, de façon maladroite, de ne pas être autre chose que deux copains des AN Munster !
Je me souviens d'une conversation que nous avions eue dans ma voiture entre Sélestat et Benfeld, conversation au cours de laquelle il y avait un quiproquo digne d'une pièce de théâtre. Je me souviens d'un tas de choses, bonnes et moins bonnes, que là encore toute la famille a partagé.
En un mot, Pascale, par ton arrivée dans notre famille, s'est introduit un grand rayon de soleil, beaucoup de gentillesse et beaucoup d'amour lui aussi partagé par toute la famille… Skipper compris !
Pascale, tu as d'énormes qualités. Tu es la femme qu'il faut à Olivier… Tu as choisi Olivier avec ses qualités et ses défauts, je te souhaite d'avoir fait le bon choix pour suivre avec lui un chemin pavé de bonheurs.
Je puis t'assurer que maman et moi serons toujours là quand le besoin s'en fera sentir.
Quelques considérations sur le mariage…
Comme vous vous en êtes rendu compte, notre vie discrète durant 26 ans a quelque peu changé depuis mon élection à la tête de la commune de Benfeld. Dans ce cas précis l'aide et la compréhension de maman me sont d'un grand réconfort, même si cette nouvelle vie n'est pas drôle tous les jours, surtout pour elle.
Ces nouvelles fonctions me donnent néanmoins un privilège important, ainsi qu'une responsabilité que je mesure pleinement en étant conduit à unir vos destinées.
Dans le temps, les parents donnaient leur bénédiction pour le mariage de leurs enfants. Votre père, qui est maire, vous me suivez ? va procéder à un des actes les plus importants d'une vie en vous unissant.
En temps normal, cette cérémonie du mariage est empreinte d'une grande émotion, que dire du moment présent ?
Le mariage est souvent ressenti par les parents comme la « perte » de leur enfant. Maman et moi ne vivons pas le mariage de cette manière puisque nous constatons avec joie, le plaisir et le besoin que vous éprouvez pour venir chez nous. Notre émotion provient du fait que nous vivons cet instant avec la même intensité que vous.
Comme vous avez déjà pu le constater au cours des années vécues ensemble, cette vie à deux n'est pas drôle tout le temps.

Mais face aux soucis, face aux problèmes, face aux bonheurs, on est plus forts à deux, et je ne compte pas Teddy Bear.
Il est néanmoins indispensable de partager et de vivre à deux d'autres choses que le train-train habituel, destructeur de tant de ménages.
Une vie sans idéal ne vaut pas la peine d'être vécue. C'est à vous de fixer votre idéal ou vos idéaux et de vous donner la main pour cheminer tous les deux dans la direction que vous vous êtes fixée.
Lorsque l'un de vous deux sera fatigué ou en aura marre, l'autre lui prendra la main encore plus fermement pour l'aider à franchir le cap difficile.
Avec Olivier, nous avons pratiqué beaucoup d'activités pour lesquelles il fallait mettre un casque ou être encordés. Votre amour constituera le casque le plus efficace qui soit pour vous protéger et de par le consentement que vous allez échanger, votre cordée sera la plus invulnérable qui soit, puisque là encore, votre corde d'assurance sera constituée par votre amour. Jusqu'à ce jour, on n'a encore rien fait de plus solide. Une pierre qui tombe peut rompre une corde, la même pierre peut éventuellement vous égratigner, mais ne cassera jamais votre corde d'amour.
Je me plais à rappeler à tous les couples que je marie, la phrase de St Exupéry : « s'aimer ce n'est pas se regarder l'un l'autre, mais regarder dans la même direction ». Je vous demanderais de méditer cette phrase de temps en temps, surtout au cours des circonstances qui vous feraient regarder dans des directions différentes, emprisonnés dans vos propres préoccupations sans voir celles du conjoint. Ou entraînés par des envies personnelles qui ne tiennent pas compte des envies de l'autre. Pascale et Olivier, il faut que vous viviez et vous épanouissiez au travers de l'autre et par l'autre en tendant à la réalisation de concert d'une grande cause.
Conclusion
Nous venons de fêter il y a quelques jours le début de l'été. Nous vivons en ce moment les jours les plus longs de l'année, ils doivent également être les plus beaux et les plus chauds. Je vous souhaite que votre amour ressemble à ces premiers jours de l'été, qu'il soit le plus long, le plus chaud pour vous et de la sorte tout votre entourage baignera dans la lumière de votre bonheur. »
Cérémonie de mariage.

En costumes alsaciens

En ce qui concerne le mariage de Tristan et d'Arielle, les futurs époux souhaitaient une cérémonie traditionnelle, en costumes alsaciens. Elisabeth en était ravie, elle qui s'était tellement impliquée dans la préservation de l'alsacien dans la démarche « langue et culture régionales ». En plus de la décoration florale qu'elle réalisait pour tous les mariages, nous avions tous porté une attention particulière à satisfaire les vœux des futurs mariés. Tous nos proches amis conviés, étaient en tenue alsacienne. Que les femmes étaient belles. Ces tenues étaient parfaitement adaptées au cadre de la Stubbe. Le secrétaire général et son épouse Monique, avaient revêtu la tenue traditionnelle du nord du département. Tous mes adjoints et leurs épouses étaient également en tenue traditionnelle. Une grande partie de la famille de la mariée venait de Paris, le grand père Théodore Monod en tête. Ils n'avaient jamais vu ça, et étaient enchantés de constater que nos racines alsaciennes étaient encore très vivaces.

Je m'étais fait confectionner un authentique costume traditionnel alsacien dans un magasin spécialisé de Strasbourg. Je l'endossais parfois, comme habit de gala lors des cérémonies des vœux principalement. Mais je m'y sentais malheureusement un peu décalé pour ne pas dire déguisé. Dommage que les traditions se perdent : langue, culture, habillement…

L'esprit de St-Exupéry

24.5.96

Benfeld

CARNET

Le maire marie son fils

Ce samedi 25 mai sera célébré à la mairie de Benfeld le mariage de M. Tristan Brendlé, professeur de physique et de chimie agrégé à Lure et fils de Roland Brendlé, maire et conseiller général de Benfeld, avec Mlle Arielle Monod, ingénieur agricole.

Elle est la petite-fille de Théodore Monod, le savant biologiste d'envergure internationale qui sera de la noce.

Roland Brendlé a présidé au mariage de son fils. *(Photo DNA)*

Il revenait hier au maire de Benfeld, le conseiller général Roland Brendlé de présider, dans la salle d'honneur comble de l'hôtel de ville, la fameuse salle de Stubbehansel, le mariage de son fils Tristan, 27 ans, prof de physique en Haute-Saône et Arielle Monod, 26 ans, enseignante à Wintzenheim.

Emu, Roland Brendlé a longuement évoqué sa vie de père -et celle de son fils- citant à plusieurs reprises Antoine de Saint-Exupéry. N'était-il pas écrit qu'un enfant élevé dans l'esprit du célèbre père du «Petit Prince» devait un jour épouser la petite-fille de l'infatigable arpenteur des coins les plus secrets du Sahara, l'humaniste et pacifiste Théodore Monod, aujourd'hui âgé de 94 ans et qui a, nous a-t-on confié, assisté au mariage?

Les époux, qui étaient arrivés à la mairie en cortège entourés de personnes portant le costume traditionnel alsacien, vivent à Lure. Hier, à Benfeld, il pleuvait. Mariage pluvieux... mariage heureux.

N° 123 - Dimanche 26 mai 1996

Gestion financière

Toutes nos décisions avaient toujours été sous-tendues par une volonté de gérer le budget, avec ses dépenses et recettes, de manière très stricte et pointue.

Nous avions élaboré un programme pluriannuel d'investissements. Nous nous étions fixés des principes, et n'y avions jamais dérogé. Nous avions toujours veillé, avec Marc Wilhelm, chargé des finances, et Joseph Moog secrétaire général de la mairie, à favoriser l'investissement au détriment du fonctionnement, à bien maîtriser

l'endettement de la commune, et à exercer une pression fiscale modérée, très proche de l'inflation.

Notre approche avait toujours été d'ajuster nos dépenses à nos capacités financières, et non d'adapter les recettes, par la fiscalité et l'emprunt, à nos dépenses. Nous avions donc géré la commune « en bon père de famille ». Nous y étions toujours parvenus, restant néanmoins régulièrement soumis aux mêmes attaques injustes et récurrentes, de notre opposant attitré.

Je profite de ce paragraphe, pour souligner les qualités de gestionnaire de Joseph Moog, avec lequel Marc Wilhelm et moi étions en parfaite harmonie dans ce domaine. Ordonnateur et responsable de la gestion publique, c'est sans fausse modestie que je revendique ma compétence en ce domaine.

Le Bilan

En introduction, je voudrais reprendre le mot du Maire que j'avais rédigé à l'attention des benfeldois lors de la présentation de nos réalisations 1990-2000 :

« 1990-2000 :… Plus de dix ans déjà se sont écoulés depuis que vous m'avez accordé votre confiance et fait l'honneur de présider à la destinée de notre chère ville de Benfeld.

1994-2000 :… Six ans sont passés depuis que vous avez très largement contribué à mon élection en tant que Conseiller Général, poste qui est revenu après trente-cinq ans à un Maire de Benfeld.

« 1990-2000 :… Plus de dix ans déjà se sont écoulés depuis que vous m'avez élu. Durant toutes ces années, quelques rides se sont creusées, quelques cheveux gris sont apparus de-ci de-là, alors que dans le même temps, Benfeld a fait l'objet d'une cure de jouvence : en rajeunissant, elle s'est épanouie et a prospéré. Les infrastructures et les services se sont développés et la population a augmenté pour atteindre près de cinq mille personnes.

Je puis par conséquent affirmer qu'un des objectifs que mon équipe et moi-même nous étions fixés a été atteint : développer Benfeld en renforçant son rôle de bourg-centre-locomotive du secteur, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

Pour ce faire, un travail important a été fourni durant toutes ces années. Je tiens à remercier et à rendre hommage à mes collègues et à mes collaborateurs pour leur engagement ainsi que pour l'accomplissement de leurs missions.

Afin d'être mieux à même d'apprécier ce qui a été fait, le document que vous avez entre les mains ressemble à un catalogue à la Prévert, qui présente, sans commentaires, nos réalisations. Nous n'y avons pas intégré celles, importantes, consécutives à l'exercice des compétences intercommunales telles que l'eau, l'assainissement, la zone d'activités ou le développement local.

Une intercommunalité de projets, profitables au plus grand nombre, mûrement réfléchis et acceptés par la majorité, occupera à l'avenir une place grandissante dans la gestion du

territoire, et j'en suis un des fervents partisans. L'idéal serait, comme cela existe en d'autres endroits, que le périmètre de compétence de la Communauté de Communes épouse le périmètre du Canton.
En vous remerciant du soutien que vous nous avez toujours manifesté pour mener à bien tous ces travaux, je vous souhaite une bonne lecture, et vous assure de mon entier dévouement »

La Réhabilitation de la Seita

« Un gros morceau » de notre engagement municipal, objet de recherches, de négociations, de conflits et d'insomnies, était le dossier de la réhabilitation de l'ancienne manufacture de tabacs de Benfeld, inscrite à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques. Dossier hérité dès 1989, qui mérite un petit retour en arrière.

La manufacture des tabacs, Seita, avait fermé ses portes en 1988 : la ville avait acheté ce bâtiment dans la foulée pour 1 700 000 frs, avec l'objectif d'y créer un lycée. Orientation soutenue par le député de la circonscription. Mais en définitive, le lycée fut construit à Erstein. Et il nous restait à présent environ 15 000 mètres carrés à aménager et à faire vivre, sans aucun budget à la clef ! Alors que faire de ce bâtiment historique ? Comment procéder ? Dans quelles directions chercher ? Comment financer tout projet ? Véritable casse-tête.

Un espoir était né après une rencontre à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Strasbourg entre M. Steyert et Mme Julian, responsable de la société Arts et Finances d'Avignon. Par la suite, nous avions été mis en relation pour élaborer un projet partagé et participer au tour de table pour arrêter son financement. De nombreuses réunions de travail suivirent en mairie, dans la salle des commissions autour d'un sandwich. Nous avions également eu des échanges fructueux avec l'architecte Willmotte qui s'était rendu sur place, et avait été séduit par le bâtiment, son harmonie et la lumière qui y pénétrait. Notre idée était d'utiliser ce bâtiment pour y concrétiser un certain nombre d'aménagements souhaités par la population, tout en assurant son équilibre économique. Nous voulions que l'ensemble de notre projet de réhabilitation soit financé par le privé et ne pas être entraîné dans des dépenses de fonctionnement. Très ambitieux ! La quadrature du cercle en somme. Nous avions néanmoins envisagé une possibilité d'investissement communal ou intercommunal partiel dans une démarche public-privé.

Le projet consistait à vendre le bâtiment à la société Art et Finances en lui imposant un cahier des charges déposé au livre foncier. Y figuraient, entre autres, la réalisation d'une piscine ouverte au public, d'un hôtel touristique et d'une maison des services publics regroupant un certain nombre d'administrations. Y étaient envisagés l'installation des services de la mairie, de la Cocoben, la médiathèque d'environ 1 500m2, les Douanes, la Trésorerie, la Sécurité Sociale ou toute autre administration. Un étage était destiné à des professions libérales, telles que notaire, infirmières et médecins spécialistes qui manquaient à Benfeld. Un autre étage devait être affecté à des

logements. Le parking aérien de 67 places devait être propriété communale, position défendue par Claude Lardinais.

La promesse de vente avait été signée le 24 janvier 1990 conformément aux délibérations du Conseil Municipal du 12 juillet 1989, adoptant le principe de la vente, et du 20 décembre 1989 qui autorisait la vente. Délibération adoptée par 24 voix pour, 2 voix contre et 1 bulletin nul. Le bâtiment fut donc vendu. La commune avait perçu un chèque de 3 300 000 frs, réalisant par là une plus-value importante. Cette dernière nous avait permis d'équilibrer le budget communal sans faire d'emprunts durant deux ans ; et en plus son placement nous avait rapporté des intérêts. Les finances communales étaient en outre abondées d'une somme de 500 000 frs, suite à la vente au docteur Hatsch d'une maison faisant partie de la Seita. Les tractations avaient duré 18 mois avant d'aboutir, et avaient fait l'objet d'une dizaine de séances de Conseil Municipal.

Mais « la mariée était certainement trop belle », et l' « opération Julian » a capoté par défaillance de cette société. Il fallut donc reprendre le dossier depuis le début, conscients de la nécessité de réduire quelque peu nos ambitions. Grâce à nos relations avec l'entreprise Ketterer-Sulzer dans laquelle travaillait Guy Andlauer, notre ancien technicien communal, l'opération définitive telle que nous la connaissons aujourd'hui put se réaliser. Guy Andlauer s'étant beaucoup investi dans ce dossier, la relation privé-public, SPRI-commune, permettait d'envisager avec optimisme une nouvelle vie de ce bâtiment.

La commune était propriétaire des locaux de l'actuelle mairie, réalisée conformément aux plans que j'avais esquissés, ainsi que des locaux que nous envisagions mettre à la disposition de la Cocoben, de la médiathèque ainsi que du parking aérien, dont l'accès était initialement prévu payant.

La Cocoben n'avait jamais été intéressée par notre proposition de mise à disposition des locaux. J'ai retrouvé la trace d'un vote du bureau qui s'était déroulé le 11 juin 1999, pour accepter ou refuser le transfert du siège de la Cocoben à la Seita. Sur 5 votants, j'étais le seul à être pour, les 4 autres y étaient opposés. À l'époque, M Schmitt avait déclaré que si la Cocoben s'installait à la Seita, « *Les gens ne sauraient plus qui commande, si c'est Brendlé ou Schmitt* ». Trois autres présidents de la Cocoben se sont succédé depuis, mais les locaux sont toujours inoccupés. Le siège de la Cocoben, dans la maison de maître, anciennement Kern, inadaptée depuis ses débuts, avait fait l'objet de nombreux travaux. En définitive, Michel Kocher a fait construire un nouveau bâtiment, la MIS (Maison Intercommunale des Services).

Ouf ! Un dossier excessivement compliqué était enfin bouclé. Je tenais à le finaliser. Il avait fallu du temps. Il avait fallu de la persévérance.

La société SPRI était devenue propriétaire de l'ancienne Seita le 25 juillet 1996. La demande de permis de construire, respectant en tous points le cahier des charges

que nous avions élaboré ensemble, avait été déposée le 18 juin 1997. Je l'avais accordé le 17 octobre 1997. Les architectes Mrs Knecht et Schweitzer menèrent cette opération à bien.

Durant la conduite de ce dossier, certains de mes opposants s'y étaient donnés à cœur joie dans le registre des critiques et des reproches. Mais il est si facile de critiquer et d'être contre lorsque l'on n'a ni l'intention ni les moyens d'apporter la moindre solution concrète aux dossiers.

Dans cette opération, ainsi que dans la quasi-totalité des autres dossiers, tout mon groupe majoritaire avait toujours pris ses responsabilités et faisait corps autour de moi comme un seul homme.

Mais, contrairement à ce que je croyais, le dossier Seita n'était pas encore clos.

Du bruit pour rien

La Chambre Régionale des Comptes d'Alsace est bien involontairement à l'origine d'une polémique qui s'était déclenchée après le porté à connaissance des remarques qu'elle avait formulées. Elles concernent les investissements importants effectués par la commune dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Seita.

Il était indispensable que nous soyons partenaire de cette vaste opération. Nous avions donc engagé les dépenses en responsabilité, ayant mesuré au préalable leurs conséquences sur le budget communal. Nous avions prévu retrouver notre rythme budgétaire habituel deux ans plus tard.

La phrase qui était à l'origine de cette polémique est extraite du rapport de la cour des comptes notifié le 2 décembre 2002. Elle est la suivante : « *En conclusion, la commune de Benfeld a connu un bouleversement de la situation financière au cours de l'exercice 2000 en raison d'investissements importants. Cette politique d'investissement, délibérée, a conduit la commune au bord du surendettement* ».

Autre phrase du même rapport: « *La municipalité se trouve à la limite du surendettement, mais sa capacité d'autofinancement, même si celle-ci a sensiblement diminué, peut lui permettre un rétablissement rapide* (ce qui était prévu) *puisque la durée de désendettement est limitée à 10 ans en 2001* ».

Pour le président de « l'association de défense des contribuables de Benfeld » ce rapport était du pain bénit pour livrer ses attaques. (Lui qui avait toujours refusé mon adhésion ainsi que celles de mes adjoints, à son association….)

Il en avait usé et abusé, prétendant que nous avions fait des dépenses inconsidérées mettant les finances de la ville en danger !

Mais objectivement le résultat final est là pour démontrer le contraire, ainsi que la justesse de nos démarches, et de notre gestion rigoureuse et irréprochable.

Aucun soutien

Je regrette qu'aucun « grand élu » n'ait apporté la moindre aide, ni soutien ni même témoigné le moindre intérêt, au cours de la gestion de ce gros dossier.

Je ne critique d'ailleurs pas uniquement les élus. Ma démarche auprès du préfet de l'époque, dont je me suis empressé d'oublier le nom, mérite d'être rappelée. Je l'avais sollicité pour bénéficier de l'exonération du paiement de la TVA, ou au moins de permettre sa récupération dans le cadre des dépenses d'investissements réalisées. Non seulement le Préfet n'a pas accédé à ma demande, mais il m'avait dit que « *Ce qui pourrait arriver de mieux c'est que le bâtiment brûle* ». Merci pour ce conseil ! Je croyais que les services de l'État étaient là pour aider les élus. Mais tel n'était à l'évidence pas le cas, du moins dans ce dossier complexe.

Allez, circulez et débrouillez-vous par vos propres moyens. Comme on le voit, le Maire se retrouvait souvent très seul face aux gros problèmes qu'il avait à régler, tout comme il était seul au moment de prendre les décisions lourdes de conséquences. Certains grands élus sont très forts pour faire des déclarations, mais ensuite…. En définitive, l'essentiel est que ce bâtiment historique revive, qu'il embellisse la ville et que ceux qui le fréquentent où y habitent s'y sentent bien.

L'inauguration

L'inauguration du « Cardinal », nouvelle appellation de l'ancienne Seita, se déroula en grande pompe en présence de M. Poncelet, président du Sénat à l'époque.

Discours d'autosatisfaction et apposition d'une plaque commémorative sur le fronton du bâtiment sur laquelle est mentionné le nom du Maire en titre. Je ne comprenais pas trop tout ce tapage, M. Lustig ayant préalablement toujours manifesté plus ou moins ouvertement son opposition à notre projet et à l'entreprise de réhabilitation de la Seita que j'avais engagée et quasiment finalisée avant son arrivée à la tête de la commune. Au moment où il était entré en fonctions, le train était déjà sur les rails et bien lancé. Il suffisait donc de l'attendre à la gare terminus.

Durant son discours, il n'avait même pas eu la correction de me citer. Ce jour-là, je n'existais pas. Drôle d'impression que de se sentir « invisible », ou plutôt, « pas vu ». Pour l'occasion, tous les grands élus présents, Sénatrice, Député, Président du Conseil Général, tous avaient feint de ne pas savoir à qui revenait le mérite de la conception et de la concrétisation de cette opération ! L'adage « Rendons à César… » avait été

largement oublié. Je suis profondément outré du comportement du Maire qui, en définitive, n'avait fait qu'achever tout ce que j'avais mis en route avec mon équipe, et qui s'était arrogé tous les mérites !

J'avoue, n'avoir toujours pas « digéré » cette plaque apposée sur l'édifice. Si je m'écoutais, je la dévisserais sur le champ ! Mais comme j'avais manifesté si souvent mon courroux, si cette plaque disparaissait, tout Benfeld connaîtrait immédiatement l'auteur de cette action !

L'école des Vosges

Nous avions à gérer cinq écoles. Qu'elles soient anciennes ou plus récentes, toutes bénéficiaient d'un programme pluriannuel de rénovation, de mises en conformité et d'acquisition de mobiliers.

La plus vétuste était située dans le quartier-gare, et nous souhaitions la remplacer. Nous avions donc remplacé l'ancienne baraque par une toute nouvelle école, toujours appelée « École des Vosges ». Coût de l'investissement : 5 millions de francs.

Je tiens à souligner que sa construction n'avait été possible que grâce à la mise à disposition gratuite à la commune par mon ami et collègue André Klein-Mosser, président des HLM (Habitations à Loyers Modérés), d'une partie du terrain indispensable pour la construction, réduisant par-là les surfaces des HLM voisines.

Le matin du premier jour de la rentrée, mon adjointe et moi-même étions sur place pour accueillir enfants et parents. Après une longue attente, et ne voyant arriver ni élève ni parent, hormis une petite fille d'origine étrangère accompagnée de sa maman, nous avions compris qu'il y avait une action concertée.

La directrice de l'école ayant constaté, qu'un bout de polystyrène était tombé au-dessus d'une porte, et craignant un accident grave, malgré notre expertise sur place et le feu vert donné par la commission départementale de sécurité, avait conseillé aux parents, sans m'en avertir, de garder leurs enfants à la maison le matin de la rentrée.

Ça commençait bien ! Nous qui escomptions ne rencontrer que des sourires de satisfaction.

En fait, cet épisode s'inscrivait dans la suite des relations dégradées que j'avais avec la directrice. Je déplore ce comportement surtout au vu de l'implication et du travail fourni par les élus en amont de cette belle construction.

Nouvelle école des Vosges. Face Est

En réaction, j'avais envoyé le lendemain, 7 novembre 2000, une lettre circulaire aux parents d'élèves pour exprimer ma désapprobation :

« Mesdames et Messieurs, parents d'élèves
De l'école maternelle des Vosges – Benfeld

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal de la ville de Benfeld a pris la décision de réaliser une nouvelle école maternelle pour vos enfants. L'investissement est très lourd : il se monte à près de 5 millions de francs. Les conditions de réalisation, au vu des délais, ont été source de préoccupations et de difficultés gérés au mieux par Madame Kalk, Maire-Adjoint et par M. Joseph Moog, secrétaire général.

La conduite de la construction s'est effectuée sous la responsabilité des architectes et sous celle de trois bureaux d'études ou de contrôle.

J'ai fixé la date de la rentrée au lundi 6 novembre 2000 à 8 heures en toute connaissance de cause : le bâtiment étant conforme et en sécurité. La commission de sécurité venue sur les lieux le matin même l'a d'ailleurs confirmé. Je tiens à vous préciser que la commission de sécurité qui avait visité l'école le 16 octobre 2000 n'a pu statuer du fait de l'absence de sa présidente.

Madame Kalk et moi-même, venus sur les lieux le jour de la rentrée, avons été surpris et irrités devant le boycott organisé par certains parents, et sous-tendu par un comportement hors norme de certains face aux questions de sécurité. Surprise d'autant plus grande qu'aucun contact, questionnement ou démarche quelconque n'ont été

entrepris préalablement par les parents auprès de mes services, de Madame Kalk ou de moi-même.

En douze années d'exercice de la fonction de Maire, que j'ai toujours assumée avec conscience, compétence et responsabilité, un tel affront ne m'avait pas encore été fait. Il est clair que dans cette affaire, les agissements de certaines personnes ne sont pas allés dans le sens du dialogue et du respect des autorités en place. Je ne puis, une fois de plus, que le déplorer.

Je suis tenté de vous demander pourquoi vous avez permis à vos enfants de fréquenter l'école l'après-midi, alors que vous ne l'aviez pas fait le matin, sachant qu'en tant que premier magistrat de la commune, et responsable suprême de la sécurité dans les lieux accueillant du public, j'avais fixé l'ouverture de l'école le 6 novembre à 8 heures ?

Une belle école neuve, spacieuse, moderne, fonctionnelle aurait mérité une autre inauguration qu'un boycott !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roland Brendlé
Maire

Copie adressée à Monsieur l'Inspecteur J'espère. »

Entrée de l'école

Le Centre d'aide par le travail

Pour Isabelle Kalk et moi-même, qui étions conscients des difficultés de toutes natures rencontrées par les personnes atteintes d'un handicap ainsi que par leurs familles, la construction d'un atelier protégé s'imposait. A priori, nous ne savions pas comment concrétiser notre projet de CAT, Centre d'Aide par le Travail.

Nous avions donc pris notre bâton de pèlerin et entrepris de nombreuses démarches tant vers les structures existantes à Erstein qu'à Sélestat. La principale difficulté à laquelle nous étions confrontés était l'obtention d'un agrément, délivré par les services de l'État.

Conseillés et aidés par Jean Ehrhard responsable à l'ESAT des « Ateliers du Haut Koenigsbourg » à Sélestat, il nous fut possible de bénéficier d'une partie de leur propre agrément. Nous pouvions donc démarrer l'opération. Le bâtiment fut construit dans la ZAC (Zone d'Activités Concertées) sous forme de bâtiment-relais, piloté par la Cocoben et aidé financièrement par le Conseil Général.

Les « Ateliers de l'Ill » ouverts en 2001 accueillent 40 travailleurs handicapés. Depuis lors, ce CAT, géré par l'ADAPEI, fonctionne dans son écrin de verdure, à la satisfaction de tous.

Ce bâtiment avait été inauguré par Mme Sittler, Sénatrice et présidente de la Cocoben en présence d'Isabelle Kalk et de moi-même. Lors de son allocution elle avait mis l'accent uniquement sur la Cocoben, certes structure support du bâtiment relais, mais ignorant superbement les artisans à l'origine de cette réalisation.

J'ai depuis lors visité cet ESAT à maintes reprises. À l'évidence, les travailleurs s'y sentent bien. Pour beaucoup d'entre eux, les déplacements domicile-travail avaient été réduits et facilités. Le but fixé est donc atteint. De plus, un accès piétonnier sécurisé reliant l'établissement au quartier-gare avait été réalisé par la Cocoben.

L'église catholique

L'église catholique est propriété de la commune. À ce titre, les travaux lourds lui incombent. Leur coût est important. Sollicité, M. le Député Gengenwin avait mobilisé une partie de sa réserve parlementaire pour contribuer financièrement à la rénovation extérieure de l'église. Cette aide allégeait d'autant le budget communal.

Nous avions tout d'abord démarré les chantiers en faisant réparer en 1990 la grande cloche « Suzanne », celle qui sonne à 22 heures, ainsi que son bâti qui bougeait dangereusement chaque fois que les cloches étaient en mouvement. Je craignais même que le clocher s'effondrât avec l'envolée des cloches.

Nous nous sommes ensuite attelés à un autre grand chantier, fort onéreux, et de ce fait régulièrement repoussé dans le passé. Il s'agissait de réaliser la réfection totale de l'extérieur de l'église catholique, du toit et du clocher ainsi que le remplacement du coq qui était criblé de balles. Impacts de balles qui ne provenaient pas de la dernière guerre, mais résultat des « cartons » que faisait régulièrement un habitant de la rue du Châtelet, ferrailleur de son état et féru d'armes à feu !

Le nouveau coq avait été offert à la commune par la société Socomec. J'avais eu le rare privilège de le monter au sommet du clocher, le 5 mars 1996, sous les regards de mes administrés, inquiets pour certains ou admiratifs pour d'autres.

Mise en place du coq au sommet de l'église

Toitures et extérieur de l'église rénovés

L'Intermarché

La supérette Intermarché de la rue de Sand désirant s'agrandir était contrainte à déménager. Je voulais garder cette enseigne à Benfeld. Je m'étais donc rapproché de monsieur Pierre Schaetzlé, son patron, pour lui proposer les seuls terrains Benfeldois encore disponibles, situés à l'entrée de Benfeld au lieu-dit Niederfeld.

Nos discussions avaient rapidement abouti. C'était un vrai plaisir d'avoir pu négocier aussi sereinement et efficacement. Les contraintes édictées par la mairie étaient pourtant nombreuses, tant au niveau de l'architecture du bâtiment, qu'au niveau de son intégration paysagère, qu'au niveau des engagements de non-concurrence avec les commerces existants. Je tenais en effet à préserver le commerce du centre-ville, et avais demandé qu'il n'y ait aucune installation dans la galerie marchande qui concurrence les commerces du centre-ville. Monsieur Pierre Schaetzlé avait accepté toutes mes conditions.

S'en suivirent les démarches d'acquisitions des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération. Certaines d'entre elles n'avaient pas été très faciles à réaliser, surtout concernant celles appartenant à des opposants politiques qui souhaitaient freiner le déroulement des choses, ou qui voulaient faire tout simplement une surenchère quant aux prix de vente, voire les deux !

Parallèlement à toutes ces démarches, nous avions également travaillé à l'élaboration d'une charte destinée à figer les grands principes des relations commerciales sur l'ensemble du territoire de Benfeld. Je souhaitais, dans cette opération, du gagnant-gagnant pour l'ensemble du commerce local. J'avais demandé à Éric Mayer, en ce temps conseiller municipal et président de l'union des commerçants, de poursuivre le dialogue que j'avais engagé entre les commerçants et le supermarché, et de finaliser la charte. Il était chargé de dynamiser le tissu commercial local en s'appuyant sur le levier de l'augmentation du nombre de chalands induit par l'implantation de la grande surface. Les résultats ne furent de loin pas à la hauteur de mes attentes.

Le Parc des cigognes

J'évoquerais à présent l'aménagement du Parc des Cigognes. Rappelons-nous l'engagement que nous avions pris lors de la campagne, de doter chaque quartier de Benfeld d'un parc végétalisé, agrémenté de bancs et d'agrès pour les enfants.

Lorsque l'opportunité d'acquérir le terrain rue de Strasbourg, s'était présentée, je souhaitais la saisir pour réaliser cet aménagement, le lieu me semblait approprié. Il était en effet exclu que les enfants du quartier, rue de Strasbourg et rue Rohan, jouent dans ces rues, pour des raisons évidentes de sécurité. Un lieu de vie et de jeux sécurisé s'imposait donc. En outre, du fait de la densité de la circulation dans ce quartier, le Conseil Municipal, sous mon impulsion, avait demandé un contournement de Benfeld dès le début de la mandature de 1989. Demande faite toutefois sans grande illusion : le tracé passe obligatoirement en zone inondable et sur une partie du ban de Sand. Ce contournement ne se fera donc certainement pas dans un proche avenir.

Dans le même temps, la perception, qui était dans le bâtiment de l'ancien tribunal cantonal, envisageait son déménagement. Il fut question un temps d'une construction neuve et un terrain approprié était recherché. Les regards se tournèrent vers le terrain communal. Dans ce contexte, et quelque peu la mort dans l'âme, j'étais prêt à sacrifier l'aménagement ludique du parc pour permettre l'installation de la perception à cet endroit. En définitive, elle préféra s'installer dans les bâtiments de la Seita rénovée et par la suite, le parc des Cigognes avait vu le jour. Le nom avait été proposé par Louis Schnee.

La Socomec était également intéressée par tout ou partie de ce terrain, et avait proposé une contribution de l'ordre de 200 000 frs pour son aménagement. Nous avions décliné cette offre, désirant maîtriser seuls l'aménagement.

Ce parc situé à côté de notre habitation, focalisait de ce fait des attaques virulentes et totalement infondées, provenant de … devinez qui ?

Le parc était bien fréquenté en journée par des mamans et leurs petits enfants qui s'y ébattaient plus ou moins bruyamment. Bonjour la quiétude du voisinage ! Par contre, il était nettement moins bien fréquenté le soir et la nuit puisque qu'étant devenu un lieu de rencontres de fêtards braillant et hurlant, et qui s'y adonnaient parfois à toutes sortes de pratiques. Nous étions « servis » pour goûter le calme nocturne ! Ce parc, qui aurait dû être fermé la nuit et ne l'était pas, offrait en plus un passage commode pour des cambrioleurs. Certains ne s'en sont pas privés, nous rendant des visites nocturnes à plusieurs reprises. Donc le voisinage du parc était tout sauf calme et agréable.

Vint ensuite la découverte de la pollution de la nappe phréatique par du tétrachlorure de carbone CCL4. Cette pollution est consécutive au renversement en 1970 dans le virage à hauteur du débouché de la rue Rohan, d'un camion transportant ce produit. Environ 4 000 litres de CCL4 s'étaient déversés du camion dans le caniveau et

dans les regards d'assainissement. La pollution de la nappe phréatique n'avait été décelée qu'en 1992 lorsqu'il avait été constaté que le puits de captage d'eau potable d'Erstein était pollué. C'était à partir de ce moment que les réactions se sont déclenchées. Adrien Zeller, Président de la Région Alsace, venu sur les lieux, proposa la mise en œuvre de travaux de dépollution. Un syndicat de dépollution fut créé et une installation imposante avait été érigée dans le parc, toujours « des Cigognes », toujours ouvert à tous vents, mais plus du tout attractif pour le public. La durée de la dépollution de la nappe phréatique est estimée à plus de vingt ans.

En tant que riverain, nous avons été aux premières loges pour subir plusieurs pollutions résultant du disfonctionnement des installations de dépollution. Des quantités importantes de liquide s'étaient déversées à plusieurs reprises, inondant à chaque fois le fond de notre propriété. En outre, chose des plus inquiétantes, j'avais appris par un de mes collègues Conseiller Général que des vapeurs cancérigènes émanaient du sol sur le tracé de la langue de pollution. Localement, personne ne nous avait mis en garde de ce danger. Pourtant nos voisins, les familles Mujkanovic et mes enfants avaient à l'époque des bébés qui se déplaçaient à quatre pattes, au ras du sol, et étaient de ce fait soumis très fortement au risque.

Notre maison alsacienne qui a une cave en terre battue était également le réceptacle de ces émanations. On nous avait juste prévenus antérieurement qu'il ne fallait pas utiliser l'eau de la nappe pour arroser les potagers.

Le syndicat de dépollution était présidé dans un premier temps par Mme Sittler puis par M. Kocher dans un deuxième temps. Aucun des deux n'avait organisé la moindre réunion avec les riverains. Ils ne leur avaient pas plus transmis d'informations. Blackout total. Personne n'était même en mesure de savoir à qui s'adresser en cas de disfonctionnement tels que nous en avions connus. Ni les pompiers de la cellule de décontamination, arrivés sur place, ni le corps local, ni les gendarmes ne savaient à qui s'adresser. À l'époque, il en était de même du côté de la mairie. J'avais alerté et interrogé par écrit le Maire Lustig, mais comme à son habitude, il n'avait pas daigné me répondre. À l'évidence, personne ne se souciait des riverains de cette installation. Depuis la présidence du Syndenaph assumée par le Maire d'Erstein, les choses semblent bouger quelque peu : l'ASPA (association mesurant la qualité de l'air) a été chargée d'effectuer des mesures dans les maisons concernées par la langue de pollution en juillet 2016… plus de dix ans après ma première demande d'intervention !

Malgré tout cela, mon opposant systématique avait encore eu le culot d'écrire que j'avais tout fait pour préserver mon environnement proche en réalisant ce parc. Enfin passons ; comme on dit : « Les chiens aboient, la caravane passe. »

Appareillage de dépollution

La Place de l'Europe

Cette place, au revêtement en terre, avait vocation à accueillir principalement les fêtes foraines. Elle était également régulièrement envahie par des gens du voyage, malgré l'interdiction matérialisée par un panneau de signalisation.

Chaque année les forains se plaignaient de la fréquentation des divers manèges, insuffisante à leurs yeux, alors que dans le même temps beaucoup de riverains se plaignaient des nuisances sonores qu'ils subissaient du fait de la fête foraine. En un mot, personne n'était vraiment content.

À l'initiative d'Isabelle Kalk, cette place fut modifiée de fond en comble : une partie fut affectée à un petit lotissement pavillonnaire, une autre à un parc avec des agrès pour enfants et la dernière partie à un parking pour les professeurs du collège, le tout réalisé dans un écrin de verdure. Le quartier avait ainsi été transformé à la satisfaction de quasiment tout le monde.

Partie du square aménagé en aire de jeux

La tempête de 1999

Au cours de cette tempête, nous avions été confrontés un phénomène climatique inhabituel. Le vent soufflait avec une violence encore jamais atteinte. Beaucoup d'arbres furent arrachés, tant en forêt qu'en ville. La forêt de la Lutter était particulièrement touchée.

Une fois le vent calmé, nous étions face à une véritable catastrophe naturelle, des dizaines d'arbres étaient renversés, d'innombrables branches arrachées ou en suspens. Le danger était grand. J'avais donc interdit l'accès à la forêt dans l'attente de sa mise en sécurité. André Arnould, chargé de la forêt, avait fort à faire pour orchestrer les interventions jusqu'à ce que la situation redevienne un tant soit peu normale.

En ville, des tuiles volaient de partout et jonchaient les rues et trottoirs. Les toits étaient éventrés. Les pompiers, appelés de toutes parts avaient eu, une fois de plus, un comportement exemplaire. Je tiens à leur rendre hommage une nouvelle fois. Que de toits bâchés, de tuiles déblayées, et de secours prodigués dans l'urgence.

Les travaux de voiries

Le giratoire

L'accessibilité à l'Intermarché et la desserte de tout le quartier de la gare allant de pair, la construction du giratoire ouest avait été décidée.

Sa conception en revint à Dominique Ehrhart, responsable technique de la ville, venu de la DDE (direction départementale de l'équipement), que j'avais recruté.

La symbolique du giratoire est forte. Sa réalisation était en tous points conformes à mes souhaits. Entrons dans les détails : l'agencement de la partie Est de ce giratoire symbolise le Ried, dont Benfeld se voulait être une porte d'entrée. L'aménagement de la partie Ouest du giratoire, symbolise les forêts et collines sous-vosgiennes toutes proches. De grands écussons de Benfeld complètent l'ensemble pour marquer l'entrée dans notre commune. J'avoue être assez satisfait de l'aspect de cette entrée ouest de notre ville.

Giratoire côté est

Les feux tricolores

J'étais régulièrement confronté à des problèmes de sécurité au droit du carrefour des rues de Sélestat et du Moulin. Ces deux rues étant très fréquentées, il fallait trouver une solution pour éviter les accidents.

J'aurais souhaité implanter des feux réglés de telle sorte que leurs différentes phases soient déclenchées automatiquement par les véhicules automobiles. Le technicien de la commune m'avait affirmé que cela était impossible, j'ai donc décidé d'implanter des feux conventionnels. Une polémique était née dès leur installation. Je comprends que cet aménagement changeait quelque peu les habitudes des riverains et leur environnement, et qu'il soit un peu perturbateur, mais ici aussi c'est l'intérêt général qui doit primer.

En réaction d'opposition, un riverain, ancien adjoint, avait démissionné du parti UDF que je présidais à l'époque. Je n'ai pas compris la relation de cause à effet. De plus, j'avais à nouveau eu droit à des tracts anonymes appelant à ne pas voter pour moi, ni aux municipales ni aux cantonales. Sans que ce papier soit signé, je pense connaître son auteur ! On y lit toujours les mêmes rengaines et les mêmes reproches niant les réalités concrètes les plus évidentes.

Des observateurs extérieurs à Benfeld mettaient alors l'accent sur les difficultés d'agir dans notre commune sans déclencher des réactions très vives, inconnues dans d'autres communes.

Trottoirs rue Rohan

Dans le cadre de la réfection de la rue Rohan, nous voulions aménager les trottoirs de manière innovante. Je souhaitais sortir de la logique « tout enrobé étanche ». D'entrée, j'affirme que cet aménagement n'avait pas été à la hauteur de nos attentes.

Le matériau utilisé était quelque peu inhabituel : les trottoirs étaient revêtus d'un sable fin rouge, le douvier. Ce matériau devait permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer facilement dans le sol et recharger ainsi la nappe phréatique. En théorie, il n'y avait rien à redire, et mon groupe avait accepté l'option que je proposais. Mais confronté à l'usage pratique, je reconnais que le choix réalisé n'était pas judicieux. Beaucoup de voitures stationnant à cheval sur le trottoir creusaient des ornières du fait de leur poids et surtout suite aux démarrages intempestifs en faisant patiner les roues. Le sable rouge se répandait dans les caniveaux. L'aspect esthétique de l'ensemble n'était pas extra. De plus, les riverains, sauf M. Jean Crovisier et Mme Christine Wilhelm, n'entretenaient pas leurs trottoirs.

Dommage pour l'environnement, mais nous avions dû faire marche arrière et revêtir les trottoirs d'enrobés classiques, contribuant bien malgré nous, à étancher les sols.

Interventions diverses

Parallèlement aux points que je viens d'évoquer, et aux aménagements et entretiens classiques et récurrents réalisés, il convient de mettre l'accent sur la réfection très réussie d'une partie des berges du Mühlbach, embellissant ce quartier, pour en faire un lieu de promenades privilégié.

Certes moins esthétique, mais fonctionnelle, une autre opération mérite d'être relevée. Elle concerne la réalisation d'un grand parking du côté ouest de la gare, parking destiné à faciliter l'usage des trains en permettant au préalable un stationnement commode. Cet emplacement pouvait également être utilisé en tant que parking municipal de covoiturage.

Le pont et les berges du Mühlbach rénovés

Le Vivre ensemble

Le Jumelage

Les relations avec notre ville jumelée d'Ettenheim ont été renforcées sous l'impulsion de Claude Lardinais, adjoint non indemnisé, en charge ce dossier. Outre les festivités organisées à l'occasion des grands anniversaires du jumelage depuis 1970, les échanges entre nos deux communes avaient été plus fréquents que par le passé. Les anciens combattants français et allemands, les sportifs tout comme les élus se rencontraient assez régulièrement. Nous participions également aux rencontres des Heimkehrer de Walther Werber et Leo Dufner et de l'ADEIF d'Albert Roth à la Friedenskapelle. Rencontres émouvantes chaleureuses et chargées d'humanité.

Une petite anecdote prêtant à sourire.

La première fois que je me suis rendu au rassemblement des anciens combattants, j'avais demandé à Elisabeth, ancienne professeur d'allemand, de m'écrire quelques phrases sur un bout de papier. Ce qu'elle fit durant le trajet en voiture. Arrivés à destination, on m'attribua une place au premier rang sous l'autel où les différents intervenants prenaient la parole. Mon tour allant arriver, je cherchais le papier devant m'aider à faire le discours. J'avais beau fouiller toutes mes poches, rien, aucune trace de ce pense-bête. Quand on m'invita à rejoindre la tribune-autel j'étais mal ! J'ai commencé mon discours dans un allemand perfectible. Et plus j'accumulais les fautes de déclinaison, plus une dame de Benfeld, germanophile réputée assise au premier rang, faisait de gros yeux ronds. Je n'arrivais pas à détacher mon regard de ces yeux ronds, et l'auditoire eut le privilège de supporter une montagne de fautes. Dès que j'avais conclu mon exposé, et contre toute attente, l'auditoire m'avait applaudi très fort, alors que pour les orateurs précédents, il n'y avait aucune réaction. Je pense que ces applaudissements étaient destinés à m'encourager et à me remonter le moral ! Mais revenons aux festivités de jumelage.

Marc Wilhelm organisait dès son premier mandat d'adjoint au Maire, également chargé des sports, les rencontres sportives Ettenheim-Benfeld. Ces rencontres se déroulaient une année à Ettenheim et l'année d'après à Benfeld. Elles constituent depuis lors un temps fort dans la vie du jumelage.

Nous étions invités régulièrement, ainsi que Marc et Christine Wilhelm, aux vœux du Maire d'Ettenheim. Nous avions tissé des relations amicales avec le Maire Bruno Metz et son épouse, ainsi qu'avec le Maire délégué Manfred Schoepf et son épouse Maria, couple que nous rencontrons pour partager des fêtes de famille de part et d'autre du Rhin.

Les Maires successifs d'Ettenheim, avec lesquels j'avais eu des relations étaient, Mrs Koenig, Stellbrinck, Hirschner, et Metz.

Claude Lardinais Roland Brendlé Claude Jacob Bruno Metz Maire d'Ettenheim

Les cérémonies patriotiques

La population était conviée tous les 11 novembre et 8 mai à se rassembler autour de notre monument aux morts, pour partager ce temps fort de la vie patriotique de la commune, pour se souvenir et pour rendre hommage à nos disparus.

Les anciens combattants étaient toujours présents autour de leurs présidents Roger Klamm puis Claude Drenntel, drapeaux en tête, habillés du traditionnel blazer bleu. Qu'il pleuve ou vente, ils avaient toujours la même tenue, arborant fièrement et stoïquement leurs médailles. Mon épouse est la marraine de leur drapeau.

Les cérémonies étaient traditionnellement rehaussées par l'unité des sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers, alignés de manière impeccable à côté de leurs officiers d'active où à la retraite. La musique harmonie de Stotzheim était également toujours présente, comme la chorale sainte Cécile, ou durant un temps, l'Ensemble Vocal. L'harmonie municipale remplaça plus tard la musique de Stotzheim.

J'étais un des premiers Maires, sinon le premier, à déposer la gerbe accompagné par deux enfants. Albert Roth, président de l'ADEIF, se sentant mis à l'écart du traditionnel dépôt de gerbe n'avait guère apprécié mon initiative. Elle a pourtant été reproduite par la suite dans de très nombreuses communes. J'estime qu'il est très important d'associer les enfants à ces gestes chargés de symboles.

Les remises des décorations constituaient un autre moment important de ces cérémonies. J'étais très honoré de pouvoir en épingler sur le veston de certains de mes concitoyens. Mais plaisir et honneur étaient décuplés quand j'avais la possibilité de décorer l'un de mes adjoints. J'avais décoré Henri Wersinger, Bernard Wolff et André Arnould.

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'UT Benfeld

Bernard Wolff, 1ier adjoint André Goetz Roland Brendlé

Charles Hercher André Goetz Bernard Wolff Albert Roth Roger Klamm
Bernard Kipp Rémy Roth René Eck Paul Helmbacher

J'ai retrouvé le texte d'une de mes allocutions. Comme je prenais la plupart du temps la parole sans notes, il n'existe plus d'autres traces de mes discours. Mes paroles se sont envolées avec le vent !

« 11 novembre 2000 (points clefs)

-Réunis autour de ce monument sur lequel figurent les noms de nos chers disparus. Nous célébrons aujourd'hui l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale.

-Les armes se sont tues, mais la douleur des familles meurtries était bien présente, et pour longtemps, dans tout le pays. Les villes et villages étaient dévastés, tout était à reconstruire. Et malgré la paix revenue, le chemin à parcourir pour approcher le bonheur était encore long.

-L'Alsace est redevenue terre française, et la France toute entière avait retrouvé la paix et la démocratie. Mais à quel prix ? Nous ne pouvons oublier ces millions de morts, et d'êtres meurtris, certains détruits à vie.

-« plus jamais ça », phrase ô combien de fois répétée après la guerre. Que cette dernière cérémonie du 20^{ième} siècle nous imprègne bien de ce message. De la sorte, nous pourrons entrer dans le 21^{ième} siècle avec beaucoup d'espoirs : espoirs qui reposent sur l'entente et la collaboration entre les principaux ennemis d'hier. En effet, les Poilus de 14-18 qui reposent en paix dans d'immenses cimetières, à côté des Prussiens ou autres Allemands décédés, nous tracent la voie de la coexistence pacifique entre les peuples, voie empruntée par les générations actuelles, du moins en ce qui concerne celles des pays européens.

-Les motifs d'espoir sont nombreux : espoirs résultant de la fin de la guerre froide, de la chute du mur de Berlin, ou de la réunification de l'Allemagne. Espoirs nés du rapprochement des peuples.

-Il n'en est malheureusement pas de même dans certaines parties du reste du monde ; nous observons de très nombreuses contrées où la haine, l'exclusion, le refus de l'autre se traduisent journellement par des violences, des blessés et des morts.

-Mais ces conflits n'ont-ils lieu que dans des pays lointains ? Certes non, si nous regardons de plus près ce qui se passe autour de nous, dans notre vie quotidienne. À l'image de ce vécu, nous devons tous reconnaître que nous avons encore de nombreuses batailles à gagner, batailles contre les incompréhensions, les égoïsmes, les rejets et exclusions, batailles pour faire régner le droit, le respect des autres et des institutions, le respect de notre environnement humain et naturel.

-Est-ce parce que la majorité d'entre nous vivent presque trop bien, qu'éclatent toutes ces mesquineries, tracasseries, et méchancetés ? Je pratique mon engagement politique avec idéalisme, à l'image de nombreux autres hommes politiques. Mais il est vrai que nous traversons parfois des moments de

découragement face au comportement de certains de nos administrés. Il serait bon de réfléchir sur le phénomène très grave qui en résulte et fait que de nombreux Maires ne désirent pas assumer un nouveau mandat.

-Pour faire régner la paix et la justice, et pour que tous ces morts que nous pleurons aujourd'hui ne le soient pas pour rien, notre mobilisation doit être générale afin de gagner la bataille pour favoriser un monde meilleur. Alors, et alors seulement, les sacrifices de nos anciens Poilus auront tout leur sens.

-Vive Benfeld, vive la République, vive la France ! »

Je revois aussi toutes ces cérémonies patriotiques auxquelles j'avais participé : remise de fourragère comme à Benfeld et Rhinau. Pas toujours évident, surtout la première fois, de trouver la fourragère dans une poche du treillis et que la tirette se coince, alors que le militaire reste stoïquement au garde à vous. Et après, il faut la mettre comme il faut, fermer le vrai bouton qui fait de l'opposition, mais on apprend très vite. C'était le même combat contre les boutons quand il s'agissait de mettre les épaulettes ! Mais l'expérience venant rapidement, ces opérations se déroulèrent correctement.

Une anecdote : une mésaventure qui m'était arrivée à Benfeld à l'occasion d'une remise de fourragères. Cette cérémonie s'était déroulée place de l'Europe. La troupe était en place, je range ma voiture, mets l'insigne distinctif de Conseiller Général à ma veste et me penche pour sortir de mon véhicule. Je m'immobilise à la hauteur d'un regard d'assainissement, et en une fraction de seconde, en me penchant, mon insigne tombe dedans. Je fis donc la remise de fourragère sans mon insigne étoilé.

Autre anecdote : L'épisode se déroule lors des cérémonies commémoratives de la libération de Benfeld en 1989. Il y avait un important parterre de militaires en activité et à la retraite. Tous les grades étaient représentés. Il y eut un défilé des troupes et une réception à salle des fêtes. Tous les participants étaient en grande forme. Il n'y avait qu'une personne qui se déplaçait avec des béquilles, c'était moi. J'avais une jambe dans le plâtre après des acrobaties en VTT qui s'étaient moins bien terminées que prévu. Pas évident de défiler en tête de cortège avec des béquilles au rythme de la musique militaire ; ni de se déplacer ensuite, toujours avec les béquilles, le plus dignement possible sur le parquet fraîchement ciré de la salle des fêtes !

Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre aux monuments aux morts des communes du canton avec remises de décorations et dépôts de gerbes se déroulaient la plupart du temps à peu près à la même heure, habituellement à la sortie de la messe. Ces horaires très serrés me forçaient à faire parfois un peu d'excès de vitesse pour arriver à l'heure dans la commune voisine, surtout après que la cérémonie initiale ait pris du retard. Tout le reste de la semaine, je respectais scrupuleusement le code de la route, sauf parfois pour répondre à des appels téléphoniques !

L'incendie, La solidarité

La grande échelle des pompiers de Benfeld, accusant son âge, était souvent en réparation, donc indisponible. Situation qui m'inquiétait. Je faisais donc tout ce qui était en mon pouvoir pour décider le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de nous en fournir une nouvelle.

Dans l'attente de cette décision, un incendie se déclara dans un immeuble de la Résidence des Jardins de l'Ill, en fin de matinée le jour de la fête des mères. Il y avait un impressionnant dégagement de fumée, mais aucune flamme visible. L'intervention rapide des pompiers de Benfeld, permit d'évacuer les résidents. Ce ne fut pas toujours une mince affaire. Certains avaient éprouvé beaucoup de difficultés et d'émotions pour enjamber leur balcon et descendre à l'aide de la grande échelle qui n'était pas en panne ce jour-là.

Arrivés en bas, je les avais tous accueillis de mon mieux dans la salle du cercle catholique en leur offrant au nom de la mairie un sandwich et des boissons. Cette opération avait été fort bien menée à tous égards. Je salue l'intervention très professionnelle des pompiers, et la réactivité du traiteur Stubbehansel qui avait confectionné tous les sandwichs en un temps record. Leurs comportements exemplaires est à mettre au compte de la solidarité dont ils font preuve au quotidien.

Tous les résidents avaient pu regagner leurs appartements en fin d'après-midi. Quelques dizaines d'années plus tard, Elisabeth et moi avons acquis un appartement dans ce même immeuble et y avons habité durant trois ans, pensant de temps en temps à cet incendie.

Depuis lors, Benfeld n'a plus de grande échelle et est tributaire du centre de secours d'Erstein. Cette nouvelle organisation territoriale pour le matériel lourd est compréhensible financièrement, mais néanmoins inquiétante si l'on considère les délais d'interventions forcément allongés.

J'estime qu'il y des domaines où la notion d'économie ne doit pas entrer en ligne de compte : éducation, soins, sécurité et secours. Mais personne ne demande mon avis !

Intervention des pompiers à la Résidence des Jardins de l'Ill

Les conseils d'école

Une épreuve à laquelle nous nous soumettions Isabelle et moi, soit ensemble, soit individuellement, était de participer aux conseils d'école. Nous avions souvent l'impression de nous retrouver dans l'une ou l'autre école, sur le banc des accusés. Malgré notre politique pluriannuelle volontariste de réfection des salles de classe, les demandes de certains directeurs n'étaient pas raisonnables, et nous ne pouvions accéder à leurs souhaits.

Les parents n'étaient parfois pas en reste pour « rouspéter ». Je me souviens de l'intervention véhémente d'un père d'élève de l'école Rohan, la casquette vissée à l'envers sur sa tête, qui se plaignait que les enfants ne disposent pas d'assez d'heures de télévision à l'école.

Dans la foulée j'avais fait cadeau de notre propre poste de télévision à l'école du centre qui était démunie de cet équipement, lequel n'avait donc rien coûté à la commune.

Zone bleue

Retournons à présent au centre-ville de Benfeld. Pour améliorer les capacités de stationnements, demande récurrente et justifiée des commerçants, j'avais pris l'arrêté municipal instaurant une zone bleue au centre-ville. Un agent de sécurité, emploi-jeune garde-champêtre diplômé, veillait au respect des durées des temps de stationnement. Il assumait également la fonction de conciliateur en cas de litiges. Il « distribuait » des avertissements aux usagers ne respectant pas la règlementation. À la suite de quoi, des contrevenants furieux, mais pas verbalisés, venaient « rouspéter » dans mon bureau de Maire, considérant qu'il était inadmissible qu'on les avertisse d'un comportement infractionnel. Dur dur de faire avancer des choses toutes simples, d'aller au-delà des égoïsmes individuels. Droits et devoirs… Et pourtant la zone bleue est efficace. Elle multiplie les possibilités de stationnement quasiment par quatre. Ettenheim est dotée du même dispositif, de même que de nombreuses villes. Je n'avais donc pas compris pourquoi le Maire Lustig, pourtant commerçant lui-même, avait supprimé la zone bleue. Heureusement que le Maire Wolfarth l'a rétablie en 2015, à la satisfaction générale.

Les relations humaines

Pour réaliser de grandes et belles choses, surmonter les obstacles et les chausse-trappes, nécessite d'être bien entouré. Si techniquement, mes proches, tout comme moi-même, n'étions pas forcément des spécialistes dans tous les domaines, humainement, mes relations avec mon équipe ne pouvaient être meilleures.

Je tiens donc à mettre l'accent sur les rapports privilégiées qui me liaient à mon groupe. Élus et non élus. Mes adjoints et conseillers municipaux, à l'écoute de toutes les doléances et problématiques des quartiers de Benfeld, venaient me trouver fréquemment à mon bureau pour m'en entretenir. Ma porte leur était toujours ouverte. Je répondais à tous leurs appels téléphoniques, même si l'horaire me semblait parfois très matinal. Bernard, par exemple, m'appelait tous les matins entre 7h et 7h30. Nous pouvions ainsi connaître en temps réel tout ce qui se passait dans la commune, et pouvions par conséquent intervenir si nécessaire. Je rends un vibrant hommage à mes conseillers dont l'implication dans la vie de la commune et la gestion des affaires de Benfeld était primordiale. De plus, je pouvais toujours compter sur bon nombre d'entre eux pour participer à mes côtés avec leurs épouses à diverses manifestations. J'étais toujours bien entouré, ce qui était important pour notre image et pour celle de Benfeld. Plusieurs d'entre eux étaient fortement impliqués dans l'OMF. Je pense en particulier à Jean-Marc Saas, Xavier Humler et Jean-Jacques Schwab qui en furent présidents et vice-président. Je pense naturellement aux « incontournables bénévoles » Lucienne et Michel Gilg, à Frédéric Ostertag et à bien d'autres encore.

J'ai toujours eu beaucoup de respect pour l'équipe technique de la ville de Benfeld, travaillant à l'extérieur par tous les temps et chargée parfois de tâches pas forcément valorisantes, bien qu'indispensables. C'est ainsi que j'ai rédigé ce billet d'humeur dans notre journal municipal du 14/9/00, pour leur rendre en quelque sorte, hommage :

« Billet d'humeur

Notre équipe technique, à laquelle je rends hommage, fait face à des tâches multiples : certaines consistent à entretenir le patrimoine communal, d'autres sont destinées à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous, d'autres encore contribuent à l'embellissement et à la mise en valeur de notre environnement urbain.

Face à ces tâches répétées tous les jours, quelles que soient les conditions atmosphériques, le goût du travail bien fait reste la règle.

Et pourtant, les motifs de découragement pourraient être nombreux. Je ne citerais que le temps passé par nos ouvriers communaux à enlever la saleté laissée par nos concitoyens et leurs amis à quatre pattes. Je ne pense pas que cela entre obligatoirement dans leurs attributions, et pourtant, s'ils n'effectuaient pas ces tâches qui peuvent être considérées comme dégradantes, nous étoufferions sous nos saletés !

Quelle « drôle » de société dans laquelle la collectivité paye des personnels pour enlever les souillures de certains, et pour remettre en état ce que d'autres détériorent volontairement !

Aucun endroit n'est à présent épargné : qu'il s'agisse des aménagements urbains destinés au bien-être de tous, qu'il s'agisse des placettes, ruelles piétonnes, ou tout autre lieu ou édifice public.

Nombreux sont nos administrés qui ne savent plus que le nettoyage des trottoirs et des caniveaux leur incombe ; que l'on ne vide pas forcément son cendrier de voiture lorsqu'on est arrêté à un feu rouge ; que l'on ne jette pas sa boîte de boisson sur la chaussée ou dans des lieux privés ; que les chiens ne doivent pas divaguer et encore moins faire leurs besoins là où les piétons aimeraient pouvoir circuler tranquillement. Etc. Alors, que faire ? Sinon raviver notre attachement à une manière de vivre où propreté et respect des autres et de l'environnement sont la règle. Mais, d'après ce que je constate, les choses n'ont pas l'air d'évoluer dans ce sens. »

Mes compagnons disparus

Je voudrais avoir une pensée toute particulière et émue pour mes amis et compagnons de route décédés au cours de mes mandats : sœur Amandine, Alain Dittscheid, André Huffschmitt, Claude Jacob, Armand Kistler, Louis Mindt, Marcel Meyer, Francine Moench, Gérard Moench, Maurice Perceau, Marlène Runneburger, Eugène Schaeffer, Louis Schnee, Robert Schnee, Jean-Jacques Schwab, Jean-Charles Van Thom, Alphonse Wanner, Henri Wersinger.

J'avais eu la triste tâche de faire respecter les dernières volontés du Maire Roger Gsell. Il était venu me trouver en mairie dès mon élection, pour me demander de bien vouloir veiller à l'organisation de la cérémonie funèbre telle qu'il la souhaitait. Il m'avait par la suite tout confirmé par écrit. Nous entretenions de très bonnes relations depuis qu'il avait procédé à notre mariage en 1964, dans cette belle petite salle des mariages, si chaleureuse. Outre l'organisation de la cérémonie, il souhaitait que l'on attribue son nom à la salle des fêtes. Après son décès, j'avais veillé à ce que l'intégralité de ses volontés soient exécutées. Depuis, la salle des fêtes s'appelle salle « Roger Gsell ».

Après une période où leurs noms avaient disparu des listes officielles, j'avais remis les anciens adjoints à l'honneur, les invitant à nouveau aux diverses fêtes et cérémonies communales. Monsieur Pierre Windenberger avait été particulièrement touché et heureux d'avoir pu fêter ses noces d'or dans la Stubbe. J'avais fait un dernier bout de chemin avec eux et prononcé l'oraison funèbre de Roger Gsell, et de Pierre Windenberger. J'avais également prononcé l'oraison funèbre de mon fidèle et dévoué ami, Jean-Charles Van Thom.

Oraison funèbre de Jean-Charles Van Thom. 18 juin 2001 (Points clefs)

« Chère Rose-Marie,
Chère Nathalie,
Chère famille en deuil,

Vous perdez un époux
Un père
Un parent
Nous pleurons aujourd'hui un ami sincère
Un ami dévoué
Un ami fidèle
Notre compagnon de route au Conseil Municipal durant 12 ans
Nous garderons de Jean-Charles l'image
D'un homme droit
D'un homme honnête
Ayant toujours fait preuve d'une grande bonté
Entièrement engagé au service des autres
L'engagement de Jean-Charles s'est traduit dans de nombreux domaines par
Son dévouement au service de ses malades à l'hôpital d'Erstein
Sa disponibilité et son empressement pour prendre soin des résidents de la RPA
Sa passion et sa haute technicité dans l'exercice de sa fonction de sapeur-pompier volontaire
Son souci constant de défendre, en tant que Conseiller Municipal, l'intérêt collectif contre l'intérêt particulier ; de défendre le faible contre le fort ; de défendre le démuni contre le nanti
En tout cela, Jean-Charles défendait les mêmes idéaux et valeurs que nous.
Il savait donner, sans rien attendre en retour.
Jean-Charles restera à jamais vivant au fond du cœur de tous ceux qui l'ont connu et apprécié ;
Au nom de mes amis du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse nos condoléances attristées et l'expression de notre amitié. »

L'épanouissement personnel

Lecture - Musique

Au niveau culturel, en plus des expositions et des concerts, nous avions favorisé la lecture publique. Grâce à des relations très étroites avec la bibliothèque départementale de prêts, nous avions pu créer une bibliothèque municipale dans les locaux de l'ancien CEG (Collège d'Enseignement Général). Cette bibliothèque a été remplacée par la suite par la médiathèque, dans mon esprit à vocation cantonale.

Nous avions bien entendu organisé chaque année la fête de la musique. Elle se déroulait Place de la Dîme. Les formations succédaient les unes aux autres au cours de la soirée en plein air. Une année, nous avons essuyé un orage mémorable, nous contraignant à protéger, quelque peu dans la panique, le piano et les autres instruments

du mieux possible. Je n'ose penser que l'orage ait éclaté parce je participais à la fête en tant que musicien d'un niveau super amateur !

Depuis que Bernard Wolff se produit au Ladhof, avec son petit fils Baptiste, son fils Christophe, Jean-Pierre Keller et Alphonse Heidt, en alternance avec l'orchestre « les 3L » : Jean-Louis Runneburger, Etienne Jaeg, Robert Forster, je joue quasiment chaque année avec eux avec grand plaisir. Ma « prestation » se terminant parfois plus tôt que prévu, du fait de mes ampoules aux doigts qui m'empêchent de continuer à pincer les cordes de ma contrebasse. J'adore la clarinette, mais cela fait belle lurette que je n'embouche plus cet instrument. Étant alors étudiant, je faisais partie d'une petite formation de jazz traditionnel et prenais grand plaisir à interpréter de nombreux morceaux appris à l'oreille. J'ai abandonné quelque peu la clarinette à partir du moment où notre chien boxer, Pacha, hurlait à la mort chaque fois que j'essayais d'interpréter un morceau. Il supportait beaucoup mieux les instruments à cordes. J'ai donc changé d'instrument pour satisfaire mon public canin si exigeant !

Musique Harmonie municipale

Il s'agit ici d'une véritable « résurrection » de l'harmonie municipale que j'avais ardemment souhaitée. Benfeld était restée longtemps sans musique, après la démission en 1982 de son président Pierre Windenberger. Sa recomposition n'avait été possible que par ma volonté politique, et surtout grâce à l'engagement passionné de Thierry Walter, directeur de l'école de musique, et de Guy Arlt, directeur de l'harmonie. Elle avait été recréée le 7 octobre 1999. Ils n'étaient repartis de rien : peu de musiciens étaient intéressés, et il n'y avait plus d'instruments à mettre à leur disposition. Les anciens instruments de la musique harmonie avaient en effet été dispersés et sont restés introuvables. La commune avait pourtant injecté beaucoup d'argent en son temps

pour en acquérir régulièrement, mais je pense que le suivi des attributions n'avait pas été fait. J'avais uniquement retrouvé des traces du coût des acquisitions, en moyenne 4 000 frs par instrument. J'estime que ces instruments auraient dû revenir « spontanément » à la ville à partir du moment où l'harmonie était reconstituée. Il n'en fut rien.

Année après année, le rang des musiciens s'est étoffé, pour aboutir aujourd'hui à une harmonie regroupant un nombre important de musiciens de qualité issus géographiquement d'un large périmètre. Afin de favoriser l'éclosion de nouveaux talents, nous avions affecté l'ancien collège de la rue du Châtelet à la « Maison de la Musique ». Depuis lors, les enseignants et les élèves évoluent dans de bonnes conditions.

Éditorial du « Stubbehansel » de juillet 2 000

« Alors quoi de neuf monsieur le Maire ?

Question simple, voire banale, à laquelle il m'est toujours difficile de répondre en quelques mots. En effet, entre la gestion du quotidien, les actions en gestation, celles à l'étude, celles en cours et les diverses préoccupations, les projets pour la ville, pour le canton, ou le département, que dire ? L'embarras du choix est si grand. Je vais néanmoins vous faire part de quelques informations, réflexions et souhaits, sachant que je serai bientôt interdit de communication ! En effet, la loi électorale interdit aux Maires sortants de communiquer sur les réalisations et projets communaux six mois avant les élections ! Vous n'êtes pas sans savoir qu'en mars 2001 vous serez appelés aux urnes pour élire le Conseil Municipal et le Conseiller Général. Par conséquent, je m'adresse à vous pour la dernière fois de cette mandature, du moins sous la forme présente.

Alors quoi de neuf monsieur le Maire ?

Bon, alors venons-en aux faits sans vous faire plus attendre. Vous avez remarqué que ça bouge dans plusieurs quartiers : construction en cours de la nouvelle école maternelle et remplacement de l'éclairage public dans le quartier de la gare ; travaux de voirie au centre-ville rues du 1ier Décembre et Faubourg du Rhin ; travaux sur les canalisations rue d'Athènes ; réhabilitation de l'ancienne manufacture des tabacs qui s'appelle à présent « le Cardinal » ; achèvement d'un bâtiment relais, construction du centre d'aide par le travail et de l'Intermarché dans la zone ouest. Plus les chantiers que vous ne voyez pas encore, mais qui ne vont pas tarder à débuter tels que : la réalisation d'un grand parking à l'ouest de la gare SNCF ; l'extension de la structure de garde de la petite enfance ; le lotissement de la place de l'Europe et du square attenant ; l'installation d'entreprises dans la zone d'activités intercommunale. Quant aux projets, réflexions, études, propositions, le sujet ne saurait être épuisé… avant même que vous le soyez !

Alors monsieur le Maire, quoi de neuf dans ces domaines ?

Puisque vous insistez, je vais vous soumettre quelques réflexions et propositions : La ville investit beaucoup dans le bâtiment du « Cardinal », afin de mettre à la disposition du public des locaux, intégrés dans le centre administratif, destinés à rendre

à la population le meilleur service de proximité possible. L'investissement lourd est également orienté vers l'épanouissement culturel de tout un chacun, sans lequel il ne saurait y avoir de progrès ni de démocratie. C'est dans cet esprit que sera réalisée une médiathèque ouverte à tous les habitants de notre bassin de vie. La prestation offerte dépassant largement les limites de notre commune, il me paraîtrait normal que la structure intercommunale à laquelle nous adhérons, apporte son concours financier à son fonctionnement.

Une réflexion qui mériterait également d'être menée, est celle qui s'interrogerait sur l'organisation, à l'échelle du bassin de vie, des modes de garde de la petite enfance. Système au sein duquel la « Mini-crèche, halte-garderie » pourrait être l'un des pivots d'un large réseau associant toutes les aides maternelles agréées du canton. Réseau structuré, qui serait à même d'adapter l'offre à la demande croissante, demande à laquelle il est actuellement parfois difficile de répondre.

Une autre démarche à mener pour favoriser le développement d'un bassin de vie, consiste à se préoccuper de tous les modes de déplacements. Il devient en effet de plus en plus impératif d'aménager le territoire avec cohérence, et d'organiser les déplacements pour faciliter et désengorger certains trajets, pour économiser l'énergie et pour préserver notre environnement. Les déplacements effectués à vélo ou par des moyens collectifs ou groupés s'inscrivent dans cette démarche.

Je suis très heureux que la Communauté de Communes de Benfeld et Environs ait donné une suite favorable à notre demande de réalisation de pistes cyclables irradiant le territoire. S'il est nécessaire que les diverses communes soient reliées entre elles par des voies cyclables, il est également indispensable d'établir des liaisons structurantes et touristiques est-ouest.

Les modes de déplacements par cycles devront être complétés soit par des circuits de transports en commun, pas encore assez attractifs, ou par un système de « taxi à la carte », qui, en échange d'une somme modeste, permettrait à tout un chacun de se déplacer facilement dans le bassin de vie comme cela est actuellement le cas à Saverne ou à Marckolsheim. Faciliter les modes de déplacements permettrait en outre une meilleure répartition sur le territoire des équipements structurants collectifs et favoriserait le rapprochement des hommes. J'ai déjà fait part de certaines de ces propositions à mes collègues de la Cocoben.

Je suis également convaincu que tout développement durable et harmonieux passera par la prise en compte des problèmes concernant le développement local, à une échelle dépassant largement celle de la commune, voire même pour certains d'entre eux, celle de la communauté de communes. Dans tous les cas, le renforcement de l'intercommunalité de projets, recueillant l'adhésion du plus grand nombre, est la réponse à de nombreuses difficultés. Pour ce faire, il convient de débattre ensemble, et d'étudier toutes les propositions des uns et des autres. Je ne vois pas d'autre alternative que celle de se regrouper pour faire mieux ensemble ce qui est profitable au

plus grand nombre, en se répartissant les charges. Les domaines qui pourraient ainsi être concernés sont nombreux.

Dernier constat et dernière proposition : une dizaine d'entreprises de Benfeld ayant besoin d'espace pour se développer, se sont installées dans la zone d'activités intercommunale. Les conséquences de ces transferts sont nombreuses. L'une d'entre elles concerne le manque à gagner de taxes professionnelles pour la ville de Benfeld. Ces dernières sont versées à présent à la Cocoben. Devant la diminution des ressources fiscales que nous subissons, il devient indispensable de rééquilibrer mes recettes en instaurant dès à présent, la solidarité financière. Je propose que Benfeld puisse percevoir les taxes foncières, alors que la taxe professionnelle serait répartie entre toutes les communes selon un critère à définir. J'ai déjà évoqué ce sujet avec mes collègues de la commission économie de la Cocoben.
Alors quoi de neuf monsieur le Maire ?
Des lendemains pleins de promesses, de travail, de coopération et d'entente. C'est à quoi je m'attelle inlassablement tous les jours, convaincu d'aller dans la bonne direction, en espérant qu'un nombre grandissant de collègues élus empruntent la même direction. »

Vœux du maire 7 janvier 2 000
« L'année 1999 s'est terminée par une série d'évènements qui ont laissé des traces profondes dans notre commune ainsi que dans nos esprits. Je voudrais en évoquer principalement trois ;

1) *Je commencerai bien entendu par la tempête, qui après avoir déferlé sur une grande partie de notre pays, nous a frappés de plein fouet à un moment où les uns et les autres préparaient les fêtes de fin d'année.*
   Nous n'avons heureusement eu à déplorer aucune victime. Par contre, les dégâts matériels se chiffrent en millions de francs.
   Nous pouvons néanmoins estimer nous en être sortis à bon compte, au vu de ce qu'endurent les habitants des départements de l'Ouest qui subissent les inondations.
2) *Dès que l'on évoque l'Ouest de notre pays, comment ne pas se représenter la marée noire qui souille plus de quatre cents kilomètres de plages et de falaises en bordure d'océan.*
   Cette marée noire provenant du bateau Erika est estimée être dix fois plus importante que celle de l'Amoco Cadiz, tristement gravée dans nos mémoires.
   Toute cette masse gluante noire est objet de mort pour la faune et la flore touchées.
3) *D'autres images de mort viennent également devant nos yeux, lorsque l'on pense que l'armée russe a donné l'assaut final à Grozny, et cela le jour même de Noël.*
   Cette période de Noël, avec son symbole de paix, faisait pourtant toujours l'objet de la trêve des armes.

Il est incompréhensible que l'opinion internationale reste sans voix ni réactions face aux massacres perpétrés dans ce pays, alors qu'elle s'était manifestée lors d'autres guerres dans d'autres pays.

Toutes ces catastrophes naturelles ou bien humaines pourraient nous pousser au pessimisme et laisser monter en nous une immense inquiétude.

Le vingtième siècle a été qualifié par certains de siècle des horreurs au regard des guerres atroces, holocauste et camps de concentration qui avaient eu lieu. Les guerres en cours n'incitent pas plus à l'optimisme. Mais en aucun cas nous avons le droit de rester indifférents et croire que nous n'avons aucune influence sur le cours des choses.

Et pourtant, l'Homme est capable, spontanément de tant de belles et grandes choses :

- *j'ai été impressionné par la mobilisation spontanée de centaines de bénévoles qui, refusant de voir le littoral submergé par la marée noire, sont venus, pour les uns armés uniquement de leur bonne volonté, nettoyer des portions de plages ou de rochers, souillés à nouveau à la marée suivante. Telles des fourmis laborieuses, ces femmes et ces hommes refusant la fatalité, agissent en donnant le meilleur d'eux-mêmes*
- *dans notre commune également le vent de la générosité, de la solidarité et de l'engagement total a soufflé beaucoup plus fort que le vent de la tempête. S'il n'y avait qu'une seule chose à retenir de ces phénomènes, ce serait celle-ci : nos valeureux pompiers sur la brèche nuit et jour durant une semaine ; ils méritent notre reconnaissance. Ils ont été exemplaires de dévouement, de compétence et d'engagement. Au nom de la population reconnaissante, je leur adresse nos remerciements et leur exprime notre gratitude Je voudrais associer à mes remerciements et au témoignage de ma gratitude, l'ensemble des équipes technique et administrative de la ville de Benfeld, et André Arnould, adjoint des travaux et de la sécurité. Tous ont fait preuve de beaucoup de dévouement et d'un grand professionnalisme.*

L'entraide entre voisins s'est exercée comme au bon vieux temps où les uns avaient besoin des autres, et où la convivialité et les relations humaines étaient beaucoup plus développées et profondes que de nos jours.

Je souhaiterais que cette tempête ait pour effets secondaires de resserrer les liens entre tous les habitants de la commune, et permette aux uns et aux autres de mieux s'apprécier pour mieux vivre ensemble.

Si l'Homme détruit parfois, sa véritable vocation est certainement de construire et de reconstruire sans cesse.

C'est dans cet esprit de bâtisseur, et afin de développer harmonieusement notre cité et d'assurer une vie plus agréable à ses habitants, que mes collègues du Conseil Municipal et moi-même avons œuvré tout au long de l'année écoulée.

Une partie de notre activité en 1999 a été d'étudier et d'élaborer des dossiers techniques et financiers avec la traditionnelle chasse aux subventions. Dossiers qui vont voir leur aboutissement dans les prochains mois.

Vous avez pu, les uns et les autres, vous rendre compte des réalisations et des chantiers ouverts. Je ne citerai que la fin du lotissement du Moulin, avec l'aménagement

du square et l'espace de jeux. Ce qui me permet de dire qu'à présent tous les quartiers de Benfeld sont dotés de leur zone verte et de leur aire de jeux.

Le chantier le plus important est certainement celui de la réhabilitation de l'ancienne manufacture des tabacs, la SEITA. Si de nombreux travaux se sont déroulés à l'intérieur du bâtiment, ce qui est impressionnant et visible, c'est la réalisation des parkings : souterrains pour les habitants de l'immeuble, et parking public aérien sur le parvis, devant permettre le stationnement, tant des véhicules des personnes se rendant au centre administratif que de celles désirant se rendre au centre-ville. C'est ainsi que la capacité de stationnement y atteindra 70 unités. Cet investissement communal est également destiné à permettre une meilleure desserte des commerces du centre-ville.

L'an 2000, année de tous les symboles, nous poursuivrons sur la voie que nous nous sommes tracée : voie du service public, de l'aménagement harmonieux de notre territoire et voie de développement des meilleures relations au sein du canton comme à l'extérieur de ce dernier, et ce, principalement avec le canton d'Erstein.

Nous croyons également à la vie, à la famille, à la jeunesse, à l'éducation et à l'ouverture sur le monde.

C'est ainsi que la signature du deuxième contrat-enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, nous aidera à réaliser l'extension de la mini-crèche, halte-garderie. Service de proximité rendu aux jeunes ménages. L'ancienne école des filles deviendra ainsi la « Maison de la Petite Enfance ».

Grâce à la cession gratuite de terrain de la société HLM présidée par mon ami Conseiller Général, André Klein-Mosser, la construction de la nouvelle école maternelle du quartier de la gare a pu être commencée.

Dans le même quartier, la rénovation de l'éclairage et de la voirie, respectant en cela un programme pluriannuel, a été mise en œuvre et sera poursuivie.

Un autre quartier va également être profondément remanié : il s'agit de la Place de l'Europe qui aura deux facettes : un côté square public convivial, et de l'autre côté, un petit lotissement d'une dizaine de pavillons. Ces deux réalisations sont indispensables.

Cette année verra également l'aménagement des locaux intérieurs de l'ancienne manufacture des tabacs, avec la réalisation dans un premier temps des nouveaux bureaux de la mairie, et dans un deuxième temps, la réalisation d'une médiathèque à vocation trans-cantonale.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, beaucoup de chantiers sont mis sur les rails, et là, je ne vous ai pas parlé de la réfection des rues du Faubourg du Rhin, ni de celle de la rue de l'Hôpital qui seront entreprises dès que les conditions climatiques le permettront.

Mais tout ceci va coûter cher, me direz-vous. Rassurez-vous, je continuerai, avec mes collègues et collaborateurs, à gérer notre ville en bon père de famille. Ces investissements sont compatibles avec les orientations budgétaires que nous avons définies pour la durée de notre mandature. Nous investissons en fonction de nos capacités et en fonction des besoins de notre commune. Je voudrais vous rappeler que nous, les élus, sommes également contribuables au même titre que vous !

Les investissements réalisés par une commune concourent de façon très importante à l'économie de notre secteur, et de ce fait, permettent l'emploi et rendent notre ville plus attirante. J'en veux pour preuve l'augmentation de notre population de plus de 11%, et qui atteint, à quelques unités près, les 5 000 habitants.

Je voudrais, très rapidement, pour ne pas abuser de votre attention, évoquer quelques actions peu spectaculaires pour le grand public, mais qui ont une grande importance pour notre bassin de vie, échelle à laquelle il convient de plus en plus de raisonner :

- *Il s'agit de la décision prise par le Conseil Général du Bas-Rhin d'implanter une zone d'activités départementale à Dambach pour accueillir de grandes entreprises.*
- *Il s'agit de la mise en place d'aides spécifiques à la création d'entreprises initiées par la Région Alsace et la commission économie de l'ADAC (Association de Développement de l'Alsace Centrale) que je préside.*
- *Il s'agit enfin du développement d'activités marchandes dans le quartier ouest de Benfeld en face de la ZAC intercommunale, qui elle aussi se développe.*

Comme je pense que vous avez pu le constater, l'an 2 000 sera encore une année où le cœur et la volonté de servir seront constamment présents pour nous donner aux uns et aux autres cette envie de mieux faire, de repartir d'un nouvel élan.

Nos actions seront toutes dirigées vers la réalisation d'une société plus humaine dans laquelle le respect de l'Autre ainsi que celui de notre environnement naturel seront de règle.

Dans le respect de ces quelques notions, l'année 2 000 pourra être cette belle et bonne année que nous espérons tous.

J'adresse à présent, au nom des responsables politiques qui m'entourent, au nom du Conseil Municipal de Benfeld, au nom de mon épouse et en mon nom personnel, nos vœux les plus chaleureux pour vous-même, votre famille et vos proches.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Permettez-moi encore deux mots :

Pour me conformer le plus largement possible à la loi électorale interdisant toute démarche tendant à mettre en valeur les réalisations communales, je vous informe que nous vivons ensemble la dernière cérémonie des vœux de mon mandat, sous la forme actuelle. Et pour lever toute ambiguïté, je vous informe déjà que je conduirai la liste aux prochaines élections municipales et que je serai candidat à ma succession au poste de Conseiller Général du canton de Benfeld en mars 2 001.

Nous nous retrouverons néanmoins l'an prochain, le premier vendredi de l'année, dans cette salle en toute convivialité. »

Anecdote

La scène se passe quelques jours avant Noël.
M'apprêtant un soir à me rendre chez mes enfants pour accueillir le Père Noël, Auguste Barthelmebs, porteur de journaux, vient m'informer « *qu'il se passent des choses louches* » au poste de lavage de voitures, l'Éléphant Bleu. Je saute immédiatement dans ma voiture pour me rendre sur place. Un véhicule était immobilisé dans le noir avec plusieurs occupants à l'intérieur. Alors que je m'en approche, il démarre en trombe. J'engage la poursuite dans les rues de la ville, tout en appelant la gendarmerie avec mon portable. La poursuite m'entraîne à la salle des fêtes où une autre voiture fonce sur moi tous phares allumés. Je me préparais à la collision. Mais nous nous sommes évités, et la chasse se poursuivit, mon oreille collée au téléphone qui répétait inlassablement : « *Gendarmerie Nationale, on traite votre appel*, (ou quelque chose d'approchant), *Gendarmerie Nationale, on traite votre appel…* ». Finalement, j'ai enfin eu un interlocuteur au bout du fil auquel je décline mon nom et ma fonction et l'objet de mon appel. Réponse inattendue : il me demande de justifier mon identité et ma qualité de maire…Mais on a fini par s'entendre !

Et après moultes péripéties, la course-poursuite s'arrête au moment où la voiture que je poursuivais s'est immobilisée, ayant percuté une voiture en stationnement. Les occupants en sortent et viennent vers moi. Je m'attendais au pire. C'est à ce moment que la patrouille de gendarmerie arriva. Sauvé ! Je pouvais à présent rentrer à la maison !
J'ai alors dû faire face aux reproches de ma famille qui n'avait guère apprécié que je les abandonne au moment de la venue du Père Noël et que je prenne des risques à « *jouer au Zorro* » ! Mais je pensais être de mon devoir de veiller à la sécurité publique.

Un mandat s'achève à présent, et un autre est sur le point de commencer.

Élections municipales 2001

« Énergie Nouvelle »

2001- 2002

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BENFELD

ELECTIONS MUNICIPALES DU 11 MARS 2001

ENERGIE NOUVELLE

1. BRENDLÉ Roland
59 ans. Conseiller Général et Maire sortant
27, rue de Strasbourg

2. GILG Lucienne
54 ans. Conseillère sortante
Employée de banque
21, rue d'Athènes

3. WILHELM Marc
47 ans. Maire-adjoint sortant
Employé de banque
24, rue Rohan

4. GLATT Annette
51 ans. Aide maternelle
14a, rue des Vosges

5. SAAS Jean-Marc
[illegible] ans. Maire-adjoint sortant
[illegible]nctionnaire
[illegible]1, rue de Marckolsheim

6. WALDVOGEL Christiane
35 ans. Aide-comptable
15, rue du Dr Sieffermann

7. DRACH Henri
52 ans. Maire-adjoint sortant
Directeur des ventes
39, faubourg du Rhin

8. JAEG Marlyse
56 ans. Mère au foyer
23, rue du Petit Rempart

9. OLRY Marc
36 ans. Cadre de santé
15, rue de Kertzfeld

10. SCHMIDT Sonia
47 ans. Conseillère sortante
Mère au foyer
3b, rue du Château

11. SCHNEE Louis
61 ans. Conseiller sortant
Retraité
20, rue du Mal Foch

12. J'ESPERE Véronique
39 ans. Attachée commerciale
15, avenue de la Gare

13. KOBLOTH André
49 ans. Conseiller sortant
Technicien après-vente
6, allée du Ried

14. DELVALLEZ Anny
48 ans. Institutrice
1, rue du Soleil

15. FUCHS Jean-Claude
51 ans. Conseiller sortant
Préparateur en pharmacie
2, rue du Donon

16. LUX Mireille
29 ans. Chargée de mission
"Le Cardinal" 3, rue du Château

17. HUMLER Xavier
54 ans. Conseiller sortant
Délégué commercial
2, rue de Madrid

18. KLEIN Annick
33 ans. Secrétaire
11, rue de Huttenheim

19. SCATTON Gilbert
46 ans. Cadre
14, rue de Paris

20. RONGER Saliha
30 ans.Assitante commerciale
5, rue de Sélestat

21. SCHMITT Théo
42 ans. Chauffeur de maître
Sportif de haut niveau
15d, rue du Dr Sieffermann

22. VAN THOM Nathalie
27 ans. Employée de la Poste
1, place de Geispolsheim

23. JACOB Claude
65 ans. Conseiller sortant
Retraité
12, rue du Mal Foch

24. OSTERTAG Corinne
35 ans. Aide-soignante
8, rue Rohan

25. PERROTEY-DORIDANT Pascal
37 ans. Conseiller sortant
Responsable cynégétique
2, place de Wasselonne

26. RUSSMANN Robert
55 ans. Conseiller sortant
Ouvrier
3, rue des Tisserands

27. KALK Isabelle
61 ans. Maire-adjoint sortant
Mère au foyer
17, rue de Paris

- Vu les candidats -

La campagne

Une fois de plus, les électeurs devaient voter le même jour et dans les mêmes lieux pour deux élections distinctes : les cantonales et les municipales. J'étais candidat aux deux élections. Je pense que cela avait un peu perturbé certains électeurs ne comprenant pas la procédure à adopter dans deux bureaux de vote différents, alors même qu'ils souhaitaient élire la même personne aux deux scrutins. Si au final pour les cantonales il n'y avait pas eu de problème, c'était au niveau des élections municipales que les choses se compliquèrent.

Depuis ma première élection de Maire en 1989, j'étais resté super-actif, j'étais à l'origine d'un très grand nombre de réalisations. Au four et au moulin à longueur de journée, de mois et d'année, je creusais mon déficit de repos. Je le compensais par l'absorption de café à hautes doses à longueur de journée. Je crois que je me shootais au café. À tort ou à raison, j'étais arrivé à un stade où j'avais le sentiment d'avoir tout donné pour Benfeld, d'avoir mené à terme toutes les actions, démarches et réalisations que j'avais projetées et estimées nécessaires. Le mandat pour lequel je m'apprêtais à postuler allait donc être moins exaltant que ceux que je venais de vivre, et, de plus, je n'avais plus cette inventivité qui avait été la mienne durant les 12 années précédentes. Il est vrai que j'avais quasiment réalisé tout le programme que j'avais proposé aux Benfeldois, voire même un peu plus, au gré des circonstances.

En cas de victoire à cette élection, je n'avais pas exclu de transmettre le flambeau à Marc Wilhelm en cours de mandature. J'avais constitué avec Marc Wilhelm une liste de personnes motivées par l'intérêt général, dynamiques et compétentes, intitulée « Énergie Nouvelle », prêtes à travailler autant avec moi qu'avec Marc.

Nous nous étions répartis les rôles : Marc mènerait seul la campagne des municipales, pendant que je mènerais celle des cantonales en parallèle, restant néanmoins en contact permanent avec Marc.

Les listes

Figuraient sur cette liste, dans l'ordre du tableau : Brendlé Roland, Gilg Lucienne, Wilhelm Marc, Glatt Annette, Saas Jean-Marc, Waldvogel Christiane, Drach Henri, Jaeg Marlyse, Olry Marc, Schmidt Sonia, Schnee Louis, J'Espère Véronique, Kobloth André, Delvallez Anny, Fuchs Jean-Claude, Lux Mireille, Humler Xavier, Klein Annick, Scatton Gilbert, Ronger Saliha, Schmitt Théo, Van Thom Nathalie, Jacob Claude, Ostertag Corinne, Perrotey-Doridant Pascal, Russmann Robert, Kalk Isabelle.

Nos listes concurrentes étaient celle « Projets pour Benfeld » conduite par JC Moog avec Sandra Massfelder, Paul Weiss, Florence Pirot, Alexandre Cantini, Catherine Simon, Eric Helbling, Christine Bidot, Jean-Jacques Knopf, Sandrine Raisin, Roland Lohmuller, Christiane Wildy, Paul Albrecht, Martine Zeidler, Guy Rieffel, Brigitte Deutschmann, Dominique Buccelato, Céline Laplace, Guy Trimbour, Christiane Beck, Abraham Cohen, Jacques Frering, Emilie Uhl, Anne Gsell, Bernard Ehrismann, Marie Ange Remark, Françoise Thomann.

Et la liste « Benfeld Autrement » conduite par Lustig Robert, avec Alt Isabelle, Mayer Eric, Wuillai Françoise, Wetzel André, Majord Huguette, Messmer Daniel, Butscha Carole, Walter Daniel, Strauss Isabelle, Jezequel Yves, Laveille Anne, Markowna Denis, Salek Alexandra, Baumann Jean-Paul, Humbert Sophie, Compoint Alain, Crocy Yvette, Folliot Jacques, Herrmann Virginie, Wurm Patrick, Guntzburger Cathy, Gautsch Dominique, Isemann Carine, Stern Michel, Lustig Sylvia, Jordan Raymond.

Voilà l'ensemble des forces en présence. J'étais quelque peu surpris et interrogatif à la lecture de certains noms figurant tant sur la liste de JC. Moog que sur la liste R. Lustig. Les relations que nous avions partagées avec certaines personnes ne me portaient pas à envisager leur participation sur une liste allant nous affronter. Mais ça doit être ça la politique ?

Petite anecdote pouvant éclairer le changement de camp de certains : au cours d'une de mes réunions publiques, Marc m'appelle au téléphone pour me signaler qu'Éric Mayer, avec lequel nous étions convenus de lui attribuer un poste d'adjoint non indemnisé à la place de celui de Claude Lardinais, venait de changer d'avis et voulait être payé. Marc me demande quelle était la réponse qu'il fallait lui donner. Interrompant quelques secondes mon exposé, et sans réfléchir, je lui réponds à voix basse : « *Refuse, on s'en tient à notre accord tripartite initial* ». Ce qui fut dit au demandeur. Du coup, Éric Mayer rejoignit les rangs de M. Lustig.

Étaient donc en lice, d'une part, JC. Moog, éternel candidat à toutes les élections, et R. Lustig, d'autre part, qui, à mon sens, avait quelques revanches à prendre par rapport au passé. Il avait en effet espéré plusieurs fois être nommé adjoint au cours de mandatures antérieures. Poste qu'il n'avait jamais obtenu ni du Maire Steyert, ni du Maire Muckensturm. Revanche peut-être à prendre aussi à mon égard ayant refusé ma proposition en 1989 de figurer sur ma liste au rang d'adjoint, préférant choisir « *Celui qui allait gagner* » selon lui, et faire campagne avec M. Mentzler, avec le résultat que nous connaissons.

Pour s'attirer des électeurs, nos opposants avaient exploité au cours de la campagne quelques points de friction que j'avais avec certains benfeldois. Je les évoque ci-après :

Le funérarium

J'avais eu à subir une campagne de désinformation menée par une personne que je croyais être proche de moi, collègue de mon épouse de surcroît, ayant pour objet le permis de construire d'un funérarium accordé à l'entreprise Utter dans le quartier de la gare.

Opposée à cette construction proche de chez elle, elle avait fait du porte à porte pour « monter » les gens contre cette installation. Elle induisait, volontairement ou non, les riverains en erreur en affirmant qu'un crématorium allait se construire dans le quartier avec mon accord.

La démarche jetait le trouble dans les esprits et attisait des peurs, me rendant responsable de tous les maux qui allaient certainement arriver. En complément à ces démarches, des tracts d'attaque mensongers avaient été jetés dans les rues du quartier de la gare. Y avaient été évoquées des fumées issues des crémations et une

augmentation de trafic énorme, occasionné principalement par des « non-Alsaciens », ce qui annoncerait à coup sûr des troubles de voisinage.

La confusion entre funérarium et crématorium était présente et bien entretenue. Un point fondamental avait toutefois été ignoré, bien que rappelé lors des réunions publiques que j'avais tenues à l'intention des habitants du quartier-gare, ou lors des nombreux entretiens particuliers avec certains riverains : aucun Maire ne peut s'opposer à l'attribution d'un permis de construire si ce dernier est conforme à la règlementation en vigueur. S'il le faisait, il commettrait un abus de pouvoir, et pourrait être sanctionné par le tribunal administratif.

Malgré toutes les assurances et explications que j'avais données, les positions des uns et des autres restèrent malheureusement figées et inconciliables.

La campagne était biaisée dans ce quartier-gare. Campagne biaisée, mais efficace puisque nous avons perdu de nombreuses voix.

Il suffit parfois de très peu de râleuses ou de râleurs pour entretenir un climat malsain dans un quartier et orienter des opinions fragiles ou crédules.

Le funérarium

Les camions rue de Huttenheim

On s'agitait également rue de Huttenheim. Agitation maintes fois renouvelée au fil du temps mais dont les fondements réels et objectifs restaient à démontrer. L'agitation était régulièrement entretenue par celles qui étaient appelées les « quatre Dalton », et qui par la suite n'étaient plus que deux. Parmi elles figure une ancienne adjointe. Elle fait une fixation sur les soi-disant passages de camions dans cette rue. Pour calmer le jeu, et puisqu'il y avait un autre itinéraire plus adéquat, j'avais pris depuis fort longtemps un arrêté interdisant la circulation des poids lourds rue de Huttenheim. Bien que je n'y ai jamais rencontré de camions, depuis la fermeture d'Ergé. Malgré tout, des articles paraissaient dans la presse locale, et des lettres et tracts étaient distribués se plaignant du trafic poids lourds dans la rue. Mon arrêté s'inscrivait dans un ensemble de mesures qui, pour être cohérentes nécessitaient la prise d'un arrêté similaire par le Maire de Huttenheim Jean-Paul Bappert. Arrêté qu'il n'avait jamais pris malgré les nombreuses demandes d'Henri Drach et de moi-même. La règlementation était donc différente selon le sens de circulation ! Ubuesque ! Heureusement, la règlementation a été harmonisée par la suite par le Maire Schnaiter et rendue par la suite encore plus contraignante pour les PL suite à mes démarches au niveau du conseil général.

Les gens du voyage

Il n'y avait pas que la circulation poids lourds qui posait problèmes. La population de certains quartiers avait à souffrir des installations récurrentes des gens du voyage en des lieux publics ou privés, sans autorisation ou en dépit des interdictions.

En fait, sous prétexte que nous n'avons pas d'aire d'accueil à leur proposer, ils s'installent où ils veulent. La loi stipule que les communes de plus de 3 500 habitants doivent mettre une aire d'accueil à la disposition des gens du voyage. Leurs différentes localisations figurent dans le plan départemental des aires d'accueil. Mais nous sommes dans l'incapacité matérielle de nous conformer à la loi. Tout simplement parce que nous manquons de terrains à Benfeld. Nous sommes en limite de ban au niveau des constructions, et les seuls terrains encore vierges se situent en zone inondable où tout aménagement est interdit. D'où le transfert de cette « compétence » communale à la Cocoben qui l'avait acceptée. Elle a en effet sur son territoire des terrains susceptibles d'accueillir les gens du voyage. Tous les élus étaient unanimes pour penser tout bas que les gens du voyage devraient s'installer de préférence sur les terrains des voisins. Du coup les occupations sauvages ou illégales se poursuivent. Elles sont mal vécues par la population et la grogne monte. Le canton dispose de deux terrains de campings que ces gens pourraient fort bien occuper, mais ils ne les fréquentent jamais. Il semblerait toutefois qu'un arrangement se profilerait à l'horizon par la mise à disposition d'un terrain entre Huttenheim et Benfeld. Pour l'instant les élus sont confrontés à d'énormes problèmes administratifs, et les occupations se poursuivent ayant pour corollaires de plus en plus d'incivilités, de dégradations et d'atteintes aux biens et même aux

personnes. Le summum avait été atteint en juillet 2016 où des installations sportives ont été rendues impraticables, et où le Maire Wolfarth fut pris à partie physiquement.

Il est tout à fait légitime de se poser la question pourquoi cette partie de la population peut s'affranchir de certaines lois et règlements en toute impunité. Coluche avait bien rappelé que certains étaient « *plus égaux que d'autres* »…

A Benfeld, durant des années, la place de l'Europe constituait un lieu d'installation privilégié. Et ce, malgré l'arrêté municipal interdisant le stationnement des caravanes à cet endroit, arrêté complété par un panneau d'interdiction. Un soir de Conseil Municipal, alors que la place de l'Europe était, une fois de plus, occupée illégalement et que les riverains se plaignaient à la mairie, j'avais fait la remarque suivante : « *Il n'est pas normal que ces gens ne respectent pas la règlementation, et qu'en plus, ils utilisent l'eau prise sur les bouches à incendie, et laissent leurs déchets après leur départ* ». Cette remarque avait entraîné trois dépôts de plaintes contre moi. À la suite desquelles je dus passer une après-midi entière à être entendu par la police judiciaire, comme un vulgaire délinquant. Après quelques heures d'audition, et excédé du traitement qui m'était infligé, je m'en étais offusqué. Disant en substance à peu près cela : « *Je déplore profondément que lorsqu'un Maire demande le concours de la police, il n'y a souvent pas la réaction attendue, alors que lorsqu'il s'agit d'incriminer un Maire, la situation est toute différente !* » Voyant les réactions du policier, je m'étais dit que j'allais encore finir par être menotté et emmené. Mais l'affaire s'était arrêtée là, et quelques temps après, les plaintes furent classées sans suite.

Une autre fois, des caravanes s'étaient installées à la résidence pour personnes âgées. Appelé sur les lieux, je suis allé les déloger. Démarche pas très agréable à réaliser. Comme à chaque fois, j'avais eu beaucoup de mal à arriver à mes fins et m'étais fait traiter une nouvelle fois de raciste. Mais depuis le temps, je connaissais la chanson. La démarche restait néanmoins pénible et me déplaisait. Ayant enfin réussi à leur faire entendre raison, et alors que la dernière caravane venait juste de partir, arriva en trombe le sous-préfet de Sélestat, dont j'ai oublié le nom, accompagné du major Muhl, chef des gendarmes de Sélestat. Le sous-préfet était venu « me remonter les bretelles » parce que je venais de faire partir le groupe de caravanes. Me demandant, entre autres, de quel droit je faisais cette démarche ! Et affirmant que ces gens du voyage étaient d'honnêtes commerçants. Il n'avait toutefois pas répondu à ma question de savoir où ces « honnêtes commerçants » payaient leur taxe professionnelle. Le Maire de Rhinau, René Hurstel avait également eu droit, en son temps, aux foudres du sous-préfet en public. J'estime que ces comportements sont inadmissibles au vu des pouvoirs de police des Maires. La situation n'était pas facile, une fois de plus les Maires étaient seuls. Je me souviens de certains faits comparables que me rapportaient Marcel Bauer, Maire de Sélestat et Conseiller Général, confronté à la même problématique. Malgré l'aire d'accueil existant à Sélestat, et pour convenances personnelles des gens du voyage, le terrain de football est souvent préféré et squatté. La loi n'aide en rien les collectivités territoriales. La réaction de la Sénatrice-Maire consistait à entourer tous les terrains de sa commune susceptibles d'être envahis, par des blocs de béton. Mais, je viens de constater, il y a quelques jours, en juin 2016, qu'une centaine de caravanes s'y

sont néanmoins installées. Personnellement j'étais en attente d'une loi régissant plus finement les déplacements et installations des gens du voyage. Pourquoi le parlementaires ne se saisissent-ils pas de ce problème ?

N'ayant jamais fait appel au sous-préfet pour solutionner problèmes et situations difficiles, j'estime que cette fonction pourrait fort bien être supprimée. À part les contrôles de légalité effectués sur les actes municipaux, je ne vois pas l'intérêt de cette fonction. Ils restent en poste dans la circonscription, en gros deux ans, et dès qu'ils commencent à la connaître un peu, ils sont mutés ailleurs !

Résultats du scrutin : une voix d'avance

Nous nous étions acheminés ainsi jusqu'au jour des élections dont les résultats furent stupéfiants : la liste que je conduisais était arrivée en tête… mais d'une seule voix. Nous étions largement en tête au bureau de vote Rohan, mais en régression dans le quartier de la gare, sous l'effet « crématorium » ! Du jamais vu ! Un recomptage avait redonné le même résultat : avance d'une voix sur la liste concurrente. Par la suite, des dizaines de personnes m'avaient dit avec fierté, souhaitant ardemment ma victoire, que cette voix de différence était la leur.

J'avais encaissé le coup et mon équipe était aussi déçue que moi. Je ne comprenais pas, j'avais été brillamment réélu au premier tour Conseiller Général, le même jour par les mêmes votants. À présent, avec le recul et après avoir analysé plus finement ce qui s'était passé, je pense avoir trouvé une explication, ne pouvant me résoudre à qualifier ce vote de rejet des électeurs à mon égard :

De nombreuses personnes âgées avaient préparé leurs bulletins de vote à la maison avant de se rendre dans les bureaux de vote. Une fois sur place, elles avaient glissé les deux bulletins portant mon nom, autant pour les cantonales que pour les municipales, dans la même enveloppe, pensant bien faire puisqu'elles votaient pour la même personne. Résultat : 144 bulletins nuls qui ne m'accordaient, au final, qu'une voix d'avance au scrutin municipal. Si toutes ces personnes, pensant bien faire, avaient procédé normalement à l'opération de vote comme elles auraient dû, mon avance aurait été indiscutable ! Du coup, je ne vois pas l'intérêt d'envoyer les bulletins de vote aux domiciles des électeurs.

Lors du dépouillement des bulletins de vote la tension était extrême. A la proclamation des résultats, M. Lustig avait accepté démocratiquement et sans ambiguïté, le verdict et donc signé le procès-verbal sans aucune contestation ni observation. Il n'avait alors relevé aucune anomalie dans le déroulement du scrutin, faute de quoi, elle aurait été consignée au procès-verbal. Sa déclaration le soir de la proclamation en faisait foi : « *Je félicite le vainqueur. Nous saurons nous montrer dignes du résultat* ». *À ce moment-là, il n'envisageait aucun recours au tribunal administratif (déclaration aux DNA, article de Ségolène Kropp).*

Nous nous étions donc acheminés vers la séance d'installation du Conseil, M. Lustig ayant 5 élus : (Lustig-Alt-Mayer-Wuillai-Wetzel) et M. Moog 2 élus : (Moog-Massfelder).

Installation

J'avais présidé la séance municipale du 18 mars 2001 pour installer le nouveau Conseil Municipal.

Après l'installation du Conseil Municipal, et avant de passer la présidence au doyen d'âge, petit « Coup de théâtre ». J'informe les conseillers que je vis les dernières minutes de ma mandature et que je souhaiterais les utiliser pour remercier l'ensemble du personnel communal, tant administratif que technique, pour sa compétence, sa gentillesse et sa disponibilité.

Je n'avais en effet pas brigué un nouveau poste de premier magistrat, laissant la place à Marc Wilhelm, qui, par la suite, avait été élu Maire. La surprise était de taille, tant au niveau d'une partie de mon équipe que de la population. Ma décision était mal acceptée par quelques-uns de mes proches. Ils avaient essayé, en vain, de me faire changer d'avis. Il s'agissait principalement d'Isabelle Kalk, de Xavier Humler et de Jean-Claude Fuchs. Je les comprenais, mais ma déception était trop grande : tant de travail, de dévouement et de sacrifices pour ce résultat, non, ce n'est plus possible. C'était trop injuste. J'étais donc resté sur ma position, n'étant plus en mesure d'avaler une nouvelle couleuvre. J'en avais vraiment une overdose.

J'ai ensuite remis un livre à tous les Conseillers Municipaux qui avaient décidé de ne pas se représenter et fait la déclaration suivante :

« *Monsieur le Président, Chers Collègues*

Après un engagement de 18 ans dans la vie communale de Benfeld, dont 6 en tant que Conseiller Municipal et 12 en tant que Maire, je voudrais vous faire part d'une décision mûrement réfléchie, prise il y a déjà quelque temps, qui est de me consacrer exclusivement au service de toutes les communes du canton de Benfeld, et éventuellement à celui de la Communauté de Communes.

Par conséquent, je ne suis pas candidat à ma succession au poste de Maire de la ville de Benfeld. Je quitte cette fonction avec le sentiment du travail accompli, dans le respect de la population, de mes engagements et de mes convictions.

Ma volonté, maintes fois déclarée publiquement de ne pas vouloir détenir plus de deux mandats, les avis autorisés de quelques proches, le sens des scrutins des 11 et 18 mars derniers, la volonté de changement exprimée par une partie de la population m'ont conforté dans ma prise de décision.

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance, soit en étant mes proches collaborateurs dans le travail pour Benfeld, soit en votant pour moi à toutes les échéances électorales. Je leur demande de reporter à

présent leur confiance sur Marc Wilhelm que je propose pour occuper le poste de Maire de la ville de Benfeld. »

Je m'étais donc retrouvé siégeant en tant que simple Conseiller Municipal.

La nouvelle municipalité

La séance du Conseil Municipal du 18 mars 2001 avait pour objet l'installation des Conseillers Municipaux et l'élection du Maire et des adjoints. Ont été élus lors de cette séance :
Maire : Marc Wilhelm – 1ier adjoint : Henri Drach – 2ième adjoint : Lucienne Gilg – 3ième adjoint : Jean-Marc Saas – 4ième adjoint : Anny Delvallez – 5ième adjoint : Marc Olry – 6ième adjoint : Louis Schnee.

Après son élection, le Maire, Marc Wilhelm, fit la déclaration suivante :
« *Mesdames, Messieurs*

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en me nommant 1ier magistrat de la ville de Benfeld.

Je mettrai tout en œuvre pour assumer pleinement cette charge. Dès lundi, je demanderai un mi-temps auprès de mon entreprise afin d'être disponible.

Permettez-moi, en votre nom de remercier Roland Brendlé d'avoir œuvré avec efficacité durant toutes ces douze années à la tête de la commune.

Son engagement fort et sa vision à long terme ont permis un développement harmonieux de notre cité ; le bilan des réalisations en témoigne.

Le résultat des élections ayant donné une faible majorité à l'équipe qu'il a conduite, il a préféré tirer les conclusions de ce vote et a décidé de s'impliquer encore plus fortement pour toutes les communes du canton.

Roland, cette décision mérite respect et prouve une fois de plus que tu es un homme intègre, droit et honnête. Merci Roland !

Une campagne électorale est par définition toujours animée et crée une certaine tension entre les différents protagonistes ; c'est naturel, mais les élections passées, il faut que cette tension retombe et que les nouveaux élus mettent en œuvre le programme pour lequel ils se sont engagés.

Les benfeldois et les benfeldoises attendent de nous un travail de qualité et que nous soyons des élus responsables.

Je souhaite que nous tous, travaillions ensemble, la main dans la main, pour le bien-être de Benfeld. »

Avant l'élection du 3ième adjoint, monsieur Wilhelm, Maire, informe qu'un poste d'adjoint avait été proposé à monsieur Lustig, pour la liste « Benfeld autrement ». Ce dernier, compte tenu du contexte et du résultat des élections, déclare qu'il ne peut que refuser.

Interventions

Je siégeais à présent comme simple Conseiller Municipal. J'intervenais sur des points importants à mes yeux. Ainsi, lors du Conseil Municipal du 6 novembre 2001, dans

le cadre de la discussion sur l'élection de membres des commissions, je fis la déclaration suivante:

« Je désire intervenir à ce stade du débat concernant l'élection de nouveaux membres au sein des différentes commissions municipales, pour faire tout d'abord une remarque et ensuite poser une question.

Je tiens à faire remarquer que le Conseil Municipal issu des urnes du 18 mars dernier, fidèle à une démarche d'ouverture engagée depuis de nombreuses années, a décidé de permettre aux membres des différentes listes en présence d'intégrer toutes les commissions municipales, et ce, même si les postulants ne sont pas membres du Conseil Municipal.

Cette décision est tout à l'honneur de ceux l'ont prise, puisque cette ouverture n'est ni obligatoire, ni généralisée dans le fonctionnement des différents Conseils Municipaux français. Par contre, elle traduit le respect et la prise en compte de l'expression démocratique des électeurs de Benfeld. Cette décision est d'autant plus méritoire qu'elle avait été prise dans le contexte que nous connaissons et vivons actuellement.

J'en viens tout naturellement à présent à formuler ***ma question que j'adresse à Monsieur Lustig :***

Il y a quasiment 8 mois que les différentes commissions ont été constituées et travaillent pour améliorer le quotidien de nos administrés. Depuis lors, le groupe conduit par Monsieur Lustig n'a pas souhaité participer au travail de ces commissions.

Or aujourd'hui nous assistons à un revirement de situation total, puisque des candidats de la liste « Benfeld autrement » désirent intégrer chacune des commissions.

Ma question est simple et appelle une réponse claire : pourquoi décidez-vous de rejoindre les commissions aujourd'hui, alors que vous refusiez de le faire depuis 8 mois ? Veuillez nous faire part des motivations profondes qui sous-tendent votre démarche. »

Monsieur Lustig répond : « Qu'ils ont décidé d'entrer dans les commissions, point ! »
Comme on peut aisément le constater, le dialogue avait été très riche et argumenté !

Nouveau délégué

Au cours de la même séance de Conseil Municipal, le 6 novembre 2001, lors du point traitant de l'élection d'un délégué à la Cocoben, j'avais demandé à ce qu'un autre délégué soit élu à ma place, et souhaité avoir la parole pour apporter les éclaircissements suivants :

« J'ai été délégué de la Ville de Benfeld au sein de la Cocoben durant plus de 12 ans. Années au cours desquelles j'ai défendu avec conviction et fermeté les intérêts des benfeldois. J'ai également fait de nombreuses propositions dont certaines ont été acceptées entièrement ou partiellement, rapidement ou beaucoup plus tardivement, et ce, parfois après d'âpres combats ! Mais en fin de compte, il n'y a que le résultat qui est important.

Or précisément, ce qui compte avant tout pour moi dans mon engagement politique, c'est d'être efficace, de continuer à travailler pour les benfeldois, ainsi que pour l'ensemble des habitants de nos bassins de vie et d'emploi. Je veux être un élément

fédérateur autours de projets d'intérêt général (comme par exemple le taxi à la carte que j'ai initié), d'être un élément de propositions et un facilitateur de réalisations à l'échelle du Centre Alsace. Pour ce faire, j'ai accepté la responsabilité de la vice-présidence de l'ADAC, Association de Développement regroupant 8 communautés de communes engagées dans une démarche de Pays de l'Alsace Centrale que je coordonne. Au sein du Conseil Général du Bas-Rhin, je suis fortement impliqué dans la démarche de développement local et d'aménagement du territoire et je peux de ce fait apporter beaucoup au développement de notre territoire, si la Cocoben s'engage dans cette voie.

Il m'a par conséquent semblé évident qu'à l'avenir je devrai siéger au sein de la Cocoben à la place qui est la mienne, c'est-à-dire celle de Conseiller Général du canton de Benfeld et vice-président de l'ADAC.

C'est dans cet esprit que je cède ma place à un autre représentant du Conseil Municipal, sachant que, d'après moi, cette décision offrira des opportunités nouvelles et pourra donner une impulsion nouvelle aux relations intercommunales. »

Après délibération, c'est Gilbert Scatton, seul candidat, qui a été élu délégué de Benfeld.

L'honorariat

Marc Wilhelm avait proposé au Conseil Municipal de demander au Préfet de me nommer Maire honoraire de Benfeld après 18 ans d'engagement municipal.

Robert Lustig et son groupe s'abstinrent en bloc, sauf E. Mayer qui quitta la séance avant le vote.

Le Préfet, dans son arrêté du 4/9/2001 me nomma Maire honoraire, et dans le même arrêté nomma Maire-adjoints honoraires Isabelle Kalk et Claude Lardinais.

Le procès perdu

En opposition avec ses déclarations du soir de la proclamation des résultats, Monsieur Lustig avait engagé une procédure destinée à faire annuler les élections. JC. Moog, en rajoutait une couche en introduisant également un recours en annulation. Encore un procès !

Nous étions sidérés en apprenant que certains opposants nous accusaient verbalement, entre autres aberrations, d'avoir dépouillé les bulletins de vote en cachette derrière le rideau de la scène du cercle catholique ! Alors même que les membres de la liste concurrente étaient quasiment sur le dos des scrutateurs pendant tout le dépouillement des bulletins et surveillaient tous leurs faits et gestes !

Mais plus c'est gros, et plus certaines oreilles sont attentives et complaisantes. Tout le scrutin s'était déroulé dans les règles de l'art, en toute transparence, au vu et au su de toutes les personnes présentes au cercle catholique. Les mensonges proférés étaient si énormes que les bras m'en tombaient. Tout simplement incompréhensible. En plus d'être accusés de tricheurs, un futur adjoint nous a traités de voyous ! Ce dernier

ne s'était pas fait remarquer par la suite par son implication et ses contributions dans la vie publique !

Un journaliste avait déclaré le soir des résultats: « *à Benfeld, rien n'est jamais facile…* » Non, les élections à Benfeld ne peuvent pas se dérouler, comme partout ailleurs : c'est à dire normalement. Non, et de plus, la vie de Maire n'est guère facile, ici encore moins qu'ailleurs. Je m'en étais rendu compte durant les 12 années de mandats, « agrémentés » par tant de procès, de mensonges, de mauvaise foi, de haines et de quelques rares trahisons.

Je m'étais rendu à l'audience du tribunal. Monsieur Lustig y était, accompagné de M. Alain Compoint, connu dans les milieux de la paroisse catholique. Écoutant leurs propos et déclarations, je n'en croyais pas mes oreilles. Je comprenais d'autant moins que toutes ces déclarations étaient en décalage total avec la vérité.

J'avais tout de même essayé de défendre au mieux la vérité et les intérêts de Benfeld, puisque pour moi, il ne s'agissait que de cela. En définitive, nous avons perdu ce procès et les élections furent annulées, par jugement du Conseil d'État rendu le 21 juin 2001. Je ne comprends rien à cette procédure, il n'y eut aucune enquête, les diverses allégations n'avaient pas été vérifiées. Le point clef de l'accusation du Commissaire de la République, outre l'écart d'une voix, concernait un tract défavorable à R. Lustig qui aurait été trouvé le matin du scrutin. Tract qui aurait « *Modifié l'issue du scrutin* ». Ce tract (virtuel ?) a tellement pu changer l'issue du scrutin que personne ne l'avait vu, du moins personne de mon groupe, ni de notre entourage, ni de nos supporters. Alors comment « *Fausser la sincérité du vote* » ? Ubuesque. Avec le recul, je m'étais même posé la question de savoir si ce tract n'avait pas été fabriqué et présenté dans le seul but d'avoir un élément à charge au procès. Mais j'affabule probablement. Le seul fait tangible et incontestable était cette seule voix d'écart, et je pense que cela était malheureusement suffisant pour annuler les élections. Alors, ne me dites plus que « Chaque voix compte » dans une élection, je ne le crois plus.

Après avoir décidé de ne plus être Maire, malgré toutes les pressions amicales que je subissais, et m'en être expliqué au sein du Conseil Municipal, je voulais également m'expliquer aux yeux de la population.

Lettre ouverte à la population

En juillet 2001, j'avais donc expliqué ma décision de ne plus être Maire par une lettre ouverte à l'attention de la population de Benfeld dans les termes suivants :

« Lettre ouverte de Roland Brendlé aux benfeldois :

Pourquoi je ne suis plus Maire

A Benfeld, le 18 mars 2001 il est déjà plus de 22 heures, et les résultats des élections municipales ne sont toujours pas connus. Un journaliste écrit alors « A Benfeld, rien n'est jamais facile… »

Non, la vie de Maire n'est guère facile. Je m'en suis rendu compte durant les 12 années au cours desquelles je me suis engagé totalement, par idéal et conviction, pour réaliser de nombreux projets pour vous. J'ai renoncé à ma vie professionnelle. Je ne le regrette pas. Je n'attendais aucun remerciement. Néanmoins, je ne m'attendais pas à

faire l'objet de tant d'attaques mensongères, ni à rencontrer tant de haine, de fourberies et de trahisons.

Non la vie de Maire n'est pas facile tous les jours. Pour faire face, le Maire doit être soutenu par une grande majorité de la population. Le résultat des urnes, ne m'a donné qu'une voix de majorité. Ce résultat n'était de loin pas à la hauteur de mes attentes. C'est pourquoi j'ai pris la décision de ne pas briguer un troisième mandat de Maire. Je comprends et partage la déception de celles et ceux qui ont voté pour moi. Je ne suis plus votre Maire, mais la politique que j'ai engagée pour vous, de développement de la commune, de mieux vivre pour ses habitants, se poursuivra avec Marc Wilhelm et son équipe qui ont mon entière confiance et mon soutien.

Il a repris le flambeau avec courage et compétence, alors qu'un procès était en cours, que des manœuvres ont lieu contre notre groupe et qu'en plus on essayait d'abuser la population. Certains étaient prêts à tout pour accéder enfin à la mairie.

Quant à moi, en tant que Conseiller Général, confortablement réélu au premier tour, je continuerai à travailler pour vous. Ma détermination est d'autant plus forte que l'immense majorité de la population du canton me témoigne toute son estime. »

J'allais une nouvelle fois me soumettre à une élection.

Candidat à la présidence de la Cocoben

En 2001

J'avais annoncé mon souhait d'être président de la Cocoben avant même les élections municipales de 2001. Stratégiquement c'était très mal joué, car beaucoup trop tôt. Et de plus je ne m'attendais pas à ce que les élections municipales se terminent avec une voix d'avance et un procès ! Mais reprenons la démarche à sa genèse.

Dès que les Maires des différentes communes furent élus, j'étais allé les voir tous, sauf Mme Sittler qui postulait pour la même fonction et faisait la même tournée que moi. C'était la première fois que faisais ce type de démarche. Elle n'était pas en adéquation avec moi-même. Je m'y étais néanmoins résolu en me forçant, tant je voulais avoir les moyens d'insuffler un nouveau dynamisme à la Cocoben, et de normaliser les relations entre tous les délégués. J'avais donc essayé de les convaincre, en leur présentant ma candidature sous le meilleur jour possible. Argumentant sur la complémentarité, donc sur l'efficacité, des fonctions de Conseiller Général et de Président de structure intercommunale. J'avais également exposé ma vision du développement du territoire que j'axais sur une intercommunalité de projets et de subsidiarité avec la mise en œuvre de solidarités nouvelles. Avais-je été compris par mes collègues ? J'en doute fort en constatant leurs réactions. Certaines se focalisaient principalement sur la demande de subventions tous azimuts. Je n'étais pas convaincu de la pertinence de certains investissements projetés, et ai commis l'erreur de le dire ! D'autres demandaient des contreparties, en particulier des postes de vice-présidents ou l'assurance d'obtenir des subventions conséquentes, en échange de leur vote pour moi. Je ne suis pas plus allé dans ce sens.

Je n'étais pas familier de tels marchandages. J'y suis même franchement opposé, et ne m'en suis jamais caché. Je pense avoir vexé profondément le nouveau Maire de Sand, auquel, en réponse à sa demande d'avoir un poste de vice-président, je lui avais conseillé « *D'apprendre tout d'abord son métier de Maire avant de chercher à briguer un autre mandat* ». Surtout qu'il venait d'être élu pour la première fois au sein d'un conseil municipal, et n'avait donc aucune expérience de la fonction municipale. J'avais compris après notre entretien que les deux voix de Sand ne se porteraient pas sur mon nom, en contradiction avec le soutien massif que m'accordait la population de Sand. Je me plais à rappeler que Sand fait partie des villages où j'avais recueilli le plus de voix. Dans une autre commune, où je savais que la population m'était entièrement favorable (plus de 70% de voix), j'avais dû subir un examen de passage devant l'ensemble des Conseillers Municipaux.

J'avais essayé de réussir cet oral. Tout en répondant aux questions et en développant mon argumentaire, j'évaluais moi-même le niveau de tel ou tel « examinateur ». À l'évidence, nous n'étions pas tous au même niveau !

Durant cette campagne, j'avais tenu le langage de vérité et de franchise, qui n'étaient pas forcément porteur. De plus, ma concurrente avait un argument de poids, en

disant que tout le monde en avait assez du conflit Schmitt-Brendlé et que, comme M. Schmitt ne se représentait pas, il serait bon d'écarter aussi Brendlé. Bien vu !

Le jour du vote quatre voix me séparaient de Mme Sittler qui fut élue présidente. Je siégeais à présent à la Cocoben, comme simple délégué de Benfeld. C'était à présent moi qui étais aux côtés de Marc, Maire de Benfeld. Comme toujours, nous formions un binôme solide. Les relations s'étaient plus ou moins normalisées par la suite, du moins en façade. En façade seulement, parce que concrètement à partir du moment où je n'étais plus « que » Conseiller Général, (après l'élection de G.Scatton comme délégué de Benfeld), Mme la présidente ne m'invitait plus aux réunions de la Cocoben. Elle préférait inviter uniquement Francis Braun, fonctionnaire du département, responsable de la Maison du Conseil Général à Sélestat.

Le siège de la Cocoben jusqu'en 2016 (anciennement maison Kern)

Suite à la procédure engagée par l'opposition et à l'annulation des élections municipales de 2001, de nouvelles élections municipales sont organisées.

Le scrutin municipal du 2 juin 2002

« Énergie Nouvelle »

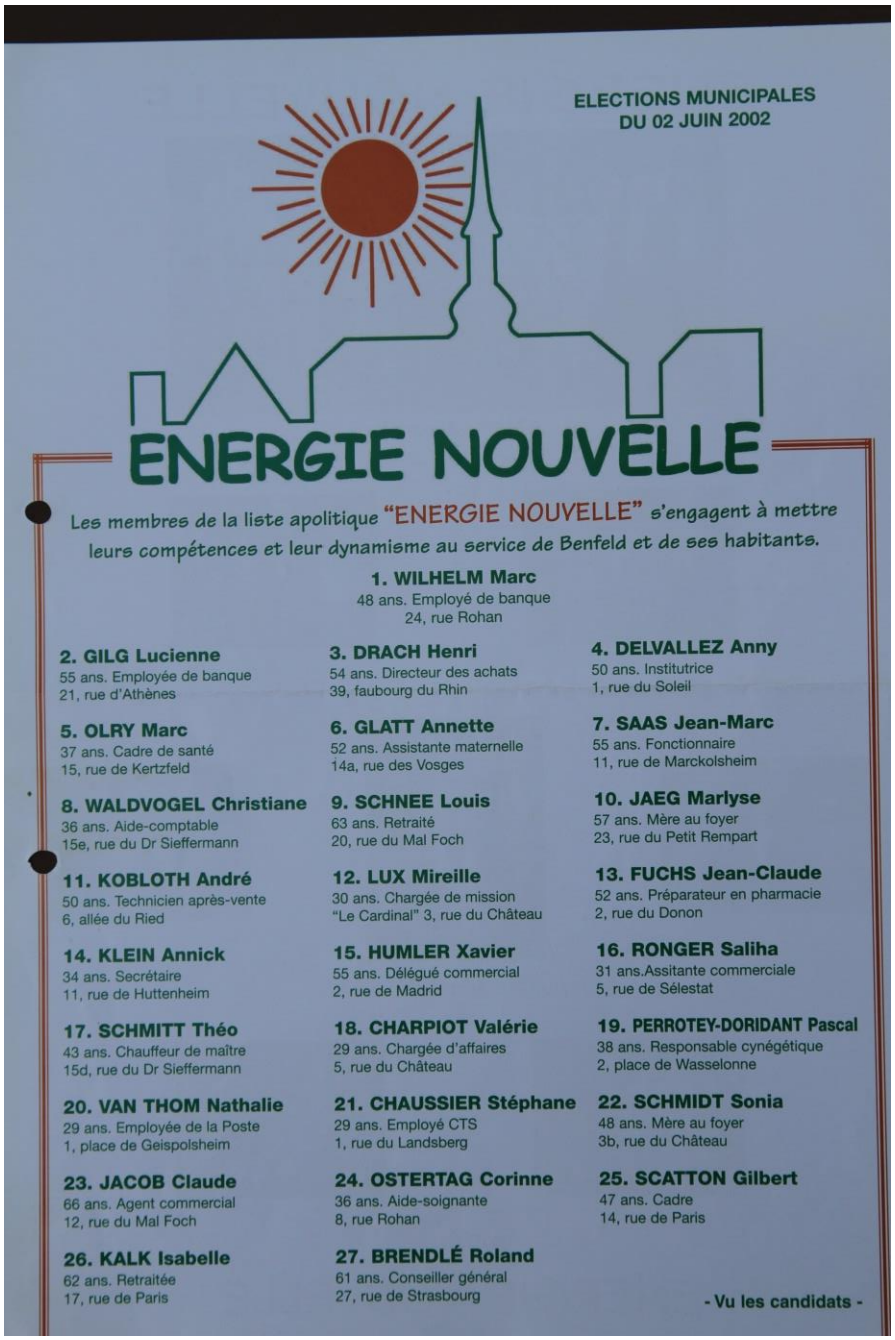

La tutelle

Le recours de R. Lustig avait abouti à l'annulation des élections de 2001. Marc Wilhelm n'avait occupé, avec beaucoup de courage, le fauteuil de Maire que durant un an.

Après la notification de l'annulation des élections, les affaires courantes de la ville de Benfeld furent réglées par le secrétaire général de la sous-préfecture de Sélestat, M. Jean-Luc Kauffmann. Une fois de plus, du jamais vu.

Cette situation était perçue par beaucoup comme quelque part infamante. A Benfeld, chaque élection municipale, depuis des décennies, est originale et pourrait être considérée comme un cas d'espèce sinon d'école.

La campagne

Le scrutin du 2 juin 2002 avait donné lieu à une nouvelle campagne électorale. Cette dernière avait été fort bien menée par R. Lustig : agressive, digne d'une opération de marketing menée par un commerçant habitué à faire de la publicité, diffusant de nombreux documents truffés de contrevérités mais susceptibles de semer le doute dans l'esprit de certains électeurs.

Quant à moi, j'avais soutenu la liste de Marc Wilhelm et y avais occupé la dernière position pour pousser quelque peu la liste et manifester mon soutien à l'équipe de Marc.

Les résultats

916 voix pour la liste Lustig – 892 voix pour la liste Wilhelm, donc **battue de 24 voix seulement.**

M. Lustig avait gagné, mais il n'y avait vraiment pas de quoi triompher.

Le Conseil Municipal qui découle de ce vote est à présent :
R. Lustig, Mme Uhl, E. Mayer, Mme Schwemling, A. Wetzel, Mme Butscha, D. Messmer, Mme Guntzburger, D. Walter, Mme Strauss, Y. Jezequel, Mme Herrmann, D. Markowna, A. Salek, JP. Baumann, Mme Humbert, A. Compoint, Mme Crocci, P. Weiss, Mme Lustig, P. Wurm.
Avec comme groupe minoritaire: Marc Wilhelm, Lucienne Gilg, Henri Drach, Anny Delvallez, Marc Olry, Annette Glatt.

Marc Wilhelm dans l'opposition

Pour moi, la page de l'engagement municipal était à présent définitivement tournée.

J'aurais préféré que Marc puisse mener son mandat à terme. Je souligne à nouveau son courage, la persévérance et l'honnêteté dans son engagement communal. Il avait réduit son temps de travail pour mieux se consacrer à son mandat de Maire. Cela mérite d'être relevé.

Après avoir occupé le siège de Maire, il avait siégé durant toute la mandature sur les bancs de l'opposition, contrairement à d'autres têtes de liste, battues, qui avaient démissionné peu de temps après avoir intégré le Conseil Municipal. Ceci mérite également d'être souligné.

Quant à moi, je vais à présent me consacrer à mon mandat de Conseiller Général à plein temps et assumer d'autres responsabilités politiques.

Mandature Cantonale de 2001 à 2008

« Un canton qui a de l'Avenir avec Roland Brendlé »
2001- 2008

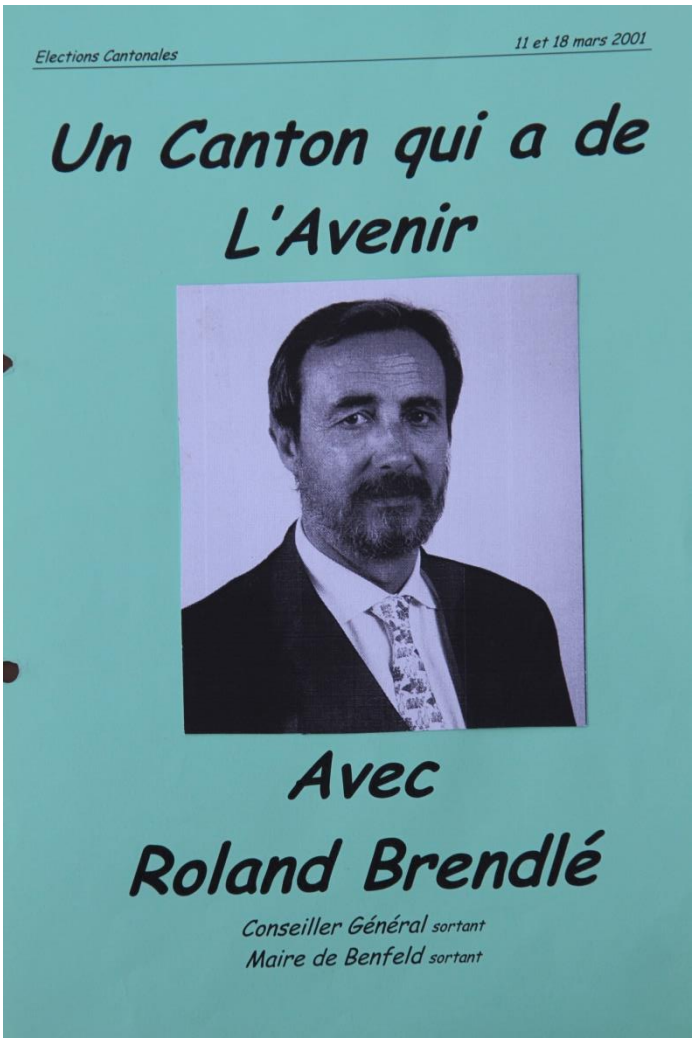

Affiche électorale

La préparation de la campagne

Je brigue un deuxième mandat de Conseiller Général, avec l'investiture de l'UDF. Le slogan que j'ai retenu : « *Un canton qui a de l'avenir avec Roland Brendlé* » devrait accrocher les électeurs.

Selon mon habitude, j'avais à nouveau particulièrement innové et soigné mes documents écrits, et pouvais, une fois de plus, me reposer sur Jean-Marc Saas et les dizaines d'amis qui nous entourent pour l'organisation de la logistique et pour distribuer mes documents dans toutes les communes du canton.

La préparation des campagnes électorales, était toujours très prenante, passionnante, et exaltante. Tous mes neurones fonctionnaient à grande vitesse pour inventer, créer, perfectionner, tracer des plans sur la comète, et entraîner tous mes

proches dans ce tourbillon. À aucun moment, nous n'avions douté de la réussite de notre entreprise.

Les concurrents

J'avais quatre concurrents : deux traditionnels : Jean-Claude Moog pour les Verts et Jean-Pierre Chassier pour le FN, et deux « nouveaux » : Alfred Roettelé de Rhinau, sans étiquette mais proche du RPR, et Driss Abjali, parachuté en service commandé dans le canton pour le PS.

Roland Brendlé

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez élire votre Conseiller Général, chargé de vous représenter et d'être votre porte-parole. Cet acte de civisme important dans la vie d'une démocratie, nécessite la participation de tous.

J'ai l'honneur de vous informer que je souhaite être reconduit dans mes fonctions de Conseiller Général du Canton de Benfeld.

Vous savez que j'ai assumé la mission que vous m'aviez confiée en 1994 avec conscience et efficacité. Je voudrais continuer à être à votre service et pouvoir poursuivre le développement de notre canton.

Vous avez toujours pu compter sur moi et me faire confiance. A mon tour, je compte sur vous, et vous fais confiance pour votre choix.

En vous assurant de mon indéfectible dévouement, je vous adresse mes salutations les plus cordiales.

- Conseiller Général du Bas-Rhin
- Membre de la commission permanente
- Maire de Benfeld
- 1er Vice-président de la Cocoben
- 1er Vice-président de l'A.D.T. (Agence de Développement du Tourisme)
- Président des commissions économie de la Communauté de Communes et de l'Association de Développement de l'Alsace Centrale

Elections Cantonales 11 Mars 2001

La campagne

Cette année-là, la campagne était « normale », sans débordements, globalement respectueuse. Je n'osais plus espérer une chose pareille !

Toute mon équipe m'avait accompagné et soutenu. Alfred Kalk, mon mandataire financier, s'occupait de mon compte de campagne. Il tenait la comptabilité des recettes et des dépenses, surveillant le tout pour être conforme à la loi électorale.

Au cours des réunions publiques, au cours desquelles j'étais toujours très concentré, mon staff groupé au fond de la salle était attentif à mon exposé, relevant tout ce qui était critiquable afin de me faire ensuite une critique constructive. Il observait également l'auditoire, relevant les questions posées et les réactions du public, évaluant la pertinence des réponses apportées.

Dans toutes les communes, l'auditoire faisait toujours preuve d'un grand intérêt et m'écoutait quasi religieusement. Les questions posées et les remarques formulées étaient toujours fort courtoises et intéressantes. Elles étaient toutes notées afin d'apporter par la suite une réponse aux problématiques soulevées. Ce furent des moments de démocratie directe exaltants.

Dans ce contexte positif, je tiens à souligner tout particulièrement les interventions spontanées faites en ma faveur par Charles Hercher lors de la réunion publique de Rossfeld et par Roger Klamm et Bernard Huart à celle de Benfeld. Il y en avait eu d'autres, mais dont je n'ai pas enregistré les noms des intervenants.

De telles prises de paroles pour dire tout le bien qu'ils pensent sincèrement de moi, ou pour contrer une attaque, me faisaient vraiment chaud au cœur, et me permettaient d'oublier les moments difficiles en me donnant le courage nécessaire pour continuer à aller de l'avant. J'avais par ailleurs reçu beaucoup de témoignages écrits de sympathie et d'estime, ainsi que de nombreux soutiens financiers durant toute la campagne.

Tout cela était fort encourageant, et j'avais attendu sereinement que le dépouillement des bulletins de vote donne l'issue du scrutin.

Les Résultats

Élu au 1ier tour le 11/3/2001 : Roland Brendlé avec 4 954 voix soient 53,41%.

Ont obtenu : JC Moog : 1 538 voix soient 16,58%. JP Chassier : 1 371 voix soient 14,78% des voix. À Roettelé : 1 101 voix soient 11,87% des voix. D Ajbali : 311 voix soient 3,35%

On fête la réussite

J'avais invité à nouveau dans la foulée tous mes fidèles soutiens à une soirée festive au restaurant « Rapp », dont le patron, Robert, m'avait toujours soutenu. Encore

une belle soirée partagée avec mes amis autour d'un excellent couscous, spécialité de la maison.

Claudine Richarde Patricia Isabelle Jean-Claude Jean-Luc

Les Recours

Voilà, j'étais à présent à nouveau élu au premier tour (ça fait toujours grand plaisir), et en mesure de poursuivre sereinement mon travail au sein du Conseil Général. Enfin, une fois de plus, j'allais trop vite en besogne. Je n'avais pas compté avec un recours auprès du tribunal administratif contestant le résultat des élections !

En effet, JP. Chassier aurait, semble-t-il, déposé ce recours. Cela devient une manie dans notre canton : les candidats battus dans les urnes, essayent de gagner au niveau du Tribunal Administratif, ou du moins embêter le vainqueur !

J'ai été destinataire d'un courrier du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 10 avril 2001 m'informant du désistement de JP. Chassier, ainsi que du dépôt d'un mémoire fait par JC. Moog, lequel venait de terminer un mandat municipal de six ans sur ma liste, ainsi que du dépôt d'un mémoire émanant d'A. Roettélé. Ils s'y étaient tous mis, sauf le socialiste qui était le seul à avoir un comportement de démocrate !

J'ai quand même été confronté à une bizarrerie, à laquelle je n'avais rien compris. Le FN Chassier avait déposé un recours, retiré ensuite, et prétendait que ce n'était pas lui qui avait engagé la procédure ?

Que de mémoires déposés une fois de plus. Je constatais quand même une certaine constance dans l'engagement des procédures, quasiment après chaque élection. Les plaideurs de Racine sont donc toujours d'actualité. Mais ces recours ne reposant sur rien n'avaient évidemment abouti à rien : les plaignants n'avaient pas eu gain de cause. Néanmoins, pour faire face à toutes ces procédures il fallait mobiliser une certaine énergie. De plus elles font perdre beaucoup de temps pour rédiger les mémoires en défense, pour rencontrer son avocat, sans parler des frais occasionnés.

Avec la multiplication de telles démarches, il n'est pas étonnant que les tribunaux soient engorgés. Je pense que les recours abusifs ne devraient même pas être enregistrés, ou alors lourdement sanctionnés pour devenir dissuasifs. À mon sens, ne pas respecter le verdict des urnes est un acte d'incivilité et anti-démocratique répréhensible.

Mon mandat

Bon, maintenant que les recours sont purgés, et que mon élection est confirmée, je pouvais enfin passer aux choses sérieuses.

J'allais siéger aux côtés de mes 43 collègues. Je cite ceux qui avaient été élus au premier tour comme moi :
JL.Vonau(RPR), A.Becker(RPR), JM. Fetsch (RPR), R.Stoltz(UDF), F. Grignon(UDF), L.Furst(UDF), JP.Wirth(UDF), B. Schreiner(RPR), J.Mathia(UDF), B. Ingwiller(UDF), A.Troestler(UDF), L.Becker(UDF), P.Richert(UDF).

Avaient été élus au deuxième tour ou n'étaient pas renouvelables : J.Westphal(UDF), S. Zaegel(RPR), Y.Bur(UDF), A .Lobstein (RPR), D. Lieb(RPR), E. Blessig(UDF), R. Herrmann(PS), JJ. Gsell(PS), JP.Maurer(UDF), F.Keller(UDF), A.Jung(PS), JC.Petitdemange(PS), JD.Zeter(UDF), R. Haag(UDF), G. Simler(UDF), J.Cremmel(UDF), F. Reiss(UDF), B. Fischer(RPR), P. Grandadam(RPR), A. Muller, A. Ferry(UDF), M. Bauer(RPR), H.Dreyfus(PS), J.Waline(RPR), Y.LeTallec(RPR), S. Oehler(PS), J. Ostermann(RPR), GD. Kennel(UDF), P. Bertrand(RPR).

Seul centriste

En 2002, l'organisation des partis politiques avait pris une nouvelle orientation. L'UMP venait d'être créée, entraînant une profonde mutation dans l'organisation des groupes politiques ainsi que dans l'équilibre des forces en présence. Le groupe des élus centristes avait jusque-là la majorité absolue au sein du Conseil Général du Bas-Rhin, devançant les groupes RPR et Socialistes. En 2002 une vaste transhumance s'effectua au Conseil Général entraînant les centristes vers l'UMP sous la conduite de Philippe Richert. Tous les centristes suivirent le mouvement, sauf moi.

Élu avec mes valeurs humanistes, et avec l'étiquette Centriste Démocrate Social, je ne voulais pas me renier ni tromper mon électorat. De plus, je ne me reconnaissais nullement dans cette formation UMP.

J'avais par conséquent, refusé de participer à ce mouvement. Mon comportement avait naturellement déplu au Président Richert. Tant pis. Je me suis ainsi retrouvé être le seul élu centriste de l'assemblée. Par la suite, de nombreux collègues m'avaient déclaré être centristes de cœur, mais qu'ils ne pouvaient pas faire autrement que de rejoindre l'UMP. Pourquoi avaient-ils le besoin de se justifier ?

En tous cas, dans mon canton, ainsi qu'au niveau de personnels du département, mon comportement était apprécié, et de nombreuses personnes m'avaient félicité. Elles rajoutaient que la crédibilité de la classe politique y gagnerait à ne pas changer d'appartenance au gré de considérations politiciennes.

Je ne suis plus le seul

Comme le Conseil Général était renouvelé de moitié tous les trois ans, Pascale Jurdant-Pfeiffer, élue en 2005, me rejoignit. Nous avons formé le groupe centriste dont j'assumais la présidence. Je n'étais plus seul.

Je ne veux pas dire que j'avais eu ma traversée du désert depuis 2002, mais sous certains aspects ça y ressemblait. Il est vrai que dans ce type d'assemblée il est plus confortable de rejoindre le groupe politique majoritaire.

Il faut reconnaître que certaines de mes prises de positions n'étaient pas faites pour plaire au Président, principalement celles où je plaidais pour une réduction du train de vie du département et pour un recentrage dans l'attribution de nos subventions.

Pascale Jurdant- Pfeiffer se désolidarisait parfois de mes prises de position et de certains de mes votes, et allait parfois se justifier auprès du président Richert. J'avais rarement pu m'exprimer ou donner une explication de vote au nom du groupe centriste, je le faisais quasiment toujours en mon nom personnel.

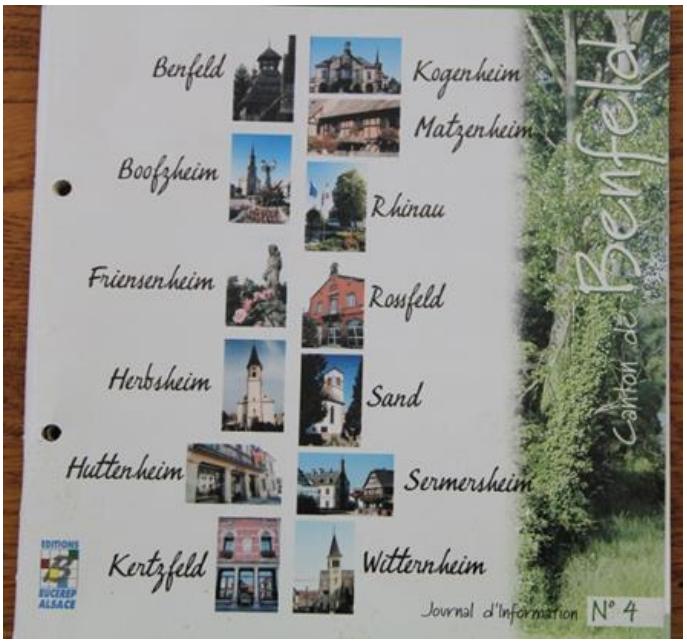

Éditorial du Journal Cantonal n°4

« Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 11 mars 2001 vous m'avez massivement renouvelé votre confiance en me permettant de poursuivre mon engagement de Conseiller Général du Canton de Benfeld. Je vous en remercie du fond du cœur.

Proche de vous, multipliant les rencontres, à votre écoute, ayant la volonté inébranlable d'être à votre service et au service de notre territoire, j'initie et porte de nombreux dossiers. Mon action est connue et reconnue du plus grand nombre. Je me bornerai donc à vous rappeler uniquement mon implication très forte dans les domaines fondamentaux de l'aménagement du territoire, y compris dans la mise en œuvre du Pays d'Alsace Centrale, des équipements et moyens de transport, du cadre de vie et de l'environnement, de l'économie du tourisme et de l'agriculture, et des collèges. C'est ainsi que nous pouvons, avec vous, avancer sur les voies du progrès.

Fidèle à mon engagement, j'ai le plaisir de mettre à la disposition de tous les foyers du Canton de Benfeld, cette quatrième édition du « Journal du Canton de Benfeld ». Journal ayant plusieurs vocations que je rappelle : organe de liaison, document touristique mettant les communes du canton en valeur, document économique recensant les entreprises de notre territoire. Sa réalisation n'a été possible que grâce à l'engagement financier de tous les annonceurs que je remercie très chaleureusement. Comme vous pouvez-vous en rendre compte dans ce numéro, notre tissu économique est riche et varié. Les professionnels sont compétents et à votre service. En outre, le développement du Canton passe également par son développement économique qui devrait être assuré en grande partie par la consommation locale de ses habitants. Alors, pourquoi chercher ailleurs ce que l'on a chez soi ?

En vous souhaitant bonne lecture, je vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Roland Brendlé

Conseiller Général du Bas-Rhin Canton de Benfeld

Maire Honoraire de Benfeld »

Quelques-unes de mes interventions

Comme je me sens toujours plus proche du faible que du puissant, cela ne me gênait nullement de ne pas siéger avec les plus forts. Je votais néanmoins les résolutions que j'approuvais, m'abstenais ou m'opposais pour les autres, surtout pour la plus importante d'entre elles : le budget. Je n'hésitais jamais à intervenir quand je le jugeais nécessaire.

Interpellations du Préfet

Les Préfets venaient traditionnellement chaque année à une de nos séances plénières pour nous présenter le rapport annuel des services de l'État. À la suite de

l'exposé du Préfet, les Conseillers Généraux pouvaient interroger ou interpeller le représentant de l'État. Je le faisais systématiquement chaque année, tout en sachant que la réponse qui me sera faite, toute en rondeurs et nuances ou langage diplomatique, ou langage de bois (c'est comme on le perçoit), n'ira pas au fond du problème et ne me satisfera pas.

J'avais interpellé le Préfet sur la sécurité de la centrale de Fessenheim, ou plutôt l'absence de sécurité en cas d'attaque terroriste perpétrée avec un avion. Je l'avais interpellé une autre année pour mettre l'accent sur le manque de réactions et d'organisation satisfaisante dans la gestion des accidents sur l'autoroute qui créent immédiatement de gros bouchons. En organisant une meilleure coordination, signalisation et mise en place rapide de déviations, ces bouchons de plus en plus fréquents pourraient être évités. Je l'avais également interpellé sur le « permis de Herbsheim ». J'avais interpellé 21 fois le Préfet en réunions plénières, mais n'en ai pas retrouvé les textes sauf un ou deux, dont celui concernant la problématique de l'envahissement de nos grands axes par les poids lourds de transit, immatriculés dans des pays de l'Est. Je le reproduis ci-après :

« Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mes chers collègues,

Un quotidien régional titrait en juillet 2005 « Trop de poids lourds en transit : les élus montent au créneau ».

La situation ne s'étant depuis lors pas améliorée, je me trouve donc dans l'obligation de « monter à nouveau au créneau » !

En effet, il suffit d'emprunter l'ancienne route nationale 83 pour constater que le nombre de poids lourds immatriculés à l'étranger dépasse ce qui peut être considéré comme acceptable ou comme supportable. Ces véhicules immatriculés par exemple en Pologne, en Slovaquie, en Lituanie en Roumanie, voire en Russie, transitent à l'évidence par l'Alsace pour économiser la taxe appliquée sur les autoroutes allemandes depuis le 1ier janvier 2005.
Cette augmentation de trafic se fait au détriment des Bas-Rhinois. Je rappellerais pour mémoire quelques méfaits perceptibles par tout un chacun : dégradation de la qualité de vie des personnes vivant à proximité de l'ancienne RN 83 du fait des bruits de circulation, de la pollution atmosphérique et de l'insécurité routière qui sont devenus leur lot quotidien. Il convient de rajouter à cela la légitime inquiétude concernant la qualité de l'eau potable dans certains secteurs : puisque certains puits de captage sont situés au bord de la route. Qu'arriverait-il en cas de déversement accidentel de produits dangereux transportés ? À tous ces éléments se rajoutent les dépenses induites par la dégradation plus rapide du revêtement des chaussées, dont l'entretien revient à présent au département.

Cette situation est d'autant plus difficile à accepter qu'une alternative existe depuis la construction de la nouvelle autoroute reliant le sud au nord du département. J'ai la faiblesse de penser, comme beaucoup, que cette autoroute avait été étudiée et réalisée pour absorber le maximum de trafic dans les meilleures conditions possibles. Et pourtant, bon nombre de poids lourds ne l'empruntent pas et continuent à encombrer l'ancienne RN 83, pour gagner quelques kilomètres sur le trajet.
La solution, reposant sur le bon sens populaire, serait de dire qu'il faut contraindre les poids lourds en transit à emprunter cette autoroute ! Mais comment y parvenir ?
Les solutions simples, applicables de suite et sans difficultés majeures existent. Je réitère donc mes propositions faites antérieurement, dans cette salle, qui n'ont pas obtenu l'écho souhaité : je propose d'utiliser l'arsenal règlementaire dont disposent les préfets, les présidents de conseils généraux et les Maires dans le cadre de l'exercice de leur pouvoir de police.

Très concrètement, ces derniers pourraient promulguer, très rapidement, un certain nombre d'arrêtés applicables aux seuls poids lourds en transit : les uns interdisant le transit sur tout autre axe que l'autoroute, les autres limitant leur vitesse, et leur interdisant les dépassements, tout en veillant au respect des intervalles de sécurité.

Ces quelques mesures simples, dont l'application pourrait être contrôlée par les services de gendarmerie, délesteraient les voies départementales et répondraient ainsi aux attentes de la population ; elles iraient en outre dans le sens d'une meilleure sécurité routière, et ne nécessiteraient pas la mise en place de cette grosse nébuleuse si difficile à appliquer concrètement qu'est l'instauration d'une taxe poids lourds sur nos réseaux routiers.

Les études réalisées pour 120 000 €, les comptages et observations effectués, ainsi que le temps passé n'ont apporté aucune amélioration à la situation présente !

Alors pourquoi ne pas expérimenter les mesures règlementaires somme toute assez simples que je viens à nouveau de proposer ? »

Bien entendu, le Préfet avait apporté une fois de plus une réponse qui ne me satisfaisait pas. Par contre, le président Richert avait pris par la suite un arrêté interdisant la circulation des poids lourds la nuit sur un tronçon de l'ancienne RN 83.

Interventions en Assemblée Plénière du CG

« Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

Je souhaite intervenir sur ce dossier, comme je l'avais déjà fait en 2005, date à laquelle il avait été constaté une augmentation du trafic poids lourds sur nos grands axes, de l'ordre de 3 000 véhicules/jour, suite à l'instauration de la LKW Maut sur l'autoroute allemande. Face à cet accroissement très sensible de la circulation de véhicules lourds, le besoin de mettre en place des mesures dissuasives et régulatrices s'était fait sentir. Deux possibilités s'offraient à nous :

- *La première que j'avais défendue, consistait à prendre divers arrêtés de circulation, limitant la vitesse des poids lourds, leur interdisant le dépassement sur de longs tronçons, et leur interdisant la circulation de nuit. Cette démarche avait le triple avantage de ne pas générer de grosses dépenses, d'être dissuasive en augmentant de fait le temps de parcours sur notre territoire, et d'être bénéfique pour la préservation de l'environnement, tout en augmentant la sécurité routière.*
- *La deuxième possibilité, portée et défendue par le député Bur, consistait à répondre à la problématique par l'instauration d'une taxe nouvelle. Mesure complexe à mettre en œuvre, qui s'apparente assez à une usine à gaz et de plus pénalise le transport en général et le transport local en particulier.*

Je constate, avec regret, que ce n'est pas la solution relativement simple à mettre en œuvre qui a été retenue, mais c'est celle, appelée pudiquement « écotaxe », et à propos de laquelle nous sommes appelés à débattre aujourd'hui. Je tiens à exprimer mon opposition à l'instauration de cette taxe pour les raisons suivantes :

-c'est une mesure profondément pénalisante pour le trafic local. Elle va concerner tous les poids lourds de plus de 3,5t et augmentera le coût du transport de l'ordre de 3%. Augmentation qui va naturellement être répercutée sur les consommateurs. Je pense par exemple aux camions de livraison de fuel, aux camions livrant les produits de première nécessité. Les hausses des prix seront inévitables.

-cette taxe va concerner tous les poids lourds, alors que seuls les poids lourds de transit devraient l'être. Selon les spécialistes, seuls 10 à 15% du trafic lourd serait de transit, le reste concernerait les dessertes locales.

-alors un des effets pervers que nous risquons d'enregistrer est le transfert de trafic des grands axes vers des axes secondaires, traversant bon nombre de villes et villages. De nombreux axes qui risquent d'être impactés ne sont pas mentionnés dans la délibération qui nous est soumise. Je relèverai principalement les voies de mon canton qui risquent d'être concernées : RD 829 – RD 468 – RD 20. Bien sûr, on nous assure que la mise en œuvre de la taxe aura un caractère évolutif, mais après combien de temps ?

- de plus, on se rend bien compte que la mise en œuvre de cette mesure est difficile puisque sur le terrain rien ne s'est passé depuis 2005, et que depuis lors, un certain équilibre s'est instauré.

En conclusion, je dirais que la mesure proposée n'est pas à la hauteur du problème à résoudre et qu'elle va générer une usine à gaz difficilement maîtrisable. Je considère que cette mesure est un retour en arrière, proche du moyen-âge où les taxes, péages, octrois rendaient nos concitoyens taillables et corvéables à merci. Je m'opposerai donc à ce texte pour toutes les raisons que je viens d'évoquer. »

Gestion du CG : je tire la sonnette d'alarme

J'avais eu en amont de mes interventions publiques, de nombreuses discussions avec Bernard Fischer, président de la commission des finances, et Mme Kursun directrice du service des finances à l'époque. Nous pensions que le département devait réduire ses dépenses. C'est ce que j'avais déclaré en séance plénière durant les trois dernières années de la mandature, déclarations pas forcément bien reçues par l'exécutif

en place. C'est ainsi que lors des votes des budgets 2006, 2007 et 2008, je m'étais abstenu deux années de suite pour voter contre la troisième année. Mais mes interventions étaient restées lettre morte. C'est regrettable, d'autant plus qu'aucun collègue n'avait eu le courage d'abonder officiellement dans mon sens. Bien que dans les couloirs, entre quatre yeux, à l'abri d'oreilles indiscrètes, beaucoup déclaraient partager mon analyse. Mais il ne fallait pas, ou on ne pouvait pas le dire officiellement. Pourquoi ? Par ailleurs, mon expérience me conduit à dire qu'il ne faudrait pas que le Président du Conseil Général soit sénateur ni candidat sénateur. Ce sont en effet les grands électeurs, Maires et certains Conseillers Municipaux, qui votent. À mon sens, la tentation est forte de leur complaire. Un certain nombre de grands électeurs s'en rappelleront peut-être au moment de choisir leur sénateur. C'est aussi cela la politique avec un petit « p ».

Intervention budget 2006 (décembre 2005)

« Monsieur le Président,

Chers collègues,

La partie dépenses du budget départemental pour 2006 s'articule autour de trois axes :

1° les dépenses liées aux transferts de compétences de l'État vers les Départements, très imparfaitement compensées financièrement

2° les dépenses inhérentes à l'exercice de nos compétences spécifiques et obligatoires

3° les dépenses consécutives à nos nombreuses interventions volontaires et conventionnelles.

Force est de constater que le gouvernement, en accord avec sa majorité parlementaire, a engagé une politique de baisse des impôts en transférant simultanément une partie des dépenses aux départements !

On peut être surpris de constater parfois que ceux qui soutiennent le gouvernement à Paris, déplorent en province, comme tout un chacun, ces dépenses supplémentaires résultant de la mise en œuvre pratique des lois de décentralisation !

Par la force des choses, nous devons être en mesure de contenir nos dépenses auxquelles nous aurons à l'avenir de plus en plus de difficultés à faire face.

Je me prononce pour une gestion en « bon père de famille » qui consiste, selon moi, à déterminer en premier lieu le montant des ressources financières dont nous pouvons disposer, et d'adapter ensuite les dépenses en conséquence.

Cette approche conduit à se recentrer sur l'essentiel, sur l'incontournable et par conséquent à procéder à des économies. Il conviendra donc de procéder à des choix qui peuvent s'avérer difficiles, mais qui s'inscrivent dans la logique de la baisse des dépenses publiques souhaitable et qui sera certainement la règle à l'avenir.

L'examen du budget, tel qu'il nous est présenté, rapport après rapport, pour finalement arriver à un volume de dépenses pour lesquelles il conviendra de trouver les financements, procède d'une autre approche que celle que je préconise.

Je me bornerai par conséquent à me déterminer uniquement sur les rapports traitant de nos compétences ou d'actions qui en découlent directement. »

Explication de vote budget 2006 :

« Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Pour boucler le budget, notre ami Laurent Furst, président de la commission des finances, nous propose d'augmenter l'endettement de notre collectivité et d'appliquer un taux de 8% d'impôts directs, à des bases en augmentation de 3%. La pression fiscale réelle serait donc de 11%, ce qui est beaucoup !

Nous comprenons bien que les recettes sont nécessaires pour faire face à la défaillance de l'État qui ne compense pas intégralement les charges inhérentes aux divers transferts de compétences, elles sont nécessaires pour assumer nos compétences spécifiques, et elles sont nécessaires pour continuer à être financeur-partenaire dans de nombreux domaines.

Actuellement, tout le monde s'accorde à dire qu'il convient de baisser les dépenses publiques.

Il convient donc d'entrer dans une ère de gestion en « bon père de famille », et de rechercher les économies à réaliser : économies des dépenses publiques et privées, économies d'énergie, économies de nos ressources naturelles, économies du foncier, économies de déplacements, pour ne citer que les plus importantes. Prenons conscience que nos ressources naturelles et financières ont du mal à suivre le mouvement de notre société de surconsommation, et qu'il convient à présent de mettre le pied sur le frein.

Je souhaitais que notre collectivité soit exemplaire dans ces domaines, comme elle sait l'être dans d'autres domaines. Concrètement je souhaitais que nous réalisions une pause fiscale, qui aurait redonné un ballon d'oxygène aux ménages et aux entreprises.

Mais tel n'étant pas le cas, je m'abstiendrai donc de voter le budget qui nous est proposé. »

Après des interventions identiques durant deux années consécutives, j'avais voté contre le budget la troisième et dernière année de la mandature.

Ces interventions n'étaient guère du goût du Président Richert. Mais je devais les faire. Dommage qu'elles soient restées sans effets. Depuis 2008, le département est en mauvaise posture budgétaire. Certains s'en étonnent. J'avais pourtant vu venir cette situation, et j'avais tiré la sonnette d'alarme à temps me semble-t-il !

En séance plénière

En plus de mes interventions au Conseil Général, en réunions plénières ou en commissions ou encore dans les instances où je siégeais, j'interpellais également parfois les élus du canton.

Cocoben : Intervention à propos de l'atelier intercommunal

Localement, un projet intercommunal que j'avais contesté, espérant pouvoir compter sur la compréhension des délégués de la Cocoben, concernait la construction d'un atelier intercommunal au niveau du giratoire ouest de Benfeld

J'étais défavorable au site retenu pour cette installation. J'aurais préféré conserver ce terrain pour y accueillir une entreprise, sachant que des terrains étaient disponibles au fond de la rue de Westhouse, terrains par ailleurs difficilement vendables, mais qui convenaient parfaitement pour installer un atelier intercommunal. Ce type de construction ne faisait pas entrer de recettes fiscales pour la ville. Je m'étais

donc opposé à cette construction à cet emplacement. D'autant plus opposé que ce terrain était convoité par une entreprise d'ambulance et transports sanitaires employant plus de cinquante salariés. Une fois de plus, la voix de Benfeld, pas plus que la voix de la raison ni celle de l'entrepreneur, n'avaient été entendues.

J'étais intervenu officiellement et par écrit auprès de Mme Sittler, présidente de la Cocoben, le 25 avril 2006 :

« Madame la Présidente,

De nombreuses entreprises, initialement implantées à Benfeld, se sont développées en s'installant dans la zone d'activités « Parc des Nations ». Du fait de la vocation intercommunale de cette zone, les diverses taxes payées par les entreprises qui s'y trouvent vont dans les caisses de la Cocoben.

La ville de Benfeld subit, suite à ces transferts d'implantations, une diminution de ses recettes fiscales. Il s'agit principalement d'un manque à gagner de taxes professionnelles. Ce dernier devra tôt ou tard être compensé par l'augmentation des autres taxes locales qui concerneront uniquement les ménages.

Une autre solution existe heureusement encore : elle consiste en l'affectation dans le cadre du développement économique de la parcelle de terrain située à proximité immédiate du giratoire de l'entrée ouest de Benfeld, en face des établissements Crovisier. Y favoriser l'implantation d'une, ou de plusieurs entreprises offrirait, d'une part, des postes d'emplois, et d'autre part, génèrerait des taxes professionnelles destinées à compenser un peu les pertes subies antérieurement par la ville de Benfeld. (On ne peut que regretter qu'une demande d'implantation d'une entreprise travaillant avec une cinquantaine de salariés ait été refusée en son temps).

Or je viens d'apprendre par la presse locale, n'étant depuis bien longtemps plus invité aux séances de la Cocoben, que l'assemblée intercommunale a pris la décision de construire sur ce site un atelier intercommunal !

Je considère de mon devoir de formuler à nouveau les mêmes observations que celles dont je vous avais fait part au moment où cette réalisation était évoquée, à savoir que l'implantation d'un atelier intercommunal sur ce site, même s'il était complété par un atelier communal, est une erreur :

- *De par la mauvaise utilisation du terrain à vocation économique, situé à un endroit stratégique,*
- *Parce que cette construction ampute la ville de Benfeld de recettes fiscales indispensables*
- *Et parce que, quelle que soit l'architecture de ce bâtiment, il ne cadrera pas avec l'existant.*

Il n'est heureusement pas trop tard pour reconsidérer la position prise, semble-t-il sans grand enthousiasme, par les délégués. Il serait au contraire tout à votre honneur de prendre en considération mes remarques formulées dans le triple souci de

tout mettre en œuvre pour favoriser la création d'emplois, pour créer un secteur homogène au point de vue activités économiques et esthétique autour du giratoire d'entrée de ville, et pour assurer des rentrées fiscales pour Benfeld autres que les taxes supportées par les seuls particuliers.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à mon intervention, et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures.

Roland Brendlé »

Copies à M. le Maire de Benfeld – Mrs et Mmes les délégués Cocoben – M. le s/s Préfet – l'Alsace et les DNA

Résultat :
Aucune réaction, et l'atelier a été construit.

Intervention auprès du Maire Lustig à propos de la subvention « bourg-centre »

Afin de porter et défendre au mieux les dossiers du canton, je siégeais dans de nombreuses commissions : éducation, environnement, agriculture, sports, finances, etc. Et en particulier dans celle s'occupant des problématiques de développement local. C'était cette commission qui se prononçait, par exemple, pour l'attribution de nombreuses subventions, dont celles concernant les bourgs-centre.

Benfeld était un bourg-centre, et de ce fait avait à supporter des charges de centralité. Le Conseil Général allégeait quelque peu ces charges en attribuant une subvention de 228 000€/6 ans à Benfeld. Mais l'attribution de cette subvention n'était pas automatique. Il fallait en faire la demande en l'argumentant avec un projet.

La commission statuait ensuite sur cette demande. Mais Benfeld n'avait déposé aucune demande. La date butoir pour en bénéficier approchait à grands pas, alors que la ville de Benfeld n'avait toujours rien demandé. J'avais donc alerté le Maire Lustig par écrit, en insistant sur le fait que cette subvention risquait d'échapper à Benfeld. Mais ma démarche était restée lettre morte ; je n'ai, une fois de plus, pas obtenu de réponse de la part du Maire. Benfeld a ainsi perdu une très grosse subvention.

Comportement incompréhensible ! Du coup, mes collègues me raillèrent à plusieurs reprises en me disant que je représente une commune trop riche pour avoir besoin des subventions départementales !

Mes permanences

Immergé au quotidien dans mon territoire, j'avais continué à aider de mon mieux tous ceux qui en avaient besoin, allant vers eux en tenant régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton, permanences qui étaient très fréquentées. Je les tenais dans toutes les mairies du canton. Toutes ?, oui, sauf à Kogenheim, où je les assurais au restaurant Rapp. M. le Maire de Kogenheim n'avait jamais répondu à ma demande de mise à disposition d'un local communal. Au cours de mes premières permanences, mes administrés éprouvaient quelques difficultés à venir me voir. Tout d'abord ils étaient gênés de crainte que d'autres personnes du village voient leur démarche. Je m'étais rendu compte de cette gêne en recevant de plus en plus de personnes habitant un autre village que celui où j'assurais ma permanence. Ensuite, la démarche n'était pas si facile : venir confier ses problèmes et demander aide et réconfort. Mais très vite, le bouche à oreille aidant, la salle d'attente était toujours remplie. Je croyais voir la salle d'attente d'un médecin, tant la fréquentation était importante. Je quittais ensuite mes permanences avec une multitude de dossiers et problèmes à régler, qui, la plupart du temps, n'étaient nullement de la compétence du Conseil Général. Mais avec beaucoup d'implication, et avec mon relationnel, j'arrivais à en résoudre un grand nombre. Des habitants de Westhouse, bien que faisant partie du canton d'Erstein, me sollicitaient également fréquemment. Je leur venais toujours en aide, dans la mesure de mes moyens, en leur rappelant toutefois que je ne suis pas leur conseiller territorialement compétent.

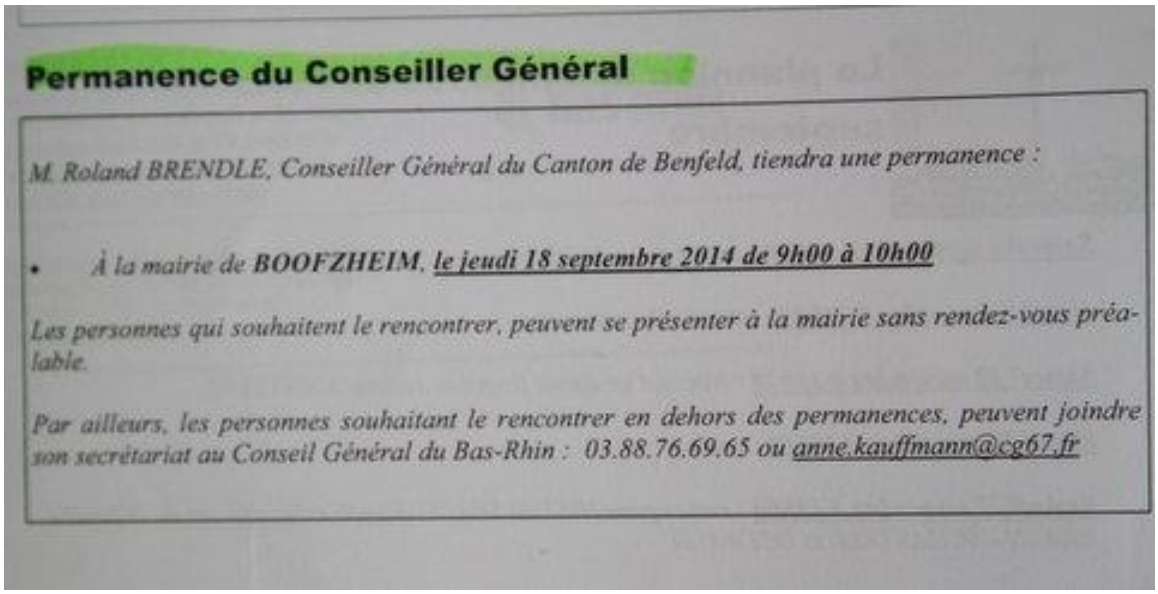

Permanence du Conseiller Général

M. Roland BRENDLE, Conseiller Général du Canton de Benfeld, tiendra une permanence :

- *À la mairie de* ***BOOFZHEIM****, le jeudi 18 septembre 2014 de 9h00 à 10h00*

Les personnes qui souhaitent le rencontrer, peuvent se présenter à la mairie sans rendez-vous préalable.

Par ailleurs, les personnes souhaitant le rencontrer en dehors des permanences, peuvent joindre son secrétariat au Conseil Général du Bas-Rhin : 03.88.76.69.65 ou anne.kauffmann@cg67.fr

Cette proximité et cette disponibilité étaient très appréciées par la population. De nombreux administrés me disaient souvent : « *Vous faites bien votre travail* », ou disaient entre eux « *Tu as un problème ? Va voir Brendlé* ». Durant les tous premiers temps de ma retraite plusieurs personnes avaient exprimé leur désarroi à mon épouse Elisabeth « *Et maintenant, qu'est- ce qu'on va devenir si votre mari ne s'occupe plus de*

nous ? ». Quelle belle marque d'estime et de reconnaissance de mon engagement, que ce témoignage ! Il me va droit au cœur !

Anecdote pour sourire

Un jour, une dame était venue à une de mes permanences me confier ses problèmes conjugaux. Elle termina par la question : « *Bon, et maintenant monsieur Brendlé qu'allez-vous faire pour moi ?* ». Question embarrassante. Qu'auriez-vous répondu à ma place *?*

J'étais souvent le confident, la personne à laquelle on peut tout dire et de laquelle on attendait beaucoup.

Mes marathons

Durant ce mandat, tout comme lors des précédents, j'avais sillonné le canton dans tous les sens. Toutes les fins de semaine, j'entamais un nouveau marathon pour répondre aux nombreuses et diverses sollicitations.

Un marathon quelque peu inhabituel, resté gravé dans ma mémoire, était celui que j'entreprenais chaque année durant le mois de décembre, pour aller saluer les personnes âgées conviées au repas de Noël par leur municipalité. Ces repas avaient souvent lieu le même jour, en tout début décembre. J'allais donc de commune en commune, essayant de rencontrer le plus grand nombre de seniors. Je me rendais bien compte que les personnes âgées étaient très sensibles à cette marque d'affection que je leur témoignais. Donc après avoir salué, serré les mains, échangé quelques mots gentils et sourires avec elles, je reprenais la route pour recommencer dans une autre commune.

La plupart des Maires ne voulaient pas me laisser repartir sans m'avoir invité, fort gentiment, à partager avec eux au moins une partie du repas de Noël. Il m'arrivait donc de prendre l'entrée dans une commune, une soupe dans une autre, d'avaler le plat de résistance au lance-pierre dans une troisième, pour terminer avec le dessert savouré dans une quatrième commune. C'était sympathique et chaleureux. J'étais accueilli à bras ouverts, et les Maires me donnaient le micro pour adresser quelques mots à leurs convives. À l'exception d'une fois à Herbsheim, où Mme le Maire m'accueillit en me disant « *Vous n'êtes pas le bienvenu, ici c'est une fête privée* ».

Par contre, dans d'autres communes, les Maires insistaient pour que je passe d'avantage de temps parmi eux avec mon épouse, et tenaient à ce que nous partagions l'intégralité du repas et de la fête de Noël avec leurs invités. C'était le cas à Huttenheim avec les Maires Schnaiter et Breitel, à Friesenheim avec le Maire Klumb, à Rossfeld avec le Maire Rohmer et à Sermersheim avec les Maires Kieffer et Guillou. À Sermersheim, nous sommes d'ailleurs toujours invités alors que je « ne suis plus rien » depuis que j'ai cessé mes fonctions électives, comme un de mes administrés me l'avait fait remarquer.

À la salle des fêtes de Rossfeld

Mon Bilan

Circulations douces

Après m'avoir proposé la présidence de l'ASPA (association de surveillance de l'air) que j'avais déclinée, le président Richert m'avait chargé, verbalement, des circulations douces dans le département. J'avais donc pu donner libre cours à mon souhait de doter mon canton, et bien au-delà, d'un réseau de pistes et bandes cyclables. J'étais aidé en cela par les services du département, avec le directeur des routes, Bernard Schneider et Christian Weissgerber principalement. Avaient été réalisées la piste cyclable du canal du Rhône au Rhin, reliant dans un premier temps Strasbourg à Friesenheim, pour être dans un deuxième temps prolongée jusqu'à Colmar. Mes collègues Gérard Simler et Éric Straumann avaient pris le relais de ce dossier dans leurs territoires respectifs. Avaient également été réalisées les pistes cyclables reliant Rhinau à Boofzheim ainsi que les bandes cyclables reliant Benfeld à Sand et à Matzenheim. C'étaient des opérations lourdes financièrement, sachant qu'un kilomètre de piste cyclable revenait à 100 000 €. Le maillage du territoire se poursuivait par la création de pistes cyclables sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, subventionnées par le Conseil Général. Le Bas-Rhin est à présent, en 2016, doté d'un réseau cyclable de plus de 800 km.

Signalétique départementale au bord du canal

Piste du canal du Rhône au Rhin à Boofzheim

Discours d'**inauguration des bandes cyclables** du 29 mai 2004 Kertzfeld- Benfeld – Sand - Matzenheim. (Points clefs) :

« M. le Président, Cher Philippe,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues
Mesdames et Messieurs, chers amis,
Afin de laisser le maximum de temps à la convivialité, nous avons décidé de réduire le nombre des allocutions.

1) *Je m'exprimerai donc au nom de tous les élus du canton de Benfeld*
2) *Pour tout d'abord me réjouir avec eux, qu'aujourd'hui une grande partie de notre canton est en fête :*
    a. *Fête du vélo et des déplacements doux*
    b. *Fête de la sécurité routière*
    c. *Fête enfin, du développement et de l'aménagement de notre territoire*
3) *Nous sommes tous réunis pour partager le plaisir d'inaugurer cet équipement :*
    a. *Nécessaire*
    b. *Demandé*
    c. *Et attendu*
4) *En effet, ces liaisons cyclables étaient nécessaires,*
    a. *Au vu du développement formidable de la pratique du vélo, concernant à présent toutes les tranches d'âge de la population*
    b. *Mais également au point de vue sécurité :*
        i. *Rappelons nous, il y a encore quelques années, la pratique du vélo était l'apanage des plus fragiles :*
            1. *En l'occurrence les enfants et les jeunes*
            2. *Ainsi que bon nombre de personnes âgées*
            3. *Les autres tranches d'âge se déplaçant majoritairement à l'aide de véhicules motorisés*
            4. *À cette époque, pas si lointaine, l'insécurité routière était la cause de la perte de 14 000 vies humaines par an sur les routes de France.*
        ii. *Alors dans ce contexte, comment ne pas se souvenir de l'accident qui coûta la vie à un jeune collégien cycliste, renversé par un poids lourd, un jour de brouillard, entre Benfeld et Sand. Comment ne pas se souvenir de ces trois cyclistes qui ont laissé leur vie entre Osthouse et Matzenheim ?*
        iii. *Il fallait donc réagir*
        iv. *Depuis lors les choses ont beaucoup évolué*
            1. *Tout d'abord par la mise en œuvre de la politique départementale de résorption des points noirs (et il y en avait plusieurs dans le canton : à énumérer)*
            2. *Ensuite par la mise en œuvre de la politique de liaisons cyclables dans le cadre du plan départemental vélo*

3. *Les résultats de ces politiques volontaristes sont probants et on peut affirmer que les déplacements ont été rendus plus sûrs*
    a. *Pour les cyclistes en premier lieu*
    b. *Mais également pour tous les autres usagers de la route, sur les tronçons de routes où les rétrécissements des voies de circulation incitent à la prudence, et les limitations de vitesse à 70 km/h sécurisent les abords des agglomérations.*

5) *À ceux qui disent « Enfin, ce n'était pas trop tôt !... »*
   Je répondrais en mettant l'accent sur les difficultés de toutes natures qu'il fallait surmonter préalablement à la réalisation des liaisons cyclables. Je répondrais surtout en rendant hommage à tous ceux, qui depuis un temps certain, travaillent avec enthousiasme et compétence sur ces dossiers :
   - *Je citerais en premier lieu les services du département, et tout particulièrement messieurs Bernard Schneider et Christian Weissgerber et leurs collaborateurs*
   - *Je citerais ensuite les services de la DDE d'Erstein, en ayant une pensée particulière pour monsieur Girling, à qui je souhaite de tout cœur pouvoir enfourcher à nouveau le plus tôt possible son vélo*
   - *Je citerais enfin les élus qui ont travaillé avec moi pour mettre à la disposition de la population un aménagement de qualité.*
6) *Je voudrais encore mettre l'accent sur le fait que ces bandes cyclables, qui, entre Benfeld et Kertzfeld ne sont pas encore définitivement terminées, représentent un investissement total de 395 000 € (soit aux alentours de 2M600 frs)*
   Qu'elles participent au bien-être et à la sécurité d'un grand nombre de nos administrés
   Qu'elles contribuent au développement touristique, donc économique, de notre territoire.
7) *Nous nous retrouverons dans un avenir que nous souhaitons proche, pour inaugurer d'autres pistes cyclables dans notre canton :*
    a. *Il reste en effet à réaliser les segments manquants de l'axe Rhinau- Barr, et plus particulièrement les portions Benfeld- Herbsheim- canal du Rhône au Rhin, qui seront débattus jeudi prochain en commission des routes, dans laquelle je siège.*
    b. *Quant au maillage plus fin, destiné à relier les différentes communes entre elles, il est à ce jour de la compétence des structures intercommunales, et attendu avec impatience par la population.*
    c. *Alors, comment ne pas évoquer ici, à Matzenheim, le besoin de jonction cyclable entre Matzenheim et Osthouse, seul maillon manquant pour relier Benfeld à Nordhouse et réaliser un axe Sud-Nord ?*
    d.

Les attentes sont fortes et nombreuses. Les dossiers sont compliqués. Les délais de mise en œuvre paraissent parfois longs. Néanmoins, je tiens à le rappeler, le

département du Bas-Rhin est le premier département cyclable de France, et les pistes et bandes cyclables réalisées ces dernières années dans le canton de Benfeld sont nombreuses et font le bonheur d'un nombre grandissant d'usagers. Je tiens à signaler que certaines personnes demeurant à Benfeld se rendent régulièrement à vélo sur leur lieu de Travail à Strasbourg en empruntant la piste du canal. Une des finalités de ces liaisons cyclables n'est-elle pas de permettre l'usage d'un mode de déplacement doux, et participer ainsi à la lutte contre la pollution et l'asphyxie des villes ?

Alors, monsieur le Président, en conclusion, je tiens à vous remercier chaleureusement et amicalement pour tous les investissements réalisés dans le canton de Benfeld. C'est de l'argent bien dépensé ! Je tiens également à vous affirmer, une fois de plus, que vous pourrez continuer à compter sur mon implication dans le plan vélo, pour le développement des liaisons cyclables dans l'ensemble du département, et évidemment en particulier dans mon canton !
Je vous remercie de votre attention »

Le département avait financé intégralement les liaisons cyclables le long des grands axes retenus dans le plan départemental, les aménagements dans les agglomérations étant de la compétence des communes. J'avais attiré l'attention du Maire de Sand sur un point dangereux à l'entrée de son village et sur la nécessité de sécuriser la fin de la bande cyclable Matzenheim-Sand. Pour y remédier, il conviendrait, à mon sens, de créer une liaison de quelques mètres entre la fin de la bande cyclable et la rue Vieux Chemin. Les cyclistes pourraient de la sorte s'intégrer sur la RD 829 en toute sécurité. Mais le Maire n'a pas donné suite à ma demande

Réseau 67

J'avais mis en place une liaison expérimentale par autocar Rhinau - Benfeld. On m'avait fait remonter qu'une demande très forte pour ce mode de déplacement s'était manifestée à Rhinau. Mais une fois la ligne mise en place, l'autocar circulait quasiment toujours à vide, ou avec un seul passager. Ce qui, à la longue, nous avait contraints à mettre fin à cette liaison.

Il en avait été de même plus tard lors de la réalisation du maillage du territoire par des lignes de bus : le Réseau 67. En écoutant la population, le besoin de transports en commun était très fort. En réponse, le département du Bas-Rhin a mis en place les lignes de bus régulières.

La ligne n° 263, mise en service en juillet 2009, était destinée à conduire ses passagers vers les gares de Benfeld ou d'Erstein, d'autres lignes existant pour la desserte de Strasbourg ou pour le ramassage scolaire vers les collèges. Malheureusement pour la gestion départementale, la ligne 263 était très largement sous-utilisée dans le canton de Benfeld : on recensait un à deux voyageurs par rotation.

Il avait donc fallu également mettre un terme à ce service en 2015, après maintes consultations et entretiens et malgré la pétition demandant son maintien. Si tous les signataires de la pétition avaient emprunté le bus, nous n'aurions certainement pas été contraints de supprimer les lignes en 2015 !

Arrêt de bus à Herbsheim

Voie ferrée

Toujours dans le domaine des transports en commun, mon assiduité et ma vigilance aux réunions relatives à la création et la mise en œuvre de la troisième voie de chemin de fer m'avaient permis, suite à plusieurs interventions, d'en faire aboutir le tracé jusqu'en gare de Benfeld. En effet, la troisième voie devait s'arrêter initialement au Nord de la gare de Benfeld.

Cette troisième voie, de 18 Km, est destinée à faciliter les croisements et le dépassement des trains et par là, permettre l'augmentation du cadencement des TER et faciliter les passages des TGV. Je tenais à ce que les usagers de la région de Benfeld puissent bénéficier de ces nouvelles facilités de transport.

Arrivée en gare de Benfeld en venant du nord

Transports à la demande

J'avais également employé toute ma force de conviction auprès de mes collègues Maires pour leur faire comprendre et admettre l'intérêt de la mise en place du service intercommunal de taxi à la carte, ou à la demande, leTAD, dont le déficit de fonctionnement est subventionné partiellement par le Conseil Général.

Je me souviens de la réunion qui avait eu lieu en mairie de Sand. J'y avais convié les Maires de la Cocoben et la presse. Je n'avais certainement pas bien plaidé ce dossier : beaucoup de collègues hésitaient fortement à instaurer ce service à la population de peur de ne pas en maîtriser les coûts, malgré l'aide assurée du conseil général.

Il est vrai que les innovations sont toujours difficiles à mettre en place. Une fois instauré, le transport à la demande fonctionne, et fonctionne fort bien. Depuis, et c'est cocasse, ce sont les Maires, qui à l'époque, étaient les plus réticents, qui se glorifient maintenant de la mise en place du TAD. Mais là aussi, je passerais outre, chacun ayant à nouveau oublié à qui revenait la paternité de l'instauration de ce service. Au final, l'essentiel étant qu'il rende vraiment service, principalement aux personnes d'un certain âge, et c'est le cas !

Télécopie adressée le 2 juin 2004 à la Cocoben,

« Tout le monde ne dispose pas d'un véhicule pour se déplacer : par contre, tout le monde éprouve le besoin de se rendre dans un commerce, chez le médecin ou tout

simplement de rendre visite à une connaissance. Faciliter les déplacements contribue à améliorer la qualité de vie de nos administrés.

C'est pour ces raisons que le Conseil Général du Bas-Rhin, relayé dans le canton de Benfeld par son représentant, Roland Brendlé, est le partenaire financier des Communautés de Communes qui instaurent sur leur territoire le transport à la demande, avec une contribution financière modique pour les usagers.

Je me réjouis de la mise en place de ce service à la population, m'étant engagé de longue date pour sa mise en œuvre. Ce service sera complété, sur l'initiative du Conseil Général, par l'ouverture d'une ligne de bus reliant Rhinau à Benfeld »

J'avais également milité pour que le TAD soit étendu à Rhinau et à Erstein. Cela a mis son temps, mais c'est chose faite à présent.

Pont de Huttenheim

Siégeant dans de nombreuses commissions, j'avais apporté ma contribution dans l'élaboration de diverses politiques départementales volontaristes. Je portais et défendais également les dossiers des structures intercommunales, communales et de certains particuliers. Y compris même certains dossiers a priori indéfendables, comme par exemple celui de la réfection du pont au-dessus de l'Ill à Huttenheim. Opération pour laquelle aucun financement n'était prévu initialement. Le Maire Schnaiter et le secrétaire de mairie, M. Gander, m'avaient sollicité pour régler leur problème ; la réfection du pont leur tenant évidemment à cœur. Je m'étais donc attelé à la résolution de ce dossier. En définitive, après plusieurs démarches et contacts, j'étais parvenu à élaborer et mobiliser le financement nécessaire pour mener à bien la réfection de ce pont. Opération qui avait été menée dans la foulée tambour battant.

Mon allocution lors de l'inauguration, le 16/10/04 (points clefs)
« *- l'état du pont enjambant l'Ill s'est détérioré d'année en année…*
Sa réfection devenait urgente. Les élus de Huttenheim étaient de ce fait confrontés à un problème presque insoluble puisque le coût de la réfection est insupportable pour la seule commune de Huttenheim, et de plus, cette opération n'entre pas dans les critères habituels pour l'attribution d'une subvention départementale.

-J'avais eu de nombreuses discussions à ce propos avec le Maire Auguste Schnaiter et son secrétaire M. Gander ainsi qu'avec différents élus.

-Au cours de ces discussions nous avions cherché des solutions, j'ai mesuré une fois de plus, combien le Conseil Général représenté par son élu du canton, est l'interlocuteur et le partenaire privilégié des élus communaux.

-Alors, ensemble, avec l'aide des services du département, nous sommes parvenus à mobiliser les subventions départementales directes avec le taux modulé, et indirectes par l'enveloppe globalisée allouée par le contrat de territoire à la Cocoben.

-Ces aides ont très fortement contribué à la réalisation de ce bel ouvrage que nous avons l'honneur et le plaisir d'inaugurer aujourd'hui.

-S'il fallait tirer une conclusion de l'ensemble de la démarche ayant abouti à la rénovation de ce pont, elle serait de dire que lorsque tous les élus et responsables d'un territoire travaillent la main dans la main, il est possible de réaliser de grandes opérations, qui étaient loin d'être évidentes au départ.

-Je souhaite longue vie à ce nouveau pont, trait d'union entre la vie quotidienne de la cité de Huttenheim qui se déroule d'un côté de l'Ill, et les activités d'épanouissement intellectuels ou sportifs qui se déroulent de l'autre côté de l'Ill.

-Je vous remercie pour votre attention »

Le pont de Huttenheim

Vie associative

Durant tous mes mandats j'étais aux côtés des associations pour les aider et les encourager, convaincu du rôle fondamental qu'elles occupent dans notre société. Je répondais toujours positivement à toutes leurs invitations et sollicitations.

Roland Brendlé Gérard Schlégel président de l'APEPA

Anecdote

J'étais presque à la fin de ma mandature, alors que j'assistais, avec de nombreux grands élus à une manifestation associative à l'atelier de miellerie. Jean-Claude Rohmer, un de mes amis, Maire du village, saluant les diverses personnalités invitées, cherchait désespérément mon nom, sans le trouver dans ses notes.

Il s'en était sorti en disant : « *Je salue heu, heu,… machin, en me désignant d'un coup de menton !* ». Je n'avais pas encore quitté ma fonction qu'on avait déjà oublié mon nom : ça rend plus humble !

Alfred Kalk président des Donneurs de Sang

« Éditorial pour le 50ième anniversaire de l'Amicale des Donneurs de Sang de Benfeld et environs :

L'Amicale des Donneurs de Sang de Benfeld et Environs fête ses cinquante années d'existence. 50 années passées à donner une partie de soi-même afin que d'autres personnes, anonymes, puissent vivre ou revivre.

Ce geste, un des plus beaux qui soient, se renouvelle depuis tant d'années, dans le même esprit que celui qui anima les fondateurs de cette amicale « pas comme les autres ». Venir en aide, voire sauver une vie par le geste renouvelé du don du sang, est un acte qui donne tout son sens à la vie des personnes bien portantes.

Connaissant les difficultés auxquelles est confrontée l'Amicale de Benfeld, comme d'ailleurs toutes les autres amicales, par manque de donneurs, je ne puis qu'inciter le plus grand nombre de nos concitoyens à franchir le pas, à tendre le bras, et à donner un peu de leur sang. Ce petit geste, si lourd de conséquences positives, vaut vraiment la peine d'être fait.

Dans ce contexte, je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux, donneurs réguliers ou occasionnels, qui ont entrepris cette démarche. Je tiens également à féliciter et à remercier, pour leur engagement sans failles, le président Alfred Kalk et l'ensemble de son équipe de bénévoles motivés et performants. Sans eux, rien ne serait possible.

En rendant hommage à l'équipe actuelle, je pense tout naturellement aussi aux fondateurs de l'Amicale, ainsi qu'à tous ceux qui se sont engagés durant ces cinquante dernières années, avec un esprit de dévouement et de service.

La chaîne de solidarité est en place depuis 50 ans, elle est solide et sera encore efficace durant des décennies, en montrant la voie du don de soi pour les autres.

Bon anniversaire et longue vie à l'Amicale !

Roland Brendlé
Conseiller Général »

J'ai retrouvé un autre texte dans lequel je rends hommage, en septembre 2006, aux associations de Rossfeld. Cet hommage peut s'appliquer à l'ensemble des associations du canton :

Hommage aux associations

« *Les nombreux touristes ayant parcouru cet été l'Alsace ont été émerveillés par la multitude et la diversité des manifestations qui se sont déroulées dans nos villages.*
Si toutes ces animations ont lieu et sont reconduites chaque année, nous le devons principalement aux centaines de bénévoles associatifs qui s'y investissent. Le tissu associatif alsacien particulièrement dense, riche et vivant, est une chance inouïe pour nos contrées. En plus d'être à l'origine de l'animation locale, il est véritablement le ciment reliant entre eux les habitants de toutes les générations.

Tout le monde peut constater qu'à Rossfeld le bénévolat est également bien présent et dynamique. Ce sont en effet les bénévoles, de tous âges, qui organisent quasiment toutes les activités sportives et culturelles du village. Regardez vers l'église rénovée par le conseil de fabrique, la chorale Ste Cécile y anime régulièrement les messes et fêtes religieuses. Tournez-vous vers le nouveau club house du foot où le Football Club de Rossfeld organise des soirées conviviales, des stages de formation pour de nombreux jeunes, et des tournois. C'est autour de l'étang de pêche que l'APPMA invite les uns et les autres, particuliers et associations, aux traditionnels concours de pêche. C'est aux abords de l'école ou de la salle des fêtes qu'officient les parents regroupés au sein de l'association Parents Actifs. C'est également près et dans la salle des fêtes que les acteurs de théâtre alsacien et membres de l'UTL nous font passer d'agréables soirées théâtrales ou festives lors de la foire aux bières. C'est dans cette salle que se produit régulièrement l'harmonie Rossfeld-Westhouse. À côté de la salle des fêtes se trouve le centre de première intervention des pompiers. Ce sont également des bénévoles qui comptent énormément dans la vie du village : grâce à eux, la sécurité est assurée. De plus, ils sont toujours présents à toutes les manifestations.

Alors, ceux qui ne cessent d'affirmer que « le bénévolat est mort », seraient bien inspirés de venir se rendre compte de la réalité sur le terrain !

Pour ma part, je tiens à exprimer toute mon admiration et ma reconnaissance pour le dévouement et l'implication sans failles dont font preuve tous ces bénévoles. Je voudrais donner dans ce journal municipal un grand coup de projecteur sur toutes celles et ceux qui s'engagent, simplement, souvent dans l'ombre, sans chercher à se mettre en

avant. Ils ont certainement la satisfaction de donner quelque chose à leurs concitoyens. Sans eux, rien ne serait possible dans nos communes, et la vie n'y serait pas ce qu'elle est. Alors à toutes et à tous je dis un sincère et grand merci. Je remercie également la municipalité de Rossfeld qui me permet, pour la deuxième fois, de m'adresser à vous tous.

À l'image de tous ces bénévoles, sachons nous aussi nous tourner vers l'Autre. Lui consacrer un peu de temps et d'attention. Sachons, comme eux, donner sans rien attendre en retour. Suivons le chemin qu'ils nous tracent, et construisons avec eux un avenir meilleur. Je serai toujours à vos côtés dans cette démarche. »

J'étais aussi convié régulièrement à de nombreuses manifestations d'envergure. Je pense en particulier au Congrès Départemental 2003 de l'UNC :

« *Une fois de plus, le canton de Benfeld accueillera le Congrès Départemental organisé par la section de Benfeld de l'Union Nationale des Combattants. C'est avec plaisir et fierté que je souhaite une très cordiale bienvenue à l'ensemble des congressistes ainsi qu'à leurs épouses.*

À cette occasion, devant tant d'anciens combattants à nouveau réunis, comment ne pas se remémorer les conflits armés passés ? Comment ne pas penser à tous ces combats acharnés dans lesquels vous vous êtes engagés corps et âme, avec abnégation, passion et dévouement pour la France ? Comment ne pas avoir une pensée émue pour tous vos compagnons d'arme tombés au champ d'honneur ? Je m'incline respectueusement devant vos drapeaux chargés de gloire, symboles des valeurs que vous avez défendues.

Votre engagement, vos sacrifices nous permettent aujourd'hui de vivre dans un pays de liberté en paix avec le reste du monde. Vous méritez tous notre reconnaissance et notre estime. Vous êtes et resterez un exemple pour toutes les générations qui vous succèdent. Néanmoins, n'oublions pas que la paix est une petite flamme fragile, vacillante, qui peut s'éteindre au moindre souffle, et qu'il convient de protéger. La paix doit donc se construire, se renforcer au quotidien, de par notre volonté de paix, par notre capacité d'accepter l'Autre, d'essayer de le comprendre, d'être solidaires face aux difficultés.

Je voudrais en conclusion féliciter et remercier les responsables de l'UNC, et mon ami Roger Klamm en particulier, d'avoir choisi le canton de Benfeld pour ce 54^{ième} congrès, qui, organisé de main de maître, est le reflet fidèle de l'image que nous voulons donner de notre belle contrée. »

Le président Roger Klamm

Roger Klamm Claude Drenntel Roland Brendlé

Mercredis du foot

Durant mes mandatures de Conseiller Général, je me suis toujours démené pour attirer dans mon canton des manifestations qui plaisaient bien aux associations sportives, et encore plus à leurs jeunes membres. Il s'agit « des mercredis du foot » et « des mercredis du hand ». Lors de ces évènements payés très chers par le département, des joueurs professionnels venaient au contact des jeunes des clubs.

Il s'agissait la plupart du temps de joueurs issus du centre de formation subventionné par le département. Bien entendu, ces manifestations étaient convoitées par tous les 44 cantons, et il fallait se battre pour arriver à les attirer chez soi.

À Kertzfeld

Le triathlon

Une autre manifestation sportive d'importance que je tenais voir se dérouler, ne serait-ce qu'en partie à Benfeld, était le triathlon d'Obernai.

Après des réunions « au sommet », avec mon collègue Bernard Fischer, Maire et Conseiller Général d'Obernai, il avait été convenu que la première épreuve du triathlon d'Obernai, devenu par la suite « Triathlon Obernai- Benfeld », se déroule au plan d'eau de Benfeld.

La toute première épreuve de natation, à laquelle j'avais donné le départ, s'était déroulée le 20 juin 1999. Après la natation, les compétiteurs sautaient sur leur vélo en direction des collines sous-vosgiennes pour terminer par une course à pied.

Cette compétition drainait beaucoup de monde : nombreux compétiteurs parfois de niveau international, spectateurs tout au long du parcours. Ce dernier étant sécurisé grâce à la mobilisation de nos pompiers et de nombreux bénévoles.

C'est une belle épreuve qui fait parler de Benfeld et du sport de haut niveau. C'est surtout une belle image de dépassement de soi qui est offerte à notre jeunesse.

En attente du départ

Les Emplois

Une des préoccupations principales de tout élu est, pour le moins de préserver l'emploi, ou pour le mieux, de créer des emplois nouveaux. Le principe est d'attirer des grandes entreprises dans un bassin de vie afin de réduire les déplacements domicile-travail. Je m'étais donc fortement impliqué pour la réalisation, aux quatre coins du département, de plateformes départementales destinées à accueillir des grandes entreprises et assurer des postes d'emploi dans les divers bassins de vie du département. Après de nombreuses discussions et démarches souvent parallèles, ou concurrentes, le site de Dambach fut retenu pour implanter la plateforme Sud du département, renforçant ainsi l'attractivité économique de l'Alsace Centrale.

S'y sont surtout implantées des entreprises de logistiques, ce qui ne correspondait pas forcément au ratio surface/emplois que nous nous étions fixés.

Dans le canton, mes actions étaient appréciées et reconnues comme très positives. J'avais grandement contribué à dynamiser le territoire ; favorisé les relations inter cantonales et transfrontalières, orienté une opération programmée de l'habitat intercommunal, et structuré l'offre de développement touristique, siégeant à l'Association Départementale du Tourisme, l'ADT, en tant que vice-président.

Nos administrés veulent, à juste titre, des élus disponibles et proches d'eux. Ils les veulent également efficaces.

Commission RSA

Martin Hirsch avait transformé le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) en RSA (Revenu de Solidarité Active) afin d'inciter les demandeurs d'emplois à travailler. Chaque allocataire du RSA signait un contrat qui l'engageait. Pris en défaut, ce dernier était convoqué devant la commission départementale RSA.

Après y avoir siégé comme membre, j'avais présidé la commission départementale du RSA, à Sélestat durant plusieurs années. J'avais travaillé avec mes collègues Conseillers Généraux, Gérard Simler et Marcel Bauer, Estelle Burgun et son équipe d'assistantes sociales du département, les représentants de pôle emploi et d'associations d'insertion. J'avoue que les réunions au cours desquelles étaient convoqués les bénéficiaires du RSA qui ne remplissaient pas leurs obligations contractuelles, m'avaient fortement marqué. Nous avions face à nous des êtres humains en pleine dérive, en plein naufrage. Très souvent assez jeunes, parfois « chargés » de famille, incapables d'assumer leurs responsabilités, parfois drogués, et la plupart du temps totalement en marge de la société. Je me forçais bien souvent pour leur faire des remontrances destinées à leur faire prendre conscience de leur situation. Il m'était encore plus difficile de les sanctionner financièrement. Je préférais leurs prodiguer des encouragements. Dur, dur d'être confronté ainsi à la détresse humaine. C'était du Zola mis à jour du 21^{ième} siècle. Quant aux sanctions financières applicables, il régnait, à mon sens, une certaine injustice dans leurs applications. Les sanctions financières prévues pour un allocataire isolé étaient, dans le cas extrême, la suppression totale de son allocation, alors que pour un couple, l'allocation ne pouvait, dans le même cas, n'être réduite que de moitié. Donc traitement différencié incompréhensible. Anomalie que j'avais signalée à nos parlementaires, mais qui était restée sans suite de leur part. Et aujourd'hui cette regrettable situation perdure toujours.

Encore des départs douloureux

Certains proches nous ont quittés au cours de chacune de mes mandatures. Mon amitié pour eux ainsi que ma fonction m'ont conduits à prononcer plusieurs oraisons

funèbres. C'est un exercice très difficile, toujours empreint d'une grande charge émotionnelle pas évidente à maîtriser. Il s'agit ici de Henri Wersinger et de sœur Amandine.

J'ai retrouvé le texte de mon allocution prononcée lors de l'enterrement de **Henri Wersinger** le 22 octobre 2005.
«Chère Madame Wersinger,
Chère famille en deuil,

Cela fait maintenant un peu plus de trois ans qu'Henri m'avait demandé de faire son oraison funèbre.

Cette demande m'a profondément touché : elle témoignait de sa profonde amitié à mon égard, et dans ce sens, faisait chaud au cœur. Mais elle m'avait surtout remplie d'une profonde tristesse, ne pouvant envisager que le battant qu'il était pourrait bientôt nous quitter.

Durant toute sa vie, Henri a inlassablement poursuivi son idéal de servir et d'aider ses concitoyens.

C'est dans cet esprit qu'il s'était engagé en politique. Durant ses quatre mandats au service de Benfeld et de sa population, il avait travaillé avec quatre maires successifs.

Durant les 24 années de mandats, sa volonté d'agir pour le bien de tous est restée intacte. Il savait toujours donner sans rien attendre en retour.

Je me souviens, qu'en 1989, alors que je constituais ma liste des futurs conseillers municipaux, Henri m'avait dit très simplement : « Si tu penses avoir besoin de moi, si tu penses que je puisse être utile, alors je suis à tes côtés. » Et c'est ainsi qu'il entama à mes côtés son troisième mandat de maire-adjoint, chargé des travaux et de l'équipe technique de la ville et délégué de Benfeld au Sictom.

Henri a été et restera une figure de Benfeld. Mémoire vivante de la commune, il connaissait quasiment tout le monde. Il connaissait également la grande et la petite histoire de notre ville, et était intarissable sur ces sujets.

Lui-même était connu et apprécié de tous. Tout le monde reconnaissait sa gentillesse, sa disponibilité, sa compétence et son engagement désintéressé.

Henri est un grand Homme, non seulement par ce qu'il a fait, mais surtout par ce qu'il était : fidèle et déterminé dans ses engagements, proche des petits et des faibles, bon, modeste, et tout simplement heureux du bonheur qu'il pouvait donner autour de lui.

Nous sommes nombreux, réunis aujourd'hui autour de son cercueil, à être fiers d'avoir partagé son amitié. Pour nous tous, Henri restera bien vivant au fond de notre cœur et nous ne l'oublierons jamais.

Henri, de l'endroit où tu te trouves à présent, tu peux regarder sereinement le chemin parcouru durant ta vie : ton chemin est bordé de nombreuses fleurs, où chacune d'entre elles représente une personne à qui tu as donné quelque chose.

Chère madame Wersinger, chère famille en deuil, au nom des élus et en mon nom personnel, je vous présente nos sincères condoléances, et vous assure de notre amitié et fidélité. »

J'avais également fait l'oraison funèbre de **sœur Amandine** le 13 novembre 2006 : (points clefs)

«Je m'exprime au nom de la population du canton de Benfeld, population qui a appris le décès de sœur Amandine avec une immense tristesse.

- *Elle avait passé 42 ans de sa vie à l'hôpital de Benfeld.*
  - *Et lui avait consacré pratiquement tout son temps.*
  - *Elle connaissait beaucoup de familles du canton, et a tissé avec elle des liens très forts.*
  - *Durant ces 42 années, sœur Amandine était toujours proche des gens. Elle les accompagnait dans les étapes importantes de leur vie :*
    - *Évènements heureux telles que les naissances,*
    - *Moments difficiles de maladies ayant entraîné l'hospitalisation*
    - *Ou l'accompagnement des personnes en fin de vie.*
- *Son éternel sourire extériorisait la joie intérieure profonde qu'elle ressentait*
  - *Pour donner*
  - *Pour soulager*
  - *Pour réconforter*
  - *Pour aider son prochain dans la souffrance ou la détresse.*
- *Elle a dirigé l'hôpital durant de longues années*
  - *Veillant à tout*
  - *En se dévouant sans compter pour les malades*
  - *Ne se couchant jamais avant d'avoir fait une dernière visite dans toutes les chambres.*

Oui, sœur Amandine est vraiment une grande dame.
Elle laissera son empreinte au sein de l'hôpital et dans notre contrée.
Elle restera présente à jamais dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître et de la côtoyer.
Elle a su, dans la simplicité et de manière toute naturelle, montrer la voie de l'engagement, du don de soi dans l'amour du prochain. »

Après son décès, la tristesse de la population est profonde.

Mais pour l'avoir bien connue, je suis sûr qu'elle nous prendrait par le bras, nous gratifierait de son beau sourire, reflet de sa richesse intérieure, et elle nous dirait tout simplement : « Vous n'avez aucune raison d'être tristes puisqu'à présent j'accède au bonheur éternel d'être assise à la droite du Père ! »

Présidence de l'UDF du Bas-Rhin

2005-2008

Une fois élu Conseiller Général, j'avais adhéré au parti centriste CDS, Centre des Démocrates Sociaux. Sous la présidence de François Bayrou, ce parti s'était appelé par la suite Force Démocrate et pour finir MoDem. Cette formation politique faisait partie de l'UDF.

Ses réunions se déroulaient au siège Place du Temple Neuf à Strasbourg. Mais suite à la vente de l'immeuble en lien avec une histoire opaque de parts sociales détenues par quelques membres du parti, le siège avait été transféré Place de la Bourse. Mon collègue, Gérard Simler, Conseiller Général de Marckolsheim, avait bien essayé, avec Jacques Bon et d'autres, de clarifier cette situation. Peine perdue, nous ne connaissons toujours pas le fin mot de ce dossier.

Je m'étais présenté à la présidence de l'UDF, à la suite du retrait de son président Germain Gengenwin et du délégué Laurent Burckel. Trois listes étaient en présence : celle de la « centriste historique, canal Marcel Rudlof », Yvonne Knorr qui soutenait Frédéric Le Jéhan – celle de Jacques Bon, autre centriste « historique » - et celle de André Kléthi qui me soutenait. J'avais remporté ces élections internes qui étaient loin d'être gagnées d'avance. François Bayrou avait nommé à mes côtés Pierre Marmillod en tant que délégué départemental. Je ne me doutais alors pas du panier de crabes dans lequel je m'aventurais.

Roland Brendlé François Bayrou

J'avais eu à gérer des égos surdimensionnés, des clivages et des conflits provoqués tant par les anciens, que par de plus jeunes élus au Conseil Municipal de Strasbourg qui se battaient pour conserver la double appartenance politique, MoDem et UMP ; et il y avait ceux qui faisaient n'importe quoi en espérant que l'on parle d'eux dans l'objectif d'obtenir un mandat plus tard.

Certaines réunions Place de la Bourse étaient « viriles ». Durant les joutes oratoires, Pierre Marmillod allait fumer tranquillement sa cigarette sur le pas de la porte, me laissant seul au front.

J'avais néanmoins organisé des réunions politiques, propices à des échanges et débats forts intéressants. Elles se déroulaient soit au siège, soit en extérieur. J'étais aidé dans leur organisation par la secrétaire Anne Meunier, et son équipe qui ne disposaient que de peu de moyens matériels.

J'avais été en contact avec François Bayrou à maintes reprises, tant à Paris, Pau que chez nous. Je le véhiculais souvent lors de ses venues en Alsace. Nos échanges n'étaient pas très denses. Il passait une partie de son temps l'oreille collée à son téléphone. C'était agaçant. Si j'ai apprécié son intelligence, je regrettais son manque de volonté de trancher et d'arbitrer les situations difficiles et conflictuelles. Réunion après réunion, déplacement après déplacement, campagne après campagne, j'avais passé presque trois ans à la tête du MoDem.

À la fin de mon mandat, je ne souhaitais pas postuler pour un mandat supplémentaire. Cette période de présidence de l'UDF m'avait laissé le pire souvenir de mon engagement politique. Le parti ne correspondait nullement à ce que j'en attendais. Au lieu d'être un vivier à débats d'idées, de propositions, et de recherches de solutions que j'espérais y trouver, ce parti, tout comme les autres, avait pour vocation, quasi unique, d'organiser les campagnes électorales et d'essayer de les gagner. Ce qui ne m'intéressait pas.

De plus, le MoDem que je croyais être situé au centre gauche se mouvait dans un flou et un opportunisme qui ne me convenaient pas. Déçu, je n'ai donc, par la suite, plus adhéré à aucun parti tout en restant fidèle à mes convictions et mes valeurs.

Une petite anecdote pour terminer par un sourire

François Bayrou, passionné de chevaux de course, et grand propriétaire de chevaux, tout comme Hervé Morin, un de ses bras droits de l'époque, était venu à Pfaffenhoffen inaugurer les nouvelles installations des haras de Strasbourg.

Avant l'inauguration, nous avions pris ensemble un déjeuner très sobre. Au cours du repas, le garde du corps de Bayrou nous signale avoir cassé sa ceinture. D'où, gros problème pour garder son révolver à portée de main. Réparation impossible.

En tant que président local, n'écoutant que mon devoir, je lui ai prêté ma propre ceinture. Il ne me l'a bien entendu jamais rendue. À mon retour à la maison, mon épouse avait eu un peu de mal à croire cette histoire quelque peu extraordinaire.

Roland Brendlé François Bayrou Adrien Zeller
Rémi Bertrand Bernard Ingwiller Bernard Stoessel Pierre Marmillod

Donc, fin de ma période active au sein d'un parti, mais suite par contre de mon engagement politique. Agissant toujours en harmonie avec mes valeurs de centriste de gauche, humanistes, et environnementalistes.

Je n'ai pas vu le temps passer… et, déjà, de nouvelles échéances électorales étaient devant la porte. Je me prépare à engager ma dernière campagne électorale.

Mandature Cantonale de 2008 à 2015

« Le canton qui va de l'avant avec Roland Brendlé »
2008- 2015

Affiche électorale avec mon petit-fils Sacha et ma suppléante Denise

Ma suppléante

Pour cette élection, une modification de taille avait été apportée par voie législative: chaque candidat devait se présenter avec une suppléante. L'esprit de cette réforme était de favoriser l'accès des femmes à la vie politique, bien que rien ni personne n'ait jamais empêché une femme d'être candidate à une élection quelconque.

J'étais donc allé à la recherche de ma suppléante idéale. Je ne voulais pas faire équipe avec une femme dont les qualités seraient réduites à m'apporter des voix. Je souhaitais travailler en équipe avec une femme de qualité, impliquée dans la vie locale, partageant les mêmes convictions que moi, et ayant la même approche de l'engagement politique.

J'ai trouvé cet « oiseau rare et précieux », grâce au Maire-adjoint de Boofzheim, Willy Rapp. Ma suppléante habite à Boofzheim et est active dans cette commune et dans la paroisse protestante. Cette personne s'appelle Denise Roecker, et elle avait accepté de m'accompagner dans cette nouvelle aventure.

Mes documents de campagne

Je m'étais souvenu d'une très belle affiche électorale de Robert Muckensturm, qui m'avait marqué. Il y était photographié, marchant en pleine nature avec son chien.

J'avais souhaité réaliser à mon tour une affiche qui sorte de l'ordinaire tout en véhiculant un message politique fort. J'avais donc choisi d'être photographié par mon fils Olivier, marchant sur la piste cyclable du canal, tenant mon dernier petit-fils Sacha à la main. Le portrait de Denise Roecker figurait également sur l'affiche.

Nous étions à la fois concepteurs acteurs et photographe de cette affiche. Pour ce qui concerne ma profession de foi, je tenais à souligner le travail de graphiste réalisé par Jean-Marie Thurnreiter. Il avait mis en forme et illustré mes idées pour finaliser une nouvelle présentation de mes documents électoraux.

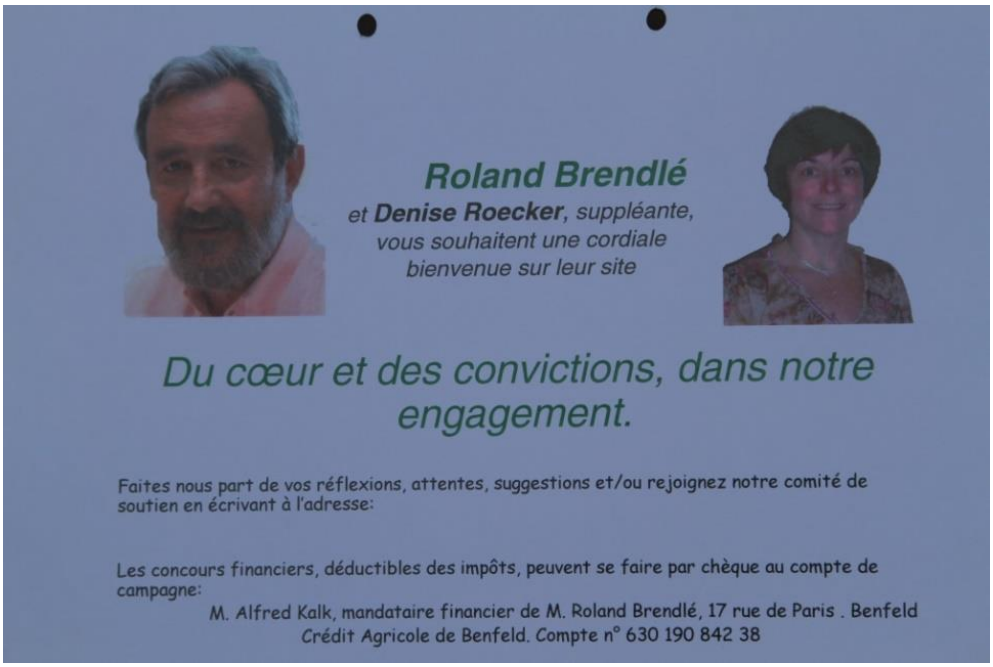

En plus de la présentation des grands axes de mon programme, chacune des treize communes du canton était mise nominativement en valeur.

Première diapositive du power point

Comme à chaque fois, j'avais vécu avec mes fidèles amis une période de préparation de la campagne inventive, dense, riche et exaltante.

Une fois les documents imprimés, nous les triions et classions dans notre véranda, préparant les paquets correspondants au nombre de boîtes aux lettres des communes du canton. C'était un va-et-vient incessant, entre ceux qui venaient chercher les documents à distribuer, et ceux qui revenaient de leur tournée. L'ambiance était sérieuse, conviviale et assez décontractée. Nous commencions tous à avoir l'habitude de ces pratiques.

J'avais à nouveau innové, tant dans la conception des documents électoraux que dans la conduite des réunions publiques, en utilisant les techniques audiovisuelles modernes.

Je me servais d'un rétroprojecteur pour présenter mes power-points. Le résultat était à la hauteur de mes attentes, et le public était chaque soir ravi de la projection. Je projetais le bilan chiffré très précis des investissements réalisés par le Conseil Général ou subventionnés par ce dernier dans la commune où je tenais la réunion. Ce bilan était illustré par les photos que j'avais toutes prises, photos différentes selon les communes et les réalisations. Les mêmes documents imprimés étaient distribués dans les communes.

Cette présentation m'avait valu un tract d'attaque de la part de M. Schultz et un article dans les DNA de Francine Froment, Maire de Kogenheim. Ils contestaient le fait que l'attribution des subventions était sous-tendue par mon travail en amont.

Le tract que j'avais rédigé en réponse: « *Pourquoi tant de haine* » avait fait mouche. Répétition de la séquence de l'arroseur-arrosé. Le département avait mis en place un système d'automaticité pour certaines aides, mais il n'en restait pas moins vrai que le Conseiller Général avait comme rôle de défendre les dossiers du canton et d'y attirer des investissements départementaux.

CANTONALES 2008
CANTON DE BENFELD

Les vraies réponses

NUMÉRO 1 — MARS 2008

Pourquoi tant de haine ?

DANS CE NUMÉRO :

Pourquoi tant de haine ? 1

Du soutien de certains élus à un candidat 2

De la disponibilité requise de l'élu 2

Durant mes deux mandats de conseiller général du canton de Benfeld, j'ai assumé mes fonctions avec droiture, Fidélité à mes engagements, constance et sérieux.

Mon travail et mon implication au service de la population sont reconnus par l'immense majorité des élus qui m'estiment, et de la population.

Je viens de subir deux attaques frontales injustes et inexcusables. L'une, verbale, par presse interposée, venant d'une élue municipale de Kogenheim, l'autre écrite sous forme de tract signé D.Schultz et diffusé dans les communes du canton (alors même que la loi interdit la diffusion de tracts depuis le 13.2.08).

On peut y lire : "les subventions ont été attribuées sans que Roland Brendlé n'ait eu à intervenir". **Si M. Schultz pense que le conseiller général ne sert à rien, pourquoi cherche-t-il donc à le devenir** ? Il semble méconnaître le travail en commissions appelées, entre autre, à émettre un avis sur les diverses demandes de subventions présentées.

Mon concurrent ne sait pas, ou fait semblant de ne pas savoir, combien j'interviens sur une multitude de dossiers, principalement sur ceux qui rentrent pas dans les critères traditionnels : bac automoteur de Rhinau, pont sur l'Ill à Huttenheim, réalisation de pistes cyclables, lutte pour réduire le trafic PL de transit, collège..pour ne donner que ces exemples.

Par éthique et par correction, je ne me suis jamais "attribué le mérite des actions que nous (les maires) avons menées", bien au contraire. Mais devant trop de mauvaise foi, il n'est que justice de rendre à César ce qui appartient à César ! Je revendique donc mon bilan et j'en suis fier.

Le soi disant "fossé" creusé entre certains élus et moi-même est entretenu par deux ou trois élus de la Cocoben, qui, pour "favoriser le dialogue", ne m'invitent pas dans leur commune ni à la Cocoben (parce que j'ai apporté des éléments de défense à des administrés qui m'ont sollicité !), ou qui me disent "ne pas être le bienvenu" lorsque je viens saluer nos aînés à un repas de Noël. Ces élus (mais pas forcément réélus), montrent à quel point la haine guide leur comportement à mon égard.

Alors le tract de M.Schultz : "pour rétablir la vérité" devrait plutôt s'intituler : "Cachons la vérité qui nous indispose !"

Visitez le site Internet à l'adresse: http://brendle.cantonales08.free.fr

Mon staff était bien rodé après tant de campagnes victorieuses faites ensemble. Une fois de plus, j'étais entièrement déchargé de l'organisation pratique, mes proches y excellaient. Ils prévoyaient même, à la fin de chaque réunion, un « pot de l'amitié » pour tous les participants. Encore une nouveauté appréciée par tous les participants. La campagne s'était déroulée « normalement ».

Mon concurrent avait fait une erreur d'appréciation de la situation cantonale réelle, dopé par l'un ou l'autre élu. Il avait accordé trop d'importance à ses soutiens politiques et n'évaluait pas à sa juste valeur l'opinion de la population, qui m'était très largement favorable. Le résultat du scrutin dépend pourtant d'elle.

Anecdote

À propos du soutien de certains Maires, je ne résiste pas à évoquer une petite anecdote relative au tractage sur la commune de Huttenheim. Dans le passé, j'avais soutenu Auguste Schnaiter, tant au Conseil Municipal à l'époque où il était le seul membre de l'opposition, qu'au cours de sa campagne des municipales de 2001, où j'avais en particulier mis à sa disposition nos machines de photocopies professionnelles. Il avait été élu Maire par la suite. Maintenant, en 2008, il distribuait les documents de mon concurrent dans les boîtes aux lettres de sa commune. Dans le même temps, ses deux adjoints, Bernard Weber et Jean-Jacques Breitel en distribuaient pour moi. Il n'y avait heureusement pas eu de collision frontale, et nous avons même tous gardé de bonnes relations.

Mais les tractages n'étaient pas toujours sans risques : je me souviens de ma toute première campagne des cantonales, où j'avais dû replier toutes mes équipes en cours de tractage ou de collage d'affiches. Elles avaient été agressées par des supporters de mon concurrent armés de battes de base-ball et certains étaient même accompagnés de chiens menaçants. Voulant éviter tout affrontement ou bagarre, j'avais donc rappelé toutes mes équipes chez moi et nous avons pris un pot ensemble.

Alors en comparaison, ce qui m'était arrivé à Rossfeld était insignifiant et de plus involontaire : voulant tendre un de mes documents à l'épouse du Maire, Mme Braun, par-dessus son portail, son chien m'avait mordu légèrement au bras. Pourtant ses maîtres me soutenaient. Il ne devait pas le savoir ! Sinon, tout s'était bien passé. Denise Roecker avait participé à toutes les réunions et y était souvent intervenue. J'avais beaucoup apprécié son engagement.

Durant la campagne, l'UNC, sous la présidence de Claude Drenntel, avait tenu son assemblée générale annuelle à Sand. Respectant la loi électorale, le candidat-Maire de Sand présent, n'avait pas pris la parole. Moi par contre, j'avais tout loisir de m'exprimer ; et je ne m'en suis pas privé, décrivant en particulier quels étaient, selon moi, les critères d'un « bon » élu. Après mon allocution, à l'initiative du Président et de son comité, l'assemblée générale m'a nommé à l'unanimité membre d'honneur de l'UNC de Benfeld et environs. Je suis la première personne à avoir été élue membre d'honneur de l'UNC. Je

mesure l'honneur qui m'avait été fait, et remercie le président et tous les membres de l'UNC.

Les résultats

Le jour de l'échéance, la consultation a donné les résultats suivants :

R. Brendlé – D. Roecker, majorité départementale : 5 474 voix- 55,02% - réélu et élue au 1ier tour

D. Schultz - Kléthi, UMP : 2 416 voix (24,28%) – B.Gaudin, Verts : 820 voix (8,24%) E.Anthony, PS : 647 voix (6,50%) – JP.Chassier, FN : 592 voix (5,95%)

Roland Brendlé Denise Roecker

La soirée amicale

Après la proclamation des résultats, tout mon groupe s'est retrouvé à la ferme Fritsch pour fêter notre victoire en dégustant des tartes flambées.

Comme après chaque élection, tous mes compagnons avaient répondus à mon invitation.

Notre mandature

Je venais à nouveau d'être élu au premier tour avec ma suppléante Denise. L'ambiance dans la salle du cercle catholique était toujours aussi prenante et exaltée. Quel plaisir de pouvoir partager ce moment de bonheur et de reconnaissance avec ma famille et toute cette foule présente. Me voici prêt à entamer mon dernier mandat, fort de cette victoire incontestable et incontestée. C'est aussi la première fois qu'aucun recours en annulation n'avait été déposé contre moi.

Dernière épreuve à franchir, le contrôle du compte de campagne. J'étais très serein, tous mes comptes avaient été élaborés et suivis dans les règles de l'art.

Compte de campagne

La commission des comptes de campagne avait procédé à des contrôles assez tatillons. Nous avions échangé beaucoup de courriers pour répondre aux diverses questions posées par la commission. La personne qui me contrôlait se focalisait sur les diverses photos que j'avais faites avec mon appareil photo privé. Elle souhaitait que je réintègre dans mon compte de campagne tout ou partie du prix de l'appareil. Je ne risquais rien, j'étais bien en dessous du seuil des dépenses maximales autorisées pour la campagne. Mais j'avais considéré toutes ces questions comme autant de pinaillages, surtout quand je me réfère aux dépassements des comptes de campagne de M. Sarkozy ! J'eus néanmoins une petite frayeur pour une autre raison : Alfred Kalk, mon mandataire financier, avait transmis à la commission de contrôle tous les documents prévus, dans les délais. Puis il était parti en vacances. C'était le moment choisi par la commission pour me demander de lui produire le carnet de chèques de la campagne qui se trouvait au domicile d'Alfred. Après un peu de panique et quelques coups de téléphone, j'avais pu mettre la main sur ce carnet et le transmettre à temps. Il n'y avait plus eu de soucis par la suite. Mon compte de campagne avait été validé. J'étais soulagé, ayant encore en tête la mésaventure arrivée à mon collègue Bernard Ingwiller, également élu au premier tour. Ce dernier, ayant mal interprété la règlementation, n'avait envoyé son compte de campagne qu'après la date prévue pour le deuxième tour des élections. Résultat sévère : invalidation de l'élection et inéligibilité pour plusieurs années suite au retard du dépôt du compte. Je n'aurais bien entendu pas souhaité subir un sort analogue !

La commune de Rossfeld, m'avait demandé de rédiger dans la foulée des élections cantonales l'éditorial de son journal municipal :

« Éditorial pour le journal municipal de Rossfeld – 11 avril 2008

« Une période importante dans la vie de la démocratie locale vient de se terminer puisque vous venez d'élire vos représentants au sein du Conseil Municipal et au sein du Conseil Général. Je tiens tout d'abord à féliciter très chaleureusement tous les élus de Rossfeld, et vous remercier de m'avoir accordé plus de 70% de vos suffrages, étant en cela la commune qui a le plus voté pour moi.

Un tel score ne peut laisser indifférent : il me fait évidemment chaud au cœur. Il a permis l'émergence d'une volonté affirmée de la majorité des Maires de travailler en bonne harmonie avec moi, et me motive pour continuer à œuvrer pour vous.

Il m'a été confié une responsabilité nouvelle au sein du Conseil Général : je suis à présent le président de la commission environnement. Cette compétence, aux contours très vastes, concerne aussi bien le développement durable que la protection et la mise en valeur de l'environnement, domaine de prédilection de certains d'entre vous, engagés au sein du Conservatoire des Sites Alsaciens, que les domaines de lutte contre les pollutions et nuisances, que par la mise en œuvre de divers moyens destinés à rétablir une situation climatique compromise. Mon engagement dans tous ces domaines concerne les actions à mettre en œuvre immédiatement, ainsi que les démarches ayant des effets à plus ou moins long terme. C'est un domaine qui me passionne depuis toujours et dans lequel je compte bien m'impliquer fortement !

Dans notre secteur, les dossiers que je porterai avec les responsables locaux sont nombreux : protection du Ried noir, protection de l'eau potable, de nos rivières, de nos paysages, concilier développement et environnement, modes de déplacements alternatifs, œuvrer pour un cadre de vie préservé, transmettre aux générations futures un monde dans lequel il fera encore bon vivre…

Les défis que nous aurons à relever sont nombreux. Nous nous devons de réussir : pour nous, mais surtout pour nos enfants et petits-enfants.
Une collaboration étroite entre tous les responsables et la population nous permettra de surmonter les défis spécifiques à notre siècle. »

Les élus centristes

Après cette élection, le groupe des élus centristes au conseil général s'était renforcé : de deux, nous étions passés à quatre.

Il s'agit de Pascale Jurdant-Pfeiffer, Freddy Zimmermann, Pierre Marmillod et de moi-même.

J'avais souhaité que deux autres collègues nous rejoignent, la Conseillère Générale de Villé et le Conseiller Général de Saverne, mais cela ne s'était pas fait.

J'avais laissé la présidence du groupe à Pierre Marmillod. Plus tard, nous nous sommes intégrés au groupe « Majorité Départementale » destiné à aplanir les divergences entre UMP et Centristes, et présenter un groupe solidaire et pragmatique, composé d'ailleurs en grande partie par d'anciens centristes.

Denis Lieb Pascale Jurdant-Pfeiffer Pierre Marmillod Roland Brendlé

Les 44 Conseillers Généraux

Révision des politiques publiques

Nous avions repris notre rythme de travail habituel : réunions de commissions, réunions de la commission permanente, réunions plénières, représentations diverses, assemblées générales, conseils d'administration, commissions de pilotages, et commissions de révisions des politiques publiques.

Nous devions impérativement trouver des sources d'économies à réaliser. C'est ainsi qu'au sein de chaque commission thématique, un des points récurrents de l'ordre du jour, était de trouver les économies indispensables à réaliser. Je rappelle que j'avais annoncé cette impérieuse nécessité depuis la mi- mandature de P. Richert, mais n'avais pas été entendu en son temps. Nous étions à présent vraiment au pied du mur.

À chaque réunion, ou presque, nous rognions un peu plus dans les budgets sans cesse revus à la baisse.

Présidences

J'ai exercé mon troisième et dernier mandat sous la présidence de Guy-Dominique Kennel, le seul président m'ayant vraiment témoigné sa confiance. Je rappelle qu'il figurait avec moi en 1992 sur la liste des régionales conduites par Adrien Zeller.

Alors que je n'avais rien demandé, mais me connaissant bien, il m'avait proposé la présidence de la commission environnement et espaces naturels. Commission que j'avais acceptée immédiatement, avec plaisir et enthousiasme.

J'étais entièrement dans mon domaine ! J'avais été épaulé par des personnels inoubliables de ce service : Jean-Marc Jaehn, le directeur, Denis Schwab, François Steimer, Sébastien Kern, Valérie Garnero, Fabrice Levresse, Emmanuelle Planchon, Liliane Gerhard du service de l'Agriculture, Hervé Pautrat, Charles Balzer, Benoît Outrey et Emmanuelle Siry du service des rivières, pour ne citer que les principaux.

Que de comités de pilotages (Copil), que de réunions avec les agriculteurs ou les défenseurs de l'environnement, avec les services de l'État, du Conseil Régional, ou les représentants associatifs, ou plus rarement malheureusement, avec les collègues du Haut-Rhin. Réunions prenantes, parfois difficiles et houleuses, surtout avec les représentants du monde agricole quand nous proposions la mise en œuvre des mesures agro-environnementales, ou lorsqu'il s'agissait de la problématique de protection de certains secteurs ou encore de la réduction de l'usage des pesticides. Les agriculteurs étaient toujours bien épaulés par des techniciens de la chambre d'agriculture. Réunions techniquement toujours très pointues. Il nous fallait être à la hauteur !

Que de déplacements tous azimuts dans le département. Mais aussi que d'actions menées à termes ou mises sur les rails, recensement et protections de zones humides, remarquables ou non, protection des collines sèches, actions pour lutter contre les coulées de boue, acquisitions de terrains, démarche zéro phyto, protection et réintroduction d'espèces menacées, collaborations avec le Conservatoire des Sites Alsaciens, le CSA, dont les réunions de CA se terminaient à Colmar régulièrement après minuit, avec Alsace Nature et toutes les associations affiliées, éducation à l'environnement avec l'ARIENA (association régionale d'initiation et d'éducation à l'environnement). Ou encore protection de l'eau, de son épuration et de sa distribution :

travaux avec le Bassin Rhin Meuse. Recensement des arbres remarquables. Plan paysages que je présidais, Plan départemental d'élimination des déchets, travaux avec l'ADEME, avec la Chambre d'Agriculture… Mais j'en oublie certainement, tant cette mandature avait été dense et les démarches nombreuses.

L'énormité du travail disparaissait devant la passion que je mettais à traiter les dossiers, et l'excellence des relations humaines que nous avions tissées entre élus et services au contact de personnels aussi passionnés que moi. Je désirais assumer la présidence de la commission environnement depuis si longtemps, mais je n'étais pas dans le bon wagon politique au cours de la mandature précédente. Guy-Do m'avait comblé en m'attribuant cette présidence, et je me sentais vraiment dans mon élément. Malheureusement, une grosse alarme de santé m'avait contrainte à abandonner cette présidence un peu avant la fin de la mandature et à la confier à Freddy Zimmermann.

À Rosenwiller

Le président Kennel m'a également demandé plus tard d'assumer la présidence de la Commission d'appels d'offres, en remplacement de son président Jean Michel Fetsch, gravement malade. Elle se réunissait toutes les semaines pour statuer sur les demandes de dépenses qui nous étaient présentées par les divers services, financiers, juridiques ou spécifiques du domaine concerné. Présider cette commission était assorti de contraintes administratives. Il fallait présenter l'état détaillé de son patrimoine en début et en fin de mandature. Un contrôle étant fait a posteriori pour vérifier s'il n'y avait pas eu enrichissement personnel. Tel n'a évidemment pas été le cas. Aucun centime n'avait été caché dans un paradis fiscal quelconque, comme cela arrive à certains grands élus !

J'avais également présidé la commission départementale des Sites et Itinéraires de Nature et ses satellites. J'y avais travaillé avec tous les représentants des sports de nature et des fédérations pour élaborer, entre autres, le plan départemental des sites et itinéraires de sports de nature. J'assumais également, le cas échéant, le rôle de médiateur. Les relations que j'avais tissées à ces occasions avec les responsables associatifs et avec le service des sports du département étaient également excellentes. Je n'oublierai pas Émilie Dedieu ni Fabienne Metzger en particulier, mes deux principales collaboratrices.

À la ferme Adam de Witternheim

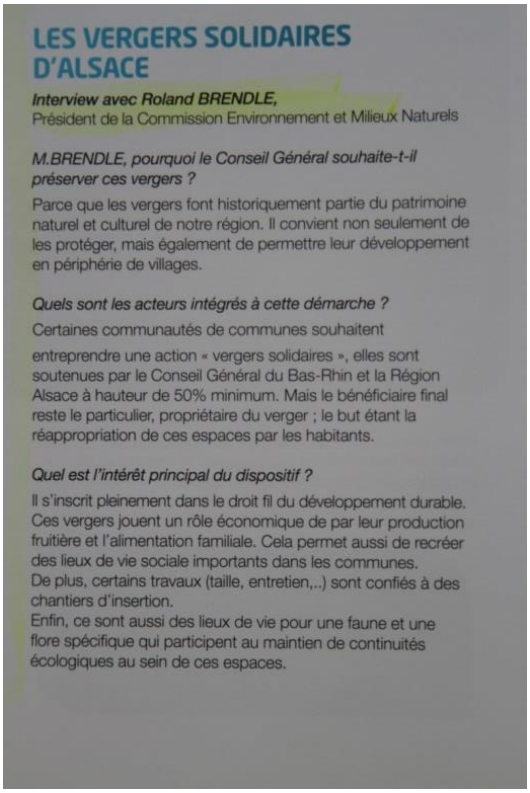

LES VERGERS SOLIDAIRES D'ALSACE

Interview avec Roland BRENDLE,
Président de la Commission Environnement et Milieux Naturels

M.BRENDLE, pourquoi le Conseil Général souhaite-t-il préserver ces vergers ?

Parce que les vergers font historiquement partie du patrimoine naturel et culturel de notre région. Il convient non seulement de les protéger, mais également de permettre leur développement en périphérie de villages.

Quels sont les acteurs intégrés à cette démarche ?

Certaines communautés de communes souhaitent entreprendre une action « vergers solidaires », elles sont soutenues par le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace à hauteur de 50% minimum. Mais le bénéficiaire final reste le particulier, propriétaire du verger ; le but étant la réappropriation de ces espaces par les habitants.

Quel est l'intérêt principal du dispositif ?

Il s'inscrit pleinement dans le droit fil du développement durable. Ces vergers jouent un rôle économique de par leur production fruitière et l'alimentation familiale. Cela permet aussi de recréer des lieux de vie sociale importants dans les communes.
De plus, certains travaux (taille, entretien,..) sont confiés à des chantiers d'insertion.
Enfin, ce sont aussi des lieux de vie pour une faune et une flore spécifique qui participent au maintien de continuités écologiques au sein de ces espaces.

Mes gros dossiers

Collège de Benfeld

La réhabilitation – construction du nouveau collège de Benfeld, est un très gros dossier que j'avais contribué à monter, et défendu bec et ongles pour en obtenir le financement pérenne de l'Assemblée Départementale.

Je suis à présent très heureux de le voir avancer concrètement. Le collège transformé permettra l'accueil de 800 à 900 élèves. Je m'étais fortement impliqué dans l'élaboration du cahier des charges, travaillant en collaboration avec l'équipe éducative du collège et le cabinet d'architecte retenu après appel d'offres. De nombreuses réunions sous-tendaient ces démarches. Au cours de l'une d'entre elles, j'avais refusé le parement en bois de la façade rue du Luxembourg tel que prévu initialement, et quelques autres détails. J'avais été entendu dans mes demandes de modifications.

Dans un contexte budgétaire des plus contraints, j'avais régulièrement engagé toutes les démarches et relances afin que le financement de cette opération votée reste pérenne. Chantier d'un montant prévisionnel de 15,7 millions d'euros. Presque un petit exploit, sachant que dans le même temps, dans d'autres cantons, des opérations du même type avaient été reportées ou revues à la baisse.

Les travaux, débutés en juin 2013, devraient être terminés pour la rentrée de 2016. Je quitte donc mes fonctions avant que ce bel ouvrage soit entièrement achevé. Mais ce qui est déjà sorti de terre à l'heure actuelle, début 2016, me remplit de satisfaction et de fierté.

Mon petit-fils Sacha et ses copains auront un bel outil à leur disposition pour leur première rentrée en collège. Je sais qu'il m'arrivera probablement la même déconvenue que celle que j'avais vécue lors de l'inauguration de la Seita : ce sera un autre qui inaugurera un bâtiment pour lequel il n'aura rien fait. Le nouveau Conseil Départemental aura-t-il plus de fair-play ? L'avenir nous le dira. Mais là encore, l'essentiel est d'avoir réussi à offrir à notre jeunesse un bel outil destiné à la former et à lui permettre d'aborder l'avenir avec confiance.

Anecdote

Le collège de Benfeld ouvrit ses portes pour la rentrée 1967. Nouveau collège, nouvelle affectation pour mon épouse qui a fait tout le reste de sa carrière dans cet établissement en s'y impliquant beaucoup.

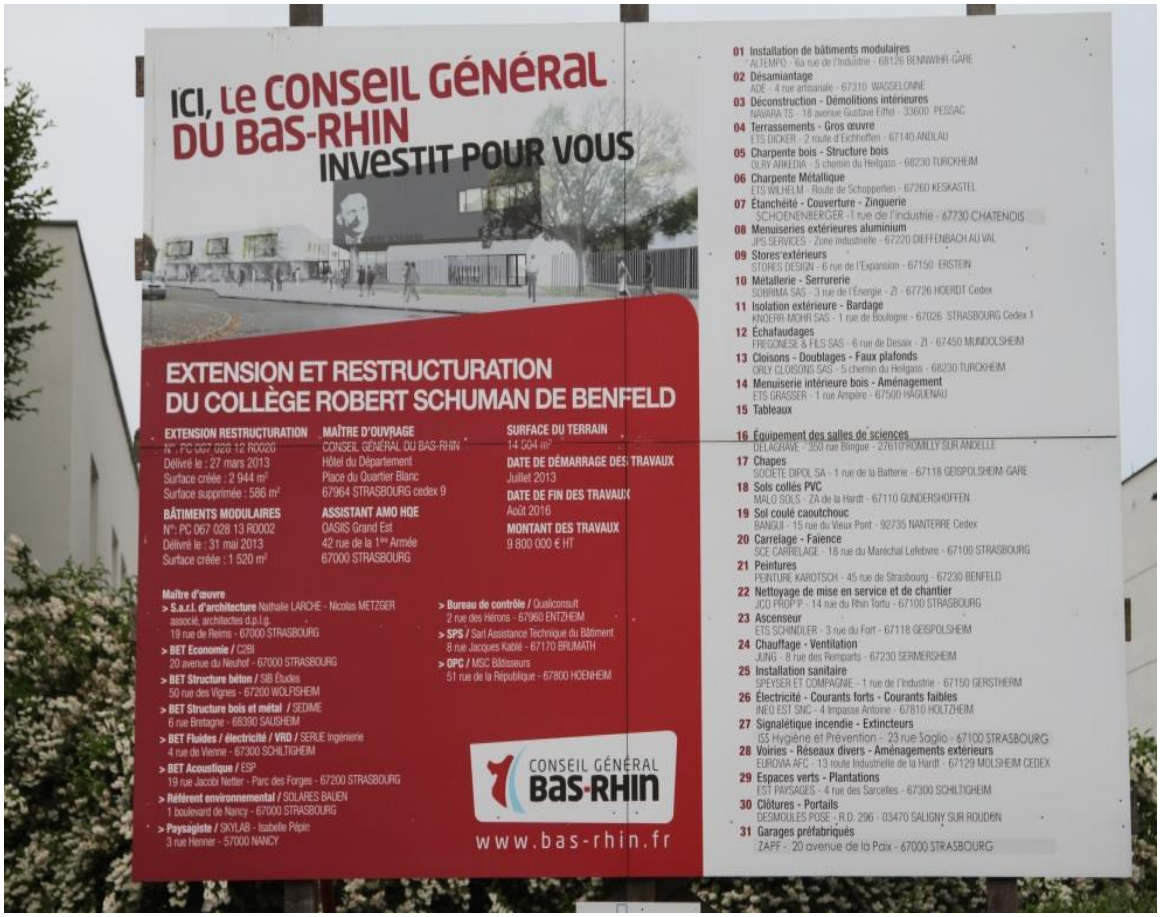

Entrée du collège rue de Luxembourg

Les Ehpad

Face au vieillissement de la population, j'avais toujours participé aux démarches du Conseil Général pour le maintien des personnes âgées à domicile le plus longtemps possible et de la meilleure manière possible.

Une aide, l'allocation personnalisée d'autonomie, avait été instaurée dans cet esprit (APA). Mais avec le vieillissement, le degré de dépendance augmente également, et il arrive un jour où le senior doit quitter son domicile.

La construction d'établissements spécifiques était nécessaire, et la création d'unités Alzheimer devenait urgente. Une telle unité existait déjà à Rhinau, mais pas encore à Benfeld. Je rends hommage à Mme Rousseau-Godin, directrice de l'hôpital de Benfeld, d'avoir eu le courage de s'engager dans la construction d'un Ehpad. J'ai participé au portage du dossier administratif et financier en plaidant pour l'attribution d'une subvention départementale de 1,6 million d'euro, j'étais aidé dans mes démarches par Mme Erna Jung, responsable des établissements au CG.

Afin de soulager la charge financière de l'hôpital, et donc le prix de journée pour les résidents, l'obtention de subventions diverses était très importante. Le député Herth avait été sollicité pour accorder une aide prise sur sa réserve parlementaire. Sa

réponse, reçue aux alentours du 20 janvier, revint négative au prétexte que toute sa réserve avait déjà été attribuée.

L'Ehpad a néanmoins été construit sur le terrain de l'ancienne gendarmerie, et accueille 120 résidents, soignés par environ 100 personnels hospitaliers à présent sous la direction de Mme Nathalie Weibel. Elle dirige également l'établissement de Rhinau.

Nous n'étions pas parvenus à concrétiser le projet du « Pavillon Amandine », mais Benfeld a finalement été doté d'un bel outil pour que nos anciens terminent leur vie dans les meilleures conditions possibles. J'ai pensé à tout le chemin parcouru alors que je posais la première pierre de l'Ehpad, le « Clos de l'Illmatt ».

J'avais eu l'honneur de présider le conseil d'administration de l'hôpital durant mes 12 années de Maire, travaillant avec les directeurs successifs, Mrs Wagner et Chiche, et d'être membre du conseil d'administration durant une vingtaine d'années. Isabelle Kalk, siégeait à mes côtés, et siège toujours au CA. La directrice, Madame Nathalie Weibel, m'avait rendu un hommage très appuyé lors de mon départ à la retraite. Cet hommage, ou plus exactement ces hommages parce qu'il y en avait eu deux, l'un à Benfeld et l'autre à Rhinau, m'avaient touché profondément. Je n'étais pas habitué à de tels témoignages de gratitude.

Je suis, depuis, membre d'honneur du conseil d'administration de l'EHPAD et j'en suis fier.

G. Gengenwin Mme Meyer D. Hoeffel R.Brendlé F.Grignon L. Rudloff

Entrée de l' EHPAD de Benfeld

Permis de Herbsheim

Je voudrais encore évoquer un dossier qui m'inquiète, et qui est loin d'être abouti. Il autorise la recherche d'hydrocarbure entre Erstein et Sélestat. Après m'être tourné dans un premier temps vers le sous-préfet qui ignorait même l'existence de ce dossier, j'avais alerté mes collègues et l'association Alsace Nature. In fine, j'avais interpelé le Préfet en séance plénière le 20/10/2014 :

« Monsieur le Préfet,
Le ministère du Développement durable et de l'Énergie a publié sur son site le 1ier septembre, un avis de consultation du public concernant « l'attribution de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux conventionnels, dit « Permis de Herbsheim ».

- La consultation du public s'était déroulée du 1ier au 22 septembre dernier. Mais comment donner un avis sur un dossier dont personne ne connaît tous les éléments ?

- À l'évidence, le dossier concernant cette consultation publique est des plus confidentiels : les services de l'État interrogés par mes soins le 5 septembre dernier, n'ont pas été en mesure de m'apporter la moindre précision (il s'agissait du sous-préfet

de Sélestat). Mes collègues élus du territoire concerné, ignoraient tout de cette démarche. L'association régionale de protection de la nature n'était pas plus informée.
- De plus, aucun document présentant les aspects techniques du dossier n'est disponible au téléchargement.

- La consultation du site gouvernemental permet néanmoins de prendre connaissance de la cartographie de la zone concernée. Il s'agit d'un très grand secteur en Alsace Centrale, s'étendant d'Erstein jusqu'à Sélestat.

Monsieur le Préfet, ce dossier m'interpelle et m'inquiète

- *tout d'abord au regard du territoire concerné : il correspond au Grand Ried d'Alsace Centrale. Secteur de plaine alluviale particulièrement sensible, qui abrite une partie de la plus grande nappe phréatique d'Europe. Source d'eau potable qu'il convient de préserver. Toute intervention humaine touchant la nappe peut avoir des conséquences très graves sur la qualité de l'eau et donc sur la santé publique. Je tiens à rappeler que la nappe impactée par le déversement accidentel de tétrachlorure de carbone en 1970 à Benfeld, est loin d'être dépolluée 40 ans après !*
- *Mon inquiétude porte également sur la technique de forage qui serait utilisée : est-elle sans risques ? Qui peut garantir qu'il n'y aura aucune pollution de la nappe par les hydrocarbures ? Forer au travers de la nappe n'est certainement pas neutre sur l'environnement et par voie de conséquence, sur la population.*
- *Autre question : avons-nous la garantie que la technique de fracturation ne soit pas utilisée ? La loi Jacob, interdisant ces pratiques date de 2011, alors que les documents déposés par les entreprises pétrolières désireuses d'effectuer les forages, ont été déposés en 2009 et 2010. Donc antérieurement à la loi Jacob. Pouvons-nous avoir l'assurance que cette loi s'applique au « permis de Herbsheim ? »*
- *Enfin, Madame Ségolène Royal a refusé dernièrement, en raison « des risques de dégradation de l'espace naturel » une demande de forage dans le parc naturel du Lubéron. La plaine d'Alsace n'est certes pas classée parc naturel, mais mérite au moins autant, sinon plus d'attention que certaines autres régions du territoire français. Il ne faudrait pas que l'Alsace soit sacrifiée une fois de plus.*

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer brièvement, je vous fais part, M le Préfet, non seulement de ma grande inquiétude quant aux conséquences catastrophiques que pourrait entraîner la recherche d'hydrocarbures, mais surtout de ma volonté d'élu de ce territoire de voir prise en compte l'impérieuse nécessité de préserver la nappe phréatique et l'ensemble des richesses environnementales qui caractérisent l'Alsace Centrale. J'espère que les réponses que vous voudrez bien apporter à mon intervention seront de nature à dissiper toutes mes craintes, et je vous en remercie par avance. »

Réponse du Préfet :
La société chargée de faire les recherches d'hydrocarbures explore et exploite en Alsace depuis 2008, et est bien connue des services de l'État. – La demande de prospection concernant le Permis de Herbsheim concerne un territoire de 506 Km2 en Alsace Centrale. – La recherche sismique et géologique devrait être suivie par une

demande d'exploitation. Cette dernière entraînera une étude d'impact, une enquête publique et, in fine, un passage en commission CODERST (dans laquelle j'ai longuement siégé) – Monsieur le Préfet assure l'assemblée départementale que la procédure est bien encadrée, et qu'il n'y aura pas de fracturation hydraulique. »
Je ne suis pas vraiment convaincu ni rassuré par cette réponse ! J'espère ne pas être le seul à m'inquiéter, mais dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, je n'ai guère eu de réactions de mes pairs.

L'environnement

Très actif pour préserver notre environnement, j'ai employé à chaque fois tous les moyens possibles pour alerter, informer, convaincre et surtout être efficace.

Exemple d'une de mes lettres du canton très largement diffusées :

« Nous demandons trop à notre environnement.

L'environnement, ça commence à bien faire… avait déclaré N. Sarkozy, Président de la République !

Et pourtant la nature a ses lois dont la transgression a des conséquences souvent incalculables, et dont nous n'avons pas encore pris la juste mesure.
Nous épuisons de plus en plus et de manière régulière les diverses ressources de notre planète : il n'est pas excessif de dire que la population mondiale vit au-dessus de ses moyens, donc à crédit. En effet, sur une période d'un an elle a consommé en huit mois l'intégralité des ressources que la terre peut produire sans compromettre leur renouvellement.

Par conséquent, pour le reste de l'année, notre consommation augmentera le déficit écologique en puisant dans le stock des ressources et en augmentant au passage notre émission en CO2, favorisant donc de plus en plus le réchauffement et la perturbation climatiques.

Nous vivons au-dessus de nos moyens, étant en déficit depuis des années, déficits budgétaires et écologiques. Et ces déficits se creusent de plus en plus. Cela ne peut continuer ainsi. Aujourd'hui, 86% de la population mondiale vit dans des pays qui demandent plus à la nature que ce que leurs propres écosystèmes peuvent renouveler.

Et nous nous comportons globalement, comme si de rien n'était ! Il est grand temps que nous nous ressaisissions tous, il en va de l'avenir de notre planète »

Fascicule confectionné à mon intention par les fonctionnaires du service de l'environnement du CG

Nos suppléantes

Nos suppléantes se retrouvaient quelquefois, surtout en début de mandature. Les relations s'étaient relâchées par la suite. Elles auraient aimé pouvoir s'impliquer aux côtés de leur Conseiller Général. Attente parfaitement légitime et compréhensible. J'avais proposé qu'elles puissent participer aux réunions de commissions thématiques, sans avoir droit de vote. Mais le président et son staff s'y étaient toujours refusés, une telle possibilité n'étant pas prévue dans les textes. Certains collègues n'y étaient pas favorables non plus, craignant l'émergence de concurrentes. J'avais, malgré tout, essayé d'impliquer Denise Roecker, en l'informant des dossiers en cours. Mais cette démarche n'était pas évidente, ne disposant pas du temps nécessaire à consacrer à la compréhension et à l'assimilation de ces dossiers. Nous avions fait de notre mieux tous les deux. Au quotidien, Denise était confrontée à des demandes et à des doléances. Elle y répondait dans la mesure de ses moyens, me les transmettait en cas de besoin, et nous y répondions par la suite. Cette courroie de transmission entre le canton et le département avait bien fonctionné. J'en remercie Denise.

Ma fin de mandature avait été riche en changements : contrat de territoire et en grandes réformes des structures territoriales : changements d'appellation, modification des cantons, réduction du nombre de régions, fusions de communautés de communes.

Les réformes

Contrat de territoire

Le Conseil Général a profondément modifié ses procédures d'interventions financières auprès des communes et des structures intercommunales. Il avait été demandé à ces dernières d'élaborer un programme pluriannuel d'investissements, avec à la clef la garantie d'obtenir l'enveloppe de subventions déterminée au vu de cette programmation et consignée dans le contrat de territoire. Deux grandes nouveautés donc.

Approche un peu compliquée pour les petites communes qui n'étaient pas familiarisées avec une programmation des investissements sur les six années à venir. Des erreurs ou oublis pouvant survenir, une révision du contrat était prévue au bout de trois ans.

Le Conseiller Général endossait une fonction nouvelle en signant ce contrat, celle de le piloter, d'arbitrer le cas échéant, et d'étudier des aménagements éventuels, en restant dans tous les cas dans l'enveloppe budgétaire initialement retenue. Le contrat de territoire du canton de Benfeld avait été signé à Rhinau pour six ans le 24 mars 2010.

Une de mes lettres du canton adressée aux élus :
« Point sur le dossier « contrat de territoire »
Partenaire privilégié des communes et des communautés de communes, le Conseil Général du Bas-Rhin continue d'apporter un soutien financier important dans un cadre renouvelé.

Les nouveautés dans les relations qui lient les structures représentatives des territoires et le Conseil Général se situent tout d'abord dans une nouvelle manière de travailler tous ensemble à l'élaboration de programmes d'investissements pour les six ans à venir, et ensuite dans la contractualisation des aides financières apportées par le Conseil Général.

Cette démarche, nouvelle, nous conduit à nous réunir autour de projets réfléchis et élaborés en concertation, à trouver des passerelles entre les attentes des territoires limitrophes, et à optimiser nos investissements dans une conjoncture contrainte. Nous dégagerons également des priorités partagées les uns avec les autres.

Figureront dans ce contrat avec les communautés de communes de Benfeld et du Rhin, mais avec des financements distincts, les objectifs que se fixent les communes (volet 1), avec des aides traditionnelles ; ceux que se fixent les communautés de communes, en partageant des priorités avec le conseil général (volet 2), avec des aides majorées ; et les investissements prévus dans le canton par le seul Conseil Général (volet 3).

Une ère nouvelle s'ouvre devant nous, où nous allons fédérer les moyens humains et financiers afin de mettre en œuvre un développement harmonieux et respectueux de notre territoire. »

Conseil d'Alsace

Une réforme avortée : le Conseil d'Alsace. Le projet de fusion des deux départements alsaciens avait été adopté par une très large majorité d'élus de toutes les assemblées alsaciennes réunis le 24 novembre 2012. 122 élus étaient présents : 47 Conseillers Régionaux d'Alsace, 31 Conseillers Généraux du Haut-Rhin, et 44 Conseillers Généraux du Bas-Rhin.

Fusionner les deux départements pour ne plus former qu'une région n'avait que des avantages à nos yeux.

Nous étions toutefois incapables de les décliner concrètement auprès de l'opinion publique. Les réponses à des questions simples n'avaient pas été données, le résultat du scrutin était donc prévisible. Suite au référendum du 7 avril 2013, la proposition de fusion avait été rejetée par les électeurs.

Les Haut-Rhinois avaient majoritairement voté contre, et une trop forte abstention dans le Bas-Rhin, entraînant un pourcentage de participation inférieur au

quota règlementaire, le projet de réforme ne fut pas validé. Seuls certains grands élus manifestaient leur surprise devant ces résultats.

De mon côté, je n'étais guère surpris en me référant aux retours que je recevais du terrain. J'avais néanmoins milité pour le « oui » à la fusion. J'avais rédigé un article dans ce sens dans le bulletin municipal de Rossfeld. Le texte est le suivant :

Éditorial

« La collectivité unique d'Alsace, porteuse d'espoirs.

Madame, Monsieur,

Chers Rossfeldois,

Le 7 avril prochain, les électeurs Alsaciens seront appelés à se prononcer pour ou contre la constitution de la collectivité unique d'Alsace. Celle-ci devrait naître de la fusion des trois collectivités territoriales existantes actuellement : le Conseil Régional, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin. Si le oui l'emporte dans les deux départements avec plus de 25% des électeurs inscrits, le contenu de cette nouvelle collectivité d'Alsace et son fonctionnement seront définis par la loi à venir. Pour l'instant nous sommes plus sur des souhaits que sur des faits tangibles. Néanmoins, force est de constater que nous pouvons tous mieux faire :

- On ne cesse de critiquer, à juste titre le « mille feuilles » administratif et politique, où les gens ne s'y retrouvent plus. Il génère de nombreux doublons, tant dans les domaines économiques que touristiques que dans de nombreuses compétences « partagées ». Il y aurait là moyen de mutualiser pour économiser et de concentrer pour plus d'efficacité. Une seule agence touristique alsacienne, la suppression de nombreuses strates, comme les Pays, serait la bonne direction à suivre.

- On est actuellement confronté à de nombreuses incohérences : la Région est compétente pour la nappe d'eau souterraine, alors que le Département est compétent pour les eaux des rivières (sauf pour l'Ill).
- Les transports routiers sont gérés par le Département, les transports ferroviaires par la Région, les Trams par la Cus… alors que la population souhaite utiliser tous les modes de transports avec un billet unique !
- Actuellement nous avons trois directions de l'Environnement, trois directions de l'Aménagement du territoire, trois directions compétentes pour les collèges, lycées et formation professionnelle… On peut optimiser, mutualiser, économiser tout en étant plus efficace.
- La population attend des économies de fonctionnement : par la suppression d'un certain nombre d'élus (10 à 20%) ; cette suppression devrait concerner les actuels Conseillers Généraux (départements) et Régionaux (région), mais à mon sens, devrait également concerner les membres du CESER (conseil économique et social qui ne sont pas élus, mais nommés… Pour l'instant, personne n'a encore envisagé d'en diminuer le nombre.)

Les attentes des uns et des autres sont grandes : bien entendu en premier lieu l'amélioration de la vie au quotidien est souhaitée avec à la clef de nombreuses économies qui devraient alléger les taxes et impôts payés (mais là, je pense qu'il ne faut pas en attendre de trop !), la démarche de fusion des trois collectivités actuelles devrait donner le poids qui manque actuellement à l'Alsace face au centralisme parisien, et donner plus de poids à notre contrée dans l'espace transfrontalier. Les attentes se sont également exprimées très fortement pour une meilleure prise en compte et développement de notre langue et de notre culture alsacienne. De nouvelles compétences transférées dans le cadre de l'acte III de la décentralisation seraient les bienvenues.

Cette nouvelle structure, ouvrirait-elle la voie vers un fédéralisme que j'appelle de mes vœux ? Tous les rêves sont possibles !

Il est vrai qu'il vous sera demandé le 7 avril de vous prononcer pour un contour d'organisation territoriale, sans que personne ne sache encore avec précision au jour d'aujourd'hui quel sera son contenu exact. Avec optimisme, je dirais que ce dernier sera ce que les Alsaciens veulent qu'il soit. C'est en cela que la démarche proposée est originale, optimiste, et pourrait préfigurer des évolutions analogues dans d'autres régions. Il convient de souligner que pour la première fois, toutes les formations politiques (à l'exception du FN et de quelques socialistes strasbourgeois) sont unanimes pour s'exprimer pour le oui, même si ce dernier est sous-tendu par des concepts différents.

Voici brièvement, mais avec la sincérité que vous me reconnaissez tous, les arguments majeurs qui selon moi devraient vous conduire au bureau de vote pour répondre « oui » à la question posée « Êtes-vous pour la constitution de la Collectivité Unique d'Alsace par la fusion des Départements et de la Région actuels »
Je vous adresse à tous, mes salutations les plus cordiales »

Conseil départemental

Le Conseil Général change de nom pour devenir Conseil Départemental, et les Conseillers Généraux se dénomment à présent Conseillers Départementaux. Ces termes sont certainement plus compréhensibles par le grand public. En même temps que les noms changent, les périmètres des cantons changent également. Le canton de Benfeld disparaît au bénéfice du canton d'Erstein. Il n'y aura donc à présent plus qu'un grand canton d'Erstein représenté par un binôme, un homme et une femme. Le nombre des cantons avait été divisé par deux, alors que le nombre de Conseillers Départementaux avait été augmenté de deux personnes. L'assemblée est constituée à présent de 46 élus. Encore une nouveauté. J'estime que le nouveau découpage territorial a du sens et concrétise, quelques paires d'années plus tard, ce que Théo Schnee, Maire d'Erstein à l'époque, et moi-même souhaitions mettre en place. Notre adage était « Ce qui est bon pour Benfeld, est bon pour Erstein, et ce qui est bon pour Erstein est bon pour Benfeld ». Il y a donc une succession à assumer et un beau challenge à relever.

Je suis par conséquent le dernier Conseiller Général du Canton de Benfeld. C'est tout de même quelque part émouvant.

La mise en place de cette réforme avait été assortie de travaux au 4^{ième} étage du Conseil Général. Les bureaux étaient en cours de réagencement pour accueillir les binômes. Du coup, nous les anciens, nous retrouvions dépourvus de bureau, en quelque sorte sans domicile fixe. Je continuais à travailler soit sur un coin de table, soit en plein chantier, soit à la cafétéria en buvant encore plus de cafés que de coutume et probablement de raison. Bref, ça sentait la fin d'une période. Auparavant j'étais super bien dans mon bureau, seul, avec vue sur les ponts couverts, au milieu de mes photos préférées. J'y étais pratiquement tous les matins dès 7 heures, ou même avant. Quel calme et quelle sérénité pour travailler. La femme de ménage, Mme Denise, venait parfois faire un brin de causette. J'échangeais souvent avec Jean Mathia, aussi matinal

que moi ou avec Gérard Simler qui arrivait généralement un peu plus tard. Philippe Laugel était le seul personnel administratif déjà à pied d'œuvre à cette heure, arpentant les couloirs de son pas nonchalant. Nous nous entendions bien. Le changement était un peu brutal !

Mon intervention en séance plénière devant les Maires du Bas-Rhin le 18 novembre 2013 à propos de la présentation de la nouvelle carte des cantons :

« Monsieur le Président, mes chers collègues, mesdames et messieurs les Maires,

J'adhère bien entendu aux remarques, inquiétudes et propositions faites par mes collègues du groupe majoritaire. De plus, je m'interroge sur les motivations profondes de la démarche qui, si elle arrive à terme, se traduira par plus de Conseillers qu'aujourd'hui, et par beaucoup moins de proximité avec nos administrés. Je m'interroge également sur le fonctionnement futur, ou plus exactement sur les disfonctionnements futurs qui ne manqueront pas de se faire jour.

Les cantons seront représentés par un couple de Conseillers Départementaux. Lequel des deux portera et défendra les dossiers de ces nouveaux cantons ? Comment sera faite la représentation territoriale au plus près des attentes et des besoins ? Que se passera-t-il lorsque, au sein d'un même canton, l'un des deux élus sera favorable à une mesure tandis que l'autre y sera défavorable ? Nous pourrions poursuivre encore longtemps dans l'expression de nos doutes, interrogations et incohérences contenues dans cette réforme. Je voudrais aussi rappeler, qu'au niveau de la parité, aucune loi, règlement ou décret quelconque n'interdit aux femmes de se présenter aux élections. Celles qui ont la vocation peuvent très bien le faire en dehors de toute mesure de parité imposée.

Je voudrais revenir au canton de Benfeld. Pour être précis, je devrais dire : le canton d'Erstein, puisque une fois la loi adoptée, si elle l'est, le canton de Benfeld n'existera plus, étant absorbé par celui d'Erstein. Je dois néanmoins le reconnaître, bien que ne partageant pas cette démarche globale de redécoupage, ce dernier s'est réalisé tout de même avec une certaine cohérence chez nous. L'intégralité des trois communautés de communes a été respectée, l'intégration de la commune de Diebolsheim dans ce nouveau canton, demandée et attendue depuis bien des années, est enfin réalisée. De plus, les relations de travail et de coopération avec Erstein et son pays sont anciennes : elles avaient vu le jour dans les années 90. Malgré tout, il ne convient pas de chanter « tout va très bien madame la marquise ». Outre les problèmes récurrents évoqués précédemment dans tous les cantons, dans le cadre de cette fusion, le canton de Benfeld perd son identité, son originalité, pour ne pas dire son âme, ce qui va à l'encontre de l'appropriation d'un territoire par ceux qui y vivent. De plus, Benfeld perd son statut de chef-lieu de canton, tout en conservant l'obligation d'assurer des services de proximité pour tous les villages des environs, ceci au risque de voir ses dotations fortement diminuées.

Il est donc important de bien réfléchir à ce que nous allons faire par la suite puisqu'il est demandé aux uns et aux autres de faire aussi bien, sinon mieux, avec moins de ressources. J'ai envie de dire que l'État pourrait nous montrer le chemin dans cette direction, alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Il est question de fusionner quasi autoritairement les cantons. Qui nous dit que demain la démarche ne sera pas prolongée en regroupant tout aussi autoritairement les services de l'État ? Je pense à la trésorerie, aux gendarmeries, aux sous-préfectures, ainsi qu'à d'autres services tels que les services de secours et d'incendie, les services hospitaliers, et la liste pourrait encore s'allonger. Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, et à la lumière du bon sens centriste évoqué précédemment par mon collègue socialiste, Nisand, je voterai contre le redécoupage proposé »

Nouvelles Régions

Autre grande réforme, à mon sens moins compréhensible que celle qui concerne les cantons : la modification des Régions dont le nombre passe à 13. Elle aurait du sens dans une structure fédérale et non jacobine. J'avais diffusé un texte le 21 juillet 2014, relatif à la réforme territoriale :

« On n'en parle plus ou moins depuis les dernières propositions faites par M Raffarin dans le cadre d'un nouvel acte de décentralisation, mais en fait, rien n'a été fait jusqu'au 18 juillet 2014.

En effet, c'est à cette date, à 5h50 du matin que les 50 députés présents ont adopté l'article 1ier de la réforme territoriale. Ce dernier redessine la carte des régions qui passeraient de 22 à 13. Il prévoit, en ce qui nous concerne de plus près, la création d'une grande région fusionnant l'actuelle Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

Tollé général ! Quasiment tous les élus des 22 régions actuelles y sont opposés et gardent le pied sur le frein ! Pourquoi donc ? Serait-ce tout simplement parce que personne n'a mis en avant un seul avantage réel d'une telle fusion, Rien ne prouve a priori que nous soyons plus forts en étant plus nombreux : 1,8 million d'habitants en Alsace, plus 2,3 millions en Lorraine, plus 1,3 million en Champagne-Ardenne.

Dans une France jacobine, il est erroné de comparer nos grandes régions aux Länder allemands fédérés. Les régions françaises, quelle que soit leur taille, n'ont pas l'autonomie indispensable et dépendent, et dépendront toujours en grande partie, du pouvoir central.

Alors dans ces conditions, pourquoi redouter la fusion votée ? Serait-ce à cause de la localisation du siège de la capitale régionale ? Serait-ce dû à la crainte de voir le nombre des élus régionaux réduit à une peau de chagrin ? Serait-ce dû à la crainte de voir s'éloigner les centres décisionnels politiques ? Ou serait-ce à cause de je ne sais quoi, puisque les avantages et les inconvénients de tous ordres n'ont été ni clairement

analysés, ni expliqués. De plus, aucune concertation sérieuse n'a eu lieu. « Démocratie participative, où es-tu ? »

Alors que faire ? Respecter le vote de l'assemblée nationale, même si ce ne sont qu'environ 10% des parlementaires qui ont voté… (Je me demande à quoi peuvent bien servir les autres). Certains députés alsaciens, passant outre la vox populi exprimée lors du referendum, proposent de remettre sur le tapis le Conseil d'Alsace ! Ou alors faut-il investir la rue, ou que sais-je encore ?.....

On craint toujours ce que l'on ne connaît pas, ou ne comprend pas. Ce défaut d'explications concrètes, voire terre à terre, avait déjà fait capoter le Conseil d'Alsace ; la même erreur est en train de se reproduire dans le cadre de cette réforme territoriale qui aurait pu être un bel outil de développement dans tous les domaines, mais qui semble mal emmanchée. Dommage ! »

Fusion des communautés de communes

Autre réforme qui sera mise en en place au 1ier janvier 2017 : la fusion des trois Communautés de Communes Benfeld- Rhin- Erstein.

C'est une bonne chose à mon sens. Les périmètres du canton et de la communauté de communes seront enfin identiques. Ce qui facilitera le travail et la réalisation de projets structurants. À l'époque du canton de Benfeld, trois communautés de communes étaient concernées territorialement : Benfeld, Rhinau, Erstein.

Mais la peur de se « faire manger » par plus gros est toujours bien présente, et constitue un frein psychologique à toute avancée.

Personnellement, j'irais beaucoup plus loin. Je proposerais une autre réforme, audacieuse mais pragmatique : fusionner les fonctions de Conseiller Départemental et de président de Communauté de communes ; cela aurait du sens et serait un grand progrès.

Cela permettrait de donner de la cohérence, de l'efficacité et de réaliser des économies, tout en réduisant le mille-feuille tant décrié.

Je l'avais évoqué à plusieurs reprises avec certains collègues, sans susciter de réactions particulières. Il faut que les esprits murissent, ici comme dans d'autres situations.

Allons-nous vers la fin de certaines « frontières » ?

Fin de ma mandature

Comme annoncé, je n'avais pas sollicité un nouveau mandat. Promesse raisonnable, mais très difficile à tenir. Ma décision a déplu à bon nombre de mes concitoyens. Ils ne comprenaient pas. Certains se sentaient perdus, abandonnés et ils me l'avaient dit. D'autres m'en voulaient de les « laisser tomber ». Mais la grande majorité était compréhensive, affirmant comme un seul homme, que j'avais fait mon travail de manière irréprochable, et que je méritais à présent de profiter de ma retraite. Un nombre impressionnant de courriels et de lettres de remerciements et de reconnaissance m'ont été adressées par la suite. Je les garde tous. J'en ai un classeur plein ! Tous ces témoignages qui proviennent de personnes que j'avais aidées ou non, de personnels du département avec lesquels j'avais travaillé durant tant d'années, m'avaient évidemment touché profondément. Je n'avais pas l'habitude de témoignages de gratitudes. Mais j'avoue que ça m'avait fait chaud au cœur, et avait un peu facilité la transition de ma vie super-active d'élu, à celle, toute différente de retraité !

Quelques axes de travail

Avant de terminer mon dernier mandat, j'avais quand même mis quelques « fers au chaud » pour préparer l'aménagement de notre territoire à court et moyen termes. J'en rappelle les principaux :

Le Contournement routier de la ville de Benfeld, et éventuellement de Kertzfeld.
Vieux dossier, qu'il convient de relancer régulièrement, démarré alors que j'étais Maire, et pour lequel mon Conseil m'avait suivi unanimement. J'avais toujours défendu cette demande, et ne manquais pas de la rappeler dès que l'occasion se présentait. Cette déviation, si elle voit le jour, ne pourra passer qu'au Nord de Benfeld, sur le ban communal de Sand. Je souhaitais que Sand prévoie ce tracé en mettant un emplacement réservé. Après d'âpres discussions, le Maire de Sand accepta de tracer une grande flèche matérialisant grossièrement sur le plan l'impact du tracé projeté.
Cette déviation semblerait être inscrite au Scoters, mais sur le terrain rien ne bouge.

L'implantation d'un carrefour giratoire au Nord de Benfeld
Cet aménagement, que j'avais annoncé lors de ma dernière campagne des cantonales est fondamental afin de mieux desservir la ZAC et permettre son extension, faciliter l' entrée à Benfeld, et, surtout, constituer un maillon important en vue de la réalisation du futur contournement de Benfeld tant attendu. Il faudra donc que son implantation soit faite judicieusement.

Terminer la liaison cyclable Rhinau – Barr

Il faudra enfin réaliser le maillon de piste cyclable actuellement manquant entre Kertzfeld et Stotzheim. Pour ce faire, ayant consommé les crédits alloués initialement à cette opération suite au temps mis à régler les problèmes fonciers rencontrés dans le canton de Barr, l'octroi de fonds européens était indispensable. Le Président Kennel avait demandé au Président Richert, par lettre du 5 mars 2015, de mobiliser les fonds FEADER. Depuis lors, rien ne s'est passé si ce n'est qu'il faut déplorer depuis le mois de mars 2015 le décès accidentel d'un cycliste écrasé entre Kertzfeld et Stotzheim par un chauffard alcoolisé. Au moment où j'écris, la forêt reprend ses droits sur l'emprise de la piste, déboisée en 2014. Tout sera à recommencer.

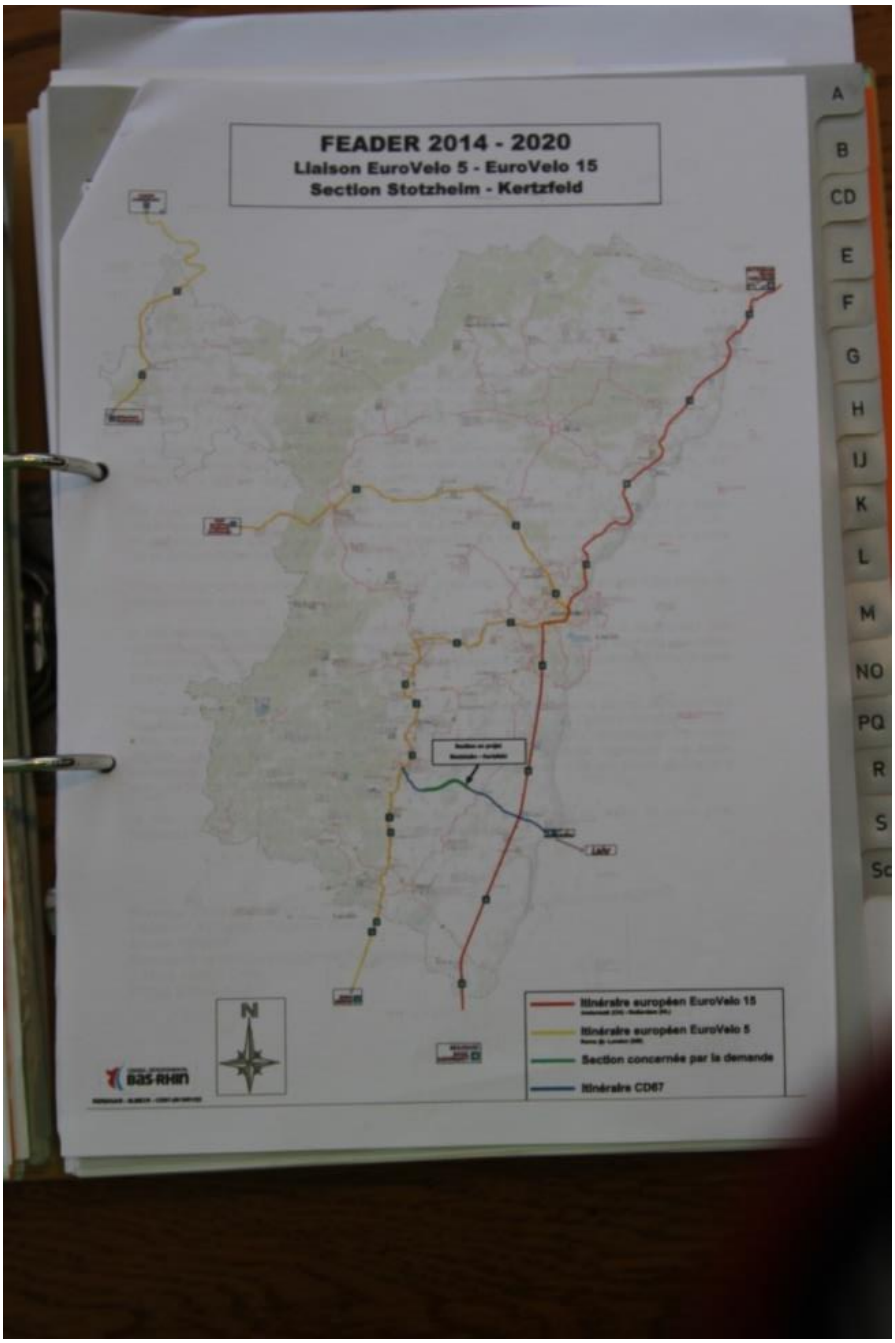

Le dossier était quasiment prêt avant mon départ à la retraite

Les richesses humaines

Pour une fois je ne brosserai pas un bilan exhaustif de mon dernier mandat de Conseiller Général, je n'évoquerai que l'essentiel, c'est-à-dire l'importance et la qualité des relations humaines tissées au cours de toutes les périodes évoquées dans cet ouvrage.

Que de gens merveilleux ont croisé ma route. Que de personnes attachantes ont fait un bout de chemin avec moi et parfois grâce à moi. Que de personnes sont venues vers moi dans l'espoir d'être écoutées et éventuellement aidées. Je me suis toujours senti très proche des plus humbles. Je n'ai jamais été avare de mon temps et n'ai jamais rechigné devant ma charge de travail, pensant que mes concitoyens le valaient bien. D'ailleurs celui qui donne n'est-il pas plus riche que celui qui reçoit ?

Quelle richesse a été la mienne de pouvoir aider, donner et fédérer. Tout au long de mon engagement de trente-deux années de vie publique, je me suis senti pleinement responsable de la ville et du canton de Benfeld. Peut-être mon action a-t-elle été guidée par la pensée de Saint Exupéry qui affirmait :

« Tu es responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé».

Quelques résidentes de la RPA

Ir be der letscht

(Je suis le dernier)

Je conclurai mon propos, en rappelant que je suis le dernier Conseiller Général du canton de Benfeld, et que je suis celui resté en fonction le plus longtemps depuis la mandature de M. Alphonse Gilliot en 1918… et en reconnaissant que j'ai eu du mal à mettre un terme à mon engagement politique !

J'ai terminé en 2015 ma lettre-bilan de Conseiller Général avec le paragraphe que je reproduis ci-après :

« Je terminerai en exprimant à tous les habitants du canton, et même largement au-delà, mes souhaits de bien-vivre ensemble dans la paix et la solidarité, le respect et la compréhension mutuels, et ce, malgré la mutation sociétale profonde que nous vivons. »

Instances dans lesquelles je siégeais

Énumération à la Prévert des différentes instances dans lesquelles je siégeais :

À l'ADAC (association de développement de l'Alsace centrale) : trésorier puis vice-président et président de la commission économie et de la commission de développement local. 1ier vice-président à l'ADT (Association de Développement Touristique du Bas-Rhin), ainsi que de l'ADIRA (association départementale de développement économique).

En plus des commissions thématiques du Conseil Général, des nombreux comités de pilotages, et autres réunions en interne, je représentais le département : à la Commission territoriale du RSA en tant que Président – au conseil local intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CLISPD) – aux établissements sociaux et médico-sociaux de Benfeld, Epfig, Rhinau – au comité de pilotage de la stratégie départementale de lutte contre les coulées d'eaux boueuses – à établissement public foncier local EPFL– au comité de suivi financier de l'évaluation des contrats de développement et d'aménagement du territoire de CdC de Benfeld et CdC du Rhin – à la commission territoriale sur le territoire de la MCG (maison du conseil général) de Sélestat – aux conférences territoriales de la MCG de Sélestat – au comité départemental de pilotage chargé de la mise en œuvre de la stratégie dans le domaine de l'énergie – aux conseils d'administration et commissions permanentes des collèges de Benfeld, Rhinau, Sundhouse, Erstein, Gerstheim – à la commission régionale de concertation pour l'enseignement privé sous contrat – au conseil d'administration du collège de Matzenheim – au comité de pilotage de la démarche « agenda 21 des collèges » - au comité de pilotage des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats ORGFH – au comité régional de pilotage pour la protection des écosystèmes de la Bande Rhénane – à la commission consultative du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés PDEDMA – à la commission locale d'information de l'ancien réacteur universitaire de Strasbourg Cronenbourg CLI – au conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques CODERST – à l'association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace APRONA assemblée générale et conseil d'administration – à association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace ARIENA : Vice-Président – à l'association Rhin Vivant – à commission de gestion de la convention cadre entre l'agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie ADEME et le département – au comité de pilotage chargé de suivre la construction et la mise en œuvre d'un référentiel paysager partagé dans le Bas-Rhin : Président – au Conservatoire des sites alsaciens, conseil d'administration – au groupe de travail chargé du suivi du schéma départemental de protection des espaces naturels – au groupe de travail régional « environnement » - au comité de pilotage « inventaire des zones humides » - au comité de pilotage « révision du schéma départemental des espaces naturels sensibles » - au comité de pilotage « zéro phyto » - au groupe de travail PEGEDER – au comité de pilotage des circulations douces – à la commission

chargée d'établir la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur – à la commission consultative des services publics départementaux – à la commission départementale de sécurité routière CDSR – à l'observatoire régional de la sécurité routière, comité d'orientation – au service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin SDIS, conseil d'administration – au comité de suivi des organismes partenaires du département – au groupe de travail « territorialisation et assistance aux collectivités » - au comité de pilotage chargé de coordonner le projet territorial pour la jeunesse PTJ des CdC de Benfeld et CdC du Rhin – à la commission administrative paritaire CAP – au comité de pilotage du plan départemental des espaces, sites et itinéraires PDESI, Président – à l'association des départements cyclables… et j'ai probablement oublié l'une ou l'autre instance.

J'ai souvent constaté l'absence aux réunions d'élus cumulant plusieurs mandats et relevé leur méconnaissance de nombreux dossiers. Les représentants des administrations siégeaient souvent en plus grand nombre que les élus ! Faut-il alors s'étonner que ce soient les administratifs qui « commandent » ?

Mes compagnons de route

La grande majorité de mes compagnons de route m'ont accompagné, suivi, soutenu durant tout mon parcours. Beaucoup d'entre eux sont devenus mes amis. Quelques-uns n'ont fait que quelques pas en ma compagnie, mais m'avaient néanmoins beaucoup aidé et certains avaient beaucoup appris.

Trois ou quatre de mes compagnons, après avoir été assez proches de moi, ont quitté mes traces pour emprunter d'autres routes pour rejoindre l'un ou l'autre de mes concurrents ou opposants. C'est la vie !

Je tiens à exprimer à tous, à des titres et degrés divers, mes remerciements pour le bout de route parcouru ensemble, et ma reconnaissance pour leur soutien ainsi que pour les moments forts et inoubliables que nous avons partagés. Je pense particulièrement à :

Arnould André, Asin Sylvie, Barbaro Marie-Rose, Barbier Gérard, Bader Anne, Becht Jean-Luc (t), Becht Yvon, Bertrand Frédéric, Bourgeois Jean-Luc, Braun Laurence, Braun Claude, Breitel Jean-Jacques, Brendlé René (t), Broglin Hubert, Chombeau Raoul, Delvallez Anny, Drach Henri, Drenntel Claude, Drenntel Christiane, Dreyfuss Marie-Thérèse (t), Faes Gaëtan, Frey Willy, Fritsch Jean-Louis, Fritsch Marlyse, Fuchs Jean-Claude, Fuhrmann Robert, Fuss René (t), Gelain Jean-Marc, Gilg Lucienne, Gilg Michel, Glatt Annette, Glatt Raymond, Greulich René, Greulich Chantal, Gsell Roland,

Helmbacher Paul (t), Hercher Charles, Hercher Marlène, Hoff Gérard, Huffschmitt André (t), Humler Xavier, Hurstel Bernard, Hurstel Eric, Hurstel Hubert, Hurstel Lucienne, Hurstel Robert, Huss Marie-Thérèse, Jacob Claude (t), Jaeg Marlyse (t), Jehl Jean-Paul, Jehl Marlène, Jehl Jean-Michel, J'Espère Véronique, Jordan Raymond, Jordan Denise, Kalk Alfred, Kalk Isabelle, Kalms Roland, Kauffmann Alain, Karotsch Maurice, Kauffmann Pierrot, Kempf Marinette, Kiene Patrick, Keller Jean-Pierre, Kobloth Annette, Kiene Huguette, Klamm Roger, Klein Annick, Kobloth André, Kocher Michel, Koenig Jacques, Kohler Nathalie, Kretz Joseph, Kuntz Pierre, Kuntzmann René, Kuntzmann Jean-Louis, Lardinais Claude, Legrand Jean-Marc, Françoise Legrand, Lelièvre Philippe, Lecat Alain, Leppert Jean-Pierre, Limacher Martine, Limousy Albin, Loecken Norbert, Loecken Anne Marie, Losser Armand, Lutzky Bernard, Lux Mireille, Mack Roger, Mangin Frédéric, Mayer Eric, Meyer Andrée, Muller Régine, Ness Alphonse, Oberlé Alfred, Olry Marc, Ostertag Corinne, Ostertag Frédéric, Perceau Maurice (t), Perrotey Doridant Pascal, Pfleger Bernard, Pfeiffer Bernard, Pfeiffer Chantal, Probst Roland, Rieg Isabelle, Riehling Jean-Claude, Risser Gilbert (t), Roecker Denise, Roecker Freddy, Ronger Saliha, Rossfelder Jean-Paul, Roth Claudine, Roussel Christine, Rudloff Louis, Russmann Robert, Russmann Béatrice, Saas Béatrice, Saas Jean-Marc, Scatton Gilbert, Schaetzle Pierre, Schlegel Gérard, Schmitt Jean-Paul, Schwoebel Mme, Schlaeder Serge, Schott Serge, Schmidt Sonia, Schmitt Théo, Schwab Jean-Jacques, Schnee Louis (t), Schnee Sophie, Siat Elisabeth, Siat Maurice, Simler Gérard, Staerck Arnaud, Stephan Mario, Strubel Richard, Thurnreiter Jean-Marie, Trunkenwald Sabina, Trunkenwald Paul, Trunkenwald Rachel, Van Thom Jean-Charles (t) Van Thom Nathalie, Guy Vogt, Waldvogel Christiane, Weber Bernard, Wetzel André, Wersinger Henri(t), Wilhelm Christine, Wilhelm Gilbert, Wilhelm Marc, Wolfarth Jacky, Wolff Bernard, Wolff Lucie, Wolff Christophe, Wolff Patricia, Zaegel Henri, Zeller Adrien.

Je n'ai pas mentionné mes collaborateurs au Conseil Général, les ayant déjà cités par ailleurs. Avec eux aussi j'avais tissé des liens relationnels très forts de respect, de travail, d'estime et d'amitié pour certains. J'avais travaillé avec des spécialistes très pointus et aimant leur métier. Ci-après, quelques-uns en photo :

Les bureaux de la Mairie et de l'Hôtel du Département
Mes collaborateurs

L'Hôtel de Ville - La mairie

L'Hôtel de Ville

La Laube avait été transformée durant la mandature de Bernard Steyert. Les arches du rez-de-chaussée, certaines initialement ouvertes, avaient été fermées. De

nouvelles surfaces avaient été dégagées pour des bureaux. Ces derniers étaient tous accessibles depuis le hall d'entrée, dans lequel est exposée une tombe romaine, vestige du camp d'Ehl.

À gauche de l'entrée se trouvait le bureau de l'état civil. Y travaillaient Raymonde Olry et Martine Hausser. Au départ de cette dernière, Richarde Fuchs la remplaça. J'avais chargé Raymonde de constituer les archives au jour le jour, en plus de ses autres attributions.

Le bureau d'à côté, vaste et lumineux, était occupé par Guy Andlauer, responsable du service technique. Je venais souvent travailler avec lui devant sa planche à dessins. Techniquement nous nous entendions bien. Après son départ s'étaient succédés à ce poste, M Gelain, M Martino puis M Ehrhart venant de la DDE d'Erstein. Je m'étais approprié ce bureau un peu plus tard, le bureau initial du Maire ne convenant pas pour recevoir le public.

À côté se trouvait un tout petit bureau affecté aux adjoints. Bureau mis à la disposition également des bénévoles qui travaillaient au sein de l'association intermédiaire Réagir. L'équipe à ses débuts était constituée de Mrs René Thielen, Raymond Wolfarth, Joseph Krieger, André Dietzinger, Raymond Jordan et bien d'autres encore… Y travaillant chaque fois à plusieurs, ils y étaient à l'étroit. Par la suite, en 1990, un bureau sera mis à leur disposition au premier étage du siège de la Cocoben.

Poursuivant encore un peu, à côté se situe la porte d'accès à l'étage. C'était dans ce couloir que le personnel et moi-même faisions la pause-café tous les matins avant l'ouverture de la mairie au public. Je devais parfois houspiller un peu mes collaborateurs pour que la mairie ouvre ses portes à l'heure. Et juste à côté, un petit couloir desservait le bureau du Maire et le bureau du secrétaire général. Le bureau du Maire était exigu et sombre et était en relation avec le grand bureau lumineux du secrétaire de mairie. Joseph Moog était très matinal et occupait son bureau le premier tous les matins. Joseph avait besoin de pouvoir travailler dans le calme. Son rôle était important, il était entre autre, chef du personnel, gestionnaire, exécutant des décisions politiques, réceptacle de beaucoup de doléances, et paratonnerre pour protéger le Maire en cas d'orage.

Une petite parenthèse pour rappeler les secrétaires généraux de la mairie qui se sont succédé à l'Hôtel de Ville : monsieur Bernard Steyert avait Robert Klein comme secrétaire. Après qu'il s'en est séparé, c'était M. Jean-Pierre Keller qui occupa ce poste. Il l'avait quitté au cours de la mandature de M.Robert Muckensturm. Ce dernier procéda au recrutement de M Joseph Moog, en poste depuis ce temps. En 2016, il aura travaillé avec 6 maires successifs : R.Muckensturm, R.Brendlé, M.Wilhelm, R. Lustig, A. Wetzel, J. Wolfarth.

Continuons la tournée des bureaux pour accéder à présent dans celui situé à droite de l'entrée. Grand bureau occupé par deux personnes, Mme Suzanne Goeller, qui était chargée de la comptabilité et de la gestion financière, et Mme Viviane Walter,

chargée des permis de construire. En tout début de mandat, Madame Nicole Chevalier travaillait également dans ce bureau.

Avant les transformations, les bureaux du secrétaire et de l'état civil étaient au premier étage. S'y trouve également la salle des mariages, ancien bureau des Maires. Il est meublé de meubles anciens, bureau, profonds fauteuils et bibliothèque, dont certains livres sont factices. Les portraits et photos des anciens Maires y sont suspendus, formant ainsi la « galerie des ancêtres ». C'était dans ce bureau chaleureux que le Maire de l'époque, M. Roger Gsell, nous maria, Elisabeth et moi.

On accède au hall du premier étage par un escalier en colimaçon situé dans la tour. La rampe centrale de cet escalier est réalisée dans un tronc d'arbre d'une seule pièce. Le sol du hall est constitué de dalles de pierre. Avant d'entrer dans la salle du conseil, la Stubbe, on est accueilli d'un côté par un mannequin habillé en alsacienne, et de l'autre côté par les figures d'époque de l'horloge à Jacquemart. Les habits de l'Alsacienne sont anciens. La commune avait acheté la coiffe et la robe à Mlle Jacqueline Roecker, alors que mon épouse Elisabeth avait offert à la commune le tablier et le foulard brodés.

J'avais laissé la salle du conseil en l'état durant mes deux mandatures. Salle historique avec ses fenêtres décorées par des blasons dont ceux des dix villes libres de la Décapole, décorée également par des photos et documents relatant des épisodes de la dernière guerre, au milieu desquels figure en bonne place le document scellant le serment du jumelage avec Ettenheim.

Seul cet étage de l'ancien Hôtel de Ville a conservé ses fonctions historiques : la Stubbe est toujours la salle de réunion du Conseil Municipal, l'ancien bureau du Maire reste la petite salle des mariages, les autres salles étant affectées aux réunions des commissions. Parallèlement à l'aménagement des locaux de la mairie au Cardinal, le rez-de-chaussée avait été réagencé pour optimiser le fonctionnement de l'Office du tourisme du Grand Ried.

En ce qui concerne les locaux de la nouvelle mairie, je les connais bien puisque je les avais dessinés. Mais je n'y ai pas travaillé, à l'exception toutefois de la salle de réunions du rez-de-chaussée dans laquelle je tenais mes permanences de Conseiller Général.

C'est vrai, cet Hôtel de Ville avait été quelque peu ma deuxième maison durant de longues années.

Deux petites anecdotes

Discutant en fin d'après-midi sur le pas de la porte de la mairie avec quelques collègues, j'avais été abordé par un couple de Suédois qui souhaitaient louer une

chambre à « l'Hôtel de Ville ». Ils avaient l'air un peu déçus en partant, après avoir entendu nos explications, de ne pas pouvoir dormir dans ce bel « hôtel ».

Il fut un temps, je fumais beaucoup dans mon bureau. Je fumais d'autant plus que les soucis et préoccupations diverses m'envahissaient. Je ne pouvais pas ouvrir les fenêtres de mon bureau, et la VMC était toute théorique. J'évoluais donc dans un perpétuel nuage de fumée.

Viviane Walter, allergique à la fumée, me faisait comprendre avec élégance que j'exagérais : quand elle venait me présenter les parapheurs à signer, elle entrait dans mon bureau en apnée, me les déposait vite et ressortait toujours en apnée. Je n'avais pas mis longtemps à comprendre son message, par contre, j'avais mis beaucoup plus de temps pour m'arrêter de fumer !

Gouvernance

J'étais le « patron » des personnels durant mes mandats de Maire. Nos relations se sont globalement bien passées durant ce laps de temps. Étant très exigeant, j'aurais souhaité pouvoir parfois compter davantage sur certains. Je crois néanmoins pouvoir dire que le personnel m'appréciait. J'avais essayé être un bon patron, juste, compréhensif et assez proche des personnels. Je n'ai toutefois pas eu à mon départ les mêmes retours que ceux reçus des services du département.

J'avais recruté en tant que personnel administratif, Patricia Hurstel, Claudine Roth, Patricia Bourgeois, Richarde Fuchs et Karine Becht.

L'atelier municipal

Je voudrais encore faire un focus sur l'atelier communal situé dans les anciens abattoirs de la ville. Ces locaux n'avaient guère été modifiés durant mes mandats. Par contre, le personnel technique avait beaucoup évolué suite aux nombreuses embauches que j'ai effectuées : Richard Braunstein, Charles Kiené, Lucien Weiss, Olivier Hemmerlé, Gérard Metz, Yves Ehrhardt, Jean Berrel, Jean-Paul Riehl, Jean-Marc Vilain, Martino, Dominique Ehrhart. Les anciens en poste à mon arrivée étant Alphonse Wanner, Louis Mindt, Patrick Wanner, Marcel Schwab et Guy Andlauer.

Toute l'équipe m'appréciait et m'était très dévouée. Les relations entre le responsable des services techniques, Guy Andlauer, et le reste de l'équipe étaient parfois plus difficiles. Mes deux adjoints aux travaux, Henri Wersinger et André Arnould avaient essayé de gérer l'équipe au mieux.

Il m'était arrivé d'être dans l'obligation de sanctionner un ouvrier communal en le mettant temporairement à pied. Comme la sanction était juste, l'intéressé l'avait acceptée et ne m'en avait jamais tenu rigueur. La difficulté de la gestion humaine se traduisait par la succession des chefs d'équipe : furent chefs : Alphonse Wanner, Louis Mindt, Lucien Weiss, Jean-Paul Riehl. Ce dernier était parvenu à créer un climat très sympathique au sein de l'équipe municipale. Il organisait de temps en temps des repas en

commun auxquels étaient parfois invités les élus. Nous étions ainsi les convives de l'équipe qui organisait une petite fête, la retrouvant sur la terrasse aménagée à l'arrière de l'atelier, au bord de l'Ill. Les liens se sont ainsi resserrés et l'ambiance était sympathique et la qualité du travail était satisfaisante.

L'équipe technique avec son chef Jean-Paul Riehl

Il m'arrivait de faire preuve de paternalisme lorsque l'un ou l'autre était dans la difficulté, et faisait appel à moi. Je m'étais, par exemple, rendu un soir au domicile d'un ouvrier, suite à son appel aux alentours de minuit. Je n'avais jamais hésité un instant pour apporter mon aide et soutien quand cela était nécessaire.

Par contre, je ne voyais pas très souvent les femmes de ménages ni les aides dans les écoles. Leurs interventions régulières étaient pourtant indispensables pour l'entretien de nos bâtiments et pour le fonctionnement de nos diverses structures.

Anecdote

Une anecdote pour terminer : l'équipe technique avait besoin d'un véhicule. La municipalité était toute disposée à lui donner satisfaction, mais en maîtrisant au mieux les dépenses communales. Il fut donc décidé, d'une part, d'attribuer à l'équipe d'ouvriers communaux l'ancien corbillard, une Peugeot 404 noire, et, d'autre part, de les doter de bicyclettes pour les déplacements intra-muros ! Je ne peux pas dire que l'équipe était folle de joie après ces dotations.

La Résidence Pour Personnes Âgées

Je voudrais dire un mot particulier à propos « des » Van Thom : Jean-Charles, Rose-Marie et Nathalie qui étaient appréciés et aimés par tous les résidents. Rose-Marie était employée par la commune pour assurer l'animation de la RPA. Elle y habitait quelques années avec Jean-Charles et Nathalie, et y organisait régulièrement des fêtes et des goûters. Isabelle et moi y assistions régulièrement, d'ailleurs souvent accompagnés de mon épouse Elisabeth.

L'animation musicale était faite successivement par Hubert Kiennert de Sand, puis par Bernard Wolff et Etienne Jaeg, puis par l'orchestre des « 3 L » : Jean-Louis Runnebureger, Etienne Jaeg et Robert Forster. Il m'arrivait de m'associer de temps en temps à eux pour les accompagner à la contrebasse ou interpréter l'un ou l'autre morceau à la clarinette.

Roland Brendlé Robert Forster Etienne Jaeg Jean-Louis Runneburger

Poème

« S'Eichhasel in de RPA

Jetzt klopft s'Eichhasel ans Fanster
Hungere tuet's in dam kalte Winter
Schon weis s'Rosmarie was as brücht

Schnall richt's ihm d'Nuss, wo flink wurd gstüscht.

Bi dane guete liewe Little
Esch's a Spass fer komme battle
An Hungersnot isch gar ken Gfahr
An Proviant, un auj an Frindligkeit sogar!

Dann in de RPA isch guet lawe
Jedes Fescht bringt alle scheni Gawe
Asse, Trinke, Musik, Tanz un Humor
D'alte Lieder ware gsunge im Chor.

Un triewe die guet Stimmung wit in d'Heh
Dass vergehn d'Rhümatisse un d'andere Weh.
Hoch soll lawe des Hüs in dare schene Natur
A jed's soll's geniesse a langi, langi Dür !

Elisabeth Brendlé 17.1.92

L'Hôtel du Département

Cet immeuble noir, à la forme de bateau, qu'est notre Hôtel du Département, avait été construit par le président Hoeffel au cours de son deuxième mandat. Le quatrième étage constitue « l'étage politique », avec les bureaux de la présidence et de son cabinet, du directeur général des services, des services de l'assemblée et des élus.

Durant les premiers temps de mes mandats, on m'avait attribué un bureau double dans lequel j'étais d'abord seul, puis que j'ai partagé trois ans plus tard avec Gérard Simler. Nos bureaux nous étaient affectés en fonction de nos appartenances politiques. Gérard n'occupait pas très souvent ce bureau. Faisant avant tout de la médecine, comme il se plaisait à le dire. J'y étais donc seul la plus grande partie de mon temps. Nous nous entendions bien, Gérard est « un gentil garçon ». Et ce, malgré le fait que durant des lustres, Gérard me reprochait à tort, de l'avoir « viré » de l'UDF.
Heureusement que je rejoignais mon bureau avec une charge de travail importante. La vue que l'on avait depuis ma place ne favorisait pas les rêveries : je voyais un gros coin de l'immeuble d'à côté très proche, et une toute petite ouverture sur l'Ill. Je m'y sentais néanmoins bien.

Par la suite, j'ai intégré l'ancien bureau d'Alphonse Troestler. Pour moi c'était le grand luxe : j'étais seul, avec une vue derrière moi, puisque tournant le dos à la fenêtre, sur le musée d'art moderne et sur les Ponts Couverts. Je disposais, comme mes collègues, de tous les outils pour bien travailler : ordinateur, imprimante, téléphone.

Une assistante nous était attribuée. Par contre, les assistantes étaient affectées à plusieurs Conseillers Généraux. Pas toujours évident de travailler comme il le faudrait dans ces conditions. Je me bornais donc principalement à lui demander de composer ma « Lettre du Canton », adressée chaque mois à tous les élus du canton, et à informer la presse et les mairies des dates et horaires de mes permanences. Parfois elle avait à relancer un dossier embourbé, ou passer des messages à certains services, ou à répondre aux appels téléphoniques durant mes absences du bureau. Je faisais le reste. Mes assistantes successives furent, Patricia Karotsch qui a rejoint le cabinet du président, Véronique Peters qui en était à ses débuts quand elle m'avait été affectée, Marie-Andrée Brau-Arnauty, Anne Kauffmann qui venait du cabinet. Véronique avait ensuite été mutée à la maison du Conseil Général de Sélestat. J'aimais bien travailler avec elle. Une mention particulière pour Marinette Brignon, secrétaire particulière de M. Klein-Mosser, très performante dans la gestion des dossiers sociaux et donc très précieuse pour moi dans ces domaines. J'avais quelques fois fait appel à elle surtout vers la fin de ma mandature.

Au même étage, je rencontrais souvent les directeurs généraux des services successifs, la directrice de cabinet Marie-Agnès Belard, Philippe Laugel toujours très serviable, ainsi que Yolande Ludmann toujours très sympathique à l'accueil.

En tant que président de la commission environnement, je me déplaçais souvent à la Meinau pour travailler avec les services délocalisés dans les bâtiments de « La Passerelle ». Bâtiments dans lesquels était prévu un bureau « de passage » pour les élus.

Je voudrais citer les noms de personnels administratifs avec lesquels j'avais bien travaillé : Bernard Roch, directeur général des services, Laurent Schléret, directeur général adjoint, d'une immense humanité, Marie-Agnès Belard, directrice de cabinet, Marc Heibel ancien attaché de la préfecture avec lequel j'avais déjà travaillé du temps où je présentais des candidats moniteur, Erna Jung, responsable des établissements de santé, René Roesch, responsable du service de développement local.

J'aurai effectué trois mandats de sept ans, ayant à chacun d'eux, un autre président. Tout d'abord Daniel Hoeffel, « un grand Monsieur », avec lequel j'ai bien aimé travailler. Intelligent, clair, carré, proche des élus, j'appréciais ses qualités. Ensuite Philippe Richert, bon politique. Puis Guy Do Kennel, avec lequel j'étais très proche. J'avais travaillé avec lui sur plusieurs dossiers, tel que celui de la création du Vaisseau. Trois modes de gouvernance différents. C'était au cours du troisième mandat que je me suis le plus épanoui dans les responsabilités qui m'avaient été confiées.

J'ai passé 21 ans dans mes bureaux du Conseil Général. Je les ai quittés avec un petit pincement de cœur, me disant que j'y retournerai de temps en temps. Je suis actuellement membre du bureau de l'amicale des anciens Conseillers Généraux, bon prétexte pour ne pas couper tous les ponts. Nous nous étions tous quittés fin mars avec uniquement un « salut » convenu, personne n'ayant manifesté le moindre souhait de rester en contact. Ambiance politique, où il n'y avait qu'une juxtaposition d'individualités. Durant mes divers mandats, j'ai toujours œuvré pour l'amélioration du bien-vivre ensemble dans un cadre naturel et bâti des plus agréables. J'ai également cherché à concrétiser l'appartenance à un territoire qui a toute sa valeur au travers les Hommes qui y vivent et des villages qu'ils chérissent.

Frédéric Bierry Roland Brendlé Etienne Burger

Des Hommes et des Villages

Avant de commencer à rédiger ce chapitre, je me suis posé la question de sa pertinence. Ne citer que quelques personnes sur les 20 000 qui constituent la population du canton risque de froisser celles que je ne mentionne pas. Là n'est évidemment pas mon intention au moment où mes pensées se tournent prioritairement vers toutes celles et ceux qui agissent dans l'ombre, sans chercher à se mettre au-devant de la scène, ni rien rechercher d'autre que de bien accomplir leur tâche, de participer à la vie de la commune et tout simplement de faire plaisir dans une démarche généreuse. Sans eux, rien ne serait possible. Même si je ne connais pas les noms de toutes ces personnes tant de fois rencontrées, leurs visages restent néanmoins gravés dans ma mémoire.

Mais dans chaque village, l'une ou l'autre personne, émerge quelque part dans mes souvenirs, et ce, pour des raisons multiples. C'est cela que je voulais évoquer d'une touche très légère, voire transparente et éclatante comme une touche d'aquarelle ou un rayon de lumière qui éclaire les relations humaines vraies.

Benfeld

L'ancien Maire durant 12 ans, Roger Gsell avait procédé à notre mariage en 1964. Depuis lors, nous étions en très bons terme avec lui, son épouse et son fils Roland. Il m'avait demandé d'exécuter ses dernières volontés.

À l'occasion des noces d'or de Pierre Windenberger et de son épouse, en avril 1989, j'avais proposé au couple de fêter cet évènement dans la Stubbe, sortant ainsi l'ancien adjoint de Roger Gsell d'une période que l'on qualifierait actuellement de « traversée du désert ».

Il était radieux, heureux qu'un Maire se rappelle et reconnaisse son engagement pour la commune et la musique municipale. Il avait en effet fondé l'harmonie en 1945 et l'a présidée jusqu'en 1982. Je crois que je n'aurais pas pu lui faire de plus beau cadeau.

Quand on pense gymnastique, éducation de la jeunesse par le sport, on pense immédiatement à Jean et Céline Dischert, Raymond Barbaro, Eugène Wernert, piliers de La Laurentia et, pour Eugène, également responsable du cercle catholique et membre du conseil de fabrique durant des décennies. Peu de Benfeldois se sont investis autant et durant tant d'années qu'eux. La laurentia organise chaque année, entre autres, la soirée baeckeoffa. Soirée particulièrement fréquentée en période électorale. Je n'avais évidemment pas failli à la tradition, entouré de toute mon équipe.

Anecdote : Au cours de cette soirée je me suis élancé sur la piste de danse fort bien cirée par Alphonse Wanner, responsable de la salle des fêtes. Et ce qui ne devait pas arriver arriva : passant devant la table occupée par l'équipe concurrente, j'ai réussi l'exploit de faire tomber mon épouse, et nous nous sommes retrouvés à terre ; position peu glorieuse pour un candidat Maire !

L'Ensemble Vocal de Benfeld regroupait une grande partie des chanteurs de la contrée. Cette chorale de qualité se produisait chaque année dans la salle des fêtes de Benfeld et drainait un public nombreux. Rémy Schenk la dirigeait avec doigté et compétence, Mado Ehrhard assurait la présentation des œuvres, fonction dont elle s'acquittait avec beaucoup d'humour.

J'ai toujours eu d'excellentes relations avec les présidents successifs de la section de tir, surtout avec Jean-Louis Friess avec lequel j'étais très lié. Nous avions organisé au stand de tir une petite fête avec mon conseil pour mes 55 ans.

J'ai une très grande estime pour le corps de sapeurs-pompiers. Je tiens à lui rendre hommage en citant les chefs avec lesquels j'ai eu des relations de travail et de reconnaissance : Alphonse Crovisier de 1963 à 1980, Robert Bautz de 1980 à 1989, Michel Gilg de 1989 à 2001, Daniel Waldvogel de 2001 à 2011, Claude Boehm de 2011 à 2015, et depuis Mathieu Favre. Au cours de mes mandats, j'ai participé à quasiment toutes les assemblées générales et marches du 1^{ier} mai.

Comment ne pas évoquer la famille Waldvogel qui émet autour d'elle un rayonnement si positif ?

Jean-Georges Romain, président de l'association des arboriculteurs de Benfeld et environs, est à l'origine de la création de l'atelier de jus de pommes de Rossfeld. Je me souviens avoir proposé à l'assemblée générale réunie « à la Vignette, chez François » d'aller dans cette direction afin de valoriser les productions de fruits des adhérents de l'association.

Elsa Laugel, dont j'ai déjà parlé lors des vœux du Maire Muckensturm. Alsacienne dynamique, attachante et débordante de vitalité. C'était un vrai bonheur de la côtoyer. Elle s'était retirée dans une maison de retraite à Colmar, et rencontrait fréquemment mon père, colmarien, dans un salon de thé avenue de la République. Ils avaient grand plaisir à converser ensemble.

Claude Lardinais, est une des mémoires vivantes de Benfeld, et également un poète alsacien très sensible et inspiré. Il a revisité l'Ode à la Joie :

« Ode an die Freude

Gebet fur geeinigte Welt
Freudenströme sollen fliessen
In die Welt und überall
Gott mag in die Herzen giessen
Glück und Wonne ohne Zahl
Alle Völker dieser Erde
Binden fest ein heilges Band
Alle Länder sollen werden
Für uns all das Vaterland

Feuerflüsse sollen schmelzen
All die Herzen kalt und hart
Mag sich um die Erde wälzen
Was die Freud zum König macht
Liebe heist der grosse Zauber
Der vereinigt Rass und Stand
Der gibt allen Menschenbrüder
Wohl die Welt zum Vaterland

Alles Leben dieser Erde
Strebt zum höchsten Aufgebot
Pflanzen, Tiere, Firmamente
Lobet, preiset unser Gott
Liebesglut du Trunk der Herzen
Fliesse aus des Schöpfershand
Leuchte wie millionen Kerzen
Mach das All zum Vaterland"

Claude Lardinais

J'éprouve une grande estime pour le curé Charles Brillenmeyer. J'avais eu l'occasion de lui adresser quelques mots en 2002 lors de son départ de Benfeld :

« Pourquoi M. le Maire m'a –t-il donné la parole ?
Les raisons en sont multiples :

- *Nous avions été en fonction en même temps : 13 ans pour M. le Curé*
  12 ans pour moi.
- *Nous avions durant tout ce temps, cheminé sur des routes parallèles, qui se sont parfois croisées.*

- *Et surtout parce que je tenais à vous adresser, monsieur le Curé, ces quelques paroles en toute simplicité.*
  1) *Durant toutes ces années, nous avons appris à nous connaître, et nous nous sommes découvert quelques points communs :*
- *Vous aviez en charge le « peuple de Dieu », et moi la population du canton*
- *Nous avions vécu d'une manière analogue notre engagement.*
- *Nous sommes animés d'un idéal, spirituel pour vous, politique pour moi. Idéaux qui, en fait, ne sont pas si éloignés l'un de l'autre !*
  2) *Nous avons beaucoup travaillé dans nos domaines respectifs. Nous avons également réalisé des choses communes :*
- *Si la plus importante est bien entendu de s'occuper des personnes,*
- *Les élus agissant au cours de mes mandatures se sont attachés à améliorer votre « outil de travail », si vous me pardonnez cette expression ! Je citerais pour mémoire :*
  - *La rénovation des cloches et du tablier en 1990*
  - *La rénovation de l'orgue de l'église*
  - *La rénovation extérieure de l'église, tant attendue, en 1995-1996*
  - *La participation de la commune et du conseil général à la rénovation du cercle catholique et du parking.*
  3) *Mais ce qui est plus fort et plus important que tout, ce sont les relations humaines et la personnalité de chaque individu :*
- *Tant pis pour votre modestie, mais je me dois de dire*
  - *Que, comme beaucoup de Benfeldois, j'ai beaucoup apprécié*
    - *Votre intelligence*
    - *Votre discrétion, voire même votre timidité*
    - *Votre juste appréciation des situations (vous auriez même pu faire de la politique !)*
    - *Vos homélies et votre combat contre la « religion spectacle »*
    - *Votre façon de considérer et de traiter de manière uniforme tous les individus*
  4) *Vous quittez le doyenné de Benfeld après avoir exercé votre sacerdoce durant plus de 13 ans*
- *Dans des conditions parfois difficiles*
- *En ayant à faire face à une charge de travail croissante*
- *Avec en arrière-plan une certaine solitude*
- *En ayant parfois à affronter certaines incompréhensions*

Mais je crois que tout cela est le tribu que doit bien souvent payer « celui qui est devant », religieux ou laïque !

Vous allez bientôt exercer votre sacerdoce au service d'autres paroisses, mais avant de nous quitter, je voudrais :

- *Vous redire toute mon estime, ainsi que celle de mes administrés,*
- *Je voudrais vous dire « merci » pour votre engagement et votre présence parmi nous,*
- *Je voudrais vous dire que nous n'oublierons pas*
  - *L'homme de foi*

- *L'homme de cœur*
- *L'homme de vérité que vous êtes.*

Je vous souhaite, ainsi que toute la population que je représente, beaucoup de satisfactions et d'accomplissements dans votre nouvelle paroisse. »

Boofzheim

Boofzheim est la seule commune du canton à dominante protestante. Il était donc presque normal que les premières personnes que j'associe à cette commune soient les pasteurs.

C'est sans équivoque le pasteur Pascale Schneikert qui m'a le plus marqué. J'avais assisté à son culte d'installation. J'étais toujours subjugué par ses homélies pleines de sens, de douceur, de poésie et d'expression de sa foi. Elles m'allaient droit au cœur, moi l'athée. Pascale était très présente sur le terrain ; nous nous rencontrions de ce fait à maintes occasions et avions toujours des échanges très intéressants.

Elle m'avait remis le poème ci-après :

Avec toi, dans le soir
Que suis-je, Seigneur ?
Si peu de chose…
Je me sens si démunie
Quand toi, ma sœur
Tu viens m'ouvrir ton cœur brisé
Ton cœur qui saigne et qui étouffe dans la douleur

Et pourtant je sens en moi
La richesse de Ta Présence, ô Père
Je sais Tes larmes qui se mêlent aux siennes…
J'aimerais lui dire, Seigneur
J'aimerais…mais les mots s'embrouillent
Et je ne sais lesquels choisir pour consoler
Je me sens si démunie
À cause de ma petitesse,
De mon manque de courage
De ma faiblesse d'être humaine.

Je pleure avec toi, ma sœur, dans le soir
La nuit sera blanche
Et noire en ton cœur
Dieu pleure avec nous
Et déjà te serre dans Ses bras.
Je te remets dans Son Amour, ma sœur
Sûre de ne pas me tromper

Afin que, malgré l'absence
Ta nuit se change en jour,
Afin que tu saches porter au monde
Tout ce que ton bien-aimé
Aurait encore pu donner afin que tu transmettes ta lumière
Mais aussi sa lumière.
Laisse-moi te dire, ma sœur
Que Dieu connaît tes « pourquoi » ?
Et te tend la main
Pour t'aider à te relever
Bien plus, pour te porter
Car tu n'as plus goût à marcher
Sur le chemin de la vie
Il le sait…
Encore un de ces soirs
Où je pleure avec toi, ma sœur
Mais avec toi
Je veux partager cet immense Amour
Qui m'habite, qui me déborde…
Seigneur, pardonne mes faiblesses
Accorde-moi la transparence du cristal
Pour laisser passer Ta lumière
Ta Chaleur
Ton Amour
Et pour que toi, ma sœur, tu en sois remplie.
Viens, relève-toi et souris un peu
Ton bien-aimé repose dans une Paix infinie
Celle de notre Père.

Pascale Schneikert – Pasteur de Benfeld et Boofzheim

Juste après ma première élection en tant que Conseiller Général, les jeunes agriculteurs m'avaient proposé de m'immerger dans le monde agricole et m'ont fait visiter quelques exploitations. J'étais preneur, n'ayant que très peu de notions des problématiques liées à l'agriculture. Sous la conduite d'Éric Kléthi, futur Maire, de Mireille Issler et de Jean-Frédéric Fritsch de Friesenheim, nous avions fait le tour des exploitations les plus typiques. Tous trois étaient successivement président des jeunes agricoles du canton.

J'ai assisté à de nombreux concerts de qualité donnés par l'harmonie municipale, dirigée par l'infatigable et dynamique chef M. Brumpt et présidée par Robert Issler, dans une salle des fêtes à l'acoustique un peu particulière.

J'avais également côtoyé plusieurs Maires de Boofzheim : Grasser, Helbling et bien travaillé avec Pierre Gracient qui assumait également la présidence de l'amicale des Maires et Eric Kléthi, président de la communauté de communes du Rhin. J'avais également des contacts avec les chefs de corps Freddy Issler et Jean-Claude Hess.

Je rencontrais à chaque manifestation patriotique André Guidetti : ancien combattant et ancien pompier de Benfeld qui s'était fortement impliqué dans la restauration des casemates que l'on peut visiter depuis. Une route des casemates a été créée à son initiative.

Denise Roecker a été avec moi conseillère générale suppléante. Grâce au nouveau mode d'élection nous avons cheminé ensemble pendant sept années.

Friesenheim

Friesenheim est un des plus petits villages du canton, spécialisé dans l'élevage des porcs et dans lequel je me plaisais à aller dès que l'occasion se présentait. J'étais toujours très bien accueilli par les élus et par la population.

Y exerce Jean-Frédéric Fritsch, éleveur-agriculteur de pointe, qui a installé une des premières unités de méthanisation du secteur. Président des jeunes agriculteurs et conseiller municipal, Jean-Frédéric avait assuré mes premiers pas dans le monde agricole, et menait les réunions syndicales de manière très intéressante.

Auguste Thomann, Maire au moment de ma première élection de Conseiller Général et son épouse, sont des personnes très attachantes de par leur implication dans la vie quotidienne, leur douceur et leur gentillesse.

Avec André Klumb, le Maire actuel et son épouse Marguerite, nous avons tissé des relations vraies. Relations de travail ainsi que relations amicales. Je répondais toujours avec grand plaisir à toutes ses invitations aux vœux du Maire, à la fête de Noël des seniors ou à toute autre occasion.

Un de ses adjoints, Jean-Louis Kuntzmann, est de ces élus sincères et impliqués avec lesquels je travaillais avec plaisir ; il en est de même avec la secrétaire de mairie Christiane Berrel et son mari René, ancien chef de corps des pompiers.

Je citerais également Jean-Marc Legrand et son épouse, compagnons de route politique, qui ont pris ma défense principalement quand j'étais attaqué sur internet.

Les panneaux routiers indiquant la direction du lieu de pèlerinage de Neunkirch ont enfin été mis en place sur toutes les routes d'accès. Pour ce faire, je m'étais battu durant plusieurs années, faisant preuve d'obstination alors que les divers services compétents passaient « la patate chaude » les uns aux autres beaucoup trop longtemps.

Panneau implanté à l'entrée de Kogenheim

Herbsheim

Village dans lequel nous avions habité dans les années 60. Nous occupions la maison des anciens instituteurs M. et Mme Herrmann, en face du cimetière. L'école dirigée par Marthe Hansmaennel était à côté de la maison. La cour d'école et les greniers à foin du village, étaient les aires de jeux préférées d'Olivier, notre aîné.

Toute la famille Jehl Jean-Paul était à mes côtés pour distribuer mes documents électoraux. Elle a spontanément invité tout mon groupe à un pot après mon premier succès aux cantonales.

Lors des cérémonies patriotiques, monsieur Brun embouchait parfois son clairon pour jouer la sonnerie aux morts. C'était toujours un moment très émouvant. Les pompiers étaient présents à toutes les manifestations. Je voudrais évoquer les noms des chefs de corps successifs que j'ai connus : Albert Kretz, Jacques Koenig, Roland Schneider, Claude Brun, Yannick Brisach.

Robert Schneider, agriculteur et Maire-adjoint m'avait grandement aidé lors de la phase d'acquisition des terres agricoles nécessaires à la réalisation de la piste cyclable Canal- Herbsheim. Il avait été un intermédiaire précieux au cours des tractations pour recueillir les promesses de vente des agriculteurs.

Patrick Dutter, trotskyste et président de l'association de pêche, m'avait fait un immense honneur en déclarant, tout en me tendant la main, que j'étais le seul élu auquel il serre la main, n'ayant pas une grande considération pour les autres. C'était flatteur pour moi.

Mario Stéphan, chanteur de talent, spécialisé dans l'imitation d'Elvis Presley, ne manquait jamais de faire mon éloge en public lors des concerts auxquels j'assistais.

Huttenheim

Jean-Jacques Breitel, mon ancien moniteur d'auto-école, est actuellement Maire de Huttenheim. C'est avec grand plaisir, et avec mon soutien, que je l'ai vu s'engager dans cette nouvelle voie.

J'ai également pu compter sur le soutien de Bernard Weber, ancien secrétaire général de la mairie et également ancien adjoint au Maire. J'avais également travaillé avec son épouse Marianne alors qu'elle dirigeait l'école Rohan à Benfeld.

Bernard Lehn, ancien ouvrier de l'entreprise Ergé était à l'époque de « l'affaire Ergé » en quelque sorte le porte-parole des ouvriers de cette entreprise. Il avait fait preuve de courage et de clairvoyance lors de cette période difficile. Il était venu me trouver en mairie pour inciter les élus à se mobiliser aux côtés des salariés.

Jean et Mado Ehrhard, sont deux personnages incontournables dans la vie locale : membres de l'ensemble vocal, de la chorale Ste Cécile, du club d'accordéons et impliqués dans l'organisation des randonnées de l'Ill. De plus, Jean nous a permis de réaliser le CAT à Benfeld.

Claude Adam : dirigeait la célèbre batterie fanfare des pompiers de Huttenheim. C'est la seule batterie fanfare du canton ; elle est très réputée et a remporté de prestigieux concours. Elle participe à tous les évènements et défilés importants de la commune et du secteur. Il vient de nous quitter en 2016 dans des circonstances tragiques. Je voudrais associer à mes évocations ses parents Jean-Louis et Ernestine.

J'ai une pensée pour les anciens chefs de corps successifs que j'ai tous connus : Joseph Krieger, Jean-Jacques Thielen, Jean-Paul Sieffert et Guillaume Sieffert.

Antoine Schaeffer est le responsable et l'animateur de la troupe théâtrale de Huttenheim. Troupe de grande qualité, qui remporte chaque année un énorme succès, attirant des centaines de spectateurs. Il est également le père de la chanteuse de talent : Virginie Schaeffer.

Les maires qui se sont succédés et avec lesquels j'avais travaillé sont Mrs Koeberlé, Stirmel, Bappert, Schnaiter et Breitel.

Kertzfeld

Kertzfeld est connu pour son marché de Noël ainsi que pour la décoration des maisons de la rue principale et des espaces publics du village.

Les concerts de Noël du samedi soir et du dimanche rehaussent cette manifestation très fréquentée. Mireille Faller dirige la chorale locale avec compétence et avec le sourire. Avec mon épouse j'ai assisté à quasiment tous les concerts donnés durant mes mandats.

L'ancien chef de corps Rodolf Mader dirige avec son fils l'importante société d'ambulances et de taxis, que j'aurais bien aimé voir s'implanter en lieu et place de l'actuel atelier intercommunal à Benfeld. Les autres chefs de corps successifs que j'ai connus sont Marcel Wollenburger, Jacques Metenet, et Launey Frédéric.

J'ai toujours été convié aux vœux des Maires successifs, cérémonies au cours desquelles ils me donnaient régulièrement la parole. Je m'entendais fort bien avec les Maires Christophe Saettel et Claude Schoettel. Un mot particulier pour Claude Schoettel, ingénieur et conférencier écolo, menant des recherches sur l'énergie et inventeur-constructeur d'immenses machines qui méritent d'être vues.

J'avais également beaucoup d'affinités avec monsieur André Roos, fondateur de l'amicale des anciens Maires

Kogenheim

Kogenheim, dirigé pendant des lustres par M. Gaston Schmitt est un village particulier à plus d'un titre.

Dans un contexte guère favorable, Jean-Paul Schmitt a eu le courage de demander des comptes, d'effectuer des vérifications (quand cela était possible), et d'en tirer les conclusions. Jean-Paul n'est pourtant pas un politique, il est historien, collectionneur, donneur de sang, chineur et impliqué dans le mouvement « Heimet Sproch und Tradition ». Il est courageux, n'ayant pas craint de me soutenir aux cantonales et de me donner son amitié.

Une autre personne, Joseph Steinmetz, malheureusement décédée depuis, s'était sentie moralement obligée de s'opposer au Maire, alors qu'il était son adjoint. Il m'avait également soutenu dans mes démarches politiques. Joseph était également chef du corps des sapeurs-pompiers. Lui ont succédé Jean-Pierre Schmitt, Vincent Mass, et Bernard Kieffer.

Robert Rapp me soutenait également, et me permettait de tenir mes permanences de Conseiller Général dans son restaurant. J'y rencontrais mes administrés autour du Stammdesch.

Autres figures de Kogenheim : Henri et Marianne Schaefflé qui exploitaient un garage et ensuite une compagnie d'autocars. Il était extrêmement difficile de résister à l'invitation d'Henri de boire un verre de vin blanc chaque fois qu'on se rendait dans son garage. Ce couple avait le cœur sur la main.

Marinette Kempf, la couturière de talent qui a confectionné tant de belles robes a toujours été très proche de nous.

Louis Mindt, ancien chef d'équipe des ouvriers communaux de Benfeld, s'en est allé, comme ses cigognes qu'il aimait tant. J'avais prononcé son oraison funèbre.

La fête de Kogenheim par excellence est « La fête de la Lune », à laquelle nous avions été invités mon épouse et moi, trois fois en tout début de mandature. Après ces trois fêtes, que nous avions essayé d'honorer de notre mieux, nous n'avons plus été

invités. Certainement en réaction à mon comportement à la Cocoben qui n'était pas « politiquement correct », étant quelque part « insoumis ».

Elisabeth avait composé un poème à chacune des invitations. Les 30/8/1991, le 22/8/1992 et le 15/8/1993

Mondfest 91
O Mond ! ob lar or halb, ob voll
Spielscht du fer d'Kogener d'besti Roll
Bisch freidig un klar
Hole sie d'Angel sogar;
Als Goldsichel, fin un zart
Schanksch im Mannel a ruehigi Nacht;
D'junge Paarle lache
Wann Schwarz sin dini Backe,
S'isch ginschtig fer Sache triewe
Wo nit immer bim Guete bliewe
Hit lad der Gaston zuem Fescht
Ja fascht de ganz Kanton isch gar dert
D'Filosch wurd 'ne gschenkt
Fer de Mond wo do owe hangt
S'isch a Spiel, S'isch a Scherz
S'singe alli mit der Kerz:
S'Kogener Mondfescht soll hoch lawe
Un die dicke Bierfass güet üslare

Elisabeth Brendlé le 30.8.91

***« S'Mondfescht in Kogene** 1992*

In de Ferie han alli genue gebummelt
Schun het der Gaston weder alli hargetrommelt
Von wit und breit, ob alt oder jung
S'kogener Fescht bringt alli in Schwung
A mancher wot sich dar Mond ufschnappe
Mit Filoche oder Gert un auj noch scheni Kappe
S'Watter hall und klar verfiert uns ganz und gar.
D'Stimmung bringt a mancher nim ganz klar
De Mond, de Schloischt strahlt un lacht un dankt
Fische numme ihr Dummi
S'nachscht Johr müen ihr jo doch wieder komme"

"Notre Lune

En régente, tu mènes le rythme des vagues
En complice, tu favorises ceux qui draguent.
Un souffle de vent plisse ton front
Qui s'amuse autour de ton rond.

Impassible dans cet océan de ténèbres
Où la nuit a calmé toutes les fièvres,
Tu règnes sur un royaume peu vaillant
Bercé par des rêves étourdissants.

Diablesse, tu taquines le lunatique
Qui sombre dans des états frénétiques.
Tu es pour lui une damnée compagne
Qui l'entraîne, l'enchaîne, jamais ne le soigne.

À Kogenheim, tu séduis le pêcheur un peu fou
Capable de pêcher n'importe où.
Subjugué, il s'oublie, s'arme et soupire
Pendant que tes doigts effleurent ta douce lyre. »

Elisabeth Brendlé 1993

Matzenheim

L'association de pêche et de pisciculture de Matzenheim est très active. Je connaissais et appréciais particulièrement ses deux derniers présidents : Jean-Pierre Leppert et Willy Frey. Jean-Pierre était par ailleurs adjoint de Michel Kocher durant son premier mandat. Quant à Willy, nous nous connaissions de longue date, ayant partagé sur les routes d'Alsace notre passion de la course automobile.

Je citerai également les responsables politiques locaux qui étaient toujours à mes côtés : Michel Kocher, Maire et ancien président de la Cocoben (qui m'avait soutenu alors que je briguais le poste de président face à Mme Sittler), Martine Limacher, son adjointe responsable des jeunes, et Régine Muller adjointe au Maire depuis 2014, organisatrice du marché de Noël solidaire, s'occupant également de la décoration du village et Laurent Jehl jeune adjoint au Maire, à l'avenir prometteur.

J'ai une pensée pour Claude Drenntel, ancien chef de corps des sapeurs-pompiers et président de l'UNC ainsi que pour son épouse Christiane, véritable artiste, qui décore avec beaucoup de talent les tables lors des réceptions. Les autres chefs de corps de

Matzenheim étaient successivement Joseph Kretz, Hubert Wurry, Albert Scherer, Claude Drenntel, et Christian Gasser.

Théo Breysach, paysan-poète, est une figure de Matzenheim. Théo compose des poésies en alsacien qu'il proclame régulièrement à diverses manifestations, tant en Alsace qu'en Allemagne.

« 11 Schtoerick in Matzene

Elf Schtoerick uf der Reis noch Sude
Han en Matzene Halt gemacht
Un trotz Wind un kalte Rüde
Unser schoene Dorf betracht.

U fem College-Dach dem lange
Han sie sich aui usgeruehjt
Der Pierre het sie durch's Knipse g'fange
Un alles het enuf geluejt.

Sie sin dno uewers Dorf gekreist
Elf Kuenschtler en ere Uffuehrung
Wo uf franzeesch "haute voltage" heist
E wunderbari Darbietung!

Elf Schtoerrick uf der Reis noch Sude
Han gueti Indrueck mitgenomme
Un blüehje d'Katzle an der Wiide
Duen sie ins Elsass wiederkomme"

Théo Breysach

Rhinau

Danièle Meyer, Maire hors normes, est centriste comme moi. Nous nous entendions bien, et nos relations avaient toujours été franches et constructives. « Il ne faut pas enculer les mouches » est une expression souvent entendue dans sa bouche. Elle était Conseillère Régionale durant un mandat sous la présidence d'Adrien Zeller. J'avais bien connu son prédécesseur René Hurstel et son successeur Jean-Paul Roth.

Le ban de Rhinau, riche d'un millier d'hectares de terres en Allemagne, est irrigué par de nombreux cours d'eau. Ils sont navigués avec des barques à fond plat typiques du Ried. Fred Oberlé, président de l'association qui les construit, organise des promenades dans les Taubergiesen ainsi que la fête annuelle des bateliers.

La ferme éducative de l'AGF est un lieu d'éducation à l'environnement pour les enfants. S'y déroule le Noël à la ferme, animé musicalement jusqu'à son décès par M. Koster. Il était admirable : il restait assis stoïquement durant des heures à côté du feu de camp, chantant ou jouant des airs de Noël à la flûte. Il dirigeait également la chorale à l'église.

Mon ami, Gérard Hoff, était la véritable sœur Theresa du canton. Son engagement pour venir en aide à ceux qui le sollicitaient n'avait d'égal que sa grande connaissance des textes règlementaires s'appliquant dans les domaines sociaux et les retraites. La population et les élus font largement appel à lui.

En ma qualité d'administrateur durant 21 ans de l'hôpital local, devenu EHPAD, j'ai pu apprécier les qualités de sa dernière directrice, Nathalie Weibel.

Le parcours de santé, deuxième du canton, est le lieu de rendez-vous des sportifs, mais également de certains de nos concitoyens qui viennent promener leur chien et échanger avec d'autres personnes. J'y rencontrais souvent, entre autres personnes, mon voisin M. Brinster ainsi que M. Armand Grimm. Nous avions souvent des discussions politiques très intéressantes.

Rossfeld

Je suis particulièrement attaché à ce charmant village depuis des décennies. J'ai toujours vécu dans une certaine osmose avec ses habitants. C'est dans ce village que j'enregistrais mes meilleurs résultats aux examens du permis de conduire, c'est également dans cette commune que je faisais mes meilleurs résultats électoraux, remportant plus de 70% des suffrages.

Madame Marie Thérèse Dreyfuss, Maire, avec sa grande sensibilité et son savoir-faire rigoureux, comprenait le sens de mes interventions à la Cocoben, et m'accordait son soutien. Son successeur, Vincent Braun, a toujours été proche de moi.

Charles Hercher, adjoint au maire de Mme Dreyfuss, musicien, responsable de l'école de musique et de l'école de théâtre en dialecte, lui-même bon acteur de théâtre, boute-en-train, et surtout ami indéfectible, a toujours été de mon côté. Charles était secondé dans ses divers engagements par son épouse Marlène, plus discrète.

L'école de musique ainsi que l'harmonie sont très actives et se produisent chaque année en concert. En tant que président du groupement des harmonies, j'ai bien connu les musiciens et leurs deux derniers présidents : Martin Andrès et Jean-Jacques Steiner.

Après Vincent Braun, Jean-Luc Ringeisen, comparse et complice de Charles Hercher dans le domaine des activités théâtrales, assume la présidence du groupe de théâtre et organise de grandes manifestations festives locales.

J'ai aussi connu et apprécié les chefs de corps successifs : Henri Hurstel, Robert Hartmann, Jean-Claude Kretz et Laurent Schoenn.

Jean-Marie Thurnreiter, autre ami fidèle, véritable homme-orchestre dans la vie locale, assume une multitude de responsabilités : dans le monde du football, à la paroisse

et dans l'organisation d'expositions. De plus, il est auteur de livres. C'est lui qui a réalisé la charte graphique de mes derniers documents électoraux.

Hubert Hurstel, adjoint au Maire de JC Rohmer, est également un militant très engagé dans la défense et la mise en valeur de notre environnement naturel. Administrateur du CSA, membre d'Alsace Nature, il organise chaque année le ramassage des crapauds avec l'aide de nombreux bénévoles (dont mon épouse).

À Rossfeld, le football est une véritable institution. Charles Holtz, président du FCR, après le Maire Jean-Claude Rohmer, en est le chef d'orchestre. Le FCR est fort de nombreuses équipes de qualité. Des stages de formations réputés sont organisés chaque année pour des dizaines de jeunes. Quelque peu victime de son succès, le FCR manque de terrains et se verrait bien doté d'un stade synthétique.

Le boulanger M. Imbs, son fils Raymond le facteur, leurs voisins la famille Gilg, porteurs de lait, Raymond Dreyfuss, Roland Stramm, les frères Hurstel et bien d'autres encore, sont des amis inoubliables.

Sand

Sand est un village qui m'est cher à plus d'un titre, et dont la population me rendait régulièrement mon empathie en votant très massivement pour moi aux différentes élections.

J'évoquerai en premier lieu les deux Maires avec lesquels j'avais tissé des relations très fortes et amicales : tout d'abord Robert Hurstel qui avait pris fait et cause pour moi lors de certains débats houleux à la Cocoben ; et ensuite Guy Vogt, soutien indéfectible qui avait beaucoup souffert de la désaffection de certains de ses proches et de son échec aux élections municipales de 2001.

Comment ne pas évoquer la secrétaire de mairie, Isabelle Gauckler, laquelle a toujours été proche de moi.

J'étais également très proche du corps des sapeurs-pompiers, ayant côtoyé les chefs successifs : Albert Goehner, Jean-Paul Schmitt, Philippe Sengler.

J'aimais beaucoup assister aux représentations théâtrales en alsacien données à Sand sous l'égide du cercle St Martin présidé par Armand Schneider. Nous appréciions particulièrement les pièces écrites et interprétées par Jacky Moench et son frère.

La famille de boulangers Sur est également très attachante. J'aime rencontrer une partie du canton dans cette boulangerie où je suis si bien accueilli par Maurice, son épouse et par leur employée. Je rencontrais régulièrement Maurice alors qu'il officiait à la sous-préfecture à l'occasion de la cérémonie des galettes des rois.

Pour moi, une autre figure de Sand était Jean-Louis Friess, président de la section de tir de la Laurentia. Jean-Louis était d'une extrême gentillesse que j'appréciais à sa juste valeur. Il s'était beaucoup investi pour son association, ayant parfois à faire face à d'énormes difficultés matérielles.

Autres figures de Sand : « les » Mann, l'un responsable d'une petite échoppe de chaussures, l'autre, organiste de talent qui était régulièrement derrière son clavier aux fêtes de la chapelle St Materne.

Mon épouse Elisabeth est particulièrement réceptive aux rayonnements positifs qui font de l'environnement de la chapelle un endroit extraordinaire. Elle m'a transmis sa passion de ce lieu. Elisabeth avait composé une poésie pour la chapelle :

« La promenade de la Chapelle St Materne

Je viens prendre tes premiers rayons de soleil,
Généreux, dans leurs doux reflets vermeils.
La Chapelle, dans son écrin de verdure
Garde intacts de lointains secrets de nature.

Tranquille, elle rayonne
Et transmet le message
Bien au-delà des âges.

Fidèle, elle diffuse
Les traces de l'histoire
Du temps où il fallait croire.

Sobre, elle conserve
Le site immuable
La source pure, là, palpable.

Dans l'humble bruissement des arbres centenaires
Les oiseaux émus colportent de doux commentaires.
En vieux complices du promeneur solitaire,
Sur ses confidences, ils sauront se taire »

Elisabeth Brendlé – 22 janvier 1993

Une autre de ses poésies écrite à l'occasion des festivités commémorant la libération de Sand en 1944, poésie publiée dans le journal communal :

« **Aux soldats de la Libération**
En vaillants soldats vous avez foulé la terre
Où s'ouvraient les durs chemins meurtris par la guerre
Dans les sourds grondements des premiers blindés
Éclatait une frénésie peu contrôlée
Libres, les larmes coulaient sur nos rides
L'Alsace française venait combler le grand vide
Les enfants hurlaient de tout leur cœur
« L'Alsace libre, hourra les libérateurs ! »
Vous rendiez une terre
Vous rendiez un frère
Vous consoliez une mère
Vous partagiez un verre
Mais où restait le père ?
Ainsi finit une guerre…

Puisse l'avenir nous préserver de cette misère »

Elisabeth Brendlé le 26.11.94

Sermersheim

A priori j'aurais dû bien m'entendre avec l'ancien Maire, Charles Eichenlaub : il aimait la photographie, comme moi, et y excellait ; il se disait écologiste, comme moi, et

était engagé dans la vie politique locale, comme moi. Mais nos points forts nous faisaient diverger, à mon plus grand regret. J'avais vécu nos relations heurtées comme un immense gâchis pour nos concitoyens.

J'avais tissé par la suite des relations amicales avec les Maires successifs Roger Kieffer et Yves Guillou, qui ne manquaient jamais de nous convier à la fête de Noël des personnes âgées de la commune. Les convives me témoignaient toujours beaucoup de sympathie. À l'évidence, cela leur faisait plaisir de me voir, accompagné d'Elisabeth.

À Sermersheim, j'ai connu, côtoyé et apprécié beaucoup de personnes remarquables : Je pense en premier lieu à Jean Riehling et à son épouse. Animateurs infatigables et attentionnés des associations des aînés du village ainsi que des anciens marins. L'action de Jean et son influence au sein de l'ADAPEI m'ont été d'un concours précieux lors de la réalisation du centre d'aide par le travail à Benfeld. C'est avec un immense plaisir que je les retrouvais régulièrement aux repas des seniors.

Je pense ensuite à la famille Frantz très fortement impliquée dans la vie associative du village. Qu'il s'agisse de l'association de pêche aux côtés de mon ami Rossfelder, ou des sapeurs-pompiers commandés par Olivier. Ces derniers ne manquaient pas de nous convier aux sorties pédestres du 1ier mai auxquelles nous participions quand mon emploi du temps le permettait. Je pense également à l'ancien chef de corps Hubert Meyer et à son fils Dominique, ainsi qu'aux autres anciens adjoints : Jacky Blumert, Josiane Blondeau et Maïté George, tous des amis.

Frédéric Bertrand, a créé son propre restaurant « Aux Sauterelles », dans lequel il excelle avec son épouse. C'est également un compagnon de route fidèle.

Comment ne pas évoquer Fernand Willmann et son épouse, organisateurs nés pour animer le village. De plus, Fernand est un gestionnaire passionné du club de football local. Il est également adjoint au Maire.

La belle église baroque rénovée avait été dotée d'un nouvel autel grâce aux démarches de la présidente du conseil de fabrique Mme Burkhard. L'excellente chorale Ste Cécile est dirigée par André Dutter.

Je tenais régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton. La plupart des Maires mettaient leur bureau à ma disposition. À Sermersheim, en plus, la secrétaire Mme Haerrel, encourageait un de mes péchés mignons en m'offrant une tasse de café à chacun de mes passages en mairie.

Witternheim

Le plus petit village du canton, dans lequel les manifestations les plus importantes sont les rencontres sportives organisées par le club de basket et la fête du tilleul organisée par les pompiers. Le public vient nombreux, étant attiré par les tartes flambées aux pommes que l'on peut y déguster.

J'ai bien connu deux chefs de corps : Roland Sturm et Jean-Luc Bourgeois. Jean-Luc Bourgeois était non seulement chef de corps, mais également basketteur et un de mes soutiens politiques de valeur.

J'ai bien connu les parents du Maire actuel, Philippe Braun, personnes d'une extrême gentillesse ; et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'échange avec Claude, la maman. Philippe est une personne de qualité, et je suis très heureux qu'il se soit engagé dans la politique communale. Je lui assure mon entier soutien.

Monsieur Rohmer, président des anciens combattants m'invitait régulièrement aux diverses commémorations patriotiques, tant au monument aux morts qu'à la stèle ou à la borne de la deuxième DB implantée à l'entrée du village. À ce propos, j'ai une petite anecdote à partager avec vous :

Anecdote

La stèle matérialisant le passage de la deuxième DB fut inaugurée en grande pompe en présence du fils du général Leclerc et au milieu d'un nombre impressionnant de porte-drapeaux et de gradés de l'armée, en exercice ou à la retraite. Les prises de paroles étaient nombreuses, et le responsable du protocole m'avait informé qu'il ne me serait donc pas possible de faire un discours. J'ai par conséquent suivi le déroulement de la cérémonie en toute décontraction, n'ayant pas à réfléchir à ce que je pourrais dire lors de mon allocution. Quand tout à coup, on informe le public au micro que le Conseiller Général allait prendre la parole. J'étais comme au bord d'un plongeoir de dix mètres, prêt à sauter dans le vide sans aucune préparation psychologique préalable ! Je me suis donc jeté à l'eau et ai fait mon discours. Aux dires de diverses autorités et personnes présentes, ce que j'avais dit avait été très apprécié. Dans ce contexte, je vais paraphraser St Exupéry :

« On ne « parle » bien qu'avec son cœur, l'essentiel est invisible des yeux »

Le fils du général Leclerc Jean-Luc Bourgeois, ancien chef de corps

Autre anecdote
Lors de la dernière guerre, Etienne Bourgeois le papa de Jean-Luc, arriva en Alsace durant l'hiver 1944 après avoir quitté sa Guadeloupe natale. Il a pris ses quartiers dans la grange de ma belle-mère, Georgette Huss. Grippé, cette dernière le soigna. Depuis lors, des liens d'amitiés se sont tissés entre nos familles et perdurent, car Etienne avait fondé sa famille à Witternheim.

Westhouse

Partie intégrante du canton d'Erstein, Westhouse souhaitait rejoindre le canton de Benfeld. Tous les accords étaient donnés par le Conseil Général, les Conseillers Généraux d'Erstein et de Benfeld, le Conseil Municipal et la population. Et pourtant, cela ne s'est jamais fait : les services de l'État prétextant toujours une échéance électorale trop proche. Il est vraiment difficile de changer les choses en France !

La population, dans sa majorité, se sentait plus proche du canton de Benfeld que du canton d'Erstein. À telle enseigne que les élus municipaux invitaient régulièrement aux diverses festivités ou à des réunions de travail, le Conseiller Général d'Erstein, Francis Grignon et moi-même.

Bernard Pfeiffer dirige l'harmonie et l'école de musique du village. Son épouse, Chantal, et lui sont des piliers de l'harmonie Rossfeld-Westhouse, et sont régulièrement à mes côtés.

Jean-Paul Riehl, chef de l'équipe technique municipale de Benfeld, habite Westhouse. Il a réussi à créer, avec beaucoup de doigté, une ambiance sympathique et de travail au sein de l'équipe qu'il dirigeait.

Mes permanences, tenues hors Westhouse, étaient également fréquentées par des habitants de cette commune. Bien que n'étant pas territorialement compétent, je m'occupais néanmoins de ces personnes du mieux possible.

La gestion des Hommes et des territoires du canton de Benfeld était administrativement quelque peu compliquée jusqu'à la réforme cantonale : le Conseiller Général était chargé de la gestion des contrats de territoires des communautés de communes et communes. La communauté de communes de Benfeld avait en son sein

Westhouse qui faisait partie du canton d'Erstein et la communauté de communes du Rhin s'étendait sur trois cantons : Erstein avec Gerstheim, Benfeld et Marckolsheim avec Diebolsheim. Depuis la réforme cantonale, le canton et les trois communautés de communes sont dans le même périmètre, ce qui facilite la gestion et préfigure le regroupement des communautés de communes prévu pour le 1ier janvier 2017.

Je viens de me livrer à un exercice périlleux, il y a tant de personnes remarquables dans le canton de Benfeld. Et je viens d'en évoquer qu'une infime partie d'entre-elles, celles qui apparaissaient spontanément devant mes yeux. Que toutes les autres me pardonnent de ne pas avoir parlé d'elles, j'ai encore énormément de visages présents à l'esprit. Tout le monde a pu se rendre compte durant mes 33 années de vie publique, que chaque femme, que chaque homme de notre territoire avait toujours une place importante dans ma démarche d'élu de proximité.

Un peu d'histoire

Liste des Maires de Benfeld depuis 1799

De 1799 à 1812 : Jean-Georges Muller (13 ans)
De 1812 à 1814 : Simon Roesch (2 ans)
De 1814 à 1815 : Joseph Solliet (1 an)
De 1815 à 1816 : Jean-Georges Muller (1 an)
De 1816 à 1816 : Théodore Marande (six mois)
De 1816 à 1830 : Florent Rack (14 ans)
De 1830 à 1831 : Louis Rohmer (1 an)
De 1831 à 1840 : François Riegert (9 ans)
De 1840 à 1846 : Théodore Marande (2ième mandat) (6 ans)
De 1846 à 1848 : Mathias Zaepfell (2 ans)
De1848 à 1852 : Louis Rohmer (2ième mandat) (4 ans) - Conseiller Général de 1848 à 1852
De1852 à 1887 : Achille Rack (35 ans).Conseiller Général de 1867 à 1870 et de 1873 à 1886
De 1887 à 1890 : Charles Johner (3ans)
De 1890 à 1891 : J Paulus (1 an)

De 1891 à 1908 : Auguste Rohmer (17 ans)
De 1908 à 1919 : Constant Andlauer (11 ans)
De 1919 à 1922 : Jules Rohmer (3 ans)
De 1922 à 1925 : Joseph Barthelmé (3 ans) - Conseiller Général
De 1925 à 1947 : Edouard Kern (22 ans) – Conseiller Général de 1932 à 1934
De 1947 à 1965 : Pierre Andlauer (18 ans) – Conseiller Général de 1955 à 1964
De 1965 à 977 : Roger Gsell (12 ans)
De 1977 à 1983 : Bernard Steyert (6 ans)
De 1983 à 1989 : Robert Muckensturm (6 ans)

De 1989 à 2001 : Roland Brendlé (12 ans) – Conseiller Général de 1994 à 2015
De 2001 à 2002 : Marc Wilhelm (1 an)
De 2002 à 2008 : Robert Lustig (6 ans)
De 2008 à 2012 : André Wetzel (4 ans)
De 2012 à 2014 : Jacky Wolfarth (2 ans)
Depuis 2014 : Jacky Wolfarth

Maires de Benfeld successifs depuis 1977

J.Wolfarth – A.Wetzel – R.Lustig – M.Wilhelm - R.Brendlé - R.Muckensturm - B.Steyert

Liste des Conseillers Généraux du canton de Benfeld depuis 1833

De 1833 à 1836 : Théodore Humann (3 ans)
De 1836 à 1848 : Jean Barthelmé (12 ans)
De 1848 à 1852 : Louis Rohmer (4 ans)
De 1852 à 1861 : Joseph Laquiante (9 ans)
De 1861 à 1867 : Jean-Baptiste Stackler (6 ans)
De 1867 à 1870 et
De 1873 à 1886 : Achille Rack (16 ans)

De 1887 à 1918 : Alphonse Gilliot (31 ans)
De 1919 à 1932 : Pierre Barthelmé (13 ans)
De 1931 à 1934 : Edouard Kern (2 ans)
De 1934 à 1955 : Henri Meck (21 ans)
De 1955 à 1964 : Pierre Andlauer (9 ans)
De 1964 à 1982 : Louis Wiedemann (18 ans)
De 1982 à 1994 : Gaston Schmitt (12 ans)

De 1994 à 2015 : Roland Brendlé (21 ans)

Depuis mars 2015 Fin des Conseillers Généraux, fin du canton de Benfeld et élection des Conseillers départementaux en binôme : Laurence Muller-Bronn et Denis Schultz

Conseillers Généraux ayant décidé de ne plus briguer de mandat en mars 2015

Après 33 ans de mandats : André Klein- Mosser
Après 30 ans de mandats : Pierre Bertrand
Après 27 ans de mandats : Jean-Paul Wirth – Alfred Becker – Jean-laurent Vonau
Après 25 ans de mandats : Francis Grignon, en 2014, ayant démissionné permettant l'entrée de sa suppléante Mme Muller-Bronn Laurence
Après 23 ans de mandats : Louis Becker – Guy-Do Kennel
Après 21 ans de mandats : Roland Brendlé – Jean-Michel Fetsch
Après 17 ans de mandats : André Lobstein
Après 14 ans de mandats : Richard Stoltz
Après 13 ans de mandats : Henri Dreyfuss
Après 7 ans de mandats : Pierre Marmillod
Après 4 ans de mandats : Jean-Claude Weil
Après 2 ans de mandats : Louise Richert (suppléante de feu Gaston Dann)

Conclusion

Pour conclure mes 33 années d'engagement politique, je voudrais exprimer ma perception de la société, et ma vision de son évolution tant au niveau des relations humaines que de l'acte politique.

Peut-on d'ailleurs parler d'évolution de la société, ne devrait-on pas plutôt parler de régression ? Tant l'explosion de violences, de fanatisme, d'exclusion de l'Autre et d'égoïsme prennent le dessus. Les extrêmes, surtout de droite, progressent au rythme du chômage. Divorces et éclatement de la structure familiale traditionnelle se banalisent, et perturbent profondément les êtres concernés.

Il faut reconnaître que notre société, de plus en plus virtuelle, érigeant le profit et les loisirs en dogme, vit depuis trop longtemps au-dessus de ses moyens, donc à crédit ; collectivités et particuliers confondus. Il ne sera plus possible de continuer longtemps sur la même trajectoire. Les budgets des diverses collectivités seront de plus en plus contraints. On ne pourra pas plus continuer à faire reposer l'ensemble de l'économie sur la croissance, principalement stimulée par la consommation des ménages, qui approche de ses limites. Les fondements de l'économie sont donc à reconsidérer.

Destructions des ressources naturelles, pollutions, réchauffement climatique, problèmes de santé publique sont les corollaires de notre mode de vie. Je suis convaincu qu'il faut abaisser notre niveau de vie actuel de quelques degrés, donc s'engager dans une démarche de décroissance et d'optimisation.

Parallèlement, les besoins légitimes de la population restent très importants. Le rôle des politiques sera d'y répondre au mieux dans un cadre général nouveau. Les réponses qu'ils devront mettre en œuvre passeront nécessairement par la construction d'une société plus solidaire, par la mise en œuvre de mutualisations novatrices, de regroupements plus larges, tant des communes que des structures diverses, ainsi que par des d'économies drastiques entraînant obligatoirement la suppression de tous les doublons et comités « Théodule » qui ne servent pas à grand 'chose.

La recherche d'économies devra surtout se faire au niveau des dépenses de fonctionnement. Je préconise donc une réduction importante du nombre de députés, la suppression du Sénat, la suppression des Ceser, la suppression d'un grand nombre d'élus des collectivités ainsi que de fonctionnaires de la haute administration, la suppression de tous les doublons et la fusion des fonctions de Conseiller Départemental et de président de structure intercommunale. La fin des conseils départementaux semble programmée à court terme. Dommage parce que ce sera un échelon de proximité qui disparaîtra. A moins qu'il soit remplacé par des grandes métropoles.

L'évolution de notre société devra passer impérativement par la réaffirmation des valeurs humanistes, de solidarité et de générosité, ainsi que des principes républicains intangibles de laïcité, donc de tolérance et de respect.

Que de défis sont à relever, mais ne dit-on pas que la valeur des Hommes s'exprime face aux difficultés ? Que de pages blanches de notre histoire restent à écrire. La période difficile qui est devant nous devrait être une période exaltante pour tous les décideurs imaginatifs.

J'ai apporté ma contribution à l'amélioration de notre société, j'ai essayé d'y faire entrer un peu de lumière, de justice, de générosité et de bien-être.

Je me suis toujours placé du côté des plus faibles et des plus pauvres. J'exprime le souhait que l'on poursuive dans cette voie.

Je transmets à présent le relais à mes successeurs. Saisissez-le, et surtout ne le laissez pas tomber !